Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15538 – 7 F

MARDI 10 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'autonomie palestinienne enlisée

Shimon Pérès et Yasser Arafat devaient se rencontrer, lundi 9 janvier, pour tenter de débloquer les négociations sur l'extension, sans cesse retardée, de l'autonomie dans les territoires occupés. L'impatience grandit chez les Palestiniens, qui estiment n'avoir touché aucun dividende important des accords d'Oslo. p. 6

Petits Français retour d'Algérie

Ils étaient modestes employés, enseignants, conjoints dans un couple mixte. Ils aimaient leur pays d'adoption. Le déchaînement de la violence meurtrière les a poussés à quitter l'Algérie. Sans moyens, ils tentent de trouver leur place dans l'Hexagone. p. 19

Un nouveau football espagnol

Après avoir écrasé Barcelone (5-0), le Real Madrid inaugure un nouveau règne dans le championnat de football espagnol. Après Barcelone, et comme plusieurs autres équipes, le club madrilène a adopté un jeu spectaculaire qui passionne les foules ibériques. p. 29

Grandes bibliothèques [illegible]

Toujours en chantier, la bibliothèque qui doit remplacer la British Library à Londres n'ouvrira qu'en 1997. A Paris, la complexité du programme informatique risque de retarder aussi la Bibliothèque nationale de France. p. 34

La « manif » des sans-logis

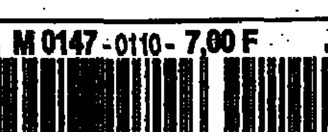


Brigitte Gore

C'EST [illegible]cave, une de ces petites ca[illegible] les sous-sols de HLM. [illegible]ore mangeait par terre, ne [illegible]esque plus. « *On dort si m[illegible]end tout : les rats qui con[illegible] devient sans force.* » A [illegible] trois ans, elle est jolie. On [illegible] a dit partout, « *même dans [illegible] administrations* » : « *Faut te [illegible] un homme, il y en a plus que du boulot.* » Brigitte réplique : « *Merci bien.* » Le dernier lui a laissé Fabrice, trois ans cette année. Rue du Dragon, à Paris, Brigitte a aujourd'hui un deux-pièces. « *Il faut que je m'habitue. Quand je dors dans un lit, je me lève toute cassée.* » Dimanche, elle a défilé à la Bastille. Fabrice dormait dans la poussette. Brigitte regardait la foule. « *Entre nous, qui vivons comme des bêtes, on se reconnaît. On est partout. Jusqu'à présent, on s'évitait.* »

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 190 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 500 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0110 - 7,00 F

Le palais présidentiel de Grozny est assiégé par les forces russes

Sourd aux critiques, Boris Eltsine semble décidé à écraser militairement la résistance tchétchène

L'ÉTAU s'est resserré, dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 janvier, autour du palais présidentiel de Grozny, que l'artillerie russe bombardait à une distance de deux ou trois immeubles. Le bâtiment était en feu et, selon Moscou, le général Doudaev aurait quitté sa capitale pour un village à une quarantaine de kilomètres au sud.

Après deux offensives avortées depuis leur intervention massive en Tchétchénie le 11 décembre 1994, les forces russes ont changé de tactique. Les bombardements aériens sont appuyés par le pilonnage de l'artillerie pour permettre la pénétration dans le centre de Grozny. Des tireurs d'élite se sont emparés des maisons proches du palais présidentiel. Les tirs d'obus et le minage des ponts empêchent l'arrivée de nouveaux combattants tchétchènes. « *A midi, les habitants s'agenouillent et font la prière dans la boue* », rapporte notre envoyé spécial à Grozny, Dominique Le Guilledoux.

Boris Eltsine semble décidé à mener jusqu'à son terme l'action militaire, malgré les conséquences politiques de cet entêtement. Même si Grozny tombe, « *l'intervention militaire russe a échoué* », a déclaré le général Lebed, « proconsul » russe de Transnistrie (Moldavie).

Lire pages 2 et 3



Des rentiers heureux, des consommateurs moraux

LA RÉCESSION qu'a traversée la France en 1993 – la plus profonde depuis la guerre – a provoqué un véritable choc sur les rémunérations comme sur les comportements d'achat. Dans toute économie, le rythme de l'activité a des effets sur les revenus et sur la consommation. La dépression de 1993 a cependant accéléré brutalement certaines tendances.

Deux rapports, encore confidentiels, l'un de l'ex-CERC, l'autre du Credoc, dont *Le Monde* publie aujourd'hui les conclusions, confirment que l'économie des années 90 favorise plus que jamais le capital – pis, la rente – par rapport au travail. Ils révèlent aussi un retour de certaines « *valeurs collectives* » chez les consommateurs français.

L'argent va à l'argent. La crise a conforté l'adage. Le haut niveau des taux d'intérêt dans le monde a accentué le phénomène. D'après les experts de l'ancien Centre d'études des revenus et des coûts, en 1993, seuls les revenus tirés du « *patrimoine de rapport* » (immobilier, actions et obligations...) ont augmenté en termes réels. Le pouvoir d'achat des revenus salariaux et celui des revenus non salariaux ont en revanche stagné, voire baissé.

Dans le même temps, on le sait, le chômage a connu une forte augmentation. Les inégalités se sont donc creusées. En 1994, la crise de l'immobilier et le recul de la Bourse ont peut-être freiné ces évolutions, ils ne les ont pas inversées. Depuis le début des années 90, la [illegible] que le travail. C'est là une situation profondément malsaine.

Affectés dans leurs revenus, les consommateurs ont, en réaction peut-être, modifié leurs comportements d'achat. Selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, l'écologie et l'humanitaire sont désormais des atouts pour un produit, une marque ou une firme.

Soucieux de la défense de l'environnement, les Français achètent de plus en plus de « produits verts ». 80 % d'entre eux se déclarent par ailleurs sensibles à l'action d'une entreprise participant à des opérations caritatives. Ils affirment tenir compte de la nationalité des produits. Le *made in France* est recherché. Des considérations sociales interviennent, comme le confirme notamment l'hostilité croissante des consommateurs à l'égard de l'ouverture des magasins le dimanche.

A l'immoralité d'un système qui favorise les rentiers, les Français répondraient donc par une consommation plus « morale ».

Erik Izraelewicz

Lire nos informations pages 8 et 16

POINT DE VUE

La France pour tous *par Jacques Chirac*

EN écrivant *La France pour tous*, j'ai voulu prendre les Français à témoin. Mon analyse rompt avec des habitudes, elle s'efforce de démystifier des préjugés. Elle est le fruit d'une réflexion entreprise après les dernières élections législatives pour mieux me préparer à l'échéance présidentielle.

D'une certaine façon, les conditions et l'ampleur de la victoire de 1993 ont occulté la gravité du mal dont souffre la France. Les électeurs ont cru l'enrayer en sanctionnant la faillite des socialistes. Surtout leur faillite morale : l'opinion, en effet, considérait déjà comme une fatalité de l'économie moderne l'augmentation du chômage, l'insécurité des banlieues, la désertification des campagnes, la stagnation des salaires, la paupérisation croissante de la population.

Or ce sentiment de fatalité révèle une crise de la société française sans équivalent depuis la fin de la IVe République. Le peuple français n'a plus confiance en ses élites parce qu'il constate, à ses frais, qu'elles consentent tacitement au déclin. Minés par un conformisme de la démission, beaucoup d'experts, d'intellectuels, d'éditorialistes ne croient pas, ou ne croient plus, qu'on puisse empêcher la dissolution du politique dans les jeux de miroirs de la société de spectacle. Ils ne croient plus qu'on puisse réduire les inégalités inhérentes à un système qui favorise la spéculation et les placements financiers sans risque, au détriment des revenus du travail. Ils ne croient plus qu'au siècle prochain, la France puisse rayonner encore. Les plus pessimistes ont pris leur parti d'un retrait définitif de la scène historique ; les autres se résignent au statut de citoyens de seconde zone du village planétaire.

C'est une révolte contre cet état d'esprit qui m'a poussé à écrire *La France pour tous*. Une révolte de ma sensibilité et de ma culture politique. J'avouerai une autre raison, plus personnelle. Depuis longtemps, j'ai le sentiment qu'une équivoque altère mes liens avec les Français.

Comme tout homme politique, je suis responsable de la façon dont mon action est perçue. Toujours est-il qu'on la caricature plus souvent qu'on ne la valorise. Parfois même on dénature mes convictions, peut-être parce qu'elles ne sont pas à la mode.

Candidat à l'élection présidentielle, je souhaite engager un dialogue sincère avec le peuple français. S'il me refusait sa confiance, je respecterais son choix sans en concevoir d'amertume. Encore faut-il que ce choix ne soit pas tronqué par des malentendus. Les Français ont le droit de connaître mon parcours, mes positions et mes propositions.

Aussi j'évoque, dans ce livre, les sources de mon engagement et le cap que je prétends avoir maintenu. J'ai évolué, j'ai mûri depuis mes débuts politiques en 1967, mais je n'ai pas changé. Je suis devenu gaulliste en 1958, je le suis resté depuis.

Plus que jamais, les principes énoncés par de Gaulle en 1958 doivent être réaffirmés ; plus que jamais, il importe de définir énergiquement une politique de progrès et de l'appliquer en tenant compte des changements contemporains.

Lire la suite page 20 et notre compte-rendu de l'ouvrage de Jacques Chirac page 10.

★ Candidat (RPR) à l'élection présidentielle, Jacques Chirac publie cette semaine *La France pour tous* (Nil éditions, 138 p., 50 F).

Les affaires de corruption repartent en force à droite

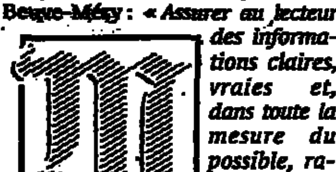
La majorité est loin d'en avoir fini avec les affaires. Mis en examen, vendredi 6 janvier, le trésorier du Parti républicain et député (PR) des Vosges, Jean-Pierre Thomas, affirme au *Monde* son refus « *d'être une victime expiatoire* ». Son attitude risque de mettre rapidement en difficulté le président du PR, Gérard Longuet. A Grenoble, après avoir été mis en examen, Guy Névache, troisième adjoint, commence à révéler le fonctionnement et les personnalités – de tous bords politiques – impliquées dans le vaste système de financement occulte mis en place par le maire RPR, Alain Carignon. A Nîmes, enfin, le maire UDF, Jean Bousquet, a lui aussi été mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux.

Lire page 14

A nos lecteurs

UN NOUVEAU *Monde* paraît.

Sa première ambition reste celle que définissait, il y a cinquante ans, notre fondateur, Hubert Beuve-Méry : « *Assurer au lecteur des informations claires, vraies et, dans toute la mesure du possible, rapides, complètes.* »



EDITORIAL

Dès lors, pourquoi changer ? Parce que nous ne pouvions continuer de relever ce défi sans nous interroger sur nous-mêmes.

Le Monde se veut un journal indépendant et un quotidien de référence. Rester indépendants, maîtres de nos orientations éditoriales, exigeait de répondre mieux à l'attente de nos lecteurs, notamment de ceux d'entre eux qui ne nous lisaient plus qu'occasionnellement. Avec cette nouvelle formule, dont la maquette – plus élégante – a été conçue par Nathalie Baylaucq, et dont le caractère – gagnant en lisibilité – a été inventé par Jean-François Porchez, nous voudrions leur donner des raisons *de nous lire tous les jours*, grâce à un journal mieux maîtrisé, mieux hiérarchisé, plus complet.

Mais nous ne pouvions rester la référence de la presse française sans prendre la mesure de notre époque. Quand l'information en temps réel envahit les médias, il nous fallait prouver à nouveau la dimension irremplaçable de l'écrit, celle qui offre la distance et le recul sans lesquels il n'est pas de citoyens actifs et responsables.

Le Monde n'a pas d'autre « ligne » que celle-là : le parti pris de la raison contre la folie des hommes, l'engagement du pluralisme contre l'uniformisation des idées, la confiance dans une société riche de ses acteurs contre l'identification à un chef, l'espoir dans la renaissance des corps intermédiaires contre le face-à-face entre l'Etat et l'opinion qui laisse le champ libre aux nationaux-populismes, la conscience enfin que la volonté transformatrice ne doit jamais être en repos.

La raison comme principe, le mouvement comme devoir, la volonté de ne jamais s'abandonner à la pente naturelle des choses comme éthique : ainsi, contre ceux qui nous menacent du « *meilleur des mondes* », nous vous proposons, tout simplement, un *Monde* meilleur.

J.-M. C.

INTERNATIONAL

PRÈS D'UN MOIS après le début de l'intervention en Tchétchénie, les troupes russes se sont approchées, dimanche 8 janvier, du palais présidentiel de Grozny. Plusieurs centaines de combattants du président tchétchène, Djokhar Doudaev, livraient toujours une résistance acharnée, lundi matin, dans le centre-ville. ● LES RUSSES ont gagné de nouvelles positions à proximité de la place centrale. Des blindés épaulés par des tireurs isolés étaient arrivés dès dimanche matin près du palais. La veille, le commandant des forces russes de l'intérieur en Tchétchénie, le général Viktor Vorobiev, a été tué dans les combats. Moscou a annoncé, dimanche, que le président Doudaev et son ministre de la sécurité, Soultan Guelichkanov, avaient quitté Grozny, le premier pour Galantchej (40 kilomètres au sud-ouest de la capitale), le second pour Goudermes (40 kilomètres à l'est).

Les troupes russes s'acharnent sur Grozny

Appuyés par le feu de l'artillerie, les soldats s'approchent, maison par maison, du palais présidentiel. Mais déjà, la résistance tchétchène s'organise dans les montagnes du Caucase.

MOSCOU
de notre correspondante

Quatre semaines exactement après avoir lancé son armée à l'assaut de la Tchétchénie, Boris Eltsine pouvait commencer à espérer, lundi 9 janvier, que ses troupes s'empareraient bientôt du palais présidentiel de Grozny. Son ministre de la défense s'était très prématurément vanté, en décembre, de pouvoir le prendre en deux heures. Après le fiasco de l'attaque éclair des blindés russes du Jour de l'an, les forces russes ont lancé un nouvel assaut, plus classique, plus lent et plus sûr, samedi 7 et dimanche 8 janvier, lors du week-end du Noël orthodoxe. Ayant reçu l'aide de nouveaux renforts, les troupes russes n'étaient plus qu'à quelques centaines de mètres de la présidence tchétchène, au centre de Grozny. Mais que ce bâtiment, partiellement en feu ce week-end, soit abandonné par ses défenseurs ou qu'il devienne leur tombeau ne devrait guère changer le cours de l'Histoire.

« L'intervention militaire russe a échoué et sa poursuite, y compris si Grozny tombe, est inutile : son seul résultat est d'avoir uni tous les Tchétchènes dans une guerre pour se libérer de la Russie. Or gagner une guerre contre un peuple en armes n'a jamais réussi à personne. » Ce constat n'est pas celui d'un outrecuidant dirigeant étranger qui se serait finalement risqué à *« intervenir dans les affaires intérieures de la Russie »*. C'est celui d'un dirigeant russe, le général Alexandre Lebed. Celui-ci commande toujours la XIVe Armée russe en Transnistrie (Moldavie), bien qu'il ait vivement critiqué, depuis un mois, la décision *« criminelle et stupide »* de ses chefs de porter la guerre en Tchétchénie.

CHIENS NOURRIS DE CADAVRES

Dimanche, il a joint sa voix à toutes celles qui, en Russie, demandent un arrêt *« immédiat »* du massacre, et commencent à reconnaître le caractère colonial de cette guerre. Mais il est clair, désormais, que le président *« démocratiquement élu »* de la Russie n'a aucune intention de se conformer à ces vœux pieux, qu'ils proviennent de Russie ou de l'étranger. L'arrêt des *« bombardements aériens sur Grozny »* que Boris Eltsine avait ordonné, jeudi, n'a été qu'un nouveau mensonge, peut-être dicté par le souci de donner le change à l'Occident, et surtout par la nécessité de corriger une tactique militaire désastreuse. Les bombes, qui tombaient n'importe où, ne chassaient pas les combattants tchétchènes, indélogeables sans assauts terrestres.

Mal conçues, mal préparées, mal exécutées, les deux premières offensives avaient tourné au désastre.

> « Gagner une guerre contre un peuple n'a jamais réussi à personne »

Il fut décidé de prendre les quartiers *« maison par maison »*, d'y embusquer des tireurs d'élite. Pour palier les carences d'infanterie, des *« renforts expérimentés »* furent acheminés cette semaine par avion : des fusiliers marins de la flotte du Nord, des gardes-frontières, des parachutistes. L'artillerie est entrée en action pour ouvrir des voies de pénétration. Les bombardements aériens furent remplacés par des tirs d'obus, visant le palais et ses alentours, protégeant les groupes russes isolés des attaques tchétchènes et détruisant les ponts aux entrées de la ville pour éviter, cette fois-ci, l'arrivée de renforts tchétchènes. Ce pilonnage fut pratiquement incessant, vendredi et samedi. Ces barrages de feu ont notamment coupé l'unique artère qui reliait le palais au sud de la ville, toujours aux mains des Tchétchènes. Ceux-ci ne purent plus venir relever et approvisionner les défenseurs du « palais », si ce n'est par les *« souterrains secrets »* dont parlent des combattants.

Le président Doudaev aurait d'ailleurs quitté son « palais » depuis jeudi, pour s'installer quelque part dans le sud de la Tchétchénie, comme prévu sans doute de longue date. Mais environ deux cents de ses combattants résistaient toujours, dimanche soir, autour du bâtiment à une nouvelle offensive de chars lancée la nuit précédente. *« Sur cinquante chars et véhicules blindés engagés, nous en avons détruits dix et les autres ont reflué »*, déclarait, dimanche après-midi, un des chefs tchétchènes à des correspondants sur place. Les tirs d'artillerie ont repris dans la soirée, des avions survolaient à nouveau le centre-ville à basse altitude.

L'ENGRENAGE DE LA VIOLENCE

D'autres images de Grozny ont été rapportées, dimanche : des civils, femmes, vieillards et enfants, souvent russes, fauchés par les tireurs russes parce qu'ils sortaient des caves où ils se terrent depuis des semaines pour chercher de l'eau dans les caniveaux ; des chiens sauvages, nourris depuis des jours uniquement de cadavres qui èrent dans la ville ; des civils qui continuent à fuir Grozny vers le Sud ; une messe célébrée, dimanche, devant une vingtaine de femmes, pour le Noël orthodoxe, dans une petite église proche du palais.

Hors de Grozny, l'aviation russe a continué, samedi et dimanche, ses bombardements. La périphérie sud de la ville et quatre villages de montagne, dont Chatoï, à soixante-dix kilomètres de la capitale, ont été touchés. C'est là que se sont concentrés les réfugiés qui ont fui Grozny, là que se prépare la résistance, là que viennent se reposer les combattants qui continueront à harceler les troupes russes, même quand Grozny sera tombée. C'est bien ce qui inquiète Moscou. On y parle déjà *d' « épargner »* les villages qui refuseront d'accueillir les combattants. L'idée provient d'Arkadi Volsky, le « patron des patrons » du temps de la *perestroïka*, qui tente un retour politique en jouant les intermédiaires entre le premier ministre russe et la diaspora tchétchène. En vain.

Car *« il ne fait aucun doute que l'action militaire sera conduite à son terme »*, comme l'a déclaré le seul représentant du « parti de la guerre » à être venu s'expliquer dimanche sur la chaîne privée NTV. Il s'agit d'un député jusque-là quasiment inconnu, Anatoli Dolgolaptev. Il réussit à déclarer, sans sourciller, que *« le prix de l'opération n'est pas aussi élevé que le dit la presse »*, que l'armée russe *« combat dignement et parfois efficacement ; par exemple, dans un cas il y a eu 200 tués chez les Tchétchènes et chez nous aucun »*, mais qu'il faudra *« bientôt »* instaurer l'état d'urgence dans cette région, pour permettre aux troupes du ministère de l'intérieur d'y *« travailler »*.

Que Boris Elstine soit décidé à mener l'opération *« à son terme »*, Sergueï Kovalev s'en est dit également convaincu. Après avoir raconté vendredi à Boris Eltsine ce qu'il avait vu lors de son séjour de trois semaines sous les bombes à Grozny, le conseiller présidentiel pour les droits de l'homme a reconnu qu'il n'avait pas l'impression d'avoir ébranlé les convictions du président. Boris Eltsine, qu'il a vu en tête à tête, lui est apparu en *« bonne forme »*. Mais il est resté pratiquement silencieux, se bornant à manifester, de temps à autre, sa mauvaise humeur. L'ancien dissident a d'ailleurs décidé de retourner à Grozny, dès dimanche. Non pas qu'il espère, par sa présence, changer le cours des événements, mais parce qu'il a *« promis d'y rester jusqu'à la fin et que les hommes doivent tenir leurs engagements »*.

Sergueï Kovalev ne voit pourtant pas quelle peut être l'issue de cet *« engrenage presque automatique de violences qu'on couvre par des mensonges et qui entraîne des violences plus grandes »*. Si ce n'est que cette *« tentative de garder par la force la Tchétchénie en Russie ne provoque en fin de compte la désintégration du pays »*. Une crainte exprimée aussi par un autre conseiller présidentiel, lui aussi sans doute en disgrâce, Léonid Smiriaguine. Constatant que la très grande majorité des gouverneurs des régions de Russie exigent l'arrêt de l'offensive ou se taisent, il craint que le pouvoir central *« n'ait pas assez de forces pour se battre sur deux fronts : contre les Tchétchènes et contre la confédéralisation du pays »*.

Sophie Shihab

Une ville qui gronde, tremble et tout à coup s'apaise

GROZNY
de notre envoyé spécial

Les rares hommes qui vont et viennent à travers les quartiers abandonnés de Grozny marchent dans la boue, hèlent les quelques voitures qui passent pour avancer d'une poignée de mètres, comme indifférents au bruit des obus, courant parfois pour éviter des tirs, et se retrouvent près d'un feu allumé au coin d'une rue. Loin dans le paysage, la raffinerie, partiellement détruite par l'aviation russe, brûle toujours, et les tuyaux, les tourelles et les hautes cheminées sont d'immenses carcasses calcinées, crachant des fumées sur une ville qui gronde, tremble et, tout à coup, s'apaise.

Près de la place de la Révolution-d'Octobre, dans le centre-ville, des habitants se reposent devant le portail d'une maison bourgeoise dont ils ont déterré la canalisation de gaz. Le tuyau tient debout et les hommes y ont percé des trous afin d'y allumer des feux. A midi, les habitants s'agenouillent et font la prière dans la boue, sous les flammes des torchères, seuls sur cette avenue déserte où errent des pigeons argentés, totalement désorientés, marchant dans l'eau. Dans le ciel volent des corbeaux. Des adolescents de quinze ans viennent avec des sacs d'écolier fluorescents accrochés sur le dos, saluent leur aînés et semblent habitués à cette ambiance de deuxième ligne de combat.

« DES BOMBES ET DES BOMBES... »

Certains hommes repartent à travers les cours et les ruelles d'une cité d'immeubles qu'ils tentent, dérisoirement, de défendre avec des armes légères. Les autres restent assis, entourant deux anciens, fumant, priant, plaisantant : jamais la peur ne se lit sur les visages. Il fait froid, la terre est trempée. Entre des flaques d'eau gisent des bouteilles, des pages de livres arrachées, des bocaux de conserve de tomates et d'oignons brisés. De temps en temps, des obus éclatent à quelques mètres, claquent d'un bruit sec et cassant. La ville est vide, éventrée, les immeubles et les maisons abandonnés. Une rupture de canalisation a transformé une rue en plan d'eau, une autre est ravagée par les obus.

Grozny est une ville fantôme que s'acharnent à défendre quelques silhouettes d'hommes, dans des échos de canons et de lance-roquettes. Selon une source tchétchène, les unités russes auraient progressé dans le contrôle de la zone centrale de la présidence en s'avançant, quartier par quartier, de Khankala, de Petropavlovskaïa et d'Andreïevskaïa, c'est-à-dire des positions conquises à l'est, au nord et à l'ouest de la ville. Dans le sud, une partie de la population civile tente de survivre dans des immeubles sans eau ni électricité. La boue a envahi les escaliers des immeubles et les habitants attendent dans leurs appartements autour d'une bougie, puisant dans leurs dernières réserves de thé et de pommes de terre. Un vieil homme qui travaillait dans une usine de cognac dit qu'il est fatigué *« des bombes et des bombes... »*

Les journées et les nuits de la semaine passée se lisent sur son visage. D'autres ont une grenade près de leur télévision, deux cartouches de kalachnikov sur le buffet du salon. Les hommes se prêtent des revolvers quand ils sortent. Les cours communes sont désormais imprégnées d'odeurs d'excréments humains. Vakhra, cinquante ans, un notable du quartier, attend, lui aussi, que les Russes arrivent au seuil de sa maison. Il ne veut pas se battre, il ne sait plus comment faire. Il n'a jamais voulu cette guerre : *« C'est la honte de la nation. Des deux côtés, personne ne pourra en tirer une fierté. C'est une guerre entre officiels, nous sommes dépassés, manipulés. Les Russes ne savent même pas quoi faire eux-mêmes. La Russie est comme une automobile sans chauffeur. Alors, que va-t-il se passer ? »*

Cet ingénieur à la raffinerie, qui a travaillé deux ans en Syrie, redoute ce qu'il appelle le *« jour secret »*, l'attaque imminente, totale et définitive. Il ne combattra pas au côté de ses compatriotes, il se méfie de leur propagande et il s'imagine devant les Russes, prêt à défendre sa maison, sa femme et ses deux enfants, seul avec ses armes. *« Nous pouvons tous mourir, alors, à ce moment-là... »*, dit-il pour expliquer l'hospitalité qu'il offre à ses visiteurs. Dans cette vie, il rêverait d'être déjà aujourd'hui... en Syrie.

Dominique Le Guilledoux

La prudence des investisseurs occidentaux vis-à-vis de Boris Eltsine s'accroît

LA CRISE tchétchène survient à un très mauvais moment du point de vue de l'économie russe : les dirigeants moscovites tentent plus que jamais d'impressionner l'Occident avec leurs réformes, et une négociation financière extrêmement importante est en cours depuis septembre à Moscou, sous les auspices du Fonds monétaire international (FMI). La crise tchétchène pourrait donc se révéler un faux pas majeur pour Boris Eltsine, alors que celui-ci avait réussi à se faire pardonner l'épisode de l'assaut contre le Parlement russe, en septembre 1993.

Ces dernières années, la communauté financière internationale a souvent réagi avec hésitation aux bouleversements internationaux et à leurs conséquences politico-économiques. Ce fut le cas avec l'imposition de la loi martiale à Varsovie en décembre 1981, ou le soulèvement dans les pays baltes au printemps de 1991. En Pologne, pourtant, le coup de force du général Jaruzelski avait pratiquement interrompu jusqu'en 1986 les crédits occidentaux. Et lorsque l'on songe que la dizaine de morts des émeutes nationalistes de Vilnius avait retardé de près d'un an l'adhésion de la Russie au FMI, on peut penser que les massacres de Grozny auraient déjà mérité une sanction plus ferme. Tous les experts s'accordent à dire qu'après les hésitations du début de la décennie et les résultats économiques catastrophiques enregistrés ces derniers temps (la production a chuté de 50 % environ depuis 1991), la Russie commence à aller un peu moins mal. Récemment, le premier vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs déclarait que 1995 constituerait un tournant majeur pour les réformes, et serait l'année de la victoire sur l'inflation (elle a encore atteint 320 % l'an dernier).

INQUIETUDES SUR LE ROUBLE

Le 5 janvier, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a signé un décret éliminant les quotas d'exportation des produits pétroliers et renonçant à des quotas intérieurs. Une mesure réclamée par le FMI et qui devrait progressivement amener les prix du pétrole russe au niveau mondial. Mais la crise tchétchène pourrait provoquer une nouvelle détérioration de la situation économique et paraît renforcer le poids des conservateurs, partisans d'un moindre libéralisme (*Le Monde* du 2 janvier). Au moment où le général Korjakov, chef de la garde présidentielle qui se pique aussi de politique économique, s'opposait à la suppression des quotas pétroliers, chacun s'interroge sur les véritables centres de décision à Moscou

Les tensions actuelles compliquent encore la mission du



FMI, qui travaille actuellement à Moscou à l'élaboration d'un accord de confirmation (stand-by) d'une valeur de 6 milliards de dollars. La deuxième tranche de la Facilité pour la transformation systémique (FTS), prenait fin au 31 décembre, mais les nouveaux crédits ne pourront être octroyés avant la fin du mois de février, à un moment où la Russie souffre d'un grave déséquilibre de ses finances publiques et n'a pu adopter qu'un budget provisoire pour le premier trimestre de 1995. *« Cela peut nous fournir le prétexte de dire qu'il est urgent d'attendre »*, commente un diplomate à Moscou. En Russie comme à l'étranger, les interrogations sur le coût des affrontements militaires se font de plus en plus vives, et le chiffre de 1 milliard de dollars est déjà avancé.

Comme il est courant en pareil cas, la monnaie nationale est la première victime des inquiétudes, et le rouble n'a pas échappé à la règle, alors que, il y a trois ans à peine, la Russie n'avait même pas de marché des changes. La chute de la monnaie russe s'est accélérée tout récemment, et la banque centrale est intervenue sur le marché en vendant plusieurs centaines de millions de dollars pour tenter de stabiliser les cours. Les opérateurs s'inquiètent en effet d'un regain d'inflation, alors que la hausse des prix s'est déjà accélérée au cours des derniers mois, atteignant près de 16,4 % pour le seul mois de décembre, contre 5 % environ l'été 1994.

LE POT DE MIEL

Pour l'instant, les investissements étrangers n'ont pas été affectés par la crise tchétchène, et plusieurs contrats importants viennent d'être signés, comme la prise de participation de Danone dans les biscuits Bolchevik (*Le Monde* du 22 décembre), ou celle de la brasserie espagnole Sophisel. Comme le souligne un spécialiste, de tels accords se négocient pendant des années, et aucune entreprise ne voudrait les remettre en question en quelques jours. Mais il ne faudrait tout de même pas que les tensions politiques découragent les projets à venir, car le moins que l'on puisse dire est que les firmes occidentales ont été timides ces dernières années : 2 milliards de dollars seulement d'investissements au cours de la période 1990-1993, alors que la Hongrie, à elle seule, recueillait 5,4 milliards, selon les calculs de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Comme le remarque un expert, *« tout le monde se contente de tourner autour du pot de miel »*. Et le cabinet d'audit Ernst and Young place la Russie tout en bas de la liste des pays dignes d'intérêt pour les grands investisseurs étrangers. *« Un pays comme l'Ukraine, qui a récemment pris un virage économique important, apparaît aujourd'hui très intéressant »*, commente un banquier parisien.

Inquiets de la situation en Tchétchénie, les Occidentaux commencent à manifester de plus en plus fort leur irritation à l'égard de Moscou, même si le chancelier allemand, Helmut Kohl, s'est déclaré pour l'instant opposé à des santions économiques. Le président américain, Bill Clinton, a exhorté son collègue Boris Eltsine à résoudre la crise en respectant les règles du droit international. L'Union européenne a annoncé le gel d'un important accord de commerce et de coopération. La BERD, elle, se refuse à commenter la situation. Lors de sa création, l'organisme londonien avait pourtant mis en avant le contenu politique de son mandat et le respect des droits de l'homme figure explicitement dans ses statuts.

Françoise Lazare

Policiers moscovites contre « basanés » caucasiens

Moscou vit, depuis le début de l'intervention militaire, dans la psychose des attentats

MOSCOU
correspondance

Perché sur un blindé à la sortie de Moscou, le soldat russe a une idée bien précise de sa mission : il *« défend la ville contre les Tchétchènes »*. Depuis l'entrée des troupes en Tchétchénie, le 11 décembre, la capitale est placée sous étroite surveillance. Un dispositif exceptionnel a été mis en place pour parer à *« la menace du terrorisme tchétchène »*. Cette « bataille de Moscou » a fait au moins un tué et quelques blessés, des Tchétchènes battus, parfois avec acharnement, dans les commissariats de police. Les arrestations sont musclées, les *« bandits tchétchènes »* étant censés préparer *« certaines actions armées »*. Les autorités russes appellent cela *« des mesures psychologiques »*. Des blindés sont postés aux sorties principales de la ville, des dizaines de soldats, y compris des étudiants des écoles militaires, prêtent main-forte à la milice et procèdent aux vérifications d'identité. Les voitures de police sillonnent la capitale, arrêtent tout véhicule dont le chauffeur est un peu basané. Si les Mercedes, *« parure du bandit tchétchène »*, sont tout particulièrement visées, les Lada ne sont pas non plus épargnées. Bref, aujourd'hui plus que jamais, il vaut mieux avoir la peau claire à Moscou. Le chargé d'affaires de la Jamaïque ne s'est-il pas fait interpeller quatre fois au cours d'une simple promenade ?

Déjà, en octobre 1993, après l'assaut contre le Parlement, le maire de Moscou avait entrepris de *« nettoyer »* la ville de ses Caucasiens. Depuis le début de l'intervention russe, le Tchétchène, réputé mafieux, est devenu l'ennemi numéro un. Pour « protéger » les habitants, les forces de l'ordre procèdent à des interpellations systématiques. La police déclare avoir expulsé plus de cinq cents Caucasiens depuis le début du mois de décembre. Gares, marchés, aéroports et métro sont ratissés par les services d'ordre. Les contrôles dans les marchés, où les vendeurs sont souvent originaires du Caucase, ont décuplé : *« Ma situation est devenue très difficile. Les miliciens et les Russes nous détestent. On est considéré comme une menace. Je me fais arrêter quasiment tous les jours »*, dit Mikhti, un vendeur de légumes azéri.

La presse populaire en rajoute. Un hebdomadaire évoque *« la menace tchétchène à Moscou »* ou encore *« le Caucase, torche funéraire »*, un autre parle des *« escadrons de la mort »*. Une *« enquête »* des services analytiques du ministère de l'intérieur a *« prouvé »* le danger : *« Parmi les criminels ayant participé à des vols,* peut-on lire dans les conclusions de ce travail, *42 % sont des habitants de Tchétchénie ; plus de 60 % d'entre eux se trouvent sur le territoire russe. Les groupuscules tchétchènes ont le quasi-monopole des débouchés des narcotiques dans de nombreuses régions de Russie. La Tchétchénie est devenue un facteur de déstabilisation pour l'ensemble de la Russie. »* C'est d'ailleurs le prétexte officiel invoqué pour justifier l'intervention militaire contre Grozny.

Le ministère de l'intérieur s'est aussi employé à faire courir des bruits sur l'arrivée de plusieurs centaines de mercenaires venus de Grozny pour mettre la capitale russe à feu et à sang. Le vice-premier ministre Oleg Soskovets évoquait récemment certains *« émissaires de Djokhar Doudaev »* qui tentent de *« mobiliser les Tchétchènes de Moscou »*. Par mesure de précaution, ou pour entretenir la psychose, des annonces sont diffusées dans les stations de métro pour mettre en garde contre les colis piégés. Une petite fille en est toute perturbée : *« Maman, à quoi ressemble un Tchétchène ? »* Réponse de la mère : *« C'est difficile à définir. Ils sont entre le noir et le blanc. »* La petite fille : *« Brun, alors ? » « Oui, quelque chose comme ça. »* Ironie de l'histoire : les Tchétchènes sont souvent très difficiles à distinguer des Russes.

NOUVEAUX BOUCS ÉMISSAIRES

Mayerbek n'a jamais eu la vie facile à Moscou. En 1990, il est venu à l'Académie des sciences de Moscou pour soutenir une thèse sur la première guerre du Caucase, au dix-huitième siècle. Depuis un mois il ne se passe pas un jour sans qu'il soit arrêté dans le métro ou dans la rue. *« Les Tchétchènes ont toujours été perçus comme le mal,* explique-t-il. *Dans les années 70, les universités ne prenaient pas d'étudiants tchétchènes, car nous avions la réputation d'être les enfants indociles de l'empire. Vers le milieu des années 80, le mythe de la mafia tchétchène s'est développé. Aujourd'hui, nous sommes non seulement des mafieux mais encore des bandits qui veulent exterminer les paisibles Moscovites. Le pouvoir a réussi à endoctriner les gens. Nous sommes méchants et cruels. Même à l'Académie des sciences on me prend pour un Tchétchène sanguinaire. Nous sommes devenus les nouveaux boucs émissaires. »*

Pourtant, la psychose a du mal à prendre. Certains soupçonnent les services du contre-espionnage d'être les artisans des nombreuses alertes à la bombe et des explosions mineures qui ont fait plus de bruit dans la presse que dans la capitale. D'autant plus que le président tchétchène Djokhar Doudaev a assuré qu'il ne recourrait pas aux attentats. Même le milicien en treillis, qui surveille le marché Tcheriomouchkinski, est sceptique. *« Je suis là,* explique-t-il, *pour veiller à l'ordre. On nous dit qu'il y a une menace terroriste à Moscou. Mais tout ça c'est de la politique. Je pense que c'est organisé par les nôtres. »*

Manon Loizeau

A Grozny, « il n'y a pas de haine contre les Russes »

Les combats dans la capitale tchétchène n'ont pas altéré la bonne entente entre les différentes communautés. Et certains prisonniers russes sont soignés par la population

GROZNY
de l'envoyé spécial de l'AFP

Un mois de combats sanglants, de bombardements et de larmes en Tchétchénie n'a apparemment pas suscité de haine particulière entre les Tchétchènes et les Russes vivant dans la République sécessionniste, selon des témoignages recueillis parmi les journalistes sur place. *« Il est plus facile de travailler avec les Tchétchènes qu'avec l'armée russe » :* ce jugement ne serait guère original s'il ne venait d'un journaliste russe, Alexandre Koulpakov, envoyé spécial du quotidien *Moskovski Komsomolets*, qui constate que les contacts avec les troupes russes qui tentent de prendre la ville sont des plus difficiles, voire impossibles.

Côté tchétchène, pas de problème, personne ne lui reproche les bombardements, et il peut circuler sans gêne, magnétophone à la main parmi les combattants. Ces derniers le répètent à volonté : il n'y pas de haine contre les Russes, qui étaient plusieurs centaines de milliers avant la guerre sur une population totale de 1,2 million. Seule exception : les pilotes russes qui ont bombardé les populations civiles. Les Tchétchènes ne portent pas non plus dans leur cœur le président russe, Boris Eltsine, le ministre de la défense, Pavel Gratchev, ni le vice-premier ministre, Nikolaï Egorov, les premiers au hit-parade des noms d'oiseaux, dont le moindre est celui de *« menteur »*. Le seul homme politique à trouver grâce à leurs yeux est Sergueï Kovalev, conseiller de M. Eltsine pour les droits de l'homme, qui a passé plusieurs jours à Grozny.

Selon des combattants tchétchènes, il y aurait quelques dizaines de Russes, habitants de Grozny, qui se battent à leur côté, même si les journalistes n'en ont rencontré aucun. *« Il n'y avait pas de problèmes avec les Russes, il n'y en pas avec le peuple russe, il n'y en aura pas »*, dit Letchi Oumraevo. *« Nous leur donnons à manger. »* Samedi, sur la place Minutka, un camion de pain distribuait indistinctement des miches aux combattants et aux habitants du quartier, dont des Russes.

Ces derniers ne partagent pas nécessairement le point de vue des indépendantistes. Kostia Kostenkov, installé à Grozny depuis 1952, est à la retraite depuis six ans. *« Les deux camps sont coupables de cette guerre »*, déclare-t-il. Ses propos proférés au milieu d'un groupe de combattants tchétchènes en arme font monter le ton de la conversation, sans plus.

Les Tchétchènes affirment aussi bien traiter leurs prisonniers. Des combattants nous mènent chez Anna Ivanovna Goubanenko, qui garde dans sa maison du quartier de Letchi un prisonnier russe grièvement blessé. Il est installé dans une petite chambre, et la sœur d'Anna Ivanovna, une infirmière, apporte des médicaments. Alexandre Kondratiev, dix-neuf ans, a été atrocement brulé dans son transport de troupes blindé lors des combats du 1er janvier. Il était à quarante-cinq jours de la fin de son service militaire. Il peut à peine répondre aux questions.

Il vivra ! espère Anna Ivanovna.

Bertrand Rosenthal

RÉACTIONS

■ **Helmut Kohl exclut des sanctions économiques contre la Russie.** – Le chancelier allemand Helmut Kohl a lancé, samedi 7 janvier, un nouvel appel à une solution politique en Tchétchénie. *« Nous voyons des gens souffrir, des civils, des femmes et des enfants. Nous voyons des victimes parmi les soldats et nous considérons tout cela comme de la folie pure »*, a-t-il affirmé sur les ondes d'une radio de Berlin. *« Ceux qui ne voient pas la situation comme cela ont dû perdre toute émotion humaine »*, a-t-il ajouté. Helmut Kohl a cependant exclu le recours à des sanctions économiques pour forcer la Russie à retirer ses forces de Grozny.

De son côté, le ministre de la défense, Volker Rühe, a accusé Moscou de violer les accords internationaux avec une *« brutalité exceptionnelle »*, dans un entretien avec les journalistes de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, paru lundi. Il a ajouté que Moscou avait annulé des manœuvres avec l'armée allemande, prévues pour l'été prochain en Russie. Par ailleurs, les autorités russes ont refusé d'accorder, dimanche, des visas à deux députés de la commission des affaires étrangères du Bundestag qui souhaitaient se rendre à Moscou.

■ **A Dubaï**, les 51 pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont demandé à la Russie de mettre un terme à son offensive, estimant que Moscou violait le droit international en utilisant la force contre des objectifs civils. – *(Reuter, AFP.)*

Un peuple indomptable

● **Islam.** Peuplée de 1,2 million d'habitants de religion musulmane, la Tchétchénie a toujours résisté à la colonisation russe. Elle fut le fer de lance de la guerre d'indépendance du Caucase, menée sous la conduite de l'imam Chamil de 1824 à 1859. Les Tchétchènes, convertis à l'islam à la fin du XVIIIe siècle, sont organisés en clans, soumis à l'autorité de « conseils des anciens ».

● **Bannissement.** Après la révolution de 1917, les bolcheviks ont dû batailler pendant près de vingt ans pour s'imposer en Tchétchénie. Lors de la deuxième guerre mondiale, les Tchétchènes ont voulu reprendre leur indépendance, déclenchant une féroce répression de Staline, qui déporte toute la population au Kazakhstan. Les « bannis » ne rentreront chez eux qu'en 1957, après la mesure de réhabilitation décidée par Nikita Khrouchtchev.

● **« Indépendance ».** La Tchétchénie, qui dispose d'importantes réserves de pétrole, a renoué avec ses traditions lors de l'effondrement du bloc soviétique. Elle est aujourd'hui la seule des ex-Républiques autonomes de la Fédération de Russie à toujours s'accrocher à son indépendance, proclamée le 2 novembre 1991.

● **Offensive.** Le 26 novembre 1994, des forces de l'opposition, téléguidées par Moscou, tentent, sans succès, de s'emparer de Grozny. Après cet échec, le président Eltsine ordonne l'envoi massif de troupes, qui font leur entrée en Tchétchénie le 11 décembre 1994. Après avoir largement détruit Grozny par des bombardements aériens et subi plusieurs revers en essayant de s'emparer de la capitale tchétchène, les forces russes semblent sur le point de prendre le contrôle de la ville après leur dernière offensive, déclenchée le samedi 7 janvier 1994.

La chute du peso plaide pour l'union monétaire en Europe

La crise financière mexicaine pose le problème d'une union douanière – l'Alena – sans union monétaire. De quoi donner des arguments, en Europe, aux partisans de la monnaie unique

La leçon que l'Europe devrait tirer de la crise dans laquelle vient de s'enfoncer le Mexique et, à travers ce pays, la zone de libre-échange nord-américaine (Alena), liant les intérêts commerciaux américains, canadiens et mexicains, c'est bien celle de l'urgence qu'il y a de réaliser une union monétaire de ce côté-ci de l'Atlantique. Peu importe que cette union n'englobe pour commencer que quatre, cinq ou six pays, l'essentiel est qu'elle existe rapidement. Dans un passé récent, l'Europe a toujours manqué l'occasion de se doter d'une monnaie unique qui, compte tenu de la puissance économique des pays qui la soutiendraient, aurait l'espoir de se hisser rapidement au niveau de liquidité du dollar. Il reste que les monnaies fortes vont arbitrer pour longtemps la plupart des grands problèmes posés aux nations européennes.

L'EFFONDREMENT du peso mexicain qui a perdu quelque 35 % de sa valeur depuis la mi-décembre 1994 enlève beaucoup de sens, ou plutôt de légitimité, à l'accord d'union douanière que Canadiens, Américains et Mexicains avaient conclu en 1993. Car ce qui vient de se produire bouleverse en grande partie les bases sur lesquelles fut construite l'Alena, l'Accord de libre-échange nord-américain, entré en application il y a tout juste un an. Avec un dollar réévalué, les conditions de la concurrence vont radicalement changer entre petites et moyennes entreprises installées des deux côtés de la frontière : les firmes américaines sont, pour l'instant, les perdantes de cette nouvelle donne.

Ce qui manque à l'Alena comme à toutes les zones de libre-échange est de n'avoir pratiquement rien prévu en matière monétaire pour empêcher que les échanges commerciaux soient bouleversés par des changements importants et imprévisibles de valeur des monnaies. L'Europe ébranlée en 1992 et 1993 par deux graves crises des changes qui virent plusieurs monnaies brusquement et fortement dévaluées (livre, lire, peseta) ferait bien d'en tirer la leçon.

L'UE ne découvre pas le poison des monnaies fluctuantes mais des événements qui donnent raison à ceux qui, comme Jacques Delors, bataillent depuis longtemps pour prémunir par une monnaie unique des marchés maintenant privés de leurs défenses fiscales, douanières et de change. Le traité de Maastricht signé en février 1992 rattrape ce qui apparaîtra plus tard comme une lacune importante de la relance européenne de 1985, à savoir une monnaie commune comme complément nécessaire d'un marché unique. Encore faudrait-il l'appliquer rapidement.

Ce n'est qu'en 1969, avec la dévaluation du franc puis la réévaluation du deutschemark, que l'instabilité des monnaies en Europe commença à poser de graves problèmes. Des acquis aussi essentiels que la politique agricole commune (PAC) furent alors menacés : il fallut corriger par des « montants compensatoires » pour éviter de brusques et fortes variations des prix agricoles.

PRISE DE CONSCIENCE

C'est seulement à partir du début des années 70 qu'est apparue dans le champ de la construction européenne sa dimension monétaire. Mais on peut dire aussi que cette prise de conscience est vieille maintenant de vingt-cinq ans et que nous en sommes toujours, en ce début d'année 1995, à nous demander si l'Europe disposera en 1997 d'une monnaie unique ou s'il faudra attendre 1999. Encore certains conseillent-ils, pour ne pas blesser les sentiments nationaux, de commencer par fixer définitivement les parités de changes.

Cette peur du pas décisif à sauter obsède l'Europe depuis que fut avancée par le chancelier Brandt, au sommet de La Haye fin 1969, l'idée d'une relance européenne. Une initiative que le rapport Werner traduisit un an plus tard en avançant pour la première fois l'objectif d'une union monétaire à réaliser progressivement en dix ans. Ce plan voyait le jour alors que s'effondrait le système monétaire international avec son régime de changes fixes et que les monnaies de la plupart des grands pays commençaient à flotter librement.

Si l'on met à part l'essai européen du « serpent dans le tunnel » (1972-1976), il faudra attendre mars 1979 et la création du SME (système monétaire international) par le chancelier Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing pour que se développe la première tentative sérieuse de stabilisation des changes entre monnaies européennes. C'est avec le SME que furent introduites les prémices d'une Europe monétaire : création de l'écu, mécanismes d'entraide monétaires à court terme entre pays et entre banques centrales, Fonds monétaire européen qui centralise une petite partie des réserves d'or et de devises des pays de l'Union.

L'aventure mexicaine ne menace sans doute pas l'UE de dévaluations-réévaluations aussi sauvages que celles qui ont bouleversé les taux de change en Amérique du Nord. Encore faut-il se souvenir de la crise du SME de septembre 1992 qui faillit tout perdre et aboutit à voir sortir du SME la livre et la lire. Dévaluations compétitives ou pas, les monnaies britanniques et italiennes auront perdu une partie appréciable de leur valeur : 10 à 15 % par rapport au mark pour la première, environ 35 % pour la seconde qui malgré toutes les vicissitudes politiques de l'Italie est sous-évaluée d'au moins 15 %.

COÛTS ET BÉNÉFICES

Nous en sommes, d'une certaine façon, toujours là, avec comme seule perspective l'espoir de franchir en 1997 au plus tôt l'étape finale qui devrait conduire quelques pays économiquement et financièrement « en ordre » à former entre eux une union monétaire. En d'autres termes à stabiliser définitivement les parités de change entre leurs monnaies. Une partie des opinions publiques en Europe, après avoir ratifié le traité, le remettent en cause, sous prétexte qu'il serait mauvais pour la croissance et pour l'emploi. Ces craintes, nourries par la récession que vient de traverser l'Europe, ne semblent pas vérifiées par les chiffres. L'histoire de l'après-guerre montre que la plupart des pays industrialisés ont connu des phases de croissance auxquelles ont succédé des périodes de stagnation, voire de récession.

Deux occasions se sont présentées que les pays européens, dans leur myopie, refusèrent. D'abord durant l'été 1990, époque où les Allemands souffraient des taux très élevés offerts par l'Espagne (15 %). A cette époque, Bonn avait suggéré un réaménagement monétaire qui lui aurait permis tout à la fois de lutter contre l'inflation et de faire revenir les capitaux qui fuyaient (45 milliards de marks sortis) du fait de l'institution d'un prélèvement à la source institué en janvier 1989 sur les revenus des obligations.

La même occasion, ou à peu près, se présenta en 1992 avec la livre, elle aussi surévaluée. Mais, à chaque fois, les intérêts nationaux à court terme l'emportèrent, l'Espagne et la Grande-Bretagne s'accommodant de taux d'intérêt élevés pour lutter contre les tensions inflationnistes qu'elles n'avaient pas le courage de combattre autrement. La France se contentait d'une situation qui lui permettait d'accumuler de confortables excédents commerciaux sur des partenaires aux monnaies surévaluées.

Tout cela fut erroné, comme le fut le peu d'aide budgétaire apporté par la Communauté (devenue Union européenne) à l'Allemagne, contrainte de dépenser des sommes astronomiques pour financer la reconstruction de ses nouveaux Länder. Les excédents considérables de balance des paiements courants de notre voisin d'outre-Rhin (l'équivalent de 50 milliards de dollars en 1988, soit plus de 4 % du PIB !) fondirent comme neige au soleil, à la surprise de la plupart des responsables politiques européens. L'ampleur des efforts nécessités par la réunification avait été largement sous-estimée par la CEE, qui n'a pas brillé par son sens de la coopération. Mais le traité de Maastricht, malgré tous ses défauts, n'est pas responsable de telles erreurs, qu'une union monétaire aurait évitées.

Vu sur la période 1989-1994, le bilan n'est pas défavorable à la France par rapport à ses partenaires européens : 1,6 % de croissance annuelle en moyenne contre 1,7 % pour l'ensemble de l'UE. Le bilan de la Grande-Bretagne, qui a repris sa liberté de manœuvre en matière de change dès septembre 1992, n'est pas convaincant, ni du point de vue de la croissance économique (+0,7 % en moyenne annuelle sur la période) ni en matière de taux à long terme (voir notre graphique).

PRIORITAIRE

Dans une Europe débarrassée de tout contrôle des changes, le SME ne pourra éviter des chocs politiques, économiques et financiers majeurs, entraînant des risques de destruction. Non seulement une union monétaire supprimerait ce risque, mais une monnaie européenne aurait pour elle, compte tenu de la puissance économique des pays qui la supporteraient, de se hisser rapidement au niveau de liquidité du dollar. C'est un aspect des choses qui devrait faire tomber bien des hésitations. Les Allemands ont pris les engagements que nous leur demandions et sont d'une certaine façon coincés par leurs promesses. L'UE ne doit pas perdre cette occasion qui ne se représentera plus que sous une autre forme : celle d'une zone mark étendue à toute l'Europe.

Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, les monnaies fortes vont arbitrer, et pour longtemps, la plupart des grands problèmes posés aux nations, que ceux-ci soient liés à la répartition des richesses, à la concurrence internationale, ou aux politiques de développement à travers les flux d'épargne et d'investissements. De ce point de vue, le projet monétaire européen apparaît hautement prioritaire. C'est probablement lui qui permettra le mieux de réduire une fracture sociale qui s'aggrave dans presque tous les pays d'Europe.

Alain Vernholes

Une sortie du SME non payante

moyenne annuelle

Axe vertical : 5 à 12 — Axe horizontal : 1991, 92, 93, 94

	Taux à 3 mois	Taux à 10 ans
France	trait plein noir	tirets noirs
Grande-Bretagne	double trait	trait plein noir

Source : Banque de France

La sortie de la livre du SME en 1992 n'a eu que peu d'effet sur les taux longs britanniques.

Fausse manœuvre

La question que posent les économistes est de savoir si la récession qui vient de frapper l'Europe n'a pas été aggravée par une politique monétaire absurde, parce que trop rigoureuse. La réponse ne fait guère de doute et elle est positive. L'Allemagne, qui devait résoudre les problèmes nés de la réunification, a mal manœuvré, faisant supporter à la politique monétaire l'essentiel de la lutte contre l'inflation. Et les pays européens – dont les monnaies étaient liées au mark – ont été entraînés dans une spirale de hausse des taux. Mais cette erreur, qui a coûté des points de croissance et a aggravé le chômage, n'est à mettre au compte ni de la construction européenne ni du traité de Maastricht. Il aurait été plus avisé de laisser le mark se réévaluer, ce qui aurait évité aux pays européens de mener une politique monétaire assassine en période de récession.

L'introduction de la TVA désoriente le consommateur suisse

BERNE
de notre correspondant

Dans un pays peu enclin à s'ouvrir à la nouveauté, c'est une petite révolution. Il a suffi de l'entrée en vigueur le 1er janvier de la taxe à la valeur ajoutée pour mettre la Suisse en émoi et créer une belle pagaille. Emoi des consommateurs désorientés par la valse subite des étiquettes. Pagaille dans les services fiscaux chargés de faire appliquer le nouvel impôt et débordés par une avalanche de récriminations et de demandes d'explications.

Pour les consommateurs, le réveil a été brutal. Dès le 2 janvier, ils ont découvert, stupéfaits, que nombre de leurs achats quotidiens avaient augmenté bien au-delà des 6,5 % prévus avec la TVA. Des transports publics à la coupe de cheveux en passant par la tasse de café, le plat du jour ou le journal, les hausses ont fait boule de neige. Certains commerçants ont saisi l'occasion de faire passer dans la foulée d'autres ajustements de prix. Dans la restauration, les hausses atteignent parfois 10 %, alors que les associations de consommateurs avaient estimé qu'elles ne devraient pas dépasser 5,6 %.

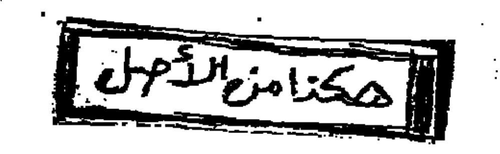
7 000 APPELS PAR JOUR

Les plaintes pleuvent tant chez le préposé à la surveillance des prix qu'au ministère des finances à Berne. Les cent vingt inspecteurs supplémentaires engagés pour répondre aux questions du public et des usagers enregistrent près de 7 000 appels par jour. « Certains désagréments sont sans doute regrettables mais d'autres sont inévitables car l'introduction de la TVA en une année est une révolution en Suisse, constate un porte-parole du ministère des finances. N'oublions pas, ajoute-t-il, que la France et l'Allemagne ont eu besoin de quatre ou cinq ans. »

Découvrant aujourd'hui à quelle sauce ils sont mangés, nombre de Suisses auraient tendance à regretter de s'être résignés à accepter l'introduction de ce nouvel impôt à plus de 60 % des voix lors d'un référendum en 1993. Après trois précédentes tentatives infructueuses, le gouvernement avait réussi à les convaincre de remplacer l'ancien impôt sur le chiffre d'affaires par une nouvelle taxe jugée plus moderne et aussi « euro-compatible ».

Jean-Claude Buhrer





La taïga russe livrée aux forestiers étrangers

En Sibérie, la production de bois et de pâte baisse depuis 1990. Mais le renchérissement du prix du papier sur le marché mondial mobilise les opérateurs japonais, finlandais et américains

Après plusieurs années de chute des cours sur le marché mondial, le prix du papier repart à la hausse : une augmentation de 20 % à 30 % est prévue pour 1995 ! Producteurs canadiens et scandinaves se frottent les mains car leur industrie est fin prête pour offrir les produits de leur forêt. Ce n'est pas le cas de la Russie, dont l'industrie forestière est encore plus désorganisée que les autres. Mais les richesses de la forêt sibérienne sont telles que les entreprises étrangères se bousculent pour obtenir des droits d'exploitation. Japonais, Finlandais, Allemands et Américains s'associent aux Russes pour couper le bois et le vendre au Japon, en Chine et en Corée, en attendant les Etats-Unis.

IRKOUTSK
de notre envoyé spécial

L'*oblast* d'Irkoutsk, en Sibérie orientale, est une région administrative plus grande que la France : 775 000 kilomètres carrés, dont les neuf dixièmes sont couverts de forêt, la fameuse taïga. *« Le bois est notre principale richesse, bien avant le charbon, l'eau et l'or »*, souligne Léonid Vachiouk, le directeur adjoint du bureau forestier. Une richesse encore largement virtuelle, étant donné l'immensité du potentiel et la faible production actuelle : sur les 60 millions d'hectares de forêt disponibles, dont environ 85 % sont exploitables, on n'a tiré en 1993 que 15 millions de mètres cubes. Une productivité dérisoire si on compare au Canada (200 millions de mètres cubes pour 240 millions d'hectares) ou à la Finlande (60 millions de mètres cubes pour 20 millions d'hectares).

Il est vrai que la production russe de bois et de pâte à papier s'est effondrée : elle a chuté de 67 % entre 1990 et 1994, beaucoup plus que le reste de la production (57 %). Une mesure spécifique a aussi frappé les rives du lac Baïkal, *« le diamant de la Sibérie »*, dont les eaux étaient polluées par une usine *(lire ci-dessous)*. *« Pour bien faire, il faudrait déclarer zone protégée tout le bassin du Baïkal »*, affirme aujourd'hui Vladislav Gorokov, conseiller économique du Parlement de Russie pour les questions d'environnement. Il a d'ailleurs préparé une loi pour que le lac Baïkal et ses abords soient déclarés parc national. Mais ce n'est qu'une proposition, accueillie très fraîchement par l'*oblast* d'Irkoutsk et la république de Bouriatie, qui occupe la rive gauche du lac.

Ni les autorités d'Irkoutsk ni celles de Bouriatie n'entendent en effet céder à la Fédération la gestion de leur territoire : trois parcs nationaux existent déjà autour du lac Baïkal. Les magnifiques forêts qui se déploient dans la région et dans les profondeurs sibériennes suscitent bien des convoitises. N'importe quel forestier « craque » en contemplant ces bouleaux et ces pins sylvestres droits comme des « i », ces mélèzes de trente mètres de haut et ces pins sibériens (*Pinus siberica*) que les Russes appellent cèdres et dont ils raffolent des graines.

SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Certes, les plus beaux massifs sont souvent enclavés loin de toute route ou piste, mais c'est justement le rôle des exploitants forestiers de créer ces accès. Et les voies ferrées – Transsibérien au sud du lac et BAM (Baïkal-Amour) au nord – permettent de transporter le bois jusqu'aux centres de tranformation.

Dans l'*oblast* d'Irkoutsk, les deux grands centres de transformation du bois de Bratsk et Oust-Liminsk sont encore approvisionnés par quelque huit cents entreprises locales de coupe. Mais ces sociétés d'Etat végètent ou disparaissent, emportées par la crise qui étreint toute la Russie. L'avenir est aux joint-ventures avec des sociétés étrangères qui exploitent de vastes concessions et expédient les grumes vers l'Extrême-Orient. Les mieux implantés à ce jour sont les Finlandais et les Japonais, et aussi les Allemands. Les Russes fournissent les hommes, les étrangers apportent les capitaux et le matériel, et la taïga est mise en coupe pour approvisionner en bois brut le Japon, la Chine et la Corée du Sud, en attendant les Etats-Unis, où l'importation de bois russe est pratiquement interdite par la réglementation (obligation d'un traitement insecticide préalable).

PÂTE À PAPIER

Les forestiers américains se montrent particulièrement intéressés par le bois russe, qu'ils espèrent exploiter à meilleur compte que chez eux ou au Canada. On a même vu récemment des entreprises de sciage de la Côte ouest (Californie, Washington et Oregon) débarquer à Khabarovsk et acheter des droits de coupe sur près de 500 000 hectares de Sibérie orientale. Ils ont déjà investi 3 millions de dollars d'équipement et s'apprêtent à vendre le bois aux « tigres » d'Asie afin de dégager les capitaux nécessaires à la construction d'une grosse unité de sciage en Russie même. Cette usine permettrait d'exporter des sciages bruts aux Etats-Unis, où ils seraient transformés en produits finis.

Les exploitants russes s'apprêtent, pour leur part, à proposer de la pâte à papier à des prix défiant toute concurrence, de 20 % à 25 % moins cher qu'au cours mondial. Ce qui équivaudrait pour les clients à une stabilité des prix au moment où, précisément, les prix de la pâte s'envolent. Si la production russe suit, en quantité et en qualité, cela obligera les papetiers canadiens et scandinaves à réviser leurs prix à la baisse. Mais cette perspective, présentée avec complaisance aux clients occidentaux qui passent par Moscou, semble peu vraisemblable, au moins à grande échelle. L'appareil de production russe est en effet trop désorganisé, et ses hommes parfois trop démoralisés, pour offrir une alternative crédible aux traditionnels fournisseurs canadiens et scandinaves.

Roger Cans

Baïkalsk : l'usine contre le lac

BAÏKALSK
de notre envoyé spécial

En 1960, pour faire encore mieux que les Américains, Nikita Khrouchtchev décide de construire une usine de cellulose capable de fabriquer des fibres à haute résistance destinées à l'entoilement des pneus de bombardiers lourds. Une usine stratégique donc, qui sera implantée au bord du lac Baïkal, où sont réunis les trois éléments-clés : le bois à profusion, l'énergie (charbon), mais surtout une eau très pure, indispensable à la fabrication de cette cellulose très spéciale. Malgré les protestations des pêcheurs locaux – populations bouriates qui n'ont pas voix au chapitre –, malgré les objections des chercheurs de l'Institut de limnologie d'Irkoutsk, qui redoutent une pollution majeure du lac, le combinat se construit. Une aventure menée avec l'enthousiasme des komsomols... et l'aide technique des Finlandais, qui fournissent l'équipement.

L'usine de Baïkalsk entre en service en 1966 avec une production de 120 000 tonnes de cellulose par an, exclusivement destinée à l'armée soviétique. En 1974, une deuxième unité de production est ajoutée pour fabriquer de la pâte à papier ainsi que de la viscose pour l'industrie textile. Les deux chaînes tournent à plein régime, rejetant dans le lac liqueurs noires et eaux usées en quantité industrielle. Dans leur laboratoire de Listvianka, au bord du lac, les chercheurs de l'Institut de limnologie décèlent d'importantes modifications du milieu. Ils alertent l'Académie des sciences puis l'opinion soviétique, qui s'émeut à l'idée qu'on puisse salir *« la perle de la Sibérie »*. Même le comité central s'inquiète des conséquences de la pollution et, en 1987, le gouvernement décide de convertir l'usine à une production sans danger pour l'environnement, faute de quoi il faudra la fermer...

GOÛT DE CHOUCROUTE

Mais on ne ferme pas ainsi une usine, qui emploie au total 5 600 personnes et fait vivre une ville de 16 000 habitants. La production de cellulose, qui a culminé jusqu'à 200 000 tonnes dans les années 1970, est ramenée aujourd'hui à 160 000 tonnes pour mieux respecter les normes. Ce qui correspond encore à une consommation de 3 500 mètres cubes de bois par jour (pin et mélèze), apportés surtout de Bouriatie par chemin de fer. Deux stations d'épuration biologique ont été ajoutées aux trois anciennes, qui retiennent au total *« 99,4 % des impuretés »*, selon Raïssa Zaïkova, l'ingénieur écologue chargée de la protection de l'environnement. Elle n'hésite pas à boire – et à offrir à ses visiteurs – l'eau prélevée en fin de traitement : celle-ci est légèrement plus colorée que l'eau du lac et conserve un fort goût de choucroute, caractéristique de la cuisson du bois...

Aujourd'hui, les autorités d'Irkoutsk ne veulent plus entendre parler de fermeture. Depuis 1990, Baïkalsk exporte une partie de sa production de pâte à papier, et le combinat est donc devenu une source de précieuses devises. Le problème, c'est que l'usine a près de trente ans et doit absolument être modernisée si elle veut rester dans la course. Même la centrale thermique à charbon est hors d'âge. Malheureusement, le risque sismique interdit la pose d'un gazoduc depuis Irkoutsk pour alimenter d'éventuelles turbines à gaz naturel. Et les déchets de bois ne fournissent que 10 % des besoins du combinat, alors que les Finlandais réussissent à produire toute leur énergie sur place avec le bois, et même à en revendre. Les Sibériens ont encore du chemin à faire pour inquiéter sérieusement leurs concurrents étrangers.

R. C.

La trêve en Bosnie reste fragile

SARAJEVO. La question de l'évacuation par les troupes gouvernementales bosniaques de la zone démilitarisée du mont Igman, qui surplombe Sarajevo, bloque toujours la mise en application de l'accord de cessation des hostilités, entré en vigueur le 1er janvier pour quatre mois. Les forces bosniaques s'étaient retirées, samedi 7 janvier, de deux des trois dernières positions qu'elles occupaient la veille, mais attendaient pour achever leur évacuation que les Serbes renoncent à exiger l'élargissement de la zone démilitarisée, instaurée par les Nations unies en juillet 1993. Par ailleurs, la FORPRONU, qui a reconnu la fragilité du cessez-le-feu, a enregistré une recrudescence d'activités militaires à Doboj (dans le centre du pays) et dans la poche de Bihac, au nord-ouest. Deux « casques bleus » français ont été légèrement blessés, samedi, dans le secteur de Sarajevo, où le pont aérien a été suspendu vingt-quatre heures après des tirs contre deux avions de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

Le premier ministre turc promet davantage de démocratie

ANKARA. Très critiqué pour les violations des droits de l'homme en Turquie, le premier ministre, Mme Tansu Ciller, s'est dit déterminée, samedi 7 janvier, à modifier la Constitution de 1982 dans un sens plus démocratique, en particulier l'article 14, qui interdit le *« mauvais usage »* des droits fondamentaux quand il porte atteinte à l'*« intégrité du pays »*. Des centaines de journalistes, de syndicalistes, d'intellectuels, militants non violents de la cause kurde, ont été emprisonnés en vertu de ce texte. Sans donner de date pour ces réformes, Mme Ciller a aussi annoncé la fin de l'interdiction des activités politiques pour les universitaires et les étudiants, et l'abaissement de vingt et un ans à dix-huit de l'âge pour voter dès les élections de 1996. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : John Major bloquera toute réforme de l'Union européenne** ayant une portée constitutionnelle, lors de la conférence intergouvernementale de 1996 destinée à modifier le fonctionnement de l'UE. Interrogé dimanche 8 janvier par la BBC-télévision, le premier ministre britannique a déclaré : *« Je n'accepterai pas de changement constitutionnel qui ait des répercussions sur le Parlement britannique. S'il ressort de la conférence quelque chose que je n'aurai pas réussi à bloquer – ce que je ne crois pas, – alors je garderai ouverte la possibilité d'un référendum. »* Les réformes inacceptables à ses yeux sont *« la fin du droit de veto, l'extension du vote à la majorité qualifiée, d'importants nouveaux pouvoirs pour le Parlement européen, ou un engagement en faveur de la monnaie unique »*. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le procès du chef spirituel des islamistes égyptiens**, le cheikh Omar Abdel Rahman, et de ses onze coinculpés devait s'ouvrir lundi 9 janvier, à New-York. Ils sont accusés d'avoir préparé une série d'attentats, notamment contre le siège du FBI et celui des Nations unies. Ce complot avait été mis au jour à la suite de l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center, à New-York, qui avait fait six morts et un millier de blessés, en février 1993. – *(AFP.)*

■ **Une vague de mauvais temps** a fait une vingtaine de morts aux Etats-Unis, depuis vendredi 6 janvier. La Californie, la Floride et la Caroline du Nord ont été les zones les plus touchées par les orages et les tornades. A Marion-County (Floride), une tornade a détruit un quartier d'habitations mobiles, faisant un mort et trente blessés. – *(AFP.)*

■ **NEW-YORK : le nombre des homicides a diminué** de 19 % en 1994 à New-York, la baisse la plus importante enregistrée depuis la publication de ces statistiques, a annoncé, samedi 7 janvier le maire de la ville. Un total de 1 581 personnes ont été assassinées en 1994 (1 946 en 1993). La baisse de la criminalité est chiffrée à 12,3 % pour l'ensemble des délits : les attaques à main armée ont reculé de 15,5 %, les vols de voitures de 15,3 %. Les viols sont la catégorie qui a le moins diminué (3,3 %) ; 344 499 personnes ont été appréhendées l'an dernier, soit 20,7 % de plus qu'en 1993. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : dix-neuf personnes ont été tuées**, dont trois militaires, au cours de deux jours d'affrontements, samedi 7 et dimanche 8 janvier, entre l'armée et des rebelles au centre et au nord du Nicaragua. Treize *« recontras »* (ex-rebelles antisandinistes) et deux soldats sont morts dans le département de Jinotega. Trois autres rebelles et un soldat ont été tués lors d'un accrochage à Juigalpa, à 137 kilomètres au nord de la capitale. Selon des estimations officielles, environ 500 *« recontras »*, devenus délinquants de droit commun, attaquent régulièrement la population civile dans les zones rurales du Nicaragua. – *(AFP.)*

L'autonomie palestinienne s'enlise et l'Intifada renaît

Poursuite de la colonisation, dégradation des conditions de vie à Gaza et en Cisjordanie, impuissance de la nouvelle administration, retard des élections : l'espoir engendré par les accords d'Oslo s'évanouit

Un « téléphone rouge », reliant directement le poste de commandement israélien d'Erez à l'entrée de Gaza et son équivalent palestinien a été installé vendredi 6 janvier. Cette liaison est établie pour éviter la répétition d'incidents, tel cet échange de coups de feu entre les deux parties, qui avait coûté la vie, quelques jours plus tôt, à trois policiers palestiniens. Cette mesure, si utile soit-elle, ne suffira pas à redonner du prestige à une Autorité palestinienne dont les déboires et les insuffisances sont mis à profit par le Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Les islamistes préparent déjà l'après-Arafat et ont juré de poursuivre le « djihad » jusqu'à la libération du « dernier pouce de Palestine ». La crédibilité des accords israélo-palestiniens est également entamée par l'accélération de la colonisation en Cisjordanie. L'armée israélienne a reporté à une date indéterminée son « redéploiement » dans cette région, ce qui retarde d'autant les élections dans les territoires occupés pour un Conseil de l'autonomie.

GAZA
de notre envoyé spécial

Il n'y a plus d'oranges à l'hôtel Palestine, plus de soleil sur le ghetto. Furieuse, la Méditerranée jette sur la grève de gros rouleaux noirs pollués. Le ciel est bas, le climat froid, l'atmosphère sinistre. Non loin de l'entrée de l'enclave autonome, sous une pluie battante, une dizaine de Palestiniens, les yeux baissés, les mains derrière le dos sont alignés au bord de la route. Position réglementaire pour répondre aux questions de la police israélienne qui vérifie les laissez-passer.

A Djénine, Kalkilya, Hébron, Jérusalem-Est, en Cisjordanie occupée, l'armée a remis en vigueur une pratique qui avait disparu depuis deux ans. Les maisons familiales des auteurs d'attentats sont murées ou dynamitées. Femmes et enfants dehors.

Depuis le coup d'envoi de l'autonomie en mai 1994, une quarantaine de civils israéliens ont trouvé la mort dans des attentats. Le nombre de Palestiniens tombés sous les balles de l'armée, de ses collaborateurs ou des colons est un peu plus élevé. L'air de rien, l'Intifada, qui s'était quasiment arrêtée avec le commencement de l'autonomie, semble reprendre souffle, sporadiquement.

UNE NOUVELLE LIGNE VERTE

Selon un bilan dressé en décembre par Betselem, l'organisation israélienne des droits de l'homme, 1 388 Palestiniens ont été tués par des Israéliens depuis le début du soulèvement en décembre 1987. Les Israéliens, civils, colons et soldats, qui ont trouvé la mort dans des attaques palestiniennes pendant la même période sont au nombre de 253.

« Il n'y a rien à faire, se lamente Rajah Sourani, célèbre défenseur gazan des droits de l'homme, *quels que soient les chiffres du drame, quelles que soient les conditions qui nous sont faites, Israël sera toujours la victime. La seule digne d'intérêt aux yeux de la communauté internationale. Aujourd'hui, tout le monde, OLP comprise, prend en compte la sacro-sainte sécurité d'Israël. La nôtre ? On s'en moque. »*

Autour de Jérusalem-Est, Hébron, Naplouse, Bethléem, Ramallah, les confiscations de terres domaniales palestiniennes se poursuivent à un rythme accéléré *(lire ci-contre)*. Une nouvelle « ligne verte », du nom de l'ancienne ligne de démarcation entre Israël proprement dit et la Cisjordanie d'avant 1967, s'imprime chaque jour sur le terrain. A coups de pelleteuses et de bulldozers.

Pendant ce temps, à Gaza, six mois après sa naissance dans l'éclat d'un été éblouissant, l'autonomie tourne au vinaigre. *« Manque de crédibilité politique, manque d'investissements, manque d'administration »*, résume Terje Larsen, coordonnateur des activités de l'ONU à Gaza. *« Le formidable espoir engendré par la poignée de main Rabin-Arafat à*

vêtrement de taudis que constituent les camps de réfugiés où vit la moitié de la population s'est transformé en un immense cloaque.

L'appel d'air politique que créerait l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie ne se produit pas. Yasser Arafat ne fait pas ce que les Israéliens attendent de lui. Il ne fait pas non plus ce que les Palesti-

Les colons gagnent du terrain

Si, conformément au principe concédé par le gouvernement d'Itzhak Rabin aux Palestiniens, on ne crée pas vraiment de nouvelles implantations israéliennes, on étend nombre de celles qui existent déjà. Plusieurs dizaines de colonies, fichées jusqu'au cœur de la Cisjordanie, sont autorisées à s'agrandir. Et il est fortement question d'annexer toutes celles situées tout au long de l'ancienne ligne verte et autour du « grand Jérusalem ». Ainsi, au sud, les contours de la « capitale éternelle et unifiée » d'Israël toucheront pratiquement les limites municipales de Bethléem ; au nord, celles de Ramallah sont déjà atteintes. A l'est, la distance entre la limite orientale de Jérusalem, unilatéralement annexée en 1980, et l'enclave autonome de Jéricho sera, d'un trait de plume, réduite d'une trentaine de kilomètres à 15 kilomètres. Ainsi émergent, jour après jour, les nouvelles « frontières de sécurité » d'Israël...

Washington, il y a quinze mois, s'évanouit chaque jour un peu plus. »

L'argent promis n'arrive pas dans les proportions prévues. « 700 millions de dollars promis par les donateurs pour 1994, 400 millions budgétisés par la Banque mondiale, 240 millions effectivement versés. » Egrenées par le coordonnateur, qui fut lui-même, à Oslo, l'un des architectes des accords israélo-palestiniens, les données de l'équation sont dramatiques. *« Les conditions de vie se dégradent de jour en jour, le chômage touche la moitié de la population active. Si rien n'est fait rapidement, c'est la catastrophe. »*

Officiellement, 28 000 travailleurs gazans, contre 60 000 avant les accords d'Oslo, sont autorisés à aller gagner leur vie en Israël. Dans la réalité, les fonctionnaires internationaux ont calculé que l'armée ne laisse guère passer plus de huit à dix mille ouvriers chaque jour.

Dans le ghetto, la misère s'étend, la criminalité remonte, les détentions d'armes se multiplient, la mauvaise humeur est générale. Gaza broie du noir.

Pour ses 900 000 citadins entassés sur moins de 300 kilomètres carrés (les 5 000 colons juifs et l'armée occupent toujours le quart de la superficie de la bande de Gaza), c'est l'enfer. *« Pis que sous l'occupation »*, commence-t-on à entendre. Métamorphosées en égouts torrentiels, la moitié des rues et des venelles de l'enclave sont impraticables. Les canalisations crevées débordent. L'enche-

niens espéraient. L'administration *« efficace et intègre »* qui avait été promise est un mirage. Népotisme, course au prébendes et aux sinécures dominent. Dans l'entourage du « Vieux », plus clientéliste que jamais, c'est la médiocrité qui règne. Et à l'horizon, rien, toujours pas d'élections...

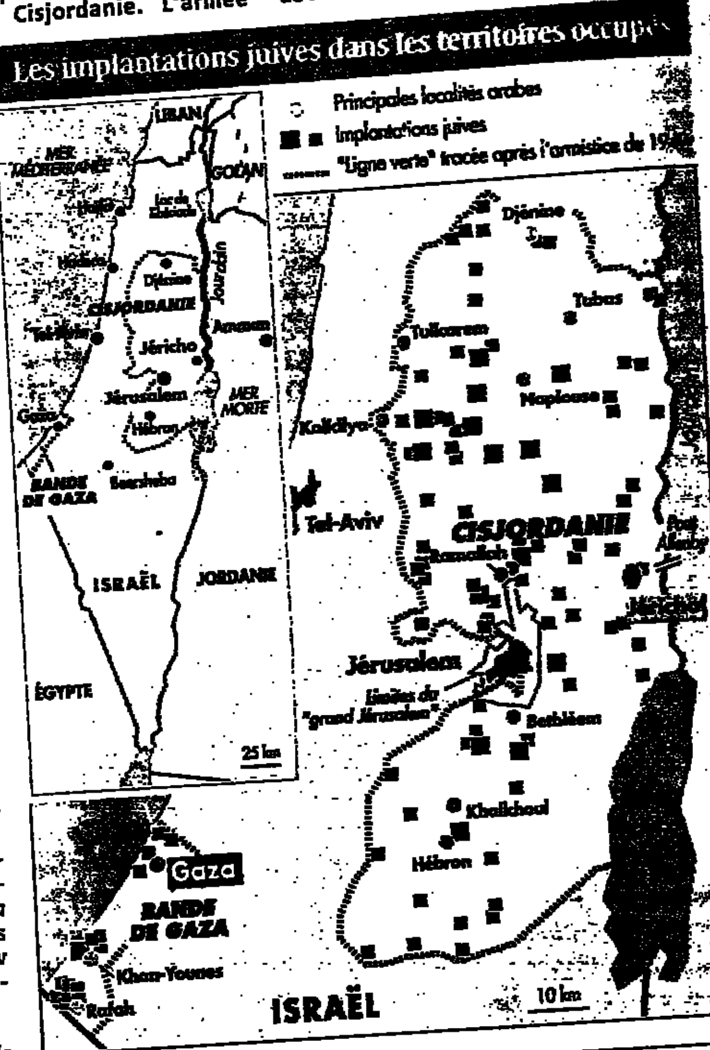
Tout en réitérant, dans les conférences et les cérémonies internationales, sa volonté de respecter les accords signés à Oslo, l'Etat juif tergiverse, renie certains de ses engagements. Ses diplomates les plus créatifs ont été mis en branle pour trouver la formule magique qui permettrait de concilier l'inconciliable : des élections palestiniennes libres, dans des territoires qui resteraient militairement occupés. *« Oslo I »*, comme on dit maintenant, prévoyait le retrait des soldats des zones peuplées de Cisjordanie, à la veille des élections, c'est-à-dire le 13 juillet 1994.

Rien ne s'est produit. Il n'y a plus de *« date sacrée »* répète à l'envi Itzhak Rabin.

Quinze mois après avoir accepté les dures conditions de son retour d'exil, le « président » de l'autonomie pourrait consentir au redéploiement militaire par étapes que lui proposent ses *« partenaires de paix »*. Après « Gaza-Jéricho d'abord », il y a de bonnes chances que ce soit « Bethléem-Djénine ensuite ». Les confettis territoriaux ainsi créés n'ayant aucune continuité entre eux, c'est ce que Rajah Sourani appelle *« la bantoustanisation des territoires occupés »*.

« Disons tout de suite aux Palestiniens que nous leur rendrons la moitié de la Cisjordanie, et tout sera clair », déclarait au début du mois le ministre de l'agriculture, Yaakov Tsur. Clair certes, mais est-ce acceptable ?

Patrice Claude



Les islamistes préparent l'après-Arafat

GAZA
de notre envoyé spécial

Décembre 1994. Stade Yarmouk, Gaza-ville. Aujourd'hui, le soleil brille. Le Mouvement de la résistance islamique, plus connu sous son acronyme arabe Hamas, célèbre le septième anniversaire de sa fondation. Douze à quinze mille fervents assistent à la fête. Une banderole tendue dans les tribunes proclame : « Nous ouvrirons les portes du paradis avec les crânes des juifs ».

De l'autre côté, une large peinture sur toile représente l'explosion d'une voiture. Des flammes rouges émerge un *moudjahid* la tête enroulée dans un *keffieh* à damiers. Dans la main gauche, il tient une hache, dans la droite, une grenade. Dessous, cette légende : « Salutations aux héros des opérations spéciales ! ». L'allusion aux attentats-suicides de Tel-Aviv, Afoula et Hadera est évidente pour tout le monde.

Sur le podium, hérissé d'une montagne de haut-parleurs poussés au maximum, un chœur de jeunes barbus entonne un chant à la gloire des commandos Ezzedine-el-Kassam, bras armé du Hamas : *« Le combat continue ! Nous te défions Rabin ! »* La foule reprend les refrains. Dans les tribunes, des gamins criards vendent 2 francs les cassettes de la chanson, ainsi que des T-shirts bariolés de flammes, d'explosions et de combats.

Bientôt, à la satisfaction générale, la troupe – exclusivement masculine – du Théâtre de l'université islamique de Gaza rejouera la pièce la plus courue de la ville : l'enlèvement – en octobre – du caporal israélien Waxman, son calvaire, puis son exécution au moment où les soldats israéliens donnaient l'assaut à sa « prison », sur ordre d'Itzhak Rabin, qui refusa un échange avec Ahmed Yassine, fondateur du mouvement, détenu en Israël.

Les trois ravisseurs du Hamas furent tués dans l'opération. Islamistes ou non, l'immense majorité des Palestiniens les considèrent aujourd'hui comme des héros. *« Dieu, aide-nous à triompher des juifs dans les jours d'adversité. »* Sur la scène du Yarmouk, un imam enturbanné entonne une litanie de prières. *« Amen »*, murmure la foule à chaque fin de phrase.

Un tract signé du Hamas est distribué aux journalistes massés au pied du podium. Le ton est ferme, mais les insultes, traditionnelles depuis deux mois – *« Arafat collabo, vendu aux juifs, dictateur, assassin ! »* –, sont absentes aussi bien des tracts que des banderoles et des discours. L'offense, pour ainsi dire personnalisée, reste réservée aux graffitis anonymes qui couvrent les murs lépreux du ghetto.

Depuis ce tragique 18 novembre, entré dans la conscience collective palestinienne et le martyrologue national sous le vocable éculé de « vendredi noir » parce que, ce jour-là, la police de Yasser Arafat ouvrit le feu sur des manifestants désarmés (13 morts, 200 blessés), l'heure est à la trêve entre l'Autorité autonome et l'opposition islamiste.

L'OPPOSITION RECRUTE

Hamas, le Djihad islamique et les groupes laïcs opposés aux accords d'Oslo (FDLP, FPLP, PPP) ainsi qu'à *« la dictature d'Arafat »* ont accepté, *« pour le moment »*, de jouer le jeu. Question de survie. Chacun sait que, si Hamas peut compter sur 35 % à 40 % de sympathisants à Gaza – 50 % selon ses militants –, les *« forces armées islamiques »* sont à la fois moins nombreuses et moins bien équipées que celles de Yasser Arafat.

D'autant, confie un diplomate occidental bien renseigné, que *« la police de Yasser Arafat est passée ces dernières semaines de 9 000 hommes à 14 000 »*: Violation caractérisée des accords passés au Caire en mai dernier ? *« Certes, mais Israël a décidé de fermer les yeux. »* Le « Vieux » n'est pas rassuré. Anecdote révélatrice : le mois dernier, au cours d'un déjeuner réunissant, dans la villa du « président », une vingtaine de fonctionnaires internationaux, l'électricité est brusquement coupée.

Le Hamas attend que « le fruit d'Oslo s'écrase tout seul sur le sol ».

« Aussitôt, rapporte l'un des participants, *les gardes qui sont là se jettent sur leurs pistolets-mitrailleurs, les arment et vont aux fenêtres. J'ai vu passer dans les yeux d'Arafat un éclair d'inquiétude, et puis tout est rentré dans l'ordre. La coupure était due à l'orage. »* Paranoïa ? Non, réalisme. Début décembre, la police palestinienne a découvert, dans l'un des multiples tunnels de contrebande creusés sous la frontière entre Gaza et l'Egypte, un chargement de quinze mille balles de kalachnikov. Destiné à qui ? Mystère.

« Je ne sais rien des armes, nous affirmera Imad Falouji, l'un des dirigeants du Hamas. *Mais je sais que, en ce moment, nos unités combattantes recrutent »*... Pour s'opposer à *« l'occupation israélienne »*, bien sûr, non pour s'en prendre aux *« frères égarés qui soutiennent l'Autorité... »*. Pour l'heure, encore une fois, c'est la trêve. Pas d'insultes, pas de provocations, plus d'armes dans les rues – sauf celles de la police et des Faucons du Fatah.

Officiellement, même si la palabre entre l'Autorité et l'opposition est très vite entrée dans l'impasse, parce que, affirme Mahmoud El Zahar, porte-parole du Hamas, *« l'Autorité refuse d'y prendre part en tant que telle »*, toutes les factions participent à la commission d'enquête publique visant à faire la lumière sur les événements sanglants du « vendredi noir ». Une seconde commission, judiciaire celle-là, est boycottée par l'ensemble de l'opposition en raison de sa composition *« exclusivement pro-Arafat »*.

Au bout du compte, nul ne se fait d'illusions. *« Chacun ici sait bien,* résume un fonctionnaire international qui tient à son anonymat, *que les affrontements du 18 novembre, ce n'était pas Hamas contre la police, mais la police contre tous les autres. La greffe de Tunis* [ancien quartier général de Yasser Arafat] *ne prend pas. Dans l'opinion publique, l'image du « Vieux » et de son entourage est dramatiquement négative. Les islamistes ont compris qu'il était inutile de le provoquer. Ils n'ont qu'à attendre que le fruit d'Oslo s'écrase tout seul sur le sol. »*

Telle est bien, confirmée par Mahmoud El Zahar, Imad Falouji, Jamal Hamami et tous les cheikhs du Hamas rencontrés à Gaza et en Cisjordanie pour cette enquête, la position adoptée, après moult débats contradictoires, par les dirigeants du mouvement. Reste que chaque camp fourbit ses armes.

P.C.

L'Algérie de
rééchelonner

Le potentiel nucléaire iranien
inquiète Israël et les Etats-U

L'Algérie devra à nouveau rééchelonner sa dette en 1995

Contrairement aux espoirs du FMI, l'économie algérienne n'a pas redémarré en 1994

L'Algérie va négocier un deuxième rééchelonnement de sa dette publique et privée. Elle le fera dès la conclusion, au printemps, d'un nouvel *accord d'ajustement (1995-1998) avec le Fonds monétaire international (FMI).* Le premier a donné des résultats mitigés : la libéralisation de *l'économie algérienne est en bonne voie mais la* croissance économique attendue n'est pas au rendez-vous.

ALAIN JUPPÉ l'affirme : suspendre l'aide française *« pousserait l'économie algérienne dans le chaos ». Qu'il s'agisse* du soutien accordé par Paris à Alger ou de la situation de l'économie algérienne, la déclaration récente du ministre des affaires étrangères prête à confusion. Car quoi que celui-ci laisse entendre, Paris n'apporte pas à Alger un soutien démesuré. En 1994 – comme en 1993 – la France a mis à sa disposition 6 milliards de francs. Ce montant est en ligne avec les sommes allouées aux autres pays du Maghreb. La Tunisie bénéficie d'une enveloppe inférieure (de l'ordre de 3 milliards de francs par an) mais elle est à la mesure du poids économique du pays. Quant au Maroc, qui reçoit bon an mal an 4 milliards de francs, il dispose, à la différence de l'Algérie, d'un matelas de devises et a facilement accès aux financements internationaux.

La France n'accorde pas de crédits à l'aveugle. *Signé en juillet,* l'accord financier entre Paris et Alger prévoit l'acquisition de 1,5 million de tonnes de céréales et l'achat de biens d'équipement, de véhicules, de médicaments pour 2 milliards de francs. Surtout, les Algériens sont tenus de s'adresser à des fournisseurs français. Même s'il s'agit là d'une règle appliquée par tous les pays industrialisés, Ahmed Benbitour, ministre des finances, a eu raison de souligner que, plutôt que d'*« aide »*, mieux vaudrait parler de *« coopération »*, voire d'intérêt bien compris de part et d'autre.

L'aide financière de Paris au pouvoir en place existe pourtant. Mais elle emprunte des canaux discrets et indirects. Ce soutien a été manifeste, au printemps de 1994, lorsqu'Alger a conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) – dont le directeur général, Michel Camdessus, est un Français – un accord qui lui a permis de recevoir 1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs). Dans la foulée, l'Union européenne, le Fonds monétaire arabe, la Banque mondiale ont aussi mis la main à la poche tandis qu'Alger obtenait le rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure du pays. A cette occasion, Alger a su trouver avec la France un allié auprès de la communauté financière internationale.

En contrepartie, l'Algérie s'est engagée à libéraliser son économie et à rompre avec des décennies de socialisme étatique. Le pays *« respecte scrupuleusement ses engagements »*, observait récemment M. Camdessus, lors d'une brève visite à Paris. De fait, la libre convertibilité du dinar, la monnaie nationale, est en bonne voie, les importations sont libres, et l'assainissement des finances publiques progresse. Surtout, en dépit de la dévaluation du dinar, les prix, presque tous libres désormais, n'ont pas explosé. La hausse n'aurait pas dépassé 30 % en 1994, contre 38 % prévus par le FMI.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Seule ombre au tableau, mais elle est de taille et *« préoccupe »* le directeur général du FMI : la croissance économique n'est pas au rendez-vous. Elle a sans doute été nulle en 1994 (une météo défavorable a pesé sur les performances de l'agriculture, qui représente 15 % du produit national brut) alors que le Fonds tablait, au printemps, sur 3 % (et 2 % encore à la fin de l'été). Or il n'y a pas d'amélioration possible des conditions de vie des Algériens – dont la population a crû de 2,6 % l'an en moyenne entre 1985 et 1993 – sans croissance élevée.

L'accord avec le FMI arrive à échéance le 1er avril. Sauf explosion politique, doit lui succéder un deuxième accord qui courra sur trois ans – donc jusqu'au 31 mars 1998. Ses grandes lignes sont connues même si les discussions techniques n'ont pas vraiment démarré. L'Algérie devra s'engager à restructurer des centaines d'entreprises publiques en pleine déconfiture et à privatisater celles qui peuvent l'être (exception faite de la Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale). Les dirigeants algériens ont parlé, il y a peu, de 250 000 suppressions d'emplois. Le chiffre est probablement sous-évalué. Plus grave, il concerne un pays où dénicher un emploi tient aujourd'hui de l'exploit.

En échange, Alger va bénéficier de crédits supplémentaires du FMI, de la Banque mondiale, de l'Union européenne... et du rééchelonnement d'une nouvelle tranche de sa dette publique et privée. Cet allègement portera sur les échéances, pour la période 1995-1998, de prêts octroyés avant la date butoir du 30 septembre 1993. Ce deuxième rééchelonnement de la dette publique portera sur 5 milliards de dollars, soit un montant légèrement inférieur à ce qui avait été accordé lors du premier passage devant le Club de Paris. En revanche, le rééchelonnement de la dette commerciale non garantie, celle détenue par les banques étrangères, qui s'effectue dans le cadre du Club de Londres, pourrait atteindre 2 milliards de dollars. Le spectacle d'un pays en proie à une guerre civile, d'un Etat déliquescent, d'une économie désorganisée, d'une corruption florissante, incite les banques à se détourner de l'Algérie. Il faudra toute l'habileté de la France pour que son allié algérien retrouve un certain crédit auprès des financiers internationaux.

Jean-Pierre Tuquoi

Le chantier du gazoduc

Le redressement financier du pays repose en grande partie sur les recettes qu'il procurera. A partir du deuxième semestre de 1996, le gazoduc Maghreb-Europe, qui alimentera le Maroc, le sud de l'Espagne et le Portugal en gaz algérien, va accroître de 7,2 milliards de mètres cubes par an la capacité d'exportation de la Sonatrach. Le chantier du gazoduc avance dans les délais prévus. La pose de la section de 45 kilomètres qui traverse le détroit de Gibraltar par des fonds de 400 mètres est achevée. Côté algérien, le chantier a démarré à l'automne et aucun retard n'est à déplorer en dépit des violences qui agitent le pays, selon les techniciens étrangers. La firme américaine Bechtel procède à l'enfouissement des sections de tuyaux de 24 mètres préalablement soudés sur place. Les travaux ont commencé à la frontière algéro-marocaine et le chantier remonte progressivement vers le gisement saharien de Hassi-R'Mel.

■ **OPPOSITION :** un communiqué de la présidence a condamné comme *« une tentative de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays »* le colloque qui réunit, cette semaine, à Rome, les responsables de l'opposition, y compris ceux de l'ex-FIS. *Le cas d'Abdelkader* Hachani, incarcéré depuis trois ans sans jugement, sera examiné, fin janvier, par la Cour spéciale d'Alger. Par ailleurs, le journaliste Ali Abboud, blessé vendredi 6 janvier dans un attentat, est mort samedi. – *(AFP.)*

Chine : Deng Xiaoping aurait été hospitalisé

PÉKIN. Deng Xiaoping a été hospitalisé au début du mois de janvier, affirme, lundi 9 janvier, le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, qui cite des sources informées à Pékin. Jiang Zemin, qui cumule les fonctions de chef de l'Etat et de secrétaire général du Parti communiste chinois, se serait rendu à l'hôpital, mais il n'aurait pas pu le rencontrer à la demande expresse des médecins, selon le correspondant *du journal à Pékin. Agé de quatre-vingt-dix ans,* M. Deng n'a plus été vu en public depuis près d'un an. – *(AFP.)*

■ **GABON :** le pays a quitté l'OPEP pour des raisons financières, a révélé l'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey*, dans son édition du 9 janvier. Cette décision aurait été signifiée à l'Organisation, le 20 décembre, par le ministre de l'énergie, Paul Toungui.

■ **JORDANIE : le nouveau premier ministre,** Zeid Ben Chaker, a formé, dimanche 8 janvier, son gouvernement, qui compte trente membres, au sein duquel il occupe lui-même les fonctions de ministre de la défense. Le ministre des affaires étrangères est le député indépendant Abdel Karim Kabariti. Aucun islamiste ne fait partie de l'équipe. Le roi Hussein a demandé à M. Ben Chaker de poursuivre la démocratisation tout en assurant la sécurité et la stabilité du pays. Le roi a aussi nommé Marwan Kassem, qui était son conseiller politique, comme chef du cabinet royal. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : la réforme constitutionnelle,** soumise à référendum le 28 décembre 1994, a été approuvée par 82,06 % des votants, a annoncé, dimanche 7 janvier, la Cour suprême de Centrafrique. Les amendements constitutionnels présentés par le président Ange-Félix Patassé visaient à étendre les pouvoirs de la présidence et à renforcer l'autonomie des collectivités locales. Seulement 45 % des inscrits avaient participé au scrutin, ce que l'opposition interprète comme un désaveu pour le président Patassé. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : le Mouvement populaire de la révolution** (MPR, ancien parti unique) *« soutient le gouvernement de M. Kengo Wa Dondo »*, a déclaré, dimanche 8 janvier, Banza Mukalay, premier vice-président du MPR. Cette déclaration vient démentir les affirmations du chef de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, selon lesquelles il avait noué des contacts avec le MPR en vue de la formation d'un gouvernement *« de consensus »* et *« d'unité nationale »*. – *(AFP.)*

Le potentiel nucléaire iranien inquiète Israël et les Etats-Unis

LE POTENTIEL NUCLÉAIRE de l'Iran a été au centre des entretiens que le secrétaire américain à la défense, William Perry, a eu, dimanche 8 janvier à Tel Aviv, avec le premier ministre israélien Itzhak Rabin. *« L'Iran représente un double danger pour la communauté internationale, à cause de sa volonté de disposer de l'arme nucléaire et en raison de son soutien au terrorisme international »*, a affirmé M. Rabin à son hôte, arrivé en Israël en provenance du Caire.

La visite de M. Perry au Proche-Orient se situe dans la perspective de la reconduction, en avril, du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), que l'Etat juif n'a jamais signé. L'Egypte menace de ne pas renouveler sa signature si Israël n'appose pas la sienne. Plusieurs pays arabes justifient leur armement chimique et biologique par le fait qu'Israël détient l'arme nucléaire. Selon le *Jane's intelligence review*, qui fait autorité sur les questions de défense, Israël dispose de sept sites nucléaires.

Au Caire, M. Perry avait indiqué qu'il demanderait à M. Rabin *« d'appuyer la signature de l'extension du TNP. »* Car *« l'une des plus graves menaces pour le monde dans la décennie actuelle est qu'un pays mal intentionné ou un terroriste mette la main sur une, cinq ou une douzaine d'armes nucléaires et menace le monde. »*

« ERREUR FATALE »

Le 5 janvier, le *New York Times*, citant des responsables israéliens et américains, affirmait que l'Iran pourrait se doter de l'arme nucléaire dans un délai de cinq ans. Des responsables israéliens ont envisagé une attaque contre les réacteurs iraniens au cas où Téhéran n'arrêterait pas son programme nucléaire. *« Israël ferait une erreur fatale s'il pensait pouvoir mettre à exécution de telles menaces sans craindre une riposte »*, a rétorqué dimanche la représentation iranienne à l'ONU. Téhéran, qui a signé le TNP et affirme développer son industrie nucléaire à des fins civiles, vient de conclure avec la Russie un contrat de 800 millions de dollars pour l'achèvement de la centrale de Bouchehr, à 750 kilomètres au sud de Téhéran. – *(AFP, Reuter, AP.)*



STATISTIQUE. *La photographie la plus récente des revenus des Français, réalisée par l'équipe de l'ancien Centre d'études des revenus et des coûts, révèle que la récession des années 1990-1993 a frappé davantage les salariés que les détenteurs d'un patrimoine. Les revenus des premiers ont quasiment stagné en 1993, tandis que les revenus des seconds ont augmenté de 7 %.*

● **LES COURS** *des actions françaises se sont élevés de 32 % en 1993, ceux des obligations de plus de 13 %, ce qui signifie que la valeur de ce patrimoine a augmenté notablement durant cette période.*

● **LE DÉBAT** *de politique économique lors de la campagne présidentielle sera nourri par ces observations, qui incitent à s'interroger sur le partage des revenus du travail et du capital, même si la question des inégalités est passée au second plan par rapport à celle du chômage.*

Les revenus du patrimoine ont progressé pendant la récession

Les statisticiens de l'ex-CERC ont analysé les ressources des Français en 1993 : au plus fort de la crise, les inégalités se sont creusées au profit des mieux lotis, qui ont bénéficié du haut niveau des taux d'intérêt

C'EST la première étude vraiment détaillée sur les effets de la récession que la France vient de traverser en 1993, la plus grave depuis vingt ans. Réalisée par plusieurs économistes de l'INSEE et de divers services statistiques ministériels, pour le compte du tout nouveau Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), une enquête vient de voir le jour, qui permet enfin de faire un point très précis sur de nombreuses conséquences encore méconnues de la dépression qui a frappé l'économie hexagonale et, notamment, sur l'évolution des revenus.

D'ordinaire, ce travail minutieux était effectué par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), qui publiait, chaque printemps, un bilan annuel, mais la loi quinquennale sur l'emploi, de décembre 1993, a supprimé cet organisme pour lui en substituer un autre, le CSERC. Pour la première fois, aucun bilan n'a donc été publié, en juin 1994, sur les évolutions de revenus de l'année antérieure, mais les statisticiens, eux, ont poursuivi leur tâche. Au cours de l'une de ses premières réunions de travail, le 6 janvier, le CSERC a donc pu commencer à étudier les recherches qui ont été réalisées à sa demande. Il n'a pourtant pas décidé d'en endosser la paternité. Ce travail, qui servira seulement à nourrir sa réflexion, devrait être publié dans les prochains mois, au moins partiellement, par l'INSEE.

Volumineux document de près de six cents pages, cette étude met donc en lumière le mécanisme de la récente récession. Jusqu'à présent, on en connaissait les effets les plus manifestes, à commencer par l'envolée du chômage, mais d'autres tendances n'avaient pas encore été analysées. On découvre, ainsi, que si la chute de l'activité a laminé tous les revenus, elle l'a fait de manière très sélective : les revenus salariaux et non salariaux ont été fortement comprimés, mais pas les revenus du patrimoine, qui, eux, ont même progressé encore plus vite que durant les années de forte croissance de la fin de la dernière décennie.

LE MÉCANISME DE LA CRISE

L'étude dresse d'abord le bilan d'ensemble de la tempête dans laquelle le pays a été pris en 1993 et qui a mis à mal tous les agents économiques, mais de manière différenciée. Le recul de 0,9 % de l'activité a entraîné un manque à gagner considérable, que l'on peut maintenant chiffrer. Pour la première fois depuis 1988, la masse totale de la rémunération des salariés (3 732 milliards de francs) s'est contractée : la baisse a atteint 18 milliards de francs, soit 0,5 %. La rémunération du travail non salarié (656 milliards de francs) a également diminué, mais de manière relativement plus forte : de 19 milliards de francs, soit une chute de 2,9 %. Enfin, la rémunération du capital n'a pas fait exception, avec une contraction de 11 milliards de francs, soit une diminution de 1,3 %.

Le patrimoine des ménages français

Catégories socioprofessionnelles	Montant moyen (en milliers de francs)
Anciens indépendants non agricoles	1 470
Professions libérales	1 250
Industriels, artisans, commerçants	1 050
Cadres supérieurs	760
Agriculteurs	590
Anciens agriculteurs	570
Anciens salariés	530
Professions intermédiaires	290
Employés	150
Ouvriers	110
ENSEMBLE	430

Source : Estimation CERC

Les ménages salariés, qui représentent plus de la moitié de la population ne détiennent que 31 % du patrimoine.

Ces évolutions moyennes recouvrent de très fortes disparités, dues notamment à l'envolée du chômage. La baisse de 18 milliards de francs de la rémunération du travail salarié est en effet le solde de deux évolutions : la chute des effectifs salariés a entraîné une diminution de 29 milliards de francs, tandis que les rémunérations moyennes ont progressé de 11 milliards de francs.

Pour le travail non salarié, la tendance est la même : la baisse globale, de 19 milliards de francs, s'explique par une chute de 26 milliards de francs due à la diminution des effectifs, mais les évolutions moyennes des rémunérations ont contribué à une hausse de 7 milliards de francs. Cette terrible addition permet de mesurer les transferts de revenus auxquels la récession a conduit.

LES REVENUS SALARIAUX

La baisse de 0,5 % de la rémunération du travail salarié ne donne, toutefois, qu'une indication partielle de la véritable évolution, car il faut évidemment prendre en compte l'ensemble des transferts sociaux et fiscaux pour bien mesurer les tendances de fond. Ainsi, quand on considère la croissance du pouvoir d'achat du salaire brut moyen (salaires + cotisations sociales), l'évolution reste très comprimée : la progression n'est que de 0,1 %. C'est la plus faible évolution de ces dernières années (+ 2 % en 1990, + 1,2 % en 1991 et 1992).

> Si l'économie française a plongé, c'est, d'abord, parce que la consommation des ménages est tombée en panne

Enfin, dans le cas du salaire moyen net de tout prélèvement à la source (autrement dit, après CSG), la baisse est de 0,9 %. L'estimation a beau être encore provisoire et, donc, susceptible d'être révisée, elle n'en est pas moins spectaculaire. Intervenant après des hausses de 2 % en 1990, puis 0,6 % en 1991 et 0,5 % en 1992, elle révèle la vraie dynamique de la crise. Si la France a plongé dans la récession, c'est, d'abord, parce que la consommation est tombée en panne, la demande des ménages étant déprimée.

LES REVENUS NON SALARIAUX

Les revenus non salariaux sont toujours mal connus. L'étude donne cependant quelques indications précieuses. Elle révèle que, même les catégories non salariées, d'ordinaire avantagée par la croissance, ont traversé une année 1993 morose, mais moins qu'on ne pourrait le penser à première vue. Si la masse des rémunérations a chuté de 2,9 %, le pouvoir d'achat de la rémunération par actif non salarié a tout de même progressé de 1 % en 1993, après 2,6 % en 1992, - 2,1 % en 1991 et + 5,9 % en 1990.

LES REVENUS DU PATRIMOINE

Tous les ans, cette évaluation constituait toujours la partie la plus attendue du rapport de l'ex-CERC, qui était le seul organisme à réaliser ce type d'études. Cette fois encore, les statistiques fournies forment le chapitre le plus riche – et le plus surprenant – de ce document de travail, car il met en évidence une évolution inattendue. Malgré la récession, les revenus du patrimoine ont enregistré une progression spectaculaire : leur performance a atteint le niveau record de + 7 % par an durant la période fin 1990-fin 1993 *(voir ci-dessous)*.

Là encore, cette évolution globale recouvre des disparités considérables. Sur la base des dernières évaluations disponibles, faites par le CERC, le document donne des indications sur la concentration du patrimoine. D'une catégorie sociale à l'autre, il varie très fortement. Les ménages salariés (qui représentent la moitié des ménages) ne détiendraient ainsi que 31 % du patrimoine des Français. Parmi eux, les cadres supérieurs seraient mieux lotis (près de 13 % du patrimoine, alors qu'ils ne représentent qu'un peu plus de 7 % des ménages), tandis que les ouvriers (qui sont plus de 22 % de la population) détiennent moins de 6 % du patrimoine de rapport. Les revenus du patrimoine ont donc enregistré une envolée spectaculaire, mais les fruits de cette manne ont été très inégalement partagés.

L. M.

COMMENTAIRE

UNE ÉCONOMIE QUI TOURNE DE TRAVERS

En ces temps d'envolée du chômage, la polémique sur les inégalités de revenus a été relégué au second plan. Le rapport qui a été remis aux membres du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts pourrait donc sembler obsolète avant même d'être publié : une retombée un peu tardive, en quelque sorte, de l'époque bénie où l'économie était florissante et où le débat se focalisait logiquement sur le partage des fruits de la croissance.

Depuis, les choses ont changé, car, si la reprise est manifeste, on voit bien qu'elle ne suffira pas à créer suffisament d'emplois. De meilleur partage possible, il est donc toujours question en ce début de campagne présidentielle, mais beaucoup plus du partage souhaitable entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas, plutôt qu'entre revenus élevés et revenus modestes.

Le rapport est cependant plus actuel qu'on ne pourrait le croire, car il met en évidence un constat principal : les revenus du patrimoine ont continué à croître fortement, même au plus fort de la récession, alors que les revenus salariaux et non salariaux, eux, ont stagné. Comme si la France était devenue un pays plus favorable aux rentiers qu'aux actifs.

Ce diagnostic renvoie à un débat qui, lui, n'est pas révolu. Cette prime au patrimoine, plutôt qu'au travail ou à l'investissement, trouve évidemment sa source dans le niveau élevé des taux d'intérêt européens, qui a aussi fait, au moins partiellement, le lit du chômage. C'est sans doute la conclusion la plus décapante à laquelle conduit la lecture de ce rapport : on se prend à penser que la rente et le chômage sont, en fait, l'endroit et l'envers d'une même économie qui tourne de travers.

Laurent Mauduit

Une « période exceptionnelle » pour le capital

LE RAPPORT remis au Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) recèle une suprise de taille : la *« performance »* du *« patrimoine de rapport »* a progressé encore plus vite pendant les années de récession que pendant les années de forte croissance. La hausse a été de 7 % en moyenne, par an, pendant la période fin 1990-fin 1993, contre à peine plus de 5 % pendant la période fin 1985-fin 1990.

Le document précise que le *« patrimoine de rapport »* inclut *« l'ensemble des placements physiques ou financiers que font les particuliers lorsqu'ils mettent à la disposition d'autrui des immeubles, de l'argent, des terres en contrepartie d'un versement monétaire. »* Ne font donc pas partie de ce patrimoine les *« biens dont un particulier garde la jouissance »*, comme la résidence principale ou l'outil de travail. La *« performance »* du patrimoine, elle, représente la somme des revenus courants que procure un actif (intérêts, etc.) et les plus- ou moins-values (corrigées de l'inflation) qui seraient enregistrées en cas de vente de cet actif.

L'indication donnée par cette étude témoigne donc d'une spectaculaire envolée des revenus de ce type de patrimoine. Concrètement, le rapport souligne que, *« au cours de l'année 1993, l'ensemble des revenus du patrimoine a continué à croître, mais à un rythme moins rapide qu'en 1991 et 1992 »* – du fait, notamment, de la baisse des taux d'intérêt –, mais que l'année 1993 a été marquée par une *« valorisation exceptionnelle des cours de Bourse de plus 32 % entre décembre 1992 et décembre 1993 pour les actions françaises et de plus de 13 % pour les obligations françaises »*.

Au total, les revenus courants du patrimoine ont donc *« crû à un rythme moins rapide (moins de 9 %) que la masse du patrimoine détenu par les ménages »*, à l'inverse de la tendance des années précédentes. La *« performance réelle »* du patrimoine, qui prend donc en compte le rendement courant des placements, mais aussi les plus- ou moins-values latentes, a progressé très fortement. D'où ce taux de progression spectaculaire de 7 % par an entre fin 1990 et fin 1993. Pour souligner qu'il s'agit bien d'une *« période exceptionnelle »*, le document rappelle, à titre de comparaison, que *« la performance réelle moyenne, entre décembre 1989 et décembre 1993, est inférieure à 4 % l'an »*. Enfin, il souligne qu'un *« calcul approximatif laisse penser que la performance réelle moyenne ne serait que de 5 % l'an entre décembre 1990 et juin 1994 »*.

PERFORMANCE GLOBALE DE DIFFÉRENTS PLACEMENTS

Paradoxalement la performance des placements a été encore plus forte pendant les années de stagnation que pendant celles de forte croissance.

Le testament du CERC

LE RAPPORT sur l'évolution des revenus, que les membres du CSERC (Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts) viennent de recevoir, est vraisemblablement le dernier du genre. Une sorte de testament...

Son histoire commence à l'automne 1993, lors de la discussion, au Sénat, du projet de loi quinquennale sur l'emploi. Le gouvernement en introduit subrepticement un amendement qui prévoit la suppression du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) et son remplacement par un nouvel organisme, le CSERC. Grand émoi dans toute la profession des économistes : le CERC est, en effet, apprécié pour ses études, qui sont parmi les seules, en France, à mesurer de manière détaillée l'évolution des revenus. C'est lui qui, en 1989, avait mis en évidence un creusement des inégalités au cours de la décennie précédente, ce qui avait fortement irrité le gouvernement socialiste.

Dès l'annonce de la mort programmée du CERC, perçue comme une sanction contre un institut trop indépendant, les réactions de protestation se multiplient parmi les chercheurs – à l'INSEE, au CNRS –, mais aussi dans la classe politique. C'est une *« procédure expéditive »*, proteste Raymond Barre dans nos colonnes (*Le Monde* du 11 janvier 1994).

Le gouvernement maintient son projet. Le 26 mai 1994, le *Journal officiel* publie un décret créant le CSERC. Le 22 novembre, un second décret révèle les noms des neuf « sages » qui composent le nouvel organisme : présidé par Pierre Cabanes, ancien délégué à l'emploi, aujourd'hui secrétaire général du groupe Thomson, il comprend Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, Paul Champsaur, directeur général de l'INSEE, Michèle Puybasset, membre du Conseil d'Etat, Jean-Marie Delarue, membre du Conseil national de l'information statistique, Jean-Luc Gaffard, universitaire, Bruno Durieux, ancien ministre, François Monier, ancien directeur de la prévision, et Raymond Soubie, ancien conseiller social de Raymond Barre.

Le CSERC va devoir faire la démonstration qu'il peut travailler avec le même souci d'indépendance que le CERC. Ultime clin d'œil, le nouvel organisme a demandé à plusieurs chercheurs de l'ancien de préparer l'esquisse de leur premier constat. C'est donc ce document qui vient de leur parvenir. Corrosif, comme les livraisons antérieures.

L. M.

Philippe de Villiers annonce sa candidature pour « rendre aux Français leur souveraineté »

Le député européen espère être présent au second tour

Avec Philippe de Villiers, député européen et fondateur du Mouvement pour la France, qui s'est déclaré dimanche 8 janvier, la majorité compte un nouveau candidat à l'élection présidentielle. La candidature de M. de Villiers, qui assure pouvoir être présent au second tour, risque de pénaliser Jacques Chirac en le privant d'une partie de l'électorat RPR hostile au traité de Maastricht.

PHILIPPE DE VILLIERS, député européen et fondateur du Mouvement pour la France, a annoncé, dimanche 8 janvier, à l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, sa candidature à l'élection présidentielle. *« Je suis candidat pour rendre aux Français leur souveraineté, libérer la France au travail et conclure avec les Français un pacte d'honnêteté et de sécurité publique »*, a déclaré le président du conseil général de Vendée, qui avait assuré à plusieurs reprises, les derniers mois, son intention de se porter sur les rangs si ses idées n'étaient pas prises en compte pas les candidats de la majorité.

Le député européen a estimé qu'il y avait *« trois risques majeurs pour le prochain septennat, qui est celui de l'an 2000 : les Français vont-ils abdiquer leur souveraineté ? La France qui veut travailler va-t-elle se décourager ? La dérive de la corruption et de l'insécurité va-t-elle s'accentuer ? »*. *« J'ai observé l'action du gouvernement, j'ai écouté Jacques Chirac, je n'ai pas trouvé de réponse qui soit à la hauteur de la gravité de ces enjeux »*, a ajouté M. de Villiers.

Le fondateur du Mouvement pour la France a pris ses distances avec le Front national, en indiquant que, contrairement à Jean-Marie Le Pen, il se bat *« dans la majorité, pour la majorité »*. M. de Villiers n'a cependant pas ménagé ses critiques à l'encontre de M. Chirac, lequel *« fait des embardées »* qui lui *« donnent le tournis »*, et contre Edouard Balladur, qui *« fait du surplace »* et qui *« a gâché la grande victoire »* de 1993 en acceptant la cohabitation.

M. de Villiers a réitéré ses critiques contre le *« libre-échangisme mondial »* qu'incarne à ses yeux le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et la perte de souveraineté de la France qui découle, selon lui, du traité de Maastricht. En matière d'emploi, le député européen a également assuré être prêt à *« renverser le système »* en *« libérant le petit patron accablé d'impôts »*, ainsi que le smicard soumis à la *« concurrence inéquitable des pays à très bas salaires »*. Il s'est déclaré également soucieux d'*« apporter la liberté aux familles »*, grâce au *« salaire parental et au bon de liberté scolaire »*. M. de Villiers s'est prononcé pour une *« baisse des impôts »* et une réduction du nombre des fonctionnaires. *« Je me bats contre tout ce qui n'est pas transparent »*, a encore ajouté le président du conseil général de Vendée à propos de la corruption.

« UNE GRANDE SURPRISE»

Le député européen, qui avait rassemblé sur son nom 12,3 % des suffrages aux élections européennes de juin 1994, s'est enfin déclaré capable d'*« être au deuxième tour »* de l'élection présidentielle. La non-candidature de Jacques Delors, a-t-il assuré, a pour résultat qu'*« il n'y a plus le danger de la gauche »* et qu'elle le libère de *« la pression du vote utile »*. Les électeurs *« vont faire un vote de conviction »*, et *« mes idées sont majoritaires dans le pays »*, a-t-il affirmé avant de conclure que le débat présidentiel *« va permettre de créer une grande surprise »*.

Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a réagi à cette annonce de candidature en estimant qu'elle *« n'est pas illégitime »*, mais que les idées du député européen *« ne sont pas celles de l'UDF »* et que *« Philippe de Villiers ne peut pas devenir le candidat de l'UDF »*.

Bruno Mégret, délégué général du Front national, a assuré que cette candidature *« relève d'une manœuvre politicienne visant à maintenir dans la majorité des voix rétives qui ne lui sont plus acquises »*. *« Dans la mesure où son programme est intégralement repris de celui de M. Le Pen, M. de Villiers va brouiller les cartes en défendant au sein de la majorité des idées contraires à celle-ci »*, a ajouté M. Mégret.

Jean-Christophe Cambadélis, membre du bureau national du Parti socialiste, a abondé dans ce sens, en assurant que le fondateur du Mouvement pour la France est le *« cheval de Troie de l'idéologie lepéniste dans la majorité »* et qu'il *« élargit l'espace de la droite dure »*.

Gilles Paris

En quelques dates

- **25 mars 1949** : naissance de Philippe de Villiers à Boulogne (Vendée).
- **21 mars 1986** : ancien élève de l'ENA (1976-1978), il est nommé secrétaire d'Etat auprès de François Léotard, ministre de la culture et de la communication, dans le gouvernement de Jacques Chirac.
- **23 juin 1987** : il quitte le gouvernement pour se faire élire député (UDF-PR) de Vendée. En octobre 1988, il devient président du conseil général de Vendée, un département où il a créé le spectacle du Puy-du-Fou en 1977.
- **18 mai 1992** : lancement du Combat pour les valeurs.
- **12 juin 1994** : la liste de Philippe de Villiers obtient 12,3 % des suffrages aux élections européennes.
- **20 novembre 1994** : lancement du Mouvement pour la France, après sa démission du Parti républicain, le 16 septembre 1994.

DANS LA PRESSE

L'élection présidentielle

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

« Après la défection publique, au cours de cette semaine, des députés gaullistes-clés, Jacques Chirac semble avoir perdu la bataille de la loyauté dans son propre parti et, ainsi, toute chance crédible de gagner l'éleiction présidentielle. (...) Bien que la France soit en proie à des tensions dues au chômage et à une compétition plus âpre avec l'Allemagne, l'opinion générale des Français semble rejeter son approche trop radicale des problèmes. »

Joseph Fitchett

LE FIGARO

« Question de l'électeur, qui joue désormais aux élections comme d'autres aux échecs. Les voix que va réunir sur son nom le député de Vendée, à qui va-t-il les prendre ? A Balladur ou à Chirac ? Pour le moment, personne n'en sait rien. On attend les sondages. Curieuse campagne. Chacun réclamait l'unité de candidature à droite comme à gauche. Or partout le rêve vole en éclats. Et les Français intéressés découvrent que cette surabondance de candidats traduit peut-être les incertitudes politiques de l'époque. »

Georges Suffert

LIBÉRATION

« La bienveillance renouvelée de Pasqua à son endroit démontre que Villiers, seigneur de Vendée, peut désormais prétendre au titre de baron de la droite. Reste à savoir ce qu'il adviendra, au soir du premier tour de la présidentielle, de ses 12 % de juin 1994. Déjà, le bouc émissaire contre lequel il espérait bâtir son succès à fait faux bond. Jacques Delors parti, c'est l'Europe de Maastricht qui a quitté la campagne. Villiers s'en relèvera-t-il ? Son nouveau titre de noblesse en dépend. »

Judith Perrignon

OUEST-FRANCE

« Le problème est : le pouvoir pour quoi faire ? avec qui ? et avec quels moyens ? Qui peut prétendre aujourd'hui, sans tricher, que le pouvoir présidentiel n'est pas, de fait, sérieusement limité par l'internationalisation de l'économie et le progrés de la construction européenne ? Ce ne sont pas là des moulins à vent. Vouloir se replier derrière ses frontières pour soi-disant retrouver une souveraineté perdue n'est qu'illusion sinon tromperie ».

Jean-Yves Boulic

RTL

« Philippe de Villiers prendra des voix davantage aux eurosceptiques chiraquiens qu'aux européens balladuriens. Mais le coup le plus rude contre Jacques Chirac est encore à venir. Ce sera d'ici à la fin du mois l'engagement de Charles Pasqua en faveur de son premier ministre. »

Philippe Alexandre

Antoine Waechter veut privilégier sa ligne de stricte indépendance

L'ancien porte-parole des Verts troisième candidat de l'écologie

APRÈS Dominique Voynet, porte-parole des Verts, et Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, Antoine Waechter est le troisième écologiste à présenter sa candidature à l'élection présidentielle. Il a été choisi, dimanche 8 janvier, à Dourdan (Essonne), par 92,9 % des adhérents réunis pour la première assemblée générale du Mouvement écologiste indépendant (MEI), créé le 4 septembre 1994 à Châtelguyon (Puy-de-Dôme). *« Je reste fidèle à l'écologie qui a séduit les Français entre 1988 et 1992, une écologie indépendante »*, a-t-il déclaré, en justifiant la triple candidature des écologistes par le fait qu'il s'agit de *« trois projets différents »*. M[me] Voynet, en revanche, a vivement réagi, dimanche sur LCI, en dénonçant la candidature de son ancien rival comme *« une aventure personnelle déraisonnable et irresponsable »*. *« J'ai été élue par l'ensemble de la mouvance écologiste »*, a-t-elle précisé.

Le MEI ne compte, en effet, que quatre cents adhérents, et non trois mille comme l'avait souhaité M. Waechter à Châtelguyon. Toutefois, M[me] Voynet a elle-même été élue, le 23 octobre 1994, lors de *« primaires »* décentralisées dans les régions qui n'avaient rassemblé que 1 820 militants écologistes. Quant à M. Lalonde, sa candidature a été ratifiée, le 11 décembre 1994, par un mouvement qui a perdu, en moins de trois ans, les deux tiers de ses conseillers régionaux.

FLORAISON DE PETITS GROUPES

Séduits par le discours écologiste et déterminés à sanctionner, à peu de frais, le pouvoir socialiste, 14,7 % des électeurs avaient voté pour les écologistes aux élections régionales de 1992. Dans le Nord-Pas-de-Calais, une militante des Verts alors inconnue, Marie-Christine Blandin, était même élue présidente du conseil régional, avec l'appui, contraint et forcé, du Parti socialiste. Depuis cette époque, les responsables écologistes n'ont cessé de se déchirer dans de dérisoires querelles. M. Lalonde a désorienté une grande partie de ses amis, en se révélant incapable de partager le pouvoir au sein de son mouvement. A la suite d'une série de dissidences successives, GE a donné naissance à une floraison de petits groupes écologistes, qui tentent, en vain jusqu'à présent, de se réunir.

Chez les Verts, une nouvelle majorité, organisée autour de M[me] Voynet, a succédé, en novembre 1993, lors de l'assemblée générale de Lille, à celle que M. Waechter animait depuis 1986. Clairement orientée à gauche, cette majorité a échoué dans sa volonté d'élargissement de l'écologie politique. Les Verts ne comptaient plus que trois mille huit cents adhérents à la fin de 1994.

Dans un appel de soutien à Dominique Voynet, en date du 6 janvier, un groupe de personnalités *« adjurent tous les écologistes de faire preuve de responsabilité »*, en souhaitant que *« comme en 1974, 1981 ou 1988* [il n'y ait] *qu'une parole de l'écologie »*. Cet appel est signé notamment par René Dumont, le professeur Jacques Testart, Daniel Cohn-Bendit et par plusieurs responsables d'associations de protection de la nature. Il a peu de chances d'être entendu.

Seule l'obligation de recueillir cinq cents signatures d'élus pour concrétiser leur candidature pourrait empêcher l'un ou l'autre de se présenter. Pour chacun des trois principaux animateurs de l'écologie politique française, l'élection présidentielle – élection peu coûteuse, puisque les frais de campagne sont remboursés par l'Etat pour près de 7 millions de francs aux candidats ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés – est devenu un moyen d'exister et d'assurer leur prééminence dans leurs mouvements respectifs. Peu leur importe, alors, que les sondages sur les intentions de vote ne leur laissent espérer à chacun d'eux que 1 ou 2 % des suffrages exprimés au soir du premier tour.

Jean-Louis Saux

Jacques Chirac consacre son deuxième ouvrage à la dénonciation du « conservatisme »

« La France pour tous » vise, sans le nommer, un adversaire principal : M. Balladur

Le blanc de la couverture est agrémenté d'une petite tache verte et rouge : un arbre. Avec la parution de ce petit volume de poche de cent trente-huit pages – *Une nouvelle France*, publié en juin 1994, en comptait cent quarante et une –, le premier candidat déclaré issu des rangs du mouvement gaulliste compte relancer sa campagne, dont il souhaite que le moment fort soit un débat télévisé avec le premier ministre.

CLASSÉ EN TÊTE des ventes pendant quelques semaines, *Une nouvelle France* avait bénéficié de plusieurs retirages lui permettant d'atteindre un chiffre global de deux cent mille exemplaires mis sur le marché. *La France pour tous* devrait profiter de l'ouverture du débat de fond que M. Chirac appelle de ses vœux, en vain, depuis plusieurs mois, alors que *« le moment du choix approche »*. *« Je souhaite que ce débat ne soit pas escamoté, que nos concitoyens aient le temps de réfléchir, de comparer ; qu'ils aient la possibilité de connaître les candidats, d'apprécier la crédibilité de leur programme. On n'a pas le droit de tricher avec les citoyens, ni de maquiller l'enjeu d'une élection présidentielle »*, écrit l'auteur dans ses lignes de conclusion.

Ces dernières, comme celles qui constituent l'introduction, sont les plus fortes de l'ouvrage. M. Chirac donne l'impression de s'y exprimer pleinement. *« J'ai renoncé pour toujours à présider le mouvement que j'ai fondé le 5 décembre 1976 : c'était comme un adieu à presque trente années de combats politiques, car ma première campagne électorale remonte au printemps 1967 »*, écrit celui qui dit mal se reconnaître dans les portraits ou les jugements dont il est l'objet. A l'accusation d'« agitation » formulée par Valéry Giscard d'Estaing à la fin des années 70, le maire de Paris répond *« convictions »*. *« Pour reprendre une distinction chère à Régis Debray, le démocrate que j'ai toujours été est peut-être devenu plus républicain »*, assure-t-il, en ajoutant : *« Ma relation au temps s'est modifiée. Longtemps, j'ai agi vite, parce que les délais étaient brefs et parce que je me résignais mal à l'inertie des êtres et des choses. A présent, je mesure les pesanteurs, j'en tiens compte, je fais la part de l'urgence et de la longue durée. C'est le privilège de l'âge et des épreuves. »*

PAS « POLITIQUEMENT CORRECT »

Ces caractéristiques, cependant, peuvent être revendiquées par d'autres. C'est pourquoi M. Chirac précise, à destination évidente de M. Balladur – dont le nom ne figure pas dans le livre – et en parlant des *« rouages complexes »* du pays : *« Il faut avoir été élu au long cours, dans des collectivités différentes, pour bien les comprendre. Il faut, pour bien les maîtriser, avoir été des deux côtés de la barrière qui sépare les ministres dépensiers des ministres financiers. »* Face à des Français *« désemparés et enclins au repli sur eux-mêmes »*, l'ancien président du RPR se déclare *« convaincu qu'un élan nouveau peut les tirer du désarroi »*.

Tout au long de l'ouvrage, l'impérieuse *« nécessité »* de cet élan ne peut échapper au lecteur. Elle éclate dès les premiers mots d'introduction. *« La France souffre d'un mal plus profond que ne l'imaginent les acteurs politiques, les responsables économiques, les intellectuels en vogue et les célébrités du système médiatique*, écrit-il. *Le peuple a perdu confiance. Son désarroi l'incline à la résignation ; il risque de l'inciter à la colère. Plus de la moitié de la population française n'est ni entendue ni défendue. Les ouvriers, les employés, les cadres, les professions intermédiaires, trame de notre tissu social et forces vives de notre pays, peuvent être sensibles aux sirènes de la démagogie. »*

A ceux qui lui reprocheraient de ne pas tenir compte des statistiques économiques, M. Chirac répond qu'il veut se démarquer d'une vision élitiste et technocratique et parler, plutôt, des *« pauvres »*, des *« dépôts de bilan »* et des *« licenciements »*, des *« banlieues délabrées »* ou de la *« peur »*, réalités qui n'ont pas droit de cité, selon lui, dans le *« politiquement correct »* que ces pages vilipendent. *« Je constate que les rouages politiques, économiques et sociaux de notre pays sont atteints de paralysie*, assure M. Chirac. *Tous les indicateurs en révèlent des symptômes, mais aucune thérapie n'est prescrite, parce que trop de responsables raisonnent sur des chiffres, pas sur la vie des hommes. Or les chiffres, en eux-mêmes, n'expriment pas la gravité de la fracture sociale qui menace – je pèse mes mots – l'unité nationale. »*

En revendiquant une démarche qui puise *« aux sources du gaullisme »*, M. Chirac, on l'aura compris, veut démontrer *« l'existence d'une alternative politique »*. *« Je crois à la nécessité d'un changement profond »*, martèle l'auteur, qui se fixe comme objectif de réhabiliter le politique. *« Je m'inscris en faux contre cette prétendue marginalisation du politique*, assure-t-il. *C'est l'alibi d'un immobilisme qui a ses partisans dans les milieux les plus favorisés. Généralement, ils avancent masqués derrière le paravent d'un réformisme précautionneux. Je ne crois pas qu'il faille proposer aux Français un catalogue de réformes vagues. Nous sommes en état d'urgence sociale ; il faut une autre logique pour inverser les tendances et remettre la France sur les rails de son avenir. C'est une question de volonté politique. »*

La volonté ne peut guère être décelée, à l'en croire, que d'un seul côté : le sien. Il suffit, pour s'en convaincre, de se pencher sur les termes de l'alternative présidentielle, telle qu'il la présente : *« Soit les Français céderont à la tentation du conservatisme, et le pire sera à craindre. (...) Soit nos compatriotes choisiront l'espérance, donc le changement, et la France restera un pays uni, prospère, paisible et respecté dans le monde. J'ai fait le choix de l'espérance ; il s'inscrit en ligne directe dans le sillage du gaullisme. Le sens des réalités n'a jamais dissuadé le général de Gaulle de modifier l'ordre des choses. »* Face au conservateur, dont chacun aura saisi qu'il a pour nom Balladur, le parti du mouvement aura un autre *« gaulliste pompidolien »* pour champion.

C'est d'autant plus nécessaire, aux yeux de M. Chirac, que la société des années 90 nécessite d'être gouvernée *« en faisant table rase des vieux réflexes »*. *« L'avenir n'appartiendra pas aux cyniques. Pas davantage aux temporisateurs »*, affirme M. Chirac, en donnant un contrepoint explicite : *« Il appartiendra à ceux qui sont déterminés à organiser le cours du changement en protégeant les êtres. »* Pour ne rien laisser dans l'ombre, il ajoute : *« La politique n'est pas l'art de feindre, d'esquiver ou de séduire. Elle a pu donner ce sentiment au cours des dernières années, mais son essence est autrement noble et, pour ma part, je suis résolu à ne pas la laisser se dévaluer. Les jeunes doivent savoir, alors qu'ils vont bientôt déposer un bulletin dans une urne, qu'ils choisiront leur avenir. »*

> « Le démocrate que j'ai toujours été est peut-être devenu plus républicain »

Quelques courts chapitres – « La montée des périls », « L'Etat républicain », « L'urgence », « Le renouveau », « Les atouts de la France », « Un nouvel art de vivre » – scandent ce deuxième livre de M. Chirac, qui précise assez clairement sa vision des enjeux d'un duel devenu maintenant inévitable. Pour le maire de Paris, *« le consensus social se disloque »*, *« la société française se fracture, une lutte des classes menace de réapparaître »*, *« le calme relatif et précaire d'aujourd'hui est le résultat de la peur du lendemain »*, et *« nous sommes à la merci d'une explosion sociale qui peut intervenir sans délai »*. L'auteur précise que *« l'intention de céder au catastrophisme »* est aussi éloignée de lui qu'en est proche la volonté de *« modifier radicalement l'approche des problèmes économiques »*.

Républicain laïc – *« aucune atteinte à la laïcité n'est tolérable en France. Aucune »* –, M. Chirac rappelle que sa *« stratégie du changement »* implique des *« réformes urgentes dans les six mois »* qui suivront l'élection présidentielle : rétablissement de la sécurité dans les banlieues, afin d'y assurer un redressement économique ; élaboration d'une définition de la pleine citoyenneté, ouvrant un droit à l'activité pour lutter contre le chômage ; réforme du financement du logement, afin de combattre l'exclusion. A moyen terme – trois ans –, il suggère des *« réformes de fond »*, dont la plus importante, en tout cas la seule qui est exposée dans l'ouvrage, se rapporte à la budgétisation d'une *« part conséquente des charges sociales »* au profit des petites entreprises *« pour procéder à des embauches »*.

Pessimiste sur le constat, le candidat déclaré du RPR n'en est pas moins optimiste, car la France *« est sortie d'épreuves plus graves que la crise politique et morale que nous traversons »*. *« Elle saura la surmonter »*, assure M. Chirac, en évoquant *« une exception française »* qui n'est pas sans rappeler l'*« exemple français »* vanté par M. Balladur. *« Ces pages n'auront pas été inutiles si je convainc le lecteur que la France est un grand pays d'avenir, capable de développer sa puissance économique, d'améliorer le niveau de vie et de préserver la protection sociale des Français »*, veut espérer celui qui, après deux passages à l'hôtel Matignon, avait refusé de s'atteler une troisième fois à la tâche : *« Si j'ai choisi, pendant ces deux dernières années, de m'éloigner des ors de la République, si j'ai pris le risque, parfois, d'une certaine solitude, c'est parce que je voulais me tourner vers les Français, pas vers le pouvoir. »*

Et de conclure : *« Car on ne s'improvise pas candidat. C'est une démarche grave, la rencontre mystérieuse d'un homme, d'un peuple et d'un moment de son histoire. »*

O. B.

★ *La France pour tous*, éd. Nil, mis en vente mardi 10 janvier.

Le maire de Paris souhaite un débat télévisé avec le premier ministre

Alors que les balladuriens le poussent à se retirer

CALME ET DÉTERMINÉ. A une *centaine de jours de la date prévue* pour le premier tour de l'élection présidentielle – dimanche 23 avril –, Jacques Chirac veut donner de lui l'image d'un homme serein et résolu. Candidat il est, candidat il restera, malgré l'espoir, à peine caché, que les chevau-légers du premier ministre mettent dans un retrait de la compétition, avant terme, du maire de Paris.

Nicolas Sarkozy est même allé, dimanche 8 janvier, au cours de « L'heure de vérité », sur France 2, jusqu'à imaginer qu'un seul candidat de la majorité en lice – le sien – pourrait l'emporter en un seul dimanche. *Il laisse ainsi supposer* aux électeurs que M. Chirac ne devrait pas empêcher un si bel exploit. Cependant, aux sondages qui le donnent assez largement devancé par Edouard Balladur, le seul candidat déclaré se réclamant du gaullisme oppose la force des convictions qu'il exprime dans un deuxième livre de réflexions.

Chiraquien passé officiellement au balladurisme dès le début de la seconde cohabitation, M. Sarkozy en a fait la démonstration dimanche. *« En matière politique, l'histoire des hommes, ça compte, ça façonne une image. Les Français se souviennent de toutes les actions qu'ont eu à conduire les uns et les autres. Cela se façonne sur de longues années. On ne s'improvise pas président de la République »*, a lancé le ministre du budget. Pour compléter la description, il a ajouté : *« Edouard Balladur a, après deux ans de pouvoir, encore l'image d'un homme neuf, qui n'appartient pas à une structure partisane et qui a une capacité de rassemblement supérieure à tous les autres. »*

CONGRÈS CONTESTÉ

Cette façon d'aborder la campagne présidentielle pourrait laisser supposer que le débat d'idées ne va pas être la priorité du duel attendu entre MM. Chirac et Balladur. *« Ce qui nous rassemble est bien plus important que ce qui nous sépare »*, confirme M. Sarkozy, pour signifier que l'opposition de quelqu'un qui est moins bien placé pour rassembler ne peut relever que de la mauvaise querelle.

Conscient qu'une osmose des programmes risque de conduire les électeurs à préférer l'original balladurien à la copie chiraquienne, le maire de Paris a conçu d'envisager, le plus rapidement possible, un face-à-face télévisé avec le chef du gouvernement. *« Il est tout à fait essentiel que les Français aient conscience qu'il ne s'agit pas d'une querelle de personnes »*, confie M. Chirac, qui se déclare prêt à débattre avec M. Balladur pour montrer à l'opinion que chacun d'eux a bien *« des choix »* et *« une vision des choses »* qui sont différents.

D'évidence, M. Chirac est placé, depuis plusieurs mois, dans une situation difficile. Ni le lancement de son premier livre, ni l'engagement de MM. Juppé et Séguin en sa faveur, ni sa déclaration de candidature, ni ses clins d'oeil à gauche n'ont provoqué de frémissements dans les sondages. Le deuxième livre sera-t-il plus efficace ? Ou bien un congrès du RPR ? Les chiraquiens sont pour ; M. Sarkozy a brandi l'unité du mouvement en se prononçant contre cette idée. La bataille est imminente.

Olivier Biffaud

Hervé de Charette est favorable à une candidature UDF

Hervé de Charette, ministre du logement et délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, a affirmé, dimanche 8 janvier, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que l'UDF devait avoir un candidat à l'élection présidentielle. Estimant que le premier ministre, Edouard Balladur, a l'étiquette RPR et qu'il sera *« difficile »* pour lui de représenter le courant de pensée UDF, il a déclaré : *« L'absence d'un candidat de l'UDF ne peut pas manquer de créer un vide. Je souhaite qu'il y ait dans cette campagne un candidat qui porte les valeurs de l'UDF et, d'ailleurs, vous verrez, il y en aura un (...). Ma préférence va à Valéry Giscard d'Estaing. (...) Il est aujourd hui l'homme le mieux à même de faire face aux difficultés de la France »*.

Evoquant la réunion du bureau politique de l'UDF, mardi 10 janvier, M. de Charette a estimé que ce serait l'occasion pour MM. Giscard d'Estaing et Barre de discuter d'une candidature UDF. *« Ce sera à eux deux de voir ensemble (...) l'un et l'autre ce qu'ils feront le jour venu »*, a-t-il dit. Quant au soutien apporté à M. Balladur, depuis une semaine, par bon nombre des membres du gouvernement, le ministre du logement s'est borné à déclarer : *« Je suis entré dans un gouvernement, pas dans un comité de soutien. »*

Olivier Guichard s'apprête à abandonner la mairie de La Baule

Olivier Guichard, maire (RPR) de La Baule (Loire-Atlantique), a annoncé, lors de la cérémonie des voeux de Nouvel An dans son hôtel de ville, dimanche 8 janvier, qu'il ne se représenterait *pas aux élections* municipales. Agé de soixante-quinze ans, l'ancien ministre d'Etat avait déjà déclaré qu'il était temps pour lui de céder la place. Il a assuré que ce retrait n'avait aucun lien avec les affaires de détournements de fonds qui entachent la gestion du syndicat intercommunal de La Baule, dont il est le président (*Le Monde* daté 29-30 mai 1994). M. Guichard, également député et président du conseil régional des Pays-de-la-Loire, est maire de la ville depuis 1971.

Olivier Guichard a indiqué que son « dauphin », qui sera donc candidat aux élections municipales de juin, est le sénateur Guy Lemaire (RPR), déjà premier adjoint à la mairie. M. Lemaire pourrait trouver sur son chemin un adversaire de la majorité : Loïc Le Masne (UDF-PR), vice-président du conseil général et conseiller régional, a en effet exprimé, lui aussi, son intention de conquérir la municipalité de La Baule.

■ **DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS : Jean-François Hory, président de Radical**, qui participait, dimanche 8 janvier, à la convention départementale du mouvement Radical des Bouches-du-Rhône – dont était absent Bernard Tapie –, a jugé *« trop parfaite »* l'affaire du détournement de l'Airbus d'Air France par des terroristes algériens le 24 décembre. *« Elle est bizarre, cette affaire-là*, a observé M. Hory. *Elle tombe tellement bien que si M. Pasqua n'était pas au-dessus de tout soupçon, on pourrait croire qu'il y a eu manipulation. »* Interrogé sur cette surprenante déclaration, le président de Radical a, toutefois, rendu hommage à *« l'extraordinaire sûreté d'intervention du GIGN »* et a déploré qu'il y ait eu *« des victimes »*. *(Corresp. rég.)*

■ **François Léotard annonce des décorations pour les membres du GIGN.** Le ministre de la défense, François Léotard, a annoncé, lundi 9 janvier, une série de décorations pour les membres du GIGN qui ont participé à la libération des otages de l'Airbus d'Air France, à Marignane. *« Non seulement j'ai proposé que la Légion d'honneur puisse être décernée au commandant Favier* (qui dirigeait l'opération de Marignane) *et également au colonel Janvier* (commandant du Groupement de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale, GSIGN), *mais que toute une série de décorations – on va aller jusqu'à quarante-huit – puisse honorer cette unité »*, a déclaré M. Léotard sur Europe 1. *« J'ai fait ces propositions. Elles ont été soumises au premier ministre et au président de la République. Elles ont été acceptées et elles seront publiées aujourd'hui même* (lundi) *»*, a-t-il précisé.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le congrès du territoire de Nouvelle-Calédonie a entériné la création** d'une association servant de support à un commissariat au développement économique. Cette structure, destinée à attirer les investissements productifs, avait été demandée à l'Etat par les deux partenaires des accords de Matignon, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Elle sera dirigée par Michel Viger, ancien commissaire à la reconversion industrielle de la Lorraine. – *(AFP.)*

■ **CNPF : Jean Gandois, nouveau président du CNPF, continue ses** rencontres avec les chefs de file des cinq organisations syndicales. Après avoir reçu Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, et Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, il devait rencontrer, lundi 9 janvier, Alain Deleu, président de la CFTC. Vendredi 6 janvier, Nicole Notat a demandé au président du CNPF d'ouvrir avant l'élection présidentielle *« une négociation marquante, d'envergure, sur l'emploi et la protection sociale »*. *« Ce serait un beau signe »* de sa volonté de *« revigorer »* la politique contractuelle, a-t-elle ajouté. Sur le thème de la réduction du temps de travail, Nicole Notat, qui a assuré ne pas *« être tombée sous le charme de M. Gandois »*, s'attend à *« des discussions conflictuelles »*, ayant rencontré peu d'échos sur ce thème auprès du président du CNPF.

■ **SÉNAT : Joëlle Dusseau, sénateur de Gironde, qui figurait jusqu'à présent parmi les sénateurs non-inscrits**, a rejoint le groupe du Rassemblement démocratique et européen (RDE), présidé par Ernest Cartigny (Seine-Saint-Denis). Ce groupe réunit des sénateurs de la majorité et de l'opposition. Mme Dusseau était devenue sénateur en août 1993 en remplacement du socialiste Marc Boeuf. L'adhésion de Mme Dusseau porte à vingt-huit le nombre des membres du groupe RDE.

■ **RECOMPOSITION : Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale**, a affirmé, dans un entretien au *Journal du dimanche* daté du 8 janvier, son hostilité à une recomposition de la majorité après l'élection présidentielle. *« A mes yeux, le RPR n'est pas soluble dans un grand parti conservateur et si cette hypothèse devait être envisagée, je m'emploierai à la combattre de toute mon énergie »*, a assuré M. Séguin qui soutient la candidature de Jacques Chirac. *« Je pense que les valeurs gaullistes que le RPR a pour mission de défendre conservent plus que jamais leur actualité »*, a conclu M. Séguin.

Protection sociale : une journée d'action CGT

La CGT a appelé, dimanche 8 janvier, à une journée nationale d'action et de manifestations régionales le samedi 4 février *« pour la défense et l'amélioration de l'ensemble de notre système de protection sociale »*. *« Les mauvais coups déjà portés, ceux en cours et en préparation appellent à une riposte rapide, forte, unitaire et rassembleuse »*, affirme, dans un communiqué, la CGT qui rappelle que cette action a été décidée au début du mois avec la Fédération des mutuelles de France (FMF) à laquelle s'est associée la Confédération syndicale des familles (CSF).

La CGT appelle à une *« initiative nationale large, unitaire, ouverte aux organisations syndicales, mutualistes et associations afin de construire avec les salariés, les actifs, les retraités, les précaires et les privés d'emploi »*. Elle indique qu'elle prendra *« toutes les dispositions pour construire, sans préalable, le rassemblement unitaire de très grande ampleur qu'il est aujourd'hui possible de réaliser »*. De son côté, FO a appelé à un *« grand rassemblement national »* le 29 janvier à Paris.



L'équipe de campagne du premier ministre est sur pied

Sans attendre la déclaration de candidature d'Edouard Balladur tout est déjà organisé à Matignon pour la dernière étape de la course vers l'Elysée

Tout est prêt. L'état-major de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur n'attend même *plus le signal du départ* : *cela fait* des semaines qu'il est au travail. Nicolas Bazire, directeur du cabinet du premier ministre, sera le directeur de sa campagne, dont le siège sera installé dans un immeuble situé *non loin de l'hôtel Matignon*. *Nicolas* Sarkozy, ministre du budget, de la communication et porte-parole du gouvernement, sera le conseiller politique du candidat, dont la déclaration est déjà prête, même si la date et le lieu de sa *publication ne sont* pas encore arrêtés. Alors que M. Balladur se prépare à entrer en campagne et même si les Français se sont familiarisés avec son style depuis vingt et un mois, il reste le moins *connu des « présidentiables »*. *Nous avons* demandé à des témoins, qui l'ont côtoyé, ont travaillé avec lui, l'ont fréquenté à diverses étapes de sa carrière, de nous dire « deux ou trois choses qu'ils savent de *lui* ». Nous publions aujourd'hui le premier chapitre d'un bref recueil de choses vues sur Edouard Balladur.

LA HIÉRARCHIE et la logique seront *respectées* : M. Bazire sera le directeur de campagne, l'autre Nicolas – M. Sarkozy – continuant, de son ministère du budget, à être le conseiller politique. La cellule chargée *de mettre* au point l'argumentaire de campagne, de préparer les interventions du candidat, de répondre aux multiples lettres de tout ce que la France compte de groupes de pression sera animée par Patrick Suet, actuel directeur adjoint du ca*binet du premier ministre*, assisté par un haut fonctionnaire du ministère des finances.

Les comités départementaux de soutien, qui devraient sortir de *l'ombre très rapidement*, *sont* organisés par Jean-Paul Davin, jusqu'alors chargé, à Matignon, des relations avec le Parlement, et par Alain Marleix, député (RPR) du Cantal, *qui travailla longtemps* auprès de Charles Pasqua à la direction du RPR. La communication sera placée sous la responsabilité de Valérie Bernis, comme elle l'est à Matignon : Jean-Pierre Labro, directeur des relations publiques et de la communication du groupe Elf-Aquitaine, sera chargé de la technique et de l'organisation.

Cet état-major a déjà un local : par l'intermédiaire de Hubert Saltiel, *un assureur qui possède aussi un ca*binet d'administration de biens, 1 500 mètres carrés ont été loués, 84, rue de Grenelle, à la Société nationale d'horticulture de France, présidée par Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture et ancien député (RPR) d'Ille-et-Vilaine. Cet immeuble n'étant qu'à quelques pâtés de maison de Matignon, chacun pourra passer rapidement de l'un à l'autre, même s'il est envisagé que les principaux animateurs de la campagne abandonnent, du moins officiellement, leurs fonctions au cabinet du premier ministre.

Les principaux relais de cette *campagne sont aussi tout trouvés* : les membres du gouvernement. Certes, à Matignon, on assure que rien ne leur a été demandé, mais le résultat est là : la plupart d'entre eux ont *déjà pris* – ou vont prendre – position publiquement pour M. Balladur. Les proches de *celui-ci* ne doutent pas un instant que Charles Pasqua finira par faire le « bon choix ». Il est clair que la suite des relations entre les deux hommes dépend de *la date de l'engagement* de M. Pasqua – laissée à son appréciation – et de la force avec laquelle il apportera à M. Balladur la caution néogaulliste dont ce dernier a be*soin. Quant aux quelques ministres* qui ont choisi de rester fidèles à Jacques Chirac, leur liberté de manœuvre ne sera pas totale : il ne sera pas toléré qu'ils relaient les critiques virulentes du maire de Paris contre le gouvernement . Une équipe, un *local*, des porte-voix : *il ne manque* plus que la déclaration solennelle aux Français, dont la forme est déjà prête. Sa date est pratiquement fixée : vers le 20 janvier, dès que sera *close la session extraordinaire* du Parlement. Seul le lieu est encore en débat : il n'est pas certain que ce soit le bureau du premier ministre.

Cette déclaration ne donnera pas, pour autant, le signal d'une accélération brutale de la campagne, le *chef du gouvernement souhaitant*, au moins jusqu'à la fin de février, consacrer l'essentiel de son temps à la gestion des affaires de la France. M. Balladur sait qu'à plus de trois *mois de l'échéance*, *rien* n'est acquis, mais ses adversaires doivent savoir qu'il ne faiblira pas, quels que soient ceux qui tenteront de se mettre en travers de sa route. Il n'y a *plus d'« amis »* pour *qui* veut entrer à l'Elysée.

Thierry Bréhier

Deux ou trois choses qu'ils savent d'Edouard Balladur

I. Le vieux jeune homme de la rue des Saints-Pères

UNE TRACTION-AVANT noire se range devant le 31, rue de Buci. Une jeune femme en descend. Celui qui n'est encore que son fiancé vit là, dans la maison des étudiants de l'ENA. L'école de la rue des Saints-Pères vient tout juste d'acquérir cet ancien hôtel, à l'angle du boulevard Saint-Germain, pour loger les siens. Dans cet après-guerre où la crise du logement est aiguë à Paris, il n'est pas facile de trouver un appartement lorsqu'on arrive de province, chargé de femme et parfois d'enfants, pour les quelques mois de scolarité à l'école.

La jeune femme qui vient rendre visite à son fiancé s'appelle, pour quelque temps encore, Marie-Josèphe Delacour. Dans un an, en 1957, elle deviendra Mme Balladur. Edouard a réussi l'ENA quelques années plus tôt, mais une primo-infection l'a contraint à un long séjour dans un sanatorium, à Briançon. Il ne rejoint donc l'École, après son service militaire, qu'en janvier 1955, intégrant ainsi la même promotion que Jacques Calvet, Jérôme Monod, Pierre Verbrugghe ou encore René Lapautre.

GÉNÉRATION ALGÉRIE

La génération qui s'apprête à investir la haute fonction publique est marquée par la guerre. Celle, mondiale, qui s'est achevée dix ans plus tôt, a fortement empreint leurs années de jeunesse. Les plus âgés de la promotion issus du concours réservé aux fonctionnaires l'ont parfois vécue l'arme à la main, comme Roger Jacquin-Pentillon, médaillé du combattant de la Résistance. *« Nous ne connaissions pas vraiment l'insouciance »*, note Pierre Verbrugghe, ancien directeur général de la police nationale et ancien préfet de police de Paris.

L'autre guerre, plus prégnante encore, est celle qui enflamme l'Algérie. Nombreux sont les élus de cette promotion de l'ENA qui, comme Edouard Balladur, ont fait leur service militaire de l'autre côté de la Méditerranée. Dès la rentrée, ce sujet divise les étudiants. Le choix du nom de baptême de la promotion en témoigne. Quelques provocateurs proposent le nom de Pierre Mendès France, président du conseil tout juste sortant. La direction de l'ENA s'inquiète de cette provocation à laquelle d'autres répliques en proposant le nom du maréchal Lyautey. Le débat dure toute une journée et, finalement, un compromis bancal est trouvé : la promotion s'appellera « France-Afrique ».

A ces échanges passionnés, ses camarades de promotion ne se souviennent pas qu'Edouard Balladur ait pris part. *« Au contraire, il paraissait détester les agitateurs »*, observe l'un d'entre eux. Il ne s'illustrera pas, non plus, lors de la deuxième grande polémique qui marquera cette année 1956 à l'école : l'envoi de toute la promotion « France-Afrique » en Algérie, pour investir les nouvelles préfectures créées par le gouvernement dans ces départements, à la place du traditionnel stage en entreprise prévu au cours de la troisième année. *« Edouard Balladur restait toujours un observateur distancié. Il ne se compromettait pas. Il était programmé pour réfléchir avant de parler et pour parler le moins possible. Avec cela, on pouvait difficilement lui faire des reproches »*, se souvient Pierre Coussy. *« Il n'avait aucun goût pour la vie collective »*, souligne un autre.



L'« ARCHEVEQUE »

Personne ne doute, alors, qu'Edouard Balladur appartient aux meilleurs d'entre eux. Et surtout pas lui-même. *« Il y avait pour lui trois catégories d'étudiants : ceux qui arriveraient, ceux qui n'arriveraient sûrement pas et le genre mal défini de ceux dont le tempérament ou les idées politiques trop affirmées ne permettaient pas, à coup sûr, d'imaginer l'avenir*, explique un conseiller d'Etat. *Avec les premiers, il était amical ; avec les seconds, courtois, mais distant ; avec les derniers, prudent. »*

Deux fois par semaine, à l'approche du concours de sortie, un quatuor composé de Jérôme Monod, Alain Trapenard et Philippe Marchat se réunit au « phalanstère », chez Edouard. C'est le plus pratique. Marchat, *qui habite* aussi rue de Buci, est déjà marié et père de famille ; Trapenard habite chez ses parents. Pendant ces séances d'entraînement, chacun planche à son tour sur des plans d'exposés, où la forme et la capacité à synthétiser ont autant d'importance que le fond. *« Edouard était féroce*, se souvient l'un des quatre mousquetaires. *Si l'un d'entre nous était un peu faiblard, il le « frappait d'appel » comme nous disions, et il fallait retravailler le sujet pour la semaine suivante. »*

L'objectif, c'est de tenir en dix minutes, de bien roder la mécanique et d'être capable de faire face à tout. Ces forçats du plan en deux parties et deux sous-parties ont tout de même droit à une pause. Edouard sort un petit livre de son tiroir... et pose des devinettes. *« On s'entendait très bien*, assure l'un d'entre eux. *Il n'y avait pas seulement un rapport d'utilité réciproque, mais aussi de l'amitié. »* Ce n'est pas dans ce groupe-là que l'on piquerait des livres à la bibliothèque ou que l'on arracherait des pages essentielles au moment des révisions. Non seulement l'étudiant Balladur est discret et courtois, mais il est « réglo », comme on dit à l'Ecole. C'est l'anti-« jeune loup ». On le trouve seulement *« d'allure compassée, très sûr de sa valeur »*. Un *« vieux jeune homme »* – selon la formule d'un autre de ses camarades – que les plus délurés de la promotion ont déjà affublé de surnoms promis à un bel avenir : *« le chanoine »* ou *« l'archevêque »*.

Dans son langage, recherché sans affectation, on ne trouve, assure Marguerite Portes, une des deux filles de la promotion, *« jamais de débraillé, alors que cette génération d'après guerre cultive beaucoup l'argot »*. Il en « bluffe » plus d'un avec ses méthodes de travail. *« Il prenait très peu de notes, alors que d'autres noircissaient des kilos de papier »*, remarque Pierre Falcon, étudiant en administration générale, sorti à l'inspection des finances, qui admire cet étudiant *« sérieux avec détachement, jamais besogneux »*. *« C'était sans doute un grand bosseur, qui ne voulait pas trop que cela se sache »*, nuance Pierre Coussy. L'étudiant Balladur ne laisse en effet rien au hasard. Un point de plus en anglais vaut bien une traversée régulière à l'autre bout de Paris, sur la Vespa d'Alain Trapenard, pour suivre un cours particulier.

C'est pourtant le très sérieux Edouard Balladur qui, lors de l'exposé de son condisciple Pierre Falcon sur les mécanismes de l'inflation, lui passe une contrepèterie, bien pliée dans un petit papier. La bienséance retrouve ses droits à la fin de cet exercice consacré, car Edouard reproche à Pierre, avec *« l'autorité naturelle »* que celui-ci lui reconnaît, de conclure que l'Etat est le bénéficiaire de l'inflation : *« On ne porte pas publiquement pareille accusation »*.

Le sens de l'Etat, voilà l'affaire. Pour cette génération, prête à tout sacrifier sur l'autel du service public et pépinière de grands commis de l'Etat, il n'est guère question de pantouflage. A la rigueur, ceux qui convoitent l'inspection des finances pourront présider une grande entreprise publique... Ce n'est pas le cas d'Edouard Balladur, qui vise, chacun le sait, le Conseil d'Etat. Il l'obtiendra, et brillamment, puisqu'il décroche la cinquième place au concours de sortie. Dans cette IVe République finissante, où les gouvernements ne durent guère plus d'un semestre, ces jeunes gens ont conscience d'incarner la permanence du service public. *L'Etat, c'est eux.* Personne ne songe, du moins en public, à faire de la politique.

Béatrice Gurrey et Pascale Robert-Diard

(à suivre)



Jean-Louis Bianco, candidat à la mairie de Digne

« J'ai fait définitivement le choix d'une carrière politique locale »

A six mois des élections municipales, le maire RPR de Digne, *Pierre Rinaldi, est dans une situation* difficile : selon la chambre régionale des comptes, sa ville est endettée pour quarante-deux ans. *S'il se présente néanmoins, il devra* affronter Jean-Louis Bianco, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'Elysée, aujourd'hui *conseiller régional* de Provence-Alpes-Côte d'Azur et conseiller général de Digne-Ouest.

DIGNE
de notre correspondant régional

« Pourquoi être candidat à la mairie de Digne ?

– J'ai fait, aujourd'hui, définitivement, le choix d'une *carrière politique* locale, car je pense pouvoir faire profiter Digne et le département, avec lequel, comme vous le savez, j'ai des liens déjà anciens, de mon expérience et de mes réseaux de relations. Le PS, le Radical et le PC, ont souhaité que je prenne la tête d'une liste. *Mais nous sommes* d'accord pour que ce soit une liste de rassemblement et d'ouverture qui comprendra, aussi, des militants du Groupe d'action municipale (GAM), ainsi que des représentants du mouvement associatif, du milieu socio-économique et des *personnalités de la vie dignoise*.

– Plusieurs événements récents ont fragilisé Pierre Rinaldi, le maire sortant (RPR) de Digne. Quel jugement portez-vous sur sa gestion et quelle politique préconisez-vous pour redresser la situation financière ?

– *M. Rinaldi a, pendant un* temps, apporté un certain renouveau à Digne. Mais les projets, déraisonnables, avortés ou mal réalisés, de l'équipe municipale actuelle ont coûté extrêmement cher aux contribuables. Il faut d'abord élaborer un plan de redressement, re*négocier la dette avec les banques* et les collectivités publiques et pratiquer une politique rigoureuse d'économies. D'autre part, je ferai en sorte que la ville reçoive les subventions auxquelles elle peut prétendre, tant à Marseille qu'à Paris et à Bruxelles et qu'elle n'a pas su *obtenir jusqu'ici. Je présenterai* un projet de développement local. Grâce à son site superbe et à sa qualité de vie, la ville a d'énormes atouts dans le domaine du tourisme et du climatisme. Il est également possible de créer des activités nouvelles, génératrices d'emplois.

***– Votre adhésion au PS est-elle* maintenant envisageable ?**

– Je n'entrerai au PS que s'il existe une vraie chance de recomposition et de renouveau des méthodes de ce parti. Ces conditions ne sont pas réunies aujourd'hui. »

Propos recueillis par
Guy Porte

Une ville endettée pour quarante-deux ans...

DIGNE
de notre envoyé spécial

« La politique au sens honnête du terme est une sorte de grand jeu. Selon leur tempérament ou leur caractère, les joueurs se répartissent en deux groupes : les joueurs d'échec et les joueurs de poker. Les premiers calculent tellement qu'ils courent le risque de s'inhiber eux-mêmes, les seconds subissent quelquefois des échecs magistraux, mais ce sont ceux qui réussissent les grandes actions. De Gaulle en est le modèle et l'exemple. » A la traditionnelle cérémonie des voeux, lundi 2 janvier, le maire RPR de Digne-les-Bains, Pierre Rinaldi, a éberlué bon nombre de ses concitoyens, avec cette citation prêtée à Jean Foyer, ancien garde des sceaux. D'autant que ses détracteurs y ont vu une manifestation inconsciente, mais révélatrice, d'un style politique qui a laissé la ville endettée *« pour quarante-deux ans »*, tandis que le maire pourrait être frappé d'inéligibilité.

Les joueurs de poker ont du charme, de la facilité, de l'entregent – et Pierre Rinaldi n'en manque pas. Lorsqu'il « prend » sa commune en 1977, il a quarante-trois ans et subjugue ses concitoyens par ses projets ambitieux, pour sortir la ville de la *« léthargie »* où l'auraient laissée, selon lui, les précédentes municipalités socialistes. *Son grand dessein, c'est* le thermalisme. Il veut en faire *« le fer de lance de l'économie dignoise »*, qui a, peu à peu, perdu ses activités industrielles.

Digne, ville d'eau reconnue pour ses qualités depuis l'Antiquité, n'attire guère, alors, que cinq cents curistes. Le maire recourt largement à l'emprunt en tirant profit d'une inflation encore forte. Il obtient même le droit de rebaptiser « Digne-les-Bains » la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, dont il fait une des premières stations thermales françaises.

Parallèlement, le maire veut donner à « sa » ville un visage *qui* corresponde mieux à ses ambitions. Première touchée, la Grande-Place, dont il n'hésite pas à bouleverser le charme provençal. Il installe aussi le nouvel hôtel de ville dans l'ancienne caserne, qui donne sur la place, mais insiste pour regrouper, dans le même bâtiment, une boîte de nuit et un casino ! Le dancing connaîtra une existence éphémère et le casino – en fait, une salle destinée à recevoir quelques « bandits manchots » – n'a toujours pas vu le jour. En attendant, les locaux sont plus raisonnablement employés pour des réunions de personnes du troisième âge.

Une charge de 19 764 francs par habitant en 1994

Mais la « mégalomanie » du maire n'irrite encore qu'une frange de la population ; même si l'aménagement de la ZAC Saint-Christophe, à la périphérie, mécontente les commerçants du centre-ville ; même si l'ouverture d'un golf de dix-huit trous apparaît vite comme un investissement démesuré pour une ville de dix-huit mille habitants, qui attire surtout une clientèle âgée venant *soigner* ses rhumatismes, ou de jeunes enfants victimes d'affections respiratoires...

Pierre Rinaldi le dit et le répète : il est résolument pour *« la prise de risques »*. Pour lui, *« la concertation, c'est du pipeau »*. Ce qui lui vaut le reproche d'agir en véritable dictateur. *Aujourd'hui, le joueur de* poker doit se tenir prêt à livrer une redoutable partie d'échec. Un premier faux pas, en mars 1993, a valu au député Rinaldi d'être invalidé : il n'avait pas respecté la loi sur le financement des campagnes électorales. Mais les choses sérieuses ont commencé avec la lettre d'observation définitive de la chambre régionale des comptes sur la période 1988-1992, que lui adresse, en août 1994, le président Alain Seyriex. Ce rapport dénonce *« une asphyxie des finances communales par le poids de la dette »*. Celle-ci atteint 19 764 francs par habitant – la moyenne est de 8 311 francs pour les communes touristiques de même importance –, soit un endettement de la ville pour *« quarante-deux ans »*. A en croire la chambre, Digne réunit quatre critères, dont trois sont jugés suffisants par le ministère de l'intérieur pour juger critique la situation d'une commune.

En outre, selon des sources dignes de foi, la chambre aurait notifié à Pierre Rinaldi, début décembre, un jugement provisoire le déclarant comptable de fait des deniers de la commune, pour la gestion du Centre communal d'action sociale (CCAS). La chambre estimait déjà, dans sa lettre d'observations définitive, que les subventions d'un montant total de 1 160 000 francs, versées par le CCAS en 1988 à l'Association Midi-Phénicie (créée pour *« promouvoir les échanges culturels et économiques entre le Liban et le midi de la France »*) *« pouvaient être considéré comme des mandats fictifs constitutifs d'une gestion de fait »*. Parallèlement, le parquet de Digne a ordonné une enquête préliminaire de *police, toujours à propos de la gestion* du CCAS. Dans le délai d'un mois qui lui était imparti, M. Rinaldi aurait fourni ses observations à la chambre, qui devrait rendre son jugement définitif en janvier. Déclaré *« comptable de fait »*, M. Rinaldi deviendrait inéligible.

Ce n'est pas tout : le maire et son adjoint aux finances, le général (CR) Maurice Barret, ont été mis en examen le 10 novembre pour *« faux et usage de faux en écriture publique »* sur plainte de l'opposition socialiste. Condamné à payer 3,3 millions de francs à une famille propriétaire d'un terrain sur lequel sont exploitées des sources thermales, Pierre Rinaldi a choisi d'escamoter une délibération municipale pour régler le contentieux.

Président du conseil général, Pierre Rinaldi se dit assuré du soutien du RPR. Dans son bureau de l'hôtel du département, figurent en bonne place les portraits de Jacques Chirac, de Georges Pompidou et du général de Gaulle. On le dit aussi ami de Charles Pasqua, qui a débloqué pour 1994 et 1995, une subvention exceptionnelle de 1,5 million de francs. L'opposition suit l'évolution des dossiers avec sérénité. Encore que Serge Gloaguen, conseiller municipal socialiste, admette que le maire entretient avec ses administrés un *« lien affectif qui résiste aux constatations matérielles »*.

Jean-Pierre Delaval

Un budget de rigueur pour les halles de Rungis

La Cour des comptes a critiqué la gestion de ce marché gigantesque. L'Etat veut le réorganiser

MARC SPIELREIN, président de la Société d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis (SEMMARIS) depuis juillet 1994, devait rendre public, *lundi 9 janvier, le budget* du marché de Rungis pour 1995. Aux termes de ce budget, qui tient compte des critiques de la Cour des comptes – celle-ci avait dénoncé le manque de rigueur de la SEMMARIS *(Le Monde* du 14 octobre 1994) –, une gestion plus serrée devrait *éviter l'augmentation des* redevances versées par les professionnels, et même permettre de baisser les droits d'accès et de stationnement de 10 % pour tous les abonnés.

Les critiques de la Cour portaient essentiellement sur le recours à des *sociétés de service*, filiales *et* sous-filiales de la Générale des eaux. Dans le droit fil des recommandations de la rue Cambon, M. Spielrein a remis en concurrence certains marchés, autrefois reconduits de façon quasi-automatique au profit de la SEGEX, une société de *travaux publics prestataire de services*.

PRIVATISATION

Ces économies, effectuées donc sur la sous-traitance – un poste de dépenses de 88 millions de francs – devraient être réalisées *« sans altération de la capacité d'autofinancement »* de la société, évaluée à 130 millions de francs sur un budget de 406 millions. Le résultat net escompté en 1995 est de 1,8 million. Cet assainissement est un préalable indispensable à la réorganisation juridique et financière, souhaitée par l'Etat, d'un marché gigantesque (créé il y a vingt-cinq ans), qui, sur 220 hectares, traite près de 2,5 millions de tonnes de produits alimentaires, soit un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs en 1993.

Un autre dysfonctionnement relevé par la Cour des comptes portait sur la multiplicité des tutelles pesant sur Rungis : cinq ministères (commerce, budget, agriculture, économie et intérieur) ont droit de regard sur une société d'économie mixte détenue à 60 % par l'Etat et 35 % par le département du Val-de-Marne, également représenté, aux côtés de la ville de Paris, dans le syndicat interdépartemental qui contrôle les 5 % restants du capital.

En octobre 1994, Alain Madelin, ministre du commerce, jetait un pavé dans la mare en évoquant la *« privatisation »* de Rungis qui, pour répondre aux futures normes européennes sur les produits alimentaires, doit engager dans les cinq années à venir un programme d'investissement d'un milliard de francs. *« Les collectivités publiques estiment qu'elles n'ont pas vocation à subventionner ces investissements, qui incombent donc aux professionnels. Il faut, dans ces conditions, faire évoluer les rapports entre grossistes et collectivités, dans le sens d'un allègement des contraintes de la puissance publique »*, juge M. Spielrein qui, à ce jour, refuse cependant de parler de privatisation. Il estime que *« M. Madelin a prononcé ce mot pour stimuler le débat »*. Le président de la SEMMARIS fera, dans quelques mois, des propositions au gouvernement, en application de la lettre de mission qu'il a reçue en décembre.

Au conseil général du Val-de-Marne (à majorité communiste), qui estime que l'*« l'Etat doit demeurer l'actionnaire majoritaire de la SEMMARIS* et que *« la région Ile-de-France devrait être associée à la gestion de Rungis »*, le président de la société répond : *« La participation de la région serait une bonne chose, dans la mesure où elle est en charge de la politique de transports et d'aménagement de l'espace. »* *« Mais*, ajoute-t-il, *sa participation financière au capital ne résoudrait pas, en tant que telle, le problème de l'avenir du marché, puisque, comme les autres collectivités, elle ne subventionnera pas les investissements nécessaires.* » La seule certitude affichée par M Spielrein, qui explore *« plusieurs scénarios »* sur le futur statut juridique du marché d'intérêt national de Rungis, est qu'*« on ne mettra pas en vente les actions de la SEMMARIS »*.

Pascale Sauvage

■ **YVELINES : le maire de Sartrouville, Laurent Wetzel (CDS)**, devait annoncer, lundi 9 janvier, lors de la traditionnelle présentation des voeux, ses intentions pour les élections municipales. M. Wetzel pourrait ne pas se représenter. En quête, pour lui succéder, d'un candidat pouvant l'emporter, *« une personnalité extérieure mais attachée à la ville »*, il a contacté l'économiste Guy Sorman, dont les parents ont longtemps tenu un magasin d'habillement au centre-ville. Bien qu'il ait récemment rencontré les élus de la majorité municipale et loué un appartement à Sartrouville afin d'y être éligible, M. Sorman n'a pas encore fait connaître sa décision.

CORRUPTION Après le dossier « *Dauphiné News* »-Lyonnaise des eaux, dans lequel le maire RPR de Grenoble, *Alain Carignon*, a été *mis* en examen puis écroué, la justice s'intéresse à d'autres affaires grenobloises. Le juge Christian Blaes tente de comprendre le système de collecte d'argent auprès des entreprises découvert à l'occasion de la mise en examen, pour « complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive », de Guy Névache, troisième adjoint du maire de Grenoble, lui aussi écroué.

● D'AUTRES AFFAIRES connaissent de nouveaux développements. Jean-Pierre Thomas, trésorier du Parti républicain, *refusant*, après sa mise en examen, d'« être une victime expiatoire » dans un dossier qui pourrait bientôt atteindre Gérard Longuet. Quant à Jean Bousquet, maire de *Nîmes*, il a été mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux.

L'affaire Névache éclabousse la classe politique grenobloise

Magistrats et policiers ont mis au jour un système « diabolique » de financement occulte qui touche l'ensemble des formations politiques de la ville d'Alain Carignon. Les fonds manipulés seraient « énormes »

GRENOBLE
de notre bureau régional

« Depuis l'incarcération de son maire le 12 octobre 1994, Grenoble vit des jours difficiles. Ceux qui se préparent risquent d'être terribles, cette fois, pour toute l'agglomération et le département ». Ce constat, en forme de pronostic, émane d'un magistrat qui a longtemps suivi les dossiers les plus « sensibles », et donc les plus politiques, de la ville, avant d'en être écarté. Depuis quelques semaines, en effet, la « cuvette » grenobloise est en ébullition, et le « couvercle » qui recouvrait certaines pratiques politiques et financières est sur le point d'exploser. Depuis l'incarcération de son maire à la prison Saint-Joseph de Lyon, d'énormes nuages se sont accumulés au-dessus de la cité. Le premier coup de tonnerre a tonné à la veille du réveillon de Noël. Le 23 décembre, le troisième adjoint de la ville chargé des grands projets et de l'action intercommunale, Guy Névache, était mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive »*, puis écroué à la prison de Varces (Isère).

La justice lui reproche d'avoir fait financer l'aménagement d'une cuisine, d'une valeur de 300 000 francs, par une société de travaux publiques régionale, la SDE, avec laquelle il entretenait de nombreuses relations d'affaires dans le cadre de ses fonctions d'élu et de directeur de GID. *« Mais il ne s'agit là que de la petite cuisine »*, relèvent les enquêteurs de la police judiciaire. De son côté, le procureur de la République, Jean-François Lorans, reconnaît que *« cette affaire laisse transpirer les premiers éléments d'un système, peut-être plus étendu »* de corruption. Guy Névache serait en réalité un maillon essentiel dans le système de financement occulte mis en place depuis plusieurs années à Grenoble et dans l'ensemble de l'agglomération par Alain Carignon. Un système qui s'étend probablement aussi au département.

A droite comme à gauche personne n'est vraiment surpris et les langues se délient depuis qu'une rumeur court dans la cité dauphinoise : *« Guy Névache a donné la liste des gens les plus impliqués dans le système Carignon »* aux policiers, puis au juge Christian Blaes chargé d'instruire son dossier. Ses avocats, Mes Michel Konitz et Alain Guilloux, ont d'ailleurs indiqué, le jour même de sa mise en examen, que leur client *« est dans un système qui le dépasse de très loin »*, et qu'il ne serait qu'un *« simple rouage »*, au sein d'une organisation qui prospérait depuis de très nombreuses années. D'autres sources, politiques celles-là, viennent confirmer la thèse selon laquelle Alain Carignon a mis en place dès son arrivée à l'hôtel de ville, avec l'aide de Guy Névache, *« un système diabolique de financement occulte qui touche toutes les formations politiques de l'agglomération »*. Selon les policiers, qui font remarquer que Guy Névache fut maintenu par le maire, alors président du SIEPARG (Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la région grenobloise), à son poste de directeur général du syndicat malgré la défaite de la gauche, *« les fonds manipulés seraient énormes »*.



RÉPARTITION CONSENSUELLE

« Au sein du SIEPARG, c'est le grand arrangement qui prévaut depuis des années entre les principaux notables de l'agglomération », accuse le conseiller municipal écologiste de Grenoble Raymond Avrillier. Il constate, par exemple, que le SIEPARG, présidé alors par Alain Carignon, a confié, en 1984, la construction et l'exploitation de l'usine de traitement des eaux usées et du réseau principal d'assainissement de l'agglomération à une société privée, la SAD. Curieusement, cette décision a été acceptée à l'unanimité par le conseil syndical du SIEPARG composé notamment de maires communistes et socialistes, ou de leurs représentants, au départ hostiles à cette privatisation. Mais cet investissement, d'un montant supérieur à 700 millions de francs, aurait permis aux partis et aux élus de tous bords de collecter plusieurs dizaine de millions de francs. Ainsi, une partie de cet argent aurait permis aux élus communistes rénovateurs, notamment le député et maire d'Echirolles, Gilbert Biessy, et son premier adjoint, Claude Bertrand, de se constituer une « cagnotte » destinée au financement de leurs activités politiques tant locales que nationales.

« Mes amis socialistes participaient eux aussi à ce grand arrangement », reconnaît un élu PS de Grenoble qui, il est vrai, ne siège pas au SIEPARG. Cette même source affirme que le taux de « prélèvement » sur les travaux intercommunaux, comme la chaîne de traitement des ordures ménagères et leur compostage, achevée en 1994 – coût : 700 millions – ou la troisième ligne du tramway – 900 millions – en cours de réalisation, serait supérieur à 5 %. Quant à la répartition, très consensuelle, effectuée entre les groupes politiques, elle était la suivante, jusqu'à ces derniers mois : 60 % pour Alain Carignon et ses amis du RPR et de l'UDF ; 25 % pour le groupe PC à répartir entre les communes communistes d'Echirolles, Fontaine, Saint-Martin-d'Hères et Pont-de-Claix ; et enfin 15 % pour les communes socialistes, moins peuplées que celles de la « couronne rouge », notamment Eybens, Gières, Poisat, Saint-Egrève. *« Ce qui est vertigineux c'est que c'est tout un système local, et non celui d'un clan, qui fonctionnait grâce à une savante répartition des bénéfices. Bref un réseau de notables qui agissaient de concert pour se partager le gâteau »*, décrit un magistrat.

Mais les enquêteurs de la police judiciaire s'efforcent aussi de remonter d'autres filières, plus personnelles celles-là, de prélèvements d'argent mis en place par Alain Carignon et les membres les plus proches de son entourage. C'est là que semblent aujourd'hui se rejoindre les investigations menées à Lyon par le juge Philippe Courroye, dans le cadre de l'affaire *Dauphiné News*-Lyonnaise des eaux, et à Grenoble par le juge Christian Blaes. Les deux magistrats se sont rencontrés jeudi 5 janvier dans la cité dauphinoise. Apparemment les mêmes hommes semblent les intéresser, à savoir les directeurs de cabinet successifs d'Alain Carignon, Denis Bonzy (de 1983 à 1986), Patrick Thull (de 1986 à 1989) et Xavier Péneau qui fut directeur général des services du département de l'Isère de 1985 à 1994 et également directeur de cabinet de 1989 à 1993. Ce dernier a rejoint, au mois de septembre 1994, le corps préfectoral. Tous les trois ont déjà été longuement entendus par M. Courroye, certains après avoir passé plusieurs dizaines d'heures en garde à vue et avoir dû subir, à leurs domiciles et sur leurs lieux de travail, des perquisitions. Leurs témoignages intéressent naturellement le magistrat instructeur grenoblois, qui tente de comprendre les mécanismes de collecte d'argent auprès des entreprises qu'ils ont eu la charge de mettre en œuvre, à la demande de M. Carignon.

« RADIOGRAPHIE »

Les règles instituées par ce dernier n'étaient connues que de ce petit groupe de collaborateurs efficaces, discrets et compétents. *« Installés au sommet de l'édifice, eux seuls donnaient le feu vert pour les paiements. Ils étaient également les seuls à connaître les pourcentages exigés sur les marchés publics passés par la ville ou le département. Des intermédiaires recevaient ensuite l'autorisation de percevoir ces sommes pour les faire, éventuellement, remonter dans les caisses des partis. Mais beaucoup se sont naturellement servis au passage. L'épisode assez rocambolesque de l'aménagement de la cuisine de Guy Névache s'inscrit dans cette démarche »*, affirme une source proche de l'enquête. Celle-ci devrait maintenant s'orienter vers les entreprises les plus « complaisantes », naturellement celles qui ont le plus profité des marchés publics de la ville et du département. Parmi elles figurent les plus gros fournisseurs de bitume et de béton, comme la SGREG (groupe Bouygues), Dumez, Lefevre, mais aussi des entreprises régionales comme la SDE ou Pascal. Plusieurs adjoints ou conseillers auprès du maire, mais aussi certains élus départementaux proches d'Alain Carignon, risquent à leur tour d'être mis en cause et de devoir rendre des comptes.

Les magistrats et les policiers grenoblois pratiquent en ce moment une véritable « radiographie » des hommes et des institutions locales et départementales. *« Nous n'avons pas aujourd'hui les moyens en personnel pour mener des investigations de très grande ampleur*, reconnaît toutefois le procureur Jean-François Lorans. *Nous ne pourrons pas nettoyer les écuries d'Augias. Mais nous nous efforcerons, au moins, de désinfecter Grenoble partout où il sera possible de le faire. »*

Claude Francillon

L'homme des postes stratégiques



FIGURE CLÉ de la vie politique grenobloise, Guy Névache jouait depuis longtemps avec le feu. Agé de 60 ans, issu de la SFIO, il débuta sa carrière politique aux côtés de Pierre Mendès France – il fut son suppléant lors des élections législatives de 1967 et de 1968 – et d'Hubert Dubedout – il occupa le poste de directeur de cabinet du maire de Grenoble de 1966 à 1972. Son spectaculaire ralliement à Alain Carignon (RPR), intervenu deux mois avant les élections municipales de 1989, avait porté un très rude coup au Parti socialiste.

Conseiller général du canton de Grenoble V de 1973 à 1982, Guy Névache fut l'un des membres les plus brillants de cette assemblée présidée alors par Louis Mermaz (PS), maire de Vienne, qui fut évincé de ce fauteuil trois ans plus tard par Alain Carignon. Il occupa également pendant douze ans le poste stratégique de trésorier de la fédération du Parti socialiste de l'Isère. Enfin, depuis trente ans, M. Névache est l'un des principaux acteurs de la politique intercommunale au sein de l'agglomération grenobloise. A ce titre, Hubert Dubedout le fit nommer, dès 1967, directeur du premier syndicat puis, en 1973, secrétaire général du SIEPARG. Contraint d'abandonner cette fonction administrative à la suite de son élection sur la liste d'Alain Carignon, il y revenait, en 1989, en temps que vice-président. Grâce à ce poste politique clé, qu'il cumule avec celui de troisième adjoint du maire de Grenoble, mais aussi à sa fonction de directeur général de la société d'économie mixte départementale Grenoble Isère Développement (GID) (dont le capital est partagé à 50-50 par la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux), Guy Névache disposait de très importants leviers de commandes à la fois sur sa ville, les vingt-trois communes de l'agglomération et le département, qu'il actionnait selon les demandes de son « patron ».

Les déboires du maire de Nîmes

NÎMES
de notre correspondant

Le député (UDF) du Gard et maire de Nîmes, Jean Bousquet, a été mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux dans le cadre d'une affaire de fausses factures qui aurait permis, en 1988, d'alimenter les caisses du club de football de la ville à hauteur de 946 000 francs. Le juge d'instruction, M. Dominique Boisselet, soupçonne le maire de Nîmes d'avoir, *« par menaces, promesses ou abus de pouvoir »*, conduit un entrepreneur local à ne pas réaliser des travaux pour lesquels il avait été payé et à remettre l'argent ainsi détourné à l'association Nîmes Olympique Communication, chargée de la promotion du club. Le créateur et patron de Cacharel qualifie de *« ridicules »* les accusations portées contre lui et compte sur les résultats d'une expertise actuellement en cours pour démontrer que les travaux suspectés ont bien été réalisés dans les sous-sols de la médiathèque de Nîmes.

Pour sa part, l'ancien entrepreneur de travaux publics Augustin Carrel qui, le premier, avait révélé l'affaire à la justice, maintient ses déclarations : *« Ma société a servi de boîte aux lettres pour financer le Nîmes Olympique. Les travaux ont bien été effectués, mais par une autre entreprise. Ils ont en fait été payés deux fois. »*

R. B.

La mise en examen de Jean-Pierre Thomas atteint Gérard Longuet

Le trésorier du PR refuse « d'être une victime expiatoire » dans le dossier sur le financement de son parti

« JE REGRETTE que ce soit à la jeune génération de payer les pots cassés du passé. Cela dit, je n'ai pas vocation à être une victime expiatoire. » En nous faisant cette déclaration, dimanche 8 janvier, le trésorier du Parti républicain, Jean-Pierre Thomas, mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux dans le dossier concernant le financement de ce parti (*Le Monde* daté 8-9 janvier), semblait bien décidé à ne pas porter seul la responsabilité pénale de décisions prises conjointement, dans les années 80, avec MM. Longuet, Léotard et Madelin, le brelan d'as du Parti républicain.

Les comptables des *« pots cassés du passé »*, dans son esprit, c'est d'abord eux. C'est bien ce qu'il avait laissé entendre l'an dernier en déclarant au conseiller Van Ruymbeke que ces trois-là étaient au courant de versements litigieux. Il reste que, nominalement et juridiquement, depuis 1986, le trésorier du PR, c'est Jean-Pierre Thomas, par ailleurs député des Vosges.

Depuis un an et demi, les révélations du conseiller Van Ruymbeke sur le financement du PR avaient placé le trésorier en première ligne. Mais il avait tenu bon. Aujourd'hui, après sa mise en examen par Mireille Filippini, le juge parisien qui a hérité du dossier, et les suites judiciaires prévisibles, il se sent lâché par les siens. Hier, dans l'euphorie du pouvoir et de l'argent facile, les responsabilités étaient partagées, et Jean-Pierre Thomas, jeune provincial ambitieux, jouait dans la cour des grands. Aujourd'hui, il se retrouve seul au banc des accusés. Ses appels à la solidarité de son parti n'ont guère rencontré d'écho. Rien à voir, ici, avec la manifestation de solidarité unanime des dirigeants socialistes lorsque leur ancien trésorier, Henri Emmanuelli, avait été inculpé, en 1992, dans l'affaire Urba.

Cela étant, M. Thomas serait-il, comme il semblait le craindre dimanche soir, le bouc émissaire d'un accommodement politico-judiciaire, l'agneau sacrificiel destiné à faire oublier certaines responsabilités haut placées ? Ce serait faire insulte au magistrat chargé du dossier que de croire que Jean-Pierre Thomas a été mis en examen pour rien, non pour des activités financières qui violent la loi de janvier 1990 réglementant le financement des partis politiques. Le trésorier le sait bien et l'admet. Pris au piège des affaires, il se dit prêt à payer. A condition de savoir pour quoi et pour qui, et pas à n'importe quel prix.

Le trésorier refuse d'autant plus de n'être qu'un fusible destiné à sauter pour couvrir ses chefs qu'il semble n'avoir joué dans certaines affaires qu'un rôle de second plan. Dans l'un des cas, il n'aurait même pas été informé des pratiques dont il est aujourd'hui le premier à subir le contrecoup judiciaire. C'est que Jean-Pierre Thomas ne semble pas avoir été, dans certaines affaires, un trésorier à part entière. Son prédécesseur à ce poste, Gérard Longuet, devenu entre-temps ministre et président du PR, n'a jamais cessé d'être très présent dans les affaires financières du parti.

SITUATION AMBIGUË

Deux affaires illustrent cette situation ambiguë. La première a trait au fonctionnement d'une « pompe à finances » du PR, le Groupement des régies réunies (GRR). Jean-Pierre Thomas en était très officiellement le gestionnaire. Gestionnaire ou simple exécutant ? La question est d'autant plus épineuse que le GRR a bénéficié, de 1988 à 1992, d'environ 20 millions de francs émanant d'une filiale de la CGE, la Société française de radiotéléphonie (SFR), qui avait obtenu un important marché en décembre 1987, à l'époque où M. Longuet était ministre des postes et télécommunications et M. Madelin ministre de l'industrie. M. Longuet a démenti toute relation de cause à effet entre ces paiements et l'octroi du marché. Selon lui, *« Jean-Pierre Thomas avait démarché les grandes sociétés qu'il connaissait. Il a obtenu des ordres de publicité réels de la SFR. »*

Peut-être, mais il semble bien que les grandes entreprises ont été amenées à contribuer au financement du PR par l'entremise de Gérard Longuet, qui avait de nombreuses relations dans les milieux du grand patronat et qui traitait directement avec elles, notamment avec la CGE. Or, si l'instruction confirme ce circuit dans ce cas précis, si d'aventure elle démontre qu'il y a eu une relation de cause à effet entre l'activité ministérielle de M. Longuet et les versements de la SFR au GRR, l'affaire changerait brutalement de dimension : mettant en cause un ministre alors en exercice, elle serait du ressort de la Cour de justice de la République.

POT-DE-VIN

Une autre illustration de ces situations dans lesquelles le trésorier paie des pots qu'il n'a semble-t-il pas cassés lui-même est l'achat d'un appartement destiné à l'agrandissement des locaux parisiens du PR, en 1988. Michel Reyt, le vendeur, affirme avoir négocié à cette occasion avec Gérard Longuet et Jean-Pierre Thomas un pot-de-vin de 6 millions de francs dont le versement avait conduit le conseiller Van Ruymbeke, *via* une banque luxembourgeoise, à une série de comptes panaméens gérés par un banquier français ami de Gérard Longuet, Alain Cellier. Un réseau qui a vu passer, ces dernières années, des dizaines de millions de francs.

M. Longuet, lorsqu'il a démissionné, le 14 octobre 1994, n'a pas fait de commentaire sur cette affaire. En revanche, M. Thomas jure ses grands dieux qu'il n'a jamais négocié l'achat de l'appartement avec MM. Reyt et Longuet. Mieux, il affirme avoir tout ignoré de l'existence d'un dessous-de-table et de celle de comptes à l'étranger. On imagine, dans ce cas comme dans le précédent, le dilemme de M. Thomas : s'il cherche à se justifier en montrant qui avait réellement la haute main sur certaines opérations de financement, il ne peut que compromettre M. Longuet. Peut-être aussi MM. Léotard et Madelin, ministres à l'époque des faits, ministres aujourd'hui.

Il est probable que, après avoir entendu M. Thomas, le juge Filippini souhaitera entendre Gérard Longuet. Tout l'y incite, et le fait que le président du PR ne soit plus ni ministre ni député facilite les choses. Logiquement, une telle rencontre devrait avoir lieu bientôt. A moins que la gravité de faits concernant M. Longuet, s'ils sont commis dans l'exercice de ses fonctions ministérielles, la conduise à se déclarer incompétente et à s'en remettre à la Cour de justice.

Roland-Pierre Paringaux

Rue du Dragon, adresse-symbole des mal-logés

Les familles de cet immeuble occupé par des sans-logis étaient en tête de la manifestation pour « *une nouvelle politique du logement* »

Deux mille personnes ont manifesté, dimanche 8 janvier, entre la place de la Bastille et l'Hôtel de Ville, à Paris, pour réclamer « *un logement digne pour tous* » et l'« *application de la loi de réquisition* » à l'appel de la Fondation abbé Pierre et de l'association Droit au logement (DAL) notamment. Les mal-logés qui squattent l'immeuble du 7, rue du Dragon depuis le 18 décembre 1994 ont participé au défilé, comme d'autres familles sans domicile ou menacées d'expulsion. Parmi les manifestants, se trouvaient aussi Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre (PS) du logement, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, Alain Krivine, responsable de la LCR, ainsi que Henri Malberg (PCF).

QUAND il a dû donner son adresse au guichet de la Sécurité sociale, Mohamed a rentré les épaules. Il a dit tout bas : « *7, rue du dragon.* » L'employée a crié qu'elle ne comprenait pas. Mohamed a répété. Puis une autre fois encore, en hurlant presque : « *7 rue du Dragon.* » En face, la jeune femme a levé la tête. « *C'est bon.* » Elle n'a même pas voulu voir le certificat d'hébergement, signé par l'association Droit au logement (DAL). Elle a inscrit Mohamed, puis l'a salué, « *comme une vraie personne* », dit-il. Ensuite le jeune homme est allé à la poste. Il a ouvert un livret A sur lequel il a mis 10 francs seulement. « *Pour voir.* » Maintenant, il voudrait des milliers de guichets, pour pouvoir donner à pleine voix son adresse.

Mohamed est plongeur dans un restaurant. Il a habité chez son oncle, dans sa voiture, dans le métro. Lorsque le DAL a investi l'immeuble inoccupé de la rue du Dragon, dans le 6e arrondissement parisien, le 18 décembre 1994, il en était. Depuis, 32 familles et 30 célibataires se sont installés dans les lieux. « *C'est pas légal* », s'excuse Mohamed. Depuis « l'opération Dragon », même les mots ont changé. On ne dit plus « *squatteur* » mais « *occupant sans titre* ». On ne dit plus « *SDF* » mais « *exclu dans la détresse* ». Même Jacques Chirac s'est mis à parler de « *réquisition d'immeubles vacants* ». Au 7, rue du Dragon, le collectif d'habitants ne monte plus la garde contre la police qui expulse mais contre les sans-logis qui postulent. Aujourd'hui l'adresse sonne comme un slogan et l'immeuble symbole sent la peinture et le lapin au vin blanc.

QUATRE MILLE CANDIDATS

Pour sa dix-septième occupation d'immeuble en quatre ans d'existence, le DAL a monté une opération marketing millimétrée, dont le succès étonne encore ses responsables. L'ensemble immobilier, 10.000 m² qui regroupent une école désaffectée et un immeuble d'habitation muré, est situé en plein Saint-Germain-des-Prés, à l'opposé des quartiers populaires où se cantonnait jusqu'à présent ce type d'opération. Vouées à la démolition pour une résidence de grand luxe, les bâtisses appartiennent à la Cogedim, dont certains des dirigeants sont en délicatesse avec la justice.

Le choix des occupants, parmi les 4.000 dossiers d'adhérents gérés par le DAL, a fait l'objet d'une fine stratégie. « *Nous n'avons pas toujours pris les plus grandes détresses,* explique Jean Thévenot, du DAL. *Mais plutôt recherché un équilibre, comme dans les vrais immeubles.* » Pas de sans-papiers, pas trop de grandes familles, des nationalités mélangées. « *Vous savez comme le mot immigré est jeté en pâture. Nous voulions aussi témoigner que le phénomène des mal-logés touche de plus en plus les Français, alors que jusqu'à présent, il était presque exclusivement étranger.* »

Les six étages d'appartements ont été attribués selon la taille des familles. Partout, l'eau, l'electricité ont été rétablies. Passés les gros travaux de déblaiement, chacun a commencé par poser sa porte, avec un nom et un cadenas. Après trois semaines d'occupation, même les coquetteries d'intérieur ressemblent encore à des blessures. Dans ce trois pièces du deuxième étage, le téléphone, la télévision, le magnétoscope brillent dans un alignement étincelant. Enjouée, la maîtresse de maison propose café ou chocolat. Invite le visiteur à s'installer sur le canapé. Alors, une étoffe glisse sur une large fente dans le dossier et raconte l'expulsion, les meubles jetés par la fenêtre. « *Vous préférez peut-être du thé ?* », continue l'hôtesse, tandis que le tapis, dans un relent de moisi, dit les années de garde-meubles bon marché. Sur un plateau doré, la dame apporte la bouilloire, noire et gluante d'avoir chauffé en cachette dans des chambres d'hôtel garni. Et, sur le mur, un calendrier colorié, tout juste sorti des caisses, indique encore ce jour où tout s'est arrêté : « *6 mai 1992.* »

Jean, qui ne possède rien, pas même une plaque électrique, s'émerveille : « *Attention, ici, c'est un immeuble respectable. Il y a des gens vraiment haut, qui font jusqu'à 7.000 francs par mois et qui étaient à la rue.* » Il a accroché au mur une assiette semée de fleurs, don des habitants du quartier. « *C'est pour manger, ils disaient. Mais elle est trop belle.* » Dans les combles de l'école à côté, il a trouvé trois volumes de la Bibliothèque rose. « *Avec un copain de galère, on s'est toujours dit que, quand on aurait un chez-soi, on pourrait enfin s'asseoir pour bouquiner tranquille. Mais en fait, je ne sais pas lire. je les garde en souvenir.* »

Tous les jours, à 19 heures, la réunion des occupants est obligatoire. Il s'y règle les tours de ménages de l'escalier commun, les heures de garde, les corvées poubelles. Les premiers jours, les mots étaient prières, parlaient de solidarité, d'entraide. Maintenant, une femme demande quand l'ascenseur sera réparé. Une autre se plaint de la voisine, qui a reçu sa famille, « *trop bruyamment* », dit-elle. Anne et Marc murmurent : « *Les Bidochon ont pris le pouvoir, comme d'habitude.* » Rumeurs de cages d'escaliers, agaceries de paliers, microscopiques, si banales qu'elles en deviennent rassurantes, sur la vie qui revient.

« UNIVERSITÉ DES EXCLUS »

Abdullai Keita papote avec sa voisine. Il trouve le quartier trop riche, le Monoprix plus cher qu'ailleurs. « *J'aurais préféré Belleville avec les magasins de Chinois. Ils ont plus l'habitude de voir des Africains.* » Depuis vingt ans dans la capitale, c'est la première fois qu'il vient à Saint-Germain-des-Prés. « *On ne dirait pas du tout Paris.* » Pépé raconte qu'il vient de s'inscrire sur les listes électorales. « *Avant, j'en avais rien à foutre. maintenant, je me relève.* »

Entre l'immeuble et l'ancienne école, le DAL a installé une petite permanence. Des lettres affluent pour signaler des immeubles inoccupés. Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme, vient de passer. La socialiste Marie-Noëlle Lienemann aussi. Et les Verts, les élus communistes d'arrondissement, des vedettes de cinéma, des voisins avec des colis. Un journal féminin demande l'autorisation de venir faire des photos de mode. « *C'est devenu le dernier rendez-vous parisien* », s'amuse un occupant. Mais, depuis le 18 décembre, le DAL est surtout submergé de demandes d'adhésion et de logement. « *Le problème devient dramatique,* reprend Renaud de Boudemange. *Une pression monstrueuse et pas les moyens de fournir, comme les HLM.* »

Par la fenêtre, on voit le préau de l'ancien Cour Désir, les salles de classes derrière la brique, vides depuis trois ans. Cet horizon fait rêver Albert Jacquard, professeur au Collège de France et très impliqué dans l'association. « *Ce lieu deviendra le seul où personne n'aura honte de ne pas connaître l'accord du participe passé* », dit-il. Avec ses confrères, il travaille sur un projet « *d'université des exclus* », « *libre et critique* », pour laquelle une association, Droits devant, a été créée. La réunion préparatoire doit avoir lieu le 12 janvier. Déjà, le romancier Didier Daeninckx, le metteur en scène Claude Confortès, le docteur Catherine Breton, de l'hôpital Fernand-Widal, le scientifique Hubert Reeves ou le professeur Jacques Testard ont dit qu'ils en seraient.

Florence Aubenas

COMMENTAIRE

RÉVOLUTION ?

Même d'ampleur limitée, la manifestation de ce dimanche aura démontré qu'en matière de logement des plus démunis, la politique est une machine à remonter le temps. Quarante ans après le premier appel de l'abbé Pierre, la capitale a pu voir défiler sous ses fenêtres un condensé de l'exclusion, immigrés chassés de leur foyer, familles entassées en hôtels meublés, salariés jetés à la rue par le chômage. Tous rassemblés par un mot d'ordre unique : « *Application de la loi de réquisition* », cette réquisition inventée dans les années d'urgence sociale de l'après-guerre et que chacun croyait définitivement tombée en désuétude.

Aux vastes bidonvilles des années cinquante, les gouvernements avaient répondu par de fortes politiques de logement social. Aujourd'hui, l'ensemble du mouvement HLM est en crise, incapable, assure-t-il, d'accueillir les plus pauvres sous peine de krach financier. Sa mission initiale ainsi oubliée, et les rigueurs budgétaires de Bercy interdisant toute relance, les politiques ne savent plus guère comment endiguer ce flot grandissant de SDF et mal-logés. Le président de la République en appellait, vendredi 6 janvier, à un nouveau pacte entre Etat et communes. Hervé de Charette, ministre du logement, se dit prêt à procéder à quelques réquisitions et rêve soudain d'étendre la « *prime Balladur* » à ce secteur. Cette politique de la prime fera sourire toutes les associations qui, après avoir crié à l'aide pendant des années, demandent désormais que le secteur du logement subisse une véritable révolution.

François Bonnet

Mont Sainte-Odile : « Une accumulation d'erreurs »

Trois ans après la catastrophe de l'Airbus A-320 d'Air Inter, qui a fait quatre-vingt-sept victimes le 20 janvier 1992 sur le mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), le rapport des experts judiciaires estime que l'approche de l'avion vers l'aéroport de Strasbourg a été « *compromise par une accumulation d'erreurs* ». Tout en soulignant les défauts ergonomiques du poste de pilotage, le rapport met en avant quatre facteurs « *déterminants* » : le fait que l'équipage réunissait deux pilotes récemment qualifiés sur A-320, le mauvais positionnement radar de début d'approche, l'impossibilité d'effectuer des paliers de décélération compte tenu de la procédure d'approche retenue et, enfin, le « *dysfonctionnement de l'équipage* », qui n'avait pas respecté les procédures de contrôle mutuel. Six autres facteurs de moindre importance auraient également contribué à la catastrophe. Parmi eux figurent les « *erreurs des contrôleurs d'Entzheim* », les instructions données pouvant laisser croire à l'équipage que l'avion était plus près de l'axe d'approche qu'en réalité, les « *insuffisances de la documentation* » de bord, les insuffisances de l'équipement radar du contrôle de Strasbourg et l'absence d'une alarme de proximité du sol. Enfin, la nécessité de gagner du temps explique l'abandon de la procédure d'approche initiale d'un niveau de précision élevé au profit d'une approche moins commode permettant d'éviter une attente.

Une prime pour les logements vides

Le ministre du logement, Hervé de Charette, a proposé que l'on utilise pour les logements vacants le système de la prime Balladur destinée à relancer l'automobile. Invité, dimanche 8 janvier, de l'émission « Le grand jury RTL-*Le Monde* », il a suggéré que les propriétaires de logements vides qui les remettent en location puissent recevoir une prime. Le ministre n'en a a pas précisé le montant, mais il a déjà eu l'occasion d'évoquer une somme allant de 5 000 à 15 000 francs. Hervé de Charette a également repris l'idée d'une prime pour les propriétaires qui transformeraient des bureaux en logements. Cette dernière mesure, « *qui n'attend plus qu'une décision* », porterait sur une somme de 1 000 francs le mètre carré dans la limite de 50 000 francs. Tout en répétant que la réquisition « *n'est pas un bon moyen* », le ministre du logement a précisé qu'il « *proposerait personnellement au premier ministre de donner son accord au préfet* » sur les réquisitions en cours à Paris. Enfin, il a annoncé que 300 000 logements avaient été mis en chantier en 1994, contre 254 000 en 1993.

RELIGION

■ **ISLAM : un compromis a été trouvé,** vendredi 6 janvier, entre Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, et Abdallah Ben Mansour, secrétaire général de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), à propos de la représentation de l'islam de France. La Coordination nationale des musulmans de France, qui a réélu M. Boubakeur président et élu M. Ben Mansour secrétaire général, maintient son autonomie par rapport au Conseil consultatif des musulmans de France récemment créé par la Mosquée de Paris. Un conflit avait éclaté entre MM. Boubakeur et Ben Mansour à propos de la rédaction d'une charte de l'islam de France, qui visait à écarter la Coordination comme instance légitime, au profit d'un Conseil consultatif considéré comme trop proche de la Mosquée de Paris (*Le Monde* daté 11-12 décembre).

JUSTICE

■ **NANCY : une information judiciaire visant les activités d'une filiale de Saint-Gobain** spécialisée dans la distribution et l'assainissement de l'eau, la Compagnie internationale de service et d'environnement (CISE), a été ouverte vendredi 7 janvier par le parquet de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Ouverte pour faux et usage de faux, escroqueries, abus de confiance et abus de biens sociaux, l'instruction fait suite à une enquête préliminaire du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Nancy sur des surfacturations et des fausses factures. L'instruction a été confiée au juge Vincent Turbeaux.

■ **FUSILLADE DE NICE : une huitième personne, Serge Rubel, a été mise en examen pour « association de malfaiteurs »** et écrouée samedi 7 janvier à la maison d'arrêt de Nice dans le cadre de l'instruction sur la fusillade qui a coûté la vie à un policier le 3 janvier. Serge Rubel était présent lors de l'altercation qui a précédé la fusillade avec les fonctionnaires de la brigade anticriminalité. Toutefois, il n'aurait pas tiré sur le sous-brigadier Georges Janvier, blessé mortellement à la tête, ni sur le policier Guy Deshayes qui, blessé à une hanche, a quitté l'hôpital samedi.

FAITS DIVERS

■ **BOULOGNE-BILLANCOURT : l'incendie d'une maison de retraite** a provoqué la mort d'une personne âgée et l'intoxication de trente-trois personnes, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 janvier. Selon les pompiers, le sinistre a été déclenché par une cigarette mal éteinte. L'occupante de la chambre dans laquelle s'est déclaré l'incendie a péri dans l'incendie. Légèrement intoxiquées par les fumées et les gaz toxiques, vingt et une ont été soignées dans les réfectoires de la maison de retraite et douze ont été conduites à l'hôpital.

Les Français privilégient les produits qui respectent l'environnement

Selon un rapport du CREDOC, les consommateurs, instruits par la crise, sont devenus plus sélectifs et orientent leurs achats vers des biens « sincères »

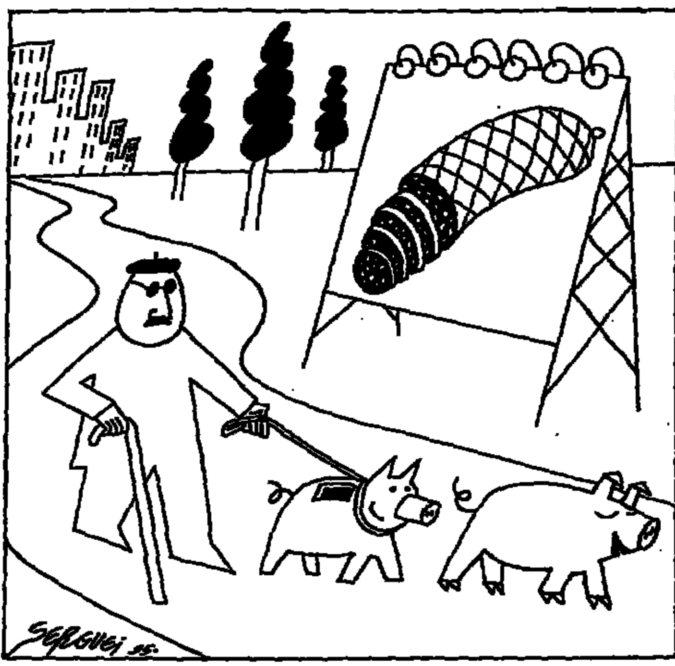
Menée pour la troisième année consécutive, l'enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) consacrée aux « grandes tendances de la consommation » fait apparaître les Français comme des consommateurs précautionneux. Un peu plus optimistes que l'an passé à l'égard de leur environnement économique, ils n'ont pas l'intention d'anticiper le retour de la croissance dont ils relativisent les conséquences. Aussi ne faut-il pas s'attendre à un brusque redémarrage de la demande. Pour l'heure, les consommateurs semblent accorder une importance croissante à la qualité, mais aussi aux valeurs collectives dont les marques peuvent être porteuses. Les produits qui donnent un supplément d'âme à l'acte d'achat – qu'il s'agisse du respect de l'environnement ou du soutien apporté aux causes humanitaires – ne laissent pas l'acheteur indifférent. Le CREDOC observe une croissance de la proportion de ceux qui se disent opposés à l'ouverture des magasins le dimanche.

SANS DOUTE faudra-t-il s'y résoudre pendant longtemps encore : la propension des Français à consommer n'est plus aussi intimement liée à la situation économique générale, ni même à la perception qu'ils en ont. Ainsi, s'ils se montrent un peu plus optimistes que l'an passé sur l'évolution de leurs conditions de vie, ils n'envisagent pas pour autant de consommer beaucoup plus.

Au fil des réponses recueillies par le CREDOC auprès de 1 000 personnes, entre le 15 novembre et le 10 décembre 1994, se compose un décor paradoxal. La conviction que *« les choses vont s'améliorer »* progresse légèrement alors que le sentiment qu'elles *« vont se détériorer »* perd cinq points. Malgré cela, une majorité des deux tiers considère que la *« crise de la consommation »* est durable. Fait particulièrement révélateur, la proportion, déjà élevée, de ceux qui *« mettraient de l'argent de côté »* si leurs revenus augmentaient de façon importante, progresse de près d'un point en un an pour atteindre 79,8 %. Tout se passe comme si les consommateurs, distinguant nettement leur propre sort de l'évolution globale de l'économie, refusaient d'anticiper le retour de la croissance, jugeant que celle-ci ne leur profitera pas à coup sûr. Une analyse qui va à contre-courant du discours politique sur la reprise, qui vise précisément à rassurer l'opinion et à susciter des comportements d'anticipation...

CONSOMMER, « UNE NÉCESSITÉ »

Ce pessimisme ambiant s'accompagne d'un recul du sentiment de restriction, qu'il s'agisse des vacances, des loisirs, de l'épargne ou de la voiture (ce qui correspond parfaitement à l'évolution du marché de l'automobile). Que les Français aient moins l'impression de se priver ne laisse évidemment pas présager un brusque réveil de la demande, observent les experts du CREDOC. Il est encore plus éclairant de relever que 32,8 % d'entre eux estiment désormais que le fait de consommer est *« une nécessité »* (29,3 % l'année précédente) plutôt qu'un *« plaisir »* (8,8 % continuent de s'en persuader contre 11,3 % en 1993). A cela s'ajoute une défiance marquée à l'égard de l'endettement. La proportion de ceux qui excluent d'y recourir dans l'année atteint 81 % pour le crédit immobilier et 87 % pour le crédit à la consommation, en hausse respectivement de 19 et 17 points...



Dans ce contexte, où la consommation n'est plus une fin en soi, certaines évolutions se précisent. La variable du prix d'achat apparaît moins centrale dans le choix du consommateur qui tend à réhabiliter la notion de qualité du produit au sens large. Parmi les motivations liées à l'achat, on remarque également une importance croissante accordée à des éléments comme l'existence d'un label de qualité, le fait que le fabricant soutienne financièrement une cause humanitaire (51 % considèrent que cet élément les incite à l'achat) ou, plus encore, que le produit offre des garanties écologiques (66 %).

Ce retour des valeurs collectives se concrétise à travers le succès des produits « sincères », capables d'exprimer des préoccupations allant au-delà du seul agrément et, même, de susciter un investissement affectif. Grands bénéficiaires de cette tendance, les « produits verts » gagnent en crédibilité. La proportion de consommateurs considérant qu'ils permettent de contribuer à la défense de l'environnement atteint 60 %, en progression de deux points.

SYMPATHIE POUR L'HUMANITAIRE

De même, l'opinion selon laquelle il s'agit d'une mode passagère ou d'*« une invention des fabricants pour vendre plus cher »* éloigne les clients potentiels. Le succès des « éco-recharges » (lessive ou tout autre produit en sachet permettant de ne pas racheter un nouvel emballage complet), achetées par 54 % des personnes interrogées contre 45 % l'année écoulée, n'est pas étranger à cette montée des préoccupations liées à l'environnement. Les marques qui participent à des opérations caricatives ou humanitaires peuvent, elles aussi, compter sur la sympathie des consommateurs. Près de 80 % se déclarent sensibles à ce genre de démarche.

On note aussi que la provenance du produit (le fait qu'il ait été fabriqué en France) influence les trois quarts des acheteurs alors que la moitié assurent que la forme du produit ou l'emballage n'ont pas d'importance. Enfin, le poids accru des considérations sociales paraît également se confirmer à travers l'hostilité croissante (49 % des consommateurs contre 44 % en 1993) à l'égard de l'ouverture des magasins le dimanche. Des réticences qui proviennent essentiellement des actifs. C'est-à-dire de consommateurs qui sont, souvent, des salariés.

« Les Français se demandent avec une perplexité croissante s'ils profiteront vraiment de la reprise. D'où leur certaine tendance à s'investir davantage dans les valeurs de solidarité. C'est sans doute ce qu'il faut discerner à travers la montée de l'humanitaire, l'écologie ou la sensibilité au made in France », assure Robert Rochefort, le directeur du CREDOC.

Jean-Michel Normand

La crise de confiance des candidats à l'emprunt

« LE CRÉDIT ne peut se développer que si l'avenir est prometteur. » Sociologue spécialisée dans la consommation, Danielle Rapoport le rappelle : en matière de crédit, tout est question de confiance. Confiance de celui qui prête, bien sûr. Confiance de l'emprunteur, surtout, qui fait un acte de foi en s'endettant.

Dans les années 80, les ménages se sont laissé séduire par le crédit. Leur taux d'endettement, sans atteindre celui des Américains, a culminé en 1989 : plus d'un Français sur deux (52,8 %) était alors en situation d'emprunteur. Mais, dès les premiers signes de crise, les vieux réflexes sont réapparus. Inquiets quant à leur avenir et impressionnés par les cas de surendettement mis en avant dans les médias, les particuliers ont commencé à rembourser leurs dettes. Aujourd'hui, craignant pour leur emploi ou celui de leurs proches, pour leur retraite ou leur régime d'assurance-maladie, perplexes face au contexte politique, les Français hésitent à s'endetter sur dix ou quinze ans pour acheter un logement. En novembre 1993, la part des ménages endettés était retombée à 50,3 %. *« Depuis,* explique Michel Mouillart, chargé des rapports de l'Observatoire de l'endettement, *tout laisse penser que le mouvement s'est poursuivi. Mais la décrue est plus lente. Le point bas a été atteint en 1994 »*. Cette attitude s'explique par la perte de confiance et non, comme on pourrait l'imaginer, par le niveau élevé des taux d'intérêt. L'an passé, on a assisté, en effet, à une reprise des crédits courts (en hausse de 5 %) alors que l'endettement à long terme est redouté (il recule de 2,5 % pour les crédits à l'habitat).

Un peu plus optimistes que les deux années précédentes, les consommateurs ont quand même acheté quelques biens à tempérament, ce qui fait dire à Denis Stoclet, sociologue spécialiste de la consommation et du marketing, que les Français *« ont peur non du crédit mais de la crise »*. Lorsqu'ils se décident à emprunter, c'est *a minima*, en prenant soin de gonfler leur apport personnel et sur des périodes aussi courtes que possible en choisissant plutôt des formules du type paiement en deux ou trois fois, ou règlement différé. Pour séduire ce consommateur-emprunteur, les établissements de crédit ont d'ailleurs proposé des formules aussi souples et rassurantes que possible.

Monique Deterne, directeur adjoint du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), observe que, *« si les ménages se disent réticents face au crédit, ils y recourent quand même lorsque leur machine à laver tombe en panne »*. Le CETELEM a noté une forte reprise en fin d'année des demandes de crédit concernant l'équipement de la maison dans les magasins traditionnels, longtemps différés à cause de la crise mais qui ne peuvent l'être indéfiniment.

Françoise Vaysse

Les recettes de l'achat « moral »

DÉPASSÉS, le énième jeu-concours, voyage pour les Seychelles à la clé, ou la subtile sophistication de l'emballage. Désormais, ce sont les produits « porteurs de valeurs », ceux qui ont le chic de déculpabiliser l'acheteur en lui donnant le sentiment de consommer « moral », qui font recette. L'emballage certifié recyclable, le produit respectueux de la couche d'ozone ou qui s'engage *« à reverser 20 centimes à la Croix-Rouge » pour chaque paquet acheté...*

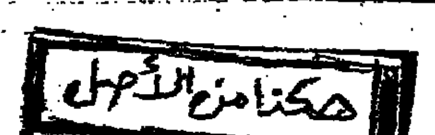
Dans la foulée du succès de la lessive Le Chat sans phosphates ou des produits de beauté Body Shop élaborés *« sans tests sur les animaux »*, Prisunic offre dorénavant sa propre gamme de produits « verts », et Monoprix, comme La Redoute ou Les Trois Suisses, appose un label sur les articles particulièrement soucieux de l'environnement. Mettre en avant des considérations humanitaires n'est pas, non plus, sans effet sur le volume des ventes. Pour chaque nounours « Baptiste » proposé depuis l'automne 1993 sur le catalogue de La Redoute, 50 francs sont versés à Médecins sans frontières. Résultat : 27 000 peluches ont trouvé preneur. Evian, qui en 1993 versait 20 centimes à une association caritative pour chaque étiquette renvoyée, a récolté presque 2 millions de francs. Durant le Téléthon, les ventes de café de chez Kraft-Jacobs Suchard, associé à l'opération, doublent ou triplent.

« PRODUITS DE SENS »

« C'est la fin de l'achat gadget. Dans une société sans repères, sans idéologies, les consommateurs affirment ainsi leurs valeurs », analyse Renaud Degon, de l'agence de publicité Alice. Selon lui, après les *« produits-besoin »* des années 60, les *« produits-standing »* des années 70, les *« produits-plaisir »* de la décennie passée, le temps est aux *« produits de sens, permettant d'exprimer une générosité et de se sentir bien avec soi-même »*. Plus prosaïquement, industriels et distributeurs ne cachent pas que ces actions permettent aussi de différencier les produits et de développer une stratégie d'image. *« Notre clientèle, essentiellement féminine, est très sensibles au devenir des enfants, et donc à la protection de l'environnement »*, explique Jacqueline Cournont, directrice de la communication des Trois Suisses. *« Derrière le produit, l'acheteur porte désormais une grande attention à l'entreprise : elle doit s'inscrire dans la cité, assumer une forme de responsabilité »*, ajoute le directeur des produits de La Redoute, Bernard Fraïoli.

« Mais attention, avertit Eric Pinot, directeur marketing d'Evian, *la démarche doit sembler authentique, légitime. Il faut que l'entreprise ait une tradition d'action humanitaire, sinon les acheteurs ont le sentiment d'être manipulés, et suspectent la marque de jouer sur la corde sensible pour accroître ses ventes »*.

Pascale Kremer



DISPARITIONS

Louis Gasté

Une figure de la chanson populaire française

LE COMPOSITEUR Louis Gasté est mort, dimanche 8 janvier, à son domicile de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), des suites d'un cancer généralisé. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Après Francis Lopez, décédé le 5 janvier (*Le Monde* du 7 janvier), c'est une nouvelle figure de la chanson populaire française qui disparaît. Né à Paris le 18 mars 1908, Louis Gasté – « Loulou » pour le métier – avait commencé sa carrière en 1931 dans l'orchestre de Ray Ventura, où il jouait de la guitare et du banjo. On commence à parler de lui comme compositeur au début de la seconde guerre mondiale.

Ce passionné de jazz et de dixieland donne *Avec son ukulélé* (1941) et *Elle était swing* à Jacques Pills, *L'Ame au diable* à Léo Marjane (1943). Yves Montand le réclame et hérite de *Luna Park* (1944, avec le parolier Jean Guigo) puis de *Battling Joe*. Gasté écrit aussi des musiques sur les textes que vient lui proposer une jeune inconnue amoureuse de la chanson, Françoise Giroud.

Il en fait trois succès : *Un par un vont les Indiens* et *Le Petit Chaperon rouge* (1944, interprétés par Lisette), *Ce n'était pas original* (Jacqueline François).

Louis Gasté devient homme à tout faire : auteur, compositeur, éditeur. En 1945, il rencontre une chanteuse réaliste, Jacqueline Ray, surnommée « Mademoiselle from Armentières » par les Anglais, habituée des radio-crochets dans son Nord natal, chanteuse de l'orchestre de Radio-Lille, qui interprétait Edith Piaf et Léo Marjane. Il lui fait prendre le nom de Line Renaud et transforme l'image de cette jeune fille pétillante, sentimentale et gaie. Ensemble, ils suivent le Tour de France cycliste, font la tournée des studios et entreprennent de longues tournées.

Le succès viendra en 1948, avec *Ma cabane au Canada*, une ballade bien pensante où la parolière, Mireille Brocey, a aligné quelques poncifs *« à la Maria Chapdelaine »*, dira Loulou Gasté, qui ne la mit en musique que parce que sa future femme le lui demandait.

LE PLAGIAT DE « FEELINGS »

Loulou Gasté et Line Renaud étaient mariés depuis quarante-quatre ans. Pour elle, il avait composé des chansons heureuses, drôles (*Le Petit Chien dans la vitrine, Le Bal aux Baléares, Pampoudé, Printemps d'Alsace*), aux mélodies simples. Parallèlement, Loulou Gasté travaille pour le cinéma. Pour *Le Feu aux poudres*, d'Henry Decoin, il écrit *Pour toi*, chantée par Dario Moreno (1956). En 1975, la chanson est plagiée par un obscur crooner brésilien, Morris Albert. Elle devient *Feelings*. *« Il fut*, disait Loulou Gasté, *dépassé par son succès. Elle est tombée dans l'oreille des Américains et il y eut des centaines d'enregistrements. »*

Après huit ans de bataille judiciaire menée aux Etats-Unis, Loulou Gasté avait obtenu réparation en 1987 par un demi-million de dollars de dommages et intérêts et une reconnaissance en paternité de la chanson. Le milieu du show-business, où Loulou Gasté comptait de nombreux amis, s'en était réjoui.

C'était rendre justice à un compositeur qui avait la fibre populaire, savait écrire des mélodies tendres et légères, à la mode d'une société prospère et sentimentale, soucieuse de balayer d'un revers de main les sujets d'inquiétude de l'après-guerre.

Les obsèques de Loulou Gasté auront lieu à Paris, à l'église Saint-Honoré d'Eylau, jeudi 12 janvier à 11 heures.

Véronique Mortaigne

Carlos Monzon

De la gloire des rings au déshonneur de la prison

LE BOXEUR argentin Carlos Monzon a trouvé la mort, dimanche 8 janvier, dans un accident de la route qui a coûté la vie a une autre personne, alors qu'il regagnait la prison de Las Flores, près de Santa Fe. Monzon y purgeait une peine de onze ans de réclusion pour avoir tué sa troisième femme, Alicia Muniz, au cours d'une très violente dispute, en février 1988. Il avait obtenu un droit de sortir en raison de son bon comportement. Il était âgé de cinquante-deux ans.

Surnommé « El Macho », Monzon avait remporté dans sa carrière quatre-vingt-neuf victoires, dont soixante et une par KO, pour huit nuls et trois défaites. Il avait conquis son premier titre de champion du monde des moyens le 7 novembre 1970, à Rome, en battant l'Italien Nino Benvenuti, tenant du titre depuis trois ans, par KO à la douzième reprise. Monzon a fait la plus grande partie de sa carrière en Europe, où il a notamment battu deux fois le Français Jean-Claude Bouttier (17 juin 1972 à Paris, abandon à l'appel de la 13e reprise ; 29 septembre 1973 à Paris, aux points). Monzon quitta les rings le 30 juillet 1977, à l'issue d'un quinzième triomphe dans un championnat du monde, contre le Colombien Rodrigo Valdes.

Né dans un milieu très pauvre, le 7 août 1942, à San Javier, à 450 km au nord de Buenos Aires, dans une famille de treize enfants, Carlos Monzon avait commencé à travailler très jeune comme vendeur de journaux, cireur de chaussures ou maçon. A l'âge de dix-sept ans, il comprit qu'il pouvait échapper à sa condition en donnant libre cours à son tempérament impétueux sur les rings. Après quatre-vingt-trois combats amateurs, il passa professionnel en 1963. Devenu l'idole de l'Argentine, à l'égal du pilote Juan Manuel Fangio et avant le footballeur Diego Maradona, le boxeur mena la vie apparemment insouciante des play-boys de la jet-set, que lui permettaient sa richesse et son passage fulgurant du bas au sommet de l'échelle sociale. Victime de son penchant pour le scandale, il eut plusieurs fois maille à partir avec la justice, qui l'inculpa notamment de coups et blessures et de port d'armes. Il avait même été condamné une première fois à six mois de prison pour avoir battu sa première femme, Mercedes Garcia, qu'il avait épousée à l'âge de dix-neuf ans et dont il avait eu trois enfants.

Après un premier divorce, Monzon épousa une actrice, Susana Gimenez, qu'il avait connue en 1974 sur le tournage du film *La Mary*, dans lequel il tenait lui-même un rôle. Cette deuxième union fut également un échec. En troisièmes noces, il épousa en 1982 la danseuse Alicia Muniz, qu'il devait tuer, six ans plus tard, au cours d'une dispute. Le couple avait eu un enfant, Maximilien.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lundi 9 janvier :

– 18 heures : cérémonie de remise de la galette des rois.

Mardi 10 janvier :

– 18 h 30 : entretien avec Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères.

PREMIER MINISTRE

Lundi 9 janvier :

– 12 heures : présentation des voeux au personnel des services du premier ministre, Edouard Balladur.

– 18 h 30 : présentation des voeux à des personnalités du 15e arrondissement de Paris, à la mairie de l'arrondissement.

Mardi 10 janvier :

– 10 heures : le premier ministre préside une réunion de ministres consacrée à la présidence française de l'Union européenne.

– 11 heures : présentation des voeux à la presse.

– 13 heures : déjeuner des dirigeants de la majorité.

– 15 heures : installation du comité d'orientation stratégique de la recherche mis en place à l'initiative de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Christine FAILLIOT LEMARIGNIER
et Bruno HALLAK,
Alice, Chloé et Benjamin,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille HALLAK,

le 5 janvier 1995.

Mariages

José ALLOUCHE
et
Monique MARBURGER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 9 janvier 1995.

3, rue Octave-Feuillet,
75116 Paris.

Décès

– Agos (Hautes-Pyrénées). Constantine (Algérie). Gières (Isère).

Mme Marie-Madeleine MORIN,
née Clos,

nous a quittés le 6 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Georges Morin,
son fils,
Abdelhak Bererhi,
Charly Guibbaud,
Et Josiane Giraud,
demandent à ceux qui l'ont connue et aimée à Agos jusqu'en 1920, à Paris jusqu'en 1930, à Constantine jusqu'en 1979, puis à Gières, de garder vivant le souvenir de son inépuisable générosité.

Ses obsèques ont eu lieu le 7 janvier, à Gières, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à sa mémoire, en l'église de Gières, le dimanche 22 janvier, à 10 heures.

11, rue Pierre-Giraud,
38610 Gières.

– Mme Paul Jacquier,
née Janine Demanget,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Jacamon,
Mlle Monique Jacquier,
ses enfants,
Christophe, Stéphanie, Daphné et Thomas Jacamon,
ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Jacquier et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel Barbollat et leurs enfants,
Mme Jacques Siredey,
M. et Mme Pierre Bruneau,
Les familles Jacquier, Demanget, Jacamon, Bureau, Thibault, Cochard,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps aérien (C.R.)
Paul JACQUIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 janvier 1995.

Il a été fait don de son corps à la science, selon la volonté du défunt.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 12 janvier, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Qu'il repose en paix.

13, avenue Boudon,
75016 Paris.

– Le département terre-océan-atmosphère,
La commission scientifique de géologie et géophysique de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM),
ont la tristesse de faire part du décès de

Richard PREVOT,
chercheur géophysicien.

Les obsèques ont eu lieu le 2 janvier 1995, à Grenoble.

ORSTOM,
213, rue La Fayette,
75480 Paris Cedex 10.

– La revue *l'Industrie textile*
a le regret de faire part du décès de

Jean PILISI,
ingénieur ENSAIT,

survenu le 24 décembre 1994.

Spécialiste reconnu des techniques de tissage, Jean Pilisi a apporté sa collaboration à la revue *l'Industrie textile* pendant de très nombreuses années.
Pierre S. Robin, directeur de la publication, et l'ensemble des collaborateurs de la revue s'associent à la tristesse de sa famille et de ses amis.

16, rue Ballu,
75311 Paris Cedex 09.

– Marie-Thérèse
a la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude SURJON,

survenu le 5 janvier 1995,

à tous ses amis dont il était écarté depuis dix-huit mois.

« L'amour est fort comme la mort. »
Cantique des cantiques.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Auguste VAN de SANDE,
née Yvonne Lehegarat,

survenu le 7 janvier 1995, à Lauris (Vaucluse).

Mme Van de Sande,
27, rue Leconte-de-Lisle,
75016 Paris.

Anniversaires

– Ce 9 janvier 1995,

Emma SPERBER CULLEN,

aurait seize ans.

Elle est morte le 2 août 1991, tuée par un automobiliste ivre.

Services religieux

– Le Consistoire central,
Le Consistoire israélite de Paris,
vous informent que les chelochim du

grand rabbin Jacob KAPLAN z.a.l.,
ancien grand rabbin de Paris,
ancien grand rabbin de France,
grand rabbin du Consistoire central,
membre de l'Institut,

auront lieu le mercredi 11 janvier 1995, à 19 h 30, en la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.

Conférences

Les conférences de l'Etoile :
« Dieu et la mort »

Six mini-conférences de midi, de 12 h 45 à 13 h 15 précises.
Avec Xavier de Chalendar, prêtre catholique, ancien responsable du Centre pastoral de Saint-Merri, et Alain Houziaux, pasteur, docteur en philosophie et en théologie.

Jeudi 12 janvier 1995 : « Dieu décide-t-il de notre mort ? »
Jeudi 19 janvier : « Tu ne tueras point ».
Jeudi 26 janvier : « Qui a tué Jésus ? »
Jeudi 2 février : « Le suicide ».
Jeudi 9 février : « Le problème du mal ».
Jeudi 16 février : « L'au-delà ».

Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro : Argentine. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne, sacré), adultes, enfants (Bar-mitsva).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Soutenances de thèses

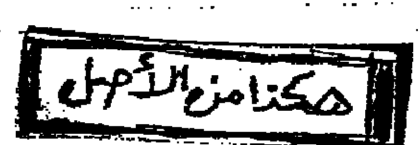
– Christophe Bouneau soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire, préparée sous la direction de M. le professeur François Caron et intitulée : « L'électrification du grand Sud-Ouest de la fin du dix-neuvième siècle à 1946 : genèse et croissance d'un complexe énergétique », le jeudi 12 janvier 1995, à 14 heures, à l'université Paris-IV-Sorbonne, centre Malesherbes, amphithéâtre B, 108, boulevard Malesherbes, Paris-17e.

– Soutenance de thèse de doctorat d'Etat ès lettres. Anne-Marie Collombier : « Recherches sur l'histoire de Chypre à l'époque des royaumes autonomes (huitième-quatrième siècles avant Jésus-Christ) », samedi 14 janvier 1995, à 9 heures, université Paris-X-Nanterre, salle des thèses, bâtiment C 24.

– Jacques Fingerhut soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : « Œuvres d'art et fiscalité », dirigée par M. le professeur Gilbert Tixier, le vendredi 13 janvier 1995, à 9 h 30, faculté de droit de Paris-XII-Saint-Maur, salle G 100, 58, avenue Didier, La Varenne-Saint-Hilaire.

– Michèle Haddad soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire de l'art intitulée : « L'art de Courbet. Transgressions/Création/Sources », le vendredi 13 janvier 1995, à 14 h 30, salle des Actes de Paris-IV, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e. Le jury sera composé de MM. Bruno Foucart (Paris-IV) et Eric Darragon (Paris-I), et de Mmes Petra t. D. Chu (Seton Hall University, New-Jersey, Etats-Unis) et Geneviève Lacambre (Musée d'Orsay).

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 45-66-77-13
Téléphone : 40-65-29-94
40-65-29-96



modestes employés, ...
immigrés algériens
entrés au pays,
compagnons de route
de l'indépendance,
ont aimé leur
pays d'adoption.
Puis la peur
les a poussés
à revenir en France.
Ils vivent mal.

Petit...
Fran...
reto...

C...



HORIZONS

ENQUÊTE

Modestes employés, femmes d'immigrés algériens rentrés au pays, compagnons de route de l'indépendance, ils ont aimé leur pays d'adoption. Puis la peur les a poussés à revenir en France. Ils le vivent mal.

Petits Français retour d'Algérie



Dessin-reportage de Jean-Pierre CAGNAT

ILS ont emmené avec eux des images de pêche sous-marine, de roquefort qu'il fallait acheter au Maroc, la phobie de porter une jupe trop courte, le souvenir d'une manifestation d'enfants volant des chaussures, celui des plages, de l'ambiance dans les cabanons – *« c'était vraiment fraternité, fraternité »* –, des belles-mères qui interdisaient de fumer, du petit voisin devenu tueur à gages, d'un autre aux jambes mitraillées. Ils ont encore en mémoire les rues d'Alger, les voisins qui vivent entassés, les villas « scandinaves » de dignitaires milliardaires, le premier mort que l'on voit un jour de marché, les fusillades le jour, la nuit, les attroupements autour des corps allongés, la certitude d'être épargné, puis les amis égorgés – le grand René, *« le seul à fabriquer des conserves d'anchois, gentil, aimant la vie »* –, la lettre de menace qui arrive chez soi et rappelle, chaque semaine, sur une imprimante d'ordinateur, le sort réservé aux *« impies »*.

Ils ont vécu, au début, indifférents ou cloîtrés, convaincus qu'il n'y avait pas d'autre vie, petits employés ou femmes d'immigrés retournés au pays, tenant bon dans l'anonymat ou l'insouciance affectée, petits Français enracinés en Algérie par les hasards de l'Histoire, de l'amour, d'un métier. Un jour, une balle de revolver est allée se ficher dans une armoire de chambre à coucher, une autre dans l'embrasure d'une porte. L'une faisait son lit, l'autre rentrait chez lui. Un jour, ils ont cessé de mettre *« un clapet sur la peur »*. Les Français rapatriés d'Algérie sont accueillis au centre de transit de Vaujours à la lisière d'une zone industrielle de Seine-Saint-Denis, un petit immeuble de quatre étages entouré d'un grillage. Des chambres, on voit les fumées de l'usine d'à côté, une plâtrerie-cimenterie.

ANTOINE revient du supermarché Leclerc. Sur le parking, il était allé à la rencontre des clients, cherchant des immigrés algériens. Deux d'entre eux étaient d'Oran. Ils auraient pu s'arranger, faire la transaction. *« Ils me donnaient des francs ici et mon ancien patron à Oran donnait des dinars à leurs cousins, mais ça n'a pas marché. »* Fils de coopérant, Antoine, âgé de trente-six ans, vivait à Oran depuis l'âge de quatre ans. Avec son CAP de comptabilité, il était, dit-il, *« cadre supérieur »*, travaillant douze heures par jour à la direction de la production d'une petite usine dont il tait le nom pour protéger le patron, un vieux pied-noir resté là-bas. *« Je n'avais que des amis, je sortais une fois par semaine au cabaret ; j'allais à la pêche le week-end. »*

Antoine aimait bien Chadli, l'ancien président. *« Il était d'Oran, il connaissait mes patrons. Grâce à ses interventions, on ne manquait jamais de matières premières. »* Il n'a jamais compris pourquoi il a fait tirer à balles réelles sur la foule des manifestants en 1988 – *« Vous croyez que c'était le bon moyen pour arrêter un soulèvement ? »* Il se souvient qu'un voisin de quatorze ans avait dû être amputé d'une jambe. Mais Antoine ne se mêle pas de politique : *« C'est pour cette raison que je me disais, en lisant les lettres de menaces du GIA : ça n'arrivera pas à un mec tranquille comme moi. »* Du jour au lendemain, il a vu un jeune voisin de vingt ans faire le beau avec de nouveaux vêtements, acheter de la viande, sortir le soir dans les bars. *« Toi, t'as gagné au loto sportif ou quoi ? »*, lui demanda-t-il. *« Non, j'ai trouvé mieux... »*, lui répondit le jeune homme. *« Plus tard, quand on a recueilli son cadavre,* explique Antoine, *son frère m'a expliqué qu'il avait tué plusieurs fois pour le GIA, qu'il avait voulu arrêter. Ils recrutent comme ça des jeunes sans emploi, ils leur proposent 20 000 dinars pour une exécution* [2 400 francs environ au cours officiel ; le salaire minimal d'un fonctionnaire est de 4 200 dinars]. *Ils acceptent, même s'ils n'ont rien à voir avec le GIA. »*

COLETTE, elle, a connu son mari en France, en 1966, dans un train entre Persant-Beaumont et Beauvais. *« Enceinte, il a voulu que j'accouche dans son pays. Je l'ai suivi. »* Ouvrière dans une usine à papier, près de la gare de l'Est à Paris – *« j'en bavais »* –, elle émigra à Bab-El-Oued, la cité populaire d'Alger où elle vécut *« comme une reine, sans travailler »*. *« A l'époque, il y avait du mimosa et des fleurs dans les cours, les boîtes aux lettres et les ascenseurs n'étaient pas cassés, c'était le paradis. »* Bien sûr, il fallut s'habituer. *« Pas question d'aller au café, de sortir au cinéma,* dit-elle avec des accents d'Arletty, *la belle-mère m'interdisait de boire, de fumer. Après, elle m'a appris à faire les gâteaux, la tête de mouton, le gras-double. »* Dans la cité, tout le monde se connaissait. *« Comment vous dire, ma voisine, c'était une sœur, une mère. A n'importe quelle heure du jour et de la nuit, je pouvais débarquer, on prenait le café, on faisait le vermicelle. Si mon mari me tapait, je dormais chez elle : ils vivaient à douze dans un trois-pièces. »*

Longtemps Colette, aujourd'hui âgée de cinquante-cinq ans, a trouvé que les Algériens *« avaient peur de parler »*. Et pourtant *« Chadli, le gouvernement, l'armée, tous des voleurs ! »*, s'était écrié l'ouvrière parisienne avec ses voisines, lorsque leurs enfants descendirent dans la rue, en 1988, *« pour tout casser »*. *« Nous, les femmes algériennes, on était de leur côté : les autres, ils avaient leurs comptes en Suisse, leurs villas, leur argent détourné, alors que le peuple n'avait rien à manger ! Les enfants avaient pillé une usine à chaussures. Je leur avais dit d'aller reporter les chaussures, des belles qu'on n'avait jamais vues dans les magasins. Ils me répondaient : maman, aujourd'hui et demain, on a le droit de voler. »* Une petite fille de l'immeuble avait été tuée par une balle perdue.

Colette avait cru, comme beaucoup dans la cité, en Abassi Madani et Ali Belhadj lorsqu'émergea leur mouvement, le Front islamique du salut. *« Pour le peuple, c'était bien, c'était musulman, il ne parlait pas d'intégrisme. Madani était vieux, il n'allait pas mentir. »* Les enfants de Colette, un fils et une fille de dix-neuf et dix-sept ans, étaient enthousiastes : *« Benhadj va redresser le pays, il va nous donner de l'eau, du travail, des logements »*, disaient-ils. Sa fille s'était mise à porter le foulard. Un jour, elle était revenue de l'école en pleurant après un cours d'histoire-géo, *« avec une mère française, elle avait peur de ne plus se faire de copines »*. Son fils lui demanda une fois : *« S'il te plaît, maman, ne sors plus avec moi. »*

> « A l'époque, il y avait du mimosa et des fleurs dans les cours, les boîtes à lettres et les ascenseurs n'étaient pas cassés, c'était le paradis. »

Lorsqu'Antoine a reçu deux balles de revolver dans le coffre de sa voiture, en septembre 1994, il n'a pas réfléchi : un sac de sport, deux vêtements, les papiers les plus importants *« et on se retrouve en France, une main derrière, une main devant »*. Colette, elle, vivait enfermée chez elle depuis décembre 1993, date de l'ultimatum du GIA ordonnant à tous les ressortissants français de quitter le territoire. Elle s'était fâchée avec son amie, la voisine de palier : *« Elle continuait à être pour le FIS et je lui disais : tu vas voir, on va finir comme en Iran. »*

Personne dans la cité n'avait plus vraiment d'amis. Le petit vendeur de journaux avait été assassiné. Le lendemain, six policiers avaient été retrouvés morts, au bas de l'immeuble. Le beau-frère était revenu, un jour, tout pâle à la maison, avec du sang sur les chaussures : un homme s'était fait égorger à quelques centimètres de lui. Des familles entières cherchaient pendant des mois leurs fils disparus. Chaque soir, les Ninjas (les policiers algériens encagoulés) descendaient dans la cité, *« ils faisaient la loi, ils tuaient »*. Des familles entières étaient exécutées par le FIS : *« Rien n'était normal des deux côtés. »* Dans la famille de Colette, un cousin, membre du GIA, s'était impatienté : *« Elle n'est pas encore partie, la Roumiya* [la Française] *? »*

« C'était incroyable la peur qu'on avait, et pas seulement chez les Français, tout le monde dans la cité. Trop de morts. Personne n'avait confiance. Votre voisin islamiste pouvait vous exécuter. Je ne sortais en hijab *(tunique), avec le masque islamique et les lunettes de soleil, qu'une fois par semaine, pour aller voir la belle-mère. Et encore, je sortais par une porte dérobée : mon mari voulait faire croire que j'étais partie. »* Un matin d'octobre 1994, un homme, posté dans l'immeuble d'en face, a tiré sur une silhouette entre des volets à demi-fermés : *« J'étais près de mon lit, la balle est passée juste au-dessus de ma tête. »* Dans une chambre du centre de transit de Vaujours, elle s'applique aux différents points de broderie *« de la Casbah, du Ramadan »*. Elle fait une saharienne perlée. Elle attend.

FILLE de pieds-noirs *« résolument* indépendantistes » – un grand-père alsacien, acrobate dans un cirque algérois, et un père livreur de glaces et de charbon –, Marie, quarante-six ans, avait déjà vu, enfant, sa maison plastiquée à trois reprises par les membres de l'OAS. *« Nous sommes restés, mes parents et moi, coupés du reste de la famille, qui, rapatriée, nous reprochait nos sympathies. »* Une jeunesse à l'université d'Alger, la foi en Boumediène, *« l'Algérie, le grand pays qui va sortir du sous-développement, on vibrait »*, ironise-t-elle aujourd'hui, ajoutant : *« On a su à quel prix. »* Les amis enlevés par la Sécurité militaire, la torture – *« après la version française, celle du FLN »* –, l'absence de libertés – *« on regardait à droite et à gauche avant de parler politique »*. Finalement, ce sentiment *« qu'ils nous prenaient invariablement pour des cons : à chaque remaniement ministériel, on se disait : « Oh non, pas lui ! »*

Marie se souvient de la première fois qu'elle a vu deux adolescentes voilées : *« Les jeunes éclataient de rire, ils chantaient « Zorro est arrivé » dans leur dos. Les petites étaient tétanisées. »* Marie aimait la légèreté, la force de dérision des Algériens, la gaieté qui flottait dans les rues, la capacité à remettre à demain une contrariété : *« Ça tuait mes copains anglais, on se marrait bien. »* Aujourd'hui, quand quelqu'un rit, *« les gens se retournent sur lui »*.

Elle avait eu assez d'énergie pour ferrailler contre l'instituteur qui s'était défendu d'avoir frappé son fils *« avec un tuyau »*, donner une paire de lunettes de soleil pour obtenir une feuille d'état civil – elle est mariée avec un Algérien – ou tenter de convaincre *in extremis* ses amis, tellement remontés contre le régime, de ne pas soutenir le FIS. Mais sa voisine, dont les deux neveux sont militants islamistes, lui annonça un jour qu'elles auraient désormais un code : *« S'ils viennent me menacer de tuer mes enfants pour m'obliger à te faire ouvrir ta porte, au lieu de frapper trois petits coups, je sonnerai. Tu comprendras, tu n'ouvriras pas. »* Un voisin, islamiste, lui expliqua qu'en général *« on exécutait à la troisième menace »*. Elle vit la liste des victimes s'allonger. *« La peur est arrivée, ils s'attaquaient à n'importe qui. Les islamistes étaient déguisés en policiers ; les policiers, incapables de se protéger. »* Marie quitta l'Algérie avec son fils une première fois le 31 décembre 1993, dernier jour fixé par l'ultimatum du GIA, prit un petit hôtel à Paris et tenta les démarches administratives : *« Pour l'ouverture d'un dossier, on me demandait une adresse en France, je n'en avais pas ; j'insiste, et l'assistante sociale me répond : « Mais, madame, vous êtes une Française en difficulté comme tout le monde. »* A court de devises, Marie se voyait dormir dans la rue avec son fils : *« J'ai préféré me confronter à nouveau avec la mort, repartir en Algérie, je retrouvais mon mari, ma maison, j'étais heureuse, je ne pensais plus au terrorisme. Une semaine plus tard, deux Français étaient assassinés... »* Marie a repris l'avion le 11 septembre 1994, cette fois pour Montpellier, où elle loge chez une amie, elle aussi réfugiée. Elle parvient à toucher, après quatre mois d'attente, un RMI de 2 400 francs pour elle et son fils, bénéficie d'un logement social depuis décembre 1994. Documentaliste en Algérie, proche de la cinquantaine, elle dit simplement qu'*« il faut recommencer »*.

SALIM, docteur en mathématiques, ancien professeur à l'université d'Alger, est arrivé en France depuis plus d'un an, Dans l'appartement qu'on vient de lui attribuer dans un grand ensemble de HLM à la périphérie de Toulouse, cet enseignant à la double nationalité s'étonne encore de l'atmosphère qui règne dans les centres d'hébergement : *« On ne vous explique rien, on vous fait comprendre que ce n'est pas dans votre intérêt de poser trop de questions. »* Le mot « rapatrié » est banni, on préfère celui de « rentrants », peut-être pour sous-entendre une différence de statut. *« Et on vous installe dans une inertie avec une promesse de RMI, alors que beaucoup d'entre nous pourraient travailler tout de suite si l'Etat français reconnaissait les diplômes algériens. On touche à un point sensible, sans doute un des principaux freins à l'immigration »*, commente Salim, qui, père d'un enfant, touche un RMI de 3 450 francs pour vivre à trois.

Sa femme Nadia, elle aussi ancienne enseignante à l'université d'Alger, a collé pendant un mois des étiquettes dans un supermarché. Condamnés à mort par le GIA, ils ont encore en mémoire des brigades islamistes, *« autrefois manipulées par le régime pour briser les grèves à l'université »*, les rivalités entre les partis démocrates et l'isolement des intellectuels dans la société. *« Les Algériens se reconnaissaient dans leur discours, mais ils sentaient que ces gens-là étaient coupés d'eux, lointains. »* Ils ont connu un ami, forcé, sous peine de mort, de livrer son frère à un commando du GIA, *« et qui a fini par se suicider »* ; des voisins, témoins directs d'une exécution dans leur immeuble, assurant à la police qu'ils *« n'avaient rien vu, rien entendu »* ; des amis devenus injoignables *« à partir du moment où nous étions clairement menacés »*.

Antoine vient de quitter le centre de transit de Vaujours pour gagner un des foyers, en province, du Comité d'entraide aux Français rapatriés, association financée par le Quai d'Orsay. Il veut retourner sur le parking d'un supermarché, il finira bien par trouver les immigrés algériens qu'il recherche – *« quand on a le couteau sous la gorge... »*. Colette entame son quatrième mois à regarder les fumées de la cimenterie. *« Les familles sont prioritaires pour avoir un logement, qu'est-ce que je peux faire ? »* Sa fille l'appelle tous les matins, lui dit : *« Bonjour, maman, tout va bien »*, et raccroche. Un jour, elle a ajouté que le voile, maintenant, elle a *« envie de le déchirer »*.

Dominique Le Guilledoux

Silence à Skyrock : une censure

par Dominique Rousseau

LE Conseil supérieur de l'audiovisuel est un monstre juridique qui a pris une décision juridiquement monstrueuse pour sanctionner « les Monstres » de Skyrock. Monstre juridique, le CSA l'est par son identité, puisque, autorité administrative indépendante, il n'est ni un élément du pouvoir exécutif tout en disposant de la faculté de prendre des décisions réglementaires et individuelles, ni un élément du pouvoir juridictionnel tout en disposant du pouvoir de prendre des sanctions.

Le principe de la séparation des pouvoirs, garantie traditionnelle contre l'arbitraire, explose sous les coups d'une autorité administrative réunissant ainsi entre ses mains pouvoir de réglementation et pouvoir de sanction. Sans doute n'est-ce plus l'Etat, c'est-à-dire le ministre compétent, qui sanctionne ; mais la répression reste prononcée par une autorité administrative comme dans un État de police et non par une autorité judiciaire comme dans un Etat de droit

Le Conseil constitutionnel, auquel tant de mauvaises choses sont reprochées, s'est efforcé de limiter cette autonomisation de la répression administrative. Ainsi, dans sa décision du 17 janvier 1989 relative précisément au CSA, il a jugé que l'attribution à cette autorité administrative d'un pouvoir de sanction ne portait pas atteinte au principe de la séparation des pouvoirs à la condition que *« son exercice soit assorti par la loi de mesures destinées à sauvegarder les droits et libertés constitutionnellement garantis »*, et que les principes constitutionnels du droit et de la procédure pénale s'appliquent *« à toute sanction ayant le caractère d'une punition même si le législateur a laissé le soin de la prononcer à une autorité de nature non judiciaire »*.

Monstre juridique, le CSA a pris une décision juridiquement monstrueuse

En d'autres termes, le Conseil constitutionnel cherche à soumettre au même régime de garanties les sanctions administratives et les sanctions pénales. Concrètement, qu'elle soit prononcée par une autorité administrative ou une autorité juridictionnelle, une sanction doit toujours respecter, par exemple, les principes du contradictoire, du respect des droits de la défense, de la nécessité des peines... Parce que ces garanties se trouvaient dans la loi, le Conseil constitutionnel a considéré que le pouvoir de sanction donné au CSA n'était pas contraire au principe de la séparation des pouvoirs.

Or, et c'est en cela que sa décision est juridiquement monstrueuse, le CSA n'a respecté aucune des garanties prescrites par la loi : pas de contradictoire, pas de mise en demeure, pas de proportionnalité. Sur ce dernier point, si le CSA avait procédé à un examen particulier de l'affaire, il aurait pu entendre qu'une demi-heure après *« Y'a un flic qui est mort, ça c'est une bonne nouvelle »*, un autre animateur de la radio revenait sur cette phrase pour dire *« qu'on ne plaisante pas avec la mort d'un homme »*; que le président de Skyrock a présenté, à l'antenne, ses excuses à la famille et aux policiers ; qu'il a lui-même suspendu l'émission en cause et mis à pied l'animateur concerné. A coup sûr, la sanction est abusive, disproportionnée.

Reste, évidemment, le fait : la phrase, dont l'existence n'est pas contestable. Le CSA l'a interprétée comme une menace pour l'ordre public et un manquement au respect de la dignité de la personne humaine. Interprétation discutable, qui ne s'attache qu'à l'aspect réaliste des propos en négligeant leur sens symbolique, clair pour tout le monde dans une émission ouvertement provocatrice. Interprétation qui n'est ratifiée ni par l'opinion ni par le jugement des lettrés. Chacun aura reconnu là les attendus de l'arrêt du 31 mai 1949, qui cassait la condamnation, le 27 août 1857, pour outrage à la morale publique de l'auteur des *Fleurs du mal*.

La censure décidée par le CSA sera, elle aussi, pour les mêmes motifs ... et sans doute plus rapidement, cassée par les juges. Ce qui aura le mérite de rappeler que la protection des libertés est une chose trop sérieuse pour être confiée à des autorités administratives ; que l'Etat de droit démocratique ne progresse que par l'intervention du juge et la liberté de la presse, qui sont les deux formes essentielles du regard des citoyens contraignant à la vertu leurs représentants.

***Dominique Rousseau** est professeur de droit public à l'université de Montpellier.*

M. Pasqua, son conseiller et les étrangers

par Pierre Bourdieu et Jacques Derrida

SOUS le titre *« Quand les intellectuels manquent de rigueur »*, M. Barreau nous reproche de ne pas respecter les faits, tout en concédant du moins aux *« intellectuels »* (merci pour eux, et les autres ?) *« le droit de s'opposer à une politique qui leur déplaît »*. La question est en effet politique, à qui veut-on l'apprendre ? Et qu'un conseiller de M. Pasqua ait dès lors du mal à nous suivre, qui en sera surpris ? En nous élevant contre cette politique-là, en distinguant rigueur et rigueur, nous contestons l'argumentation de M. Barreau sur les cinq points soulevés par sa réponse embarrassée.

1. Est-il interdit de déclarer désormais son désaccord avec la loi sur la nationalité ? Elle prive certains *« jeunes étrangers »* de droits dont ils jouissaient auparavant ; elle les oblige à des procédures auxquelles personne n'aurait proposé d'avoir recours si elles n'étaient pas, dans leur finalité même, décourageantes.

2. Nous n'avons jamais dit que la fermeture des consulats en Algérie *« a été voulue pour embêter les Algériens »*. Nous notions seulement qu'avec nombre d'autres mesures analogues, elle ajoutait aux difficultés déjà considérables de demande et d'obtention de visa dans la situation tragique que l'on sait, quand ces procédures sont souvent un des derniers recours avant la mort.

3. Quand nous regrettons que l'Etat se dessaisisse de sa responsabilité en faveur des maires, on nous répond que *« les préfets décident en dernier ressort »*. Cette clause de droit n'empêche pas que, en fait, sauf exception, sauf recours juridique laborieux et d'avance décourageant, les maires gardent le pouvoir de décider. Nous voulions souligner les risques d'arbitraire d'une telle délégation.

4. Autre désaccord politique : pour des raisons historiques trop évidentes et compte tenu des responsabilités françaises dans la terrifiante situation algérienne (responsabilité qu'on peut interpréter différemment, mais qu'on ne peut dénier), nous ne pensons pas que le retour au droit commun pour les Algériens aille de soi et soit juste, précisément aujourd'hui. *« Les Marocains et les Tunisiens s'en accommodent »*, dit tranquillement M. Barreau. Argument choquant, comme celui qui consiste à rappeler que les accords d'Evian sont chose passée.

Si, comme il nous est répliqué, les *« ministères de l'intérieur et des affaires étrangères »* faisaient ou souhaitaient faire le *« maximum »* pour accueillir les Algériens menacés, pourquoi la rigueur de ces nouveaux décrets ? Car toute la question est là, c'est elle que nous soulevions.

5. M. Barreau devrait savoir que tous les étrangers (même non européens) n'ont pas besoin d'un visa pour entrer en France. C'est ce que nous appelons discrimination. Nous ne préconisons pas en ce lieu et en ce moment une ouverture sans limite des frontières. Nous protestons contre la *« rigueur »* nouvelle (cette rigueur pour laquelle nous n'avons en effet aucun goût) d'une certaine police de l'immigration, celle dont les récents décrets montrent le vrai visage. Et, au moins autant que contre l'exigence d'un visa, nous protestons contre les conditions inédites et terriblement rigoureuses qui, sous couvert de ces nouveaux décrets, sont faites aux Algériens – et à tant d'autres – pour en demander et en obtenir un.

Si telle n'était pas l'intention déclarée de cette politique répressive, quel sens, peut-on nous le dire, quelle finalité auraient donc de tels décrets ?

***Pierre Bourdieu** est sociologue.*

***Jacques Derrida** est philosophe.*

★ Dans *Le Monde* du 6 janvier, Jean-Claude Barreau, conseiller pour les questions d'immigration de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, répondait à un article de Pierre Bourdieu, Jacques Derrida et Sami Naïr, « Non-assistance à personne en danger », publié dans *Le Monde* du 29 décembre 1994. (Sami Naïr est actuellement hors de France.)

La France pour tous

Suite de la première page

Je me suis abstenu de décliner un catalogue de mesures, comme le veulent les usages électoraux. Nous en verrons beaucoup pendant la campagne. En vérité une action réformatrice n'aura de sens, et d'efficacité, que si le politique cesse de se réfugier derrière le paravent de pseudo-fatalités. *Le changement* est d'abord affaire de volonté : cette affirmation – gaulliste – recèle en soi une vision politique. Sans mésestimer les pesanteurs économiques, je suis convaincu qu'une ferme volonté de réhabiliter l'Etat républicain peut enclencher un processus de retour à l'emploi, de résorption des inégalités et de restauration de la cohésion nationale.

Cette volonté m'anime. Elle singularise ma candidature. Mieux : elle la justifie. La quête du pouvoir n'est respectable que si le but est élevé. Un discrédit pèse actuellement sur la classe politique : les Français assistent à un spectacle essentiellement audovisuel d'ambitions narcissiques, plus ou moins contournées. Ces jeux ne sont plus de mise. Il faut réconcilier les citoyens avec la démocratie en leur proposant une perspective claire de redressement de la France.

Telle est mon ambition. Je ne suis pas en quête d'honneurs. J'aspire à l'honneur de servir mon pays après plus de trente années d'expérience des rouages de l'Etat. Nul ne peut contester que la nation est affaiblie. Depuis trop longtemps, le pouvoir politique se défausse de ses responsabilités en laissant une technocratie d'experts accaparer les leviers de commande de l'Etat. Ce phénomène est d'autant plus pernicieux que cette élite, compétente, honnête, mais politiquement irresponsable, est coupée des réalités. Elle se réfère à des dogmes aujourd'hui discutables, que d'ailleurs beaucoup d'économistes de pointe commencent à récuser.

En préalable à toute réforme, une reprise en main du pouvoir par le politique s'impose : sa primauté est le fondement de toute démocratie. Les Français sont désorientés ; ils veulent être gouvernés par ceux qu'ils ont élus et non anesthésiés par des sondages ou accablés par des prospectives de cauchemar. Ils veulent croire à la politique et ils ont raison : l'agonie de l'idéologie marxiste ne signifie pas que l'ère des idéaux est révolue. Au contraire.

Ils aspirent tout autant à être protégés : c'est la mission de l'Etat républicain. La dérive que nous subissons reflète une mise en berne de la morale républicaine. Qu'est-ce que la République ? Un idéal qui s'exprime dans la solidarité nationale, l'égalité des chances, la laïcité, l'intégration, la juste récompense du mérite. La République française a parachevé l'œuvre centralisatrice entreprise par la monarchie contre les féodalités. Il faut pérenniser cette œuvre en garantissant un pacte républicain adapté aux urgences de notre époque. Car soyons lucides : des féodalités existent aujourd'hui comme jadis, elles ne consentiront pas volontiers à abandonner leurs privilèges.

Forgé dans les tempêtes de l'Histoire, l'idéal républicain nous oblige. Il impose par essence le refus de toute situation qui placerait une catégorie de citoyens en dehors ou au-dessous de la loi. C'est pourquoi, parmi les actions qu'un gouvernement doit engager dès le lendemain de l'élection présidentielle, je définis des urgences : la lutte contre le chômage et l'exclusion, l'insertion des jeunes, une juste répartition des fruits de la croissance.

Une reprise en main du pouvoir par le politique s'impose

Nous sommes aussi en état d'urgence, et même d'alerte, dans les banlieues où prospère une économie mafieuse, liée à la drogue, autour de cités délabrées qui sont la tâche noire de la Vᵉ République. Il faut une reconquête rapide des zones hors la loi par les moyens préventifs et répressifs appropriés, et parallèlement un traitement économique vigoureux de ces zones. Ainsi pourra-t-on envisager de relever sereinement un défi périlleux, celui d'une immigration anarchique, vivier potentiel des intolérances et des extrémismes.

A moyen terme, il faudra réformer sans relâche car la société a changé : la plupart de nos structures sont inadaptées. C'est possible : les atouts de la France sont nombreux, elle n'a aucune raison objective de s'enliser dans le pessimisme. Il faudra rénover notre système éducatif, notre fiscalité, nos pratiques administratives, protéger notre environnement, aménager harmonieusement notre territoire, rendre notre justice plus indépendante et accessible à chacun. Il faudra préserver nos acquis sociaux, menacés par l'évolution de la démographie et des gestions peu cohérentes.

Aucun de ces objectifs n'est inaccessible si l'Etat républicain, armé d'une volonté sans faille, retrouve ses vertus et ses prérogatives. J'espère avoir fait sentir dans *la France pour tous* que la recherche de la cohésion sociale est, à mes yeux, la priorité absolue. Il n'est pas acceptable que cinq milions de nos compatriotes privés d'emploi, parfois de logement, et donc de sociabilité, soient réduits à l'assistanat ou à la mendicité, sans autre perspective que la dégradation physique et mentale. Il n'est pas acceptable que les ouvriers, les employés, les cadres de petites entreprises n'aient aucun espoir d'améliorer leurs conditions d'existence, voire celles de leurs enfants. Il n'est pas acceptable que les commerçants, les artisans, les patrons de PME soient dissuadés d'embaucher parce que les charges sont accablantes, les taux d'intérêt dissuasifs, les tracas administratifs obsédants.

Il n'est pas acceptable que certains placements enrichissent si vite alors que les salaires stagnent. La recherche de la paix sociale rejoint l'exigence morale la plus élémentaire dans le souci qui est le mien de réparer au plus vite « l'ascenseur social ». Tous les chiffres montrent qu'il est en panne, alors qu'une sociologie convenue s'obstine à croire au développement d'une « classe moyenne ». Les belles âmes ont tendance à cautionner l'immobilisme à grand renfort d'humanitaire. L'action humanitaire est belle et noble, mais elle ne saurait fournir un alibi supplémentaire aux apôtres du renoncement. Les beaux esprits affirment doctement que les impératifs de gestion et les lois de la concurrence internationale nous contraignent à traiter socialement un mal inguérissable. Ce faux diagnostic n'est qu'une mauvaise idée reçue. Il berce les esprits paresseux mais il conduit tout droit notre pays au désordre.

Je connais aussi bien qu'un autre le exigences d'une saine gestion et je mesure la distance – infinie – qui sépare le volontarisme du populisme. Cependant, en rédigeant *la France pour tous*, j'ai d'abord pensé aux Français, à leur bon sens, à leur désarroi. Et j'ai souhaité leur faire savoir, expertises à l'appui, que le changement politique, économique et social est à la fois possible et nécessaire. A condition de le vouloir, je me répète à dessein.

Dans la tourmente de l'année 1958, les aléas du moment et la démoralisation de la classe dirigeante n'ont pas dissuadé de Gaulle de restaurer l'ordre républicain, de relancer l'économie, d'imposer le progrès pour tous à des notables longtemps réticents ou sceptiques. S'il avait lésiné, ou biaisé, n'importe quel démagogue aurait menacé la République. Si demain les Français ne se réconcilient pas avec leurs gouvernants et leurs élites autour d'une volonté de renouveau, la fracture sociale s'aggravera et le pire sera à craindre.

Nos compatriotes veulent-ils se rassembler pour qu'à l'orée du XXIᵉ siècle la France continue d'exister, la République de les protéger, la démocratie d'épanouir leur patriotisme ? C'est l'enjeu. Il n'est pas anodin. Demain les Français vont devoir choisir. J'espère et je crois qu'ils choisiront la volonté et l'espérance.

Jacques Chirac

AU COURRIER DU MONDE

Les geôliers de l'Airbus

Les nombreux otages de l'Airbus d'Air France, qui ont contacté SOS-Attentats, s'indignent du ton ludique de l'article d'Alain Faujas publié dans *Le Monde* daté du 5 janvier sous le titre « Les geôliers de l'Airbus ». Ils n'ont pas vécu cette tragédie comme l'affrontement entre des terroristes *« drôles de copains »*, aimant les armes *« comme des gamins »* et des gendarmes *« robots casqués, pleins de lumière verte et rouge »*. Alain Faujas confond certainement la réalité d'une criminelle prise d'otages avec la fiction du jeu vidéo reçu ce même jour de Noël...

Françoise Rudetzki
(présidente
de SOS-Attentats)

Note du Médiateur : Nous avons reçu des réactions tout aussi indignées contre cet article de Michel de Paz, de Nice et de Patrick Motte, de Saint-Germain-en-Laye, mais aucune protestation directe des otages ne nous est parvenue. Quoi qu'il en soit, l'article mis en cause rendait compte de l'état d'esprit des membres de l'équipage de l'Airbus, alors qu'ils essayaient d'assurer la survie de leurs passagers. Loin du ludique, son auteur a traduit, en reprenant dans son récit indirect, certaines expressions utilisées spontanément par ses interlocuteurs. A. L.

L'Indécence du Dakar

Que deviennent les exigences éthiques du *Monde* confrontées à la nécessité de *« coller »* à tout prix à l'actualité, quand on constate la place démesurée accordée au « Dakar » – trois pleines colonnes en page 8 du numéro daté 1ᵉʳ-2 janvier ?

Ignorez-vous donc le caractère indécent de ce raid où l'Afrique est transformée en un vaste terrain d'aventure par des Européens privilégiés ? Ignorez-vous que la *« légende du super-Dakar »* est fondée d'abord sur le mépris total des populations sahéliennes de pays dévastés par la misère, sur la corruption active des dirigeants locaux, sur une conception passéiste et néoimpérialiste d'un Occident conquérant et sans-gêne, sur la dictature de l'argent-roi sous les yeux des crève-la-faim ? Mais non, vous n'ignorez pas tout cela ! (...) Ne croyez-vous pas que 90 % de vos lecteurs se seraient contentés d'un communiqué succinct à son sujet ? ?

Charles Boganski
Eaubonne, Val d'Oise.

Un débat sur l'exclusion

Bonne année au *Monde*. Nous sommes SDF et lisons *Le Monde* ! Je l'achète au moins trois fois par semaine et j'en partage la lecture avec mes compagnons de dèche.

La lecture du *Monde* est une vieille habitude récurrente du temps où je travaillais. Je n'aurais pas pu *« m'accrocher »* à votre journal en ces temps incertains pour nous, les SDF ! Vous ne parlez que rarement des exclus ! Et mes amis me disent : *« Ton journal ne parle de nous qu'en termes de statistiques»*.

Vous accordez une place disproportionnée aux *« affaires »*. Certes il y a eu l'excellent article d'Agathe Logeart le 28 décembre 1994 sur les malades de la misère. Mais des articles de ce genre peuvent se compter sur les doigts de la main.

Qu'attendez-vous pour publier ce feuilleton – « le tour de France de la misère ?». Lancez un grand débat sur l'exclusion.

Jean Prevost
(SDF),
Toulouse

Le Monde

Massacre en Tchétchénie

LE palais présidentiel de Grozny doit *« tomber »* et l'ordre russe, ou plutôt son apparence, règnera de nouveau sur la Tchétchénie : telle semble être maintenant la seule obsession de Boris Eltsine. Et qu'importe si le bâtiment néostalinien n'abrite plus Djokhar Doudaev, le président tchétchène, qu'importe si la guérilla continue dans d'autres quartiers de la capitale, avant de s'étendre dans les montagnes, qu'importe si les morts vont s'ajouter aux morts : le drapeau russe doit flotter sur le palais.

En répétant, et plutôt deux fois qu'une, qu'il s'agissait d'une affaire interne à la Russie, les Occidentaux ont donné le feu vert à Boris Eltsine. Même le silence aurait été plus digne. Bill Clinton a sans doute franchi les limites de la décence, vendredi 6 janvier, lorsqu'il prit sa plus belle plume pour demander à Boris Eltsine d'épargner... les civils. Comme si les chars russes avaient en face d'eux une armée régulière ! Pour les grandes puissances, le drame tchétchène reste une affaire « interne » à la Fédération de Russie, ce qui prélude à tous les renoncements.

Se souciant comme d'une guigne des mises en garde humanitaires internationales, le président russe n'a même pas fait semblant de négocier avec les représentants tchétchènes. Il n'a même pas décrété, comme savent si bien le faire les Serbes dans l'ex-Yougoslavie, une trêve de quelques jours, quitte à la transgresser quelques heures plus tard. Le palais doit tomber.

Si, avant de recourir à la manière forte, des solutions pacifiques étaient envisageables pour l'avenir des relations entre Moscou et Grozny, la logique du Kremlin ne peut maintenant conduire qu'à une poursuite de la guerre. Soudés autour de leur président, alors que ce dernier était de plus en plus contesté il y a seulement un mois, les Tchétchènes savent qu'il y va désormais de la survie de leur peuple. Ils se battront jusqu'au dernier ou ils fuiront, une nouvelle fois, leur pays montagneux. Et Boris Eltsine aura réussi là où Staline lui-même avait échoué, lorsqu'il déporta massivement le peuple tchétchène, accusé, à tort, d'avoir collectivement collaboré avec l'envahisseur nazi.

Si les Occidentaux ne sortent pas grandis de cette crise, si Boris Eltsine a dévoilé sa nature profondément antidémocratique, les Russes, en revanche, ont montré d'étonnantes capacités de réaction. L'heureuse surprise est, notamment, venue de la diversité des origines de ceux qui se sont élevés contre l'invasion de la Tchétchénie : des intellectuels, bien sûr, dominés par la haute figure de Sergueï Kovalev, mais aussi des hommes politiques, comme l'ancien premier ministre Egor Gaïdar, des militaires de très haut rang, comme le dernier ministre de la défense de l'URSS, le maréchal Evgueni Chapochnikov, ou le bouillant général Alexandre Lebed. Et, encore, des industriels, des journalistes, de simples citoyens, des mères de famille qui ne comprenaient pas pour quelles raisons leurs enfants étaient partis dans cette *« sale guerre »*. Ce sont ces gens-là que les démocraties devraient soutenir plutôt que de cautionner les foucades sanglantes du maître du Kremlin.

La France sans alternative

JACQUES CHIRAC, Charles Millon, Philippe de Villiers et, bientôt, Edouard Balladur : tout se passe comme si les Français devaient être appelés à choisir, dans quatre mois, le président qu'ils préfèrent, à condition qu'il soit de droite. Un simple retard d'alternance à combler, en somme. Les institutions n'ayant permis de changer, en mars 1993, que la majorité parlementaire, cette élection présidentielle larvée finirait par éclore en avril 1995.

La France a déjà connu un scrutin présidentiel de ce type. C'était en 1969 : l'écrasante majorité de droite envoyée par les électeurs à l'Assemblée nationale, en juin 1968, ne laissait aucune chance à la gauche, un an plus tard, après la démission du général de Gaulle. Déjà, le résultat des élections législatives était apparu comme une victoire pour le premier ministre alors en place, Georges Pompidou, victoire retardée, en quelque sorte, par la mauvaise grâce du général. L'échec de celui-ci au référendum d'avril 1969 allait permettre au successeur réprouvé de confirmer son emprise sur la majorité et sa suprématie dans l'électorat de droite.

Toutes proportions gardées, Jacques Chirac est aujourd'hui dans une situation comparable à celle de De Gaulle il y a un quart de siècle. Les élections de mars 1993, dont le maire de Paris revendique le mérite, peuvent être analysées aussi comme un plébiscite de l'électorat de droite en faveur d'Edouard Balladur. Comme de Gaulle proposant, en 1969, un référendum sur la décentralisation et voulant régler son compte au conservatisme du Sénat, Jacques Chirac cherche, aujourd'hui, à revenir aux sources en s'adressant au peuple contre les gens en place. S'inspirant – avec prudence – des idées de Philippe Séguin, il voudrait retrouver la force subversive du gaullisme, sa capacité d'exprimer une conscience nationale débordant le cadre des intérêts dominants. Quelque sincérité qu'il y mette, il faut bien constater qu'il n'a guère le choix.

Le camp conservateur a-t-il déjà tranché ? Les sondages, à l'heure qu'il est, promettent à Edouard Balladur une avance décisive au premier tour et la victoire au second. Georges Pompidou ne disposait pas d'un tel avantage en 1969, et la concurrence d'Alain Poher, centriste et président du Sénat, l'avait amené à infléchir ses orientations sur la construction européenne. Aujourd'hui, Philippe de Villiers, d'un côté, après Charles Millon, de l'autre, prétendent influer sur les axes du septennat futur : l'un souffle sur les cendres du « non » au traité de Maastricht, escomptant qu'elles recouvrent des braises mal éteintes ; l'autre veut ranimer la flamme du « oui ».

De ce débat, la gauche est absente. A écouter Edouard Balladur, parlant encore par la voix de son porte-parole, Nicolas Sarkozy, il ne faut espérer aucun « chabanisme » pour l'avenir. Aucune « nouvelle société » n'est à l'ordre du jour de l'élection présidentielle. Alternance – puisque M. Mitterrand s'en va – mais sans alternative.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ;
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué ;

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel,
Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ;
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile Les rédacteurs du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

Une décentralisation égoïste et hypocrite

CEUX qui, à l'instar du président du Sénat, René Monory, ne ratent pas une occasion de se faire les thuriféraires zélés de la décentralisation seraient bien inspirés, de temps à autre, de tempérer leur jugement. Car si les villes, les districts, les communautés urbaines, les départements et les régions ont incontestablement pris, depuis 1981, une place majeure dans le paysage politique et dans la vie économique du pays (en gérant au total des budgets de quelque 800 milliards de francs), l'Etat régalien et jacobin, dont le symbole s'appelle Bercy, reste, ô combien ! présent, vigilant et influent. Une percutante illustration vient d'en être fournie par l'affaire de la hausse des cotisations de retraite qu'acquittent les maires, les présidents des conseils généraux ou régionaux et les directeurs d'hôpitaux – ces élus sont des « employeurs » et versent des traitements à plus de deux millions d'agents.

C'est en effet le gouvernement qui, de son propre chef et selon un décret signé par pas moins de six ministres – dont le premier –, vient de décider de faire passer, pendant la trêve des confiseurs, le taux de ce prélèvement de 21,3 % à 25,1 %. L'ire des élus se comprend, car les finances des collectivités locales sont, depuis dix ans, de plus en plus sollicitées, ici pour construire des lycées, là pour financer le RMI, ailleurs pour protéger l'environnement, édifier des logements sociaux ou aider à s'implanter une entreprise qui promet de créer des emplois.

Les maires, qui emploient le plus grand nombre de fonctionnaires territoriaux, ont fait leurs calculs : des cotisations de retraite plus lourdes signifient des charges budgétaires supplémentaires, donc, logiquement, un accroissement de la pression fiscale et des risques d'impopularité montante à la veille d'élections municipales. Ce transfert de charges et cette habitude politique de se défausser sur les élus, que beaucoup trouveront hypocrite, ont cependant, du point de vue du gouvernement, une triple légitimité : si le taux de cotisation n'était pas relevé (et l'on avait envisagé à l'automne d'aller plus loin, soit + 4 %, voire + 5 %), le paiement des pensions n'aurait pu être assuré à partir de septembre 1995. D'autre part, il ne serait pas équitable que les fonctionnaires territoriaux, qui, comme ceux de l'Etat, se trouvent quasiment à l'abri du chômage, ne participent pas comme ils le font depuis trois ans, par le mécanisme dit de la « surcompensation », au financement des régimes sociaux structurellement déficitaires, tels ceux des cheminots ou des marins pêcheurs.

L'Etat régalien et jacobin cherche à se défausser de ses charges sur les collectivités locales

Enfin, à une époque où toutes les institutions publiques doivent impérativement maîtriser leurs dépenses, il n'est peut-être pas mauvais que les collectivités soient, elles aussi, incitées indirectement à le faire. Le décret gouvernemental, dans l'optique stricte du ministre du budget aux prises avec des contraintes plus rigoureuses que jamais, a donc une valeur propitiatoire certaine. Mais sa décision aurait certainement été mieux comprise, dans des temps où l'on parle tant de solidarité, si elle avait été « différenciée », par exemple selon la richesse des collectivités : Neuilly-sur-Seine ou Courbevoie affichent un potentiel fiscal dix, voire quinze fois plus élevé que Stains ou La Courneuve, pour ne parler que de l'Ile-de-France !

« Ne crions tout de même pas à la catastrophe, même si c'est désagréable », estime Maurice Ligot, maire UDF de Cholet et rapporteur du budget des collectivités locales à l'Assemblée nationale. Dans sa ville, la hausse des cotisations représente une charge supplémentaire de quelque 3 millions de francs. *« Mais*, précise-t-il, *nous ferons des économies dans nos dépenses prévues pour ne pas avoir à accroître la fiscalité. »* Michel Crépeau, maire (Radical) de La Rochelle, lui, fulmine : *« Je suis scandalisé par ce que nous impose l'Etat. Il faut que je trouve 5 millions, mais je ne sais pas où ! »* L'Association des présidents de conseils généraux, qui réunit son conseil d'administration mardi 10 janvier, sous la présidence de Jean Puech, ministre balladurien de l'agriculture et de la pêche, évalue pour sa part à 550 millions de francs la charge supplémentaire en 1995 pour les départements.

Personne ne contestera que les compétences et les charges des collectivités se sont beaucoup accrues depuis le début des années 80, avec en corollaire des dérives, voire des fautes, dont se sont rendus coupables des élus, comme en témoignent les affaires qui défraient la chronique judiciaire. Les gouvernements successifs, par impécuniosité ou volonté délibérée de mise aux enchères des crédits budgétaires, ont souvent contraint les collectivités à faire ce qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient pas faire. Le résultat est là : la fiscalité locale a allègrement progressé (+ 4,9 % en 1994 et + 7,4 % en 1993), ainsi que l'endettement (les emprunts des collectivités ont augmenté de 7,6 % en 1994 par rapport à 1993), au point que certaines villes sont proches de la cessation de paiement.

Dans ce paysage financier contrasté, on ajoutera, pour ramener l'affaire des cotisations à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) à ses justes proportions, que le poids des cotisations sociales, dans l'ensemble des dépenses, reste stable : 7,3 % en 1987 comme en 1992. Il n'en demeure pas moins que la clarification des relations financières entre l'Etat et les collectivités, qui est la condition de la réussite de la décentralisation, est à peine ébauchée, douze ans après la révolution institutionnelle voulue par Gaston Defferre. De ce point de vue, la loi Pasqua sur le développement du territoire (actuellement déférée au Conseil constitutionnel) n'apporte aucune réponse satisfaisante. Le citoyen-contribuable devra attendre encore longtemps, en lisant son bulletin de paie ou sa feuille d'impôts, avant de savoir vraiment pourquoi, pour qui et à cause de qui il paie.

François Grosrichard

AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

Procès à la Banque mondiale

LA BANQUE MONDIALE agace. Pensez donc ! Accumuler 1 milliard de dollars de bénéfices par an, tout en œuvrant pour le bien-être de l'humanité, voilà qui est suspect. La célèbre tiers-mondiste Susan George ne pouvait laisser passer le cinquantenaire de la naissance de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement sans monter à l'assaut de la bonne conscience de la dame patronnesse planétaire, qui réussit miraculeusement à aider les pauvres en gagnant de l'argent. En compagnie de Fabrizio Sabelli, juriste anthropologue, elle nous livre un essai à mi-chemin entre l'analyse et le pamphlet, entrecoupé en guise d'« interludes » de fictions édifiantes..

Un étrange raisonnement voudrait que l'on transfère les activités toxiques du Nord au Sud, encore « sous-pollué »

Nos deux auteurs, aidés par des subventions de la Foundation for Deep Ecology de San Francisco et de l'Agence finnoise de coopération au développement, ont pu accéder à des documents internes, au siège central de Washington. C'est le côté le plus piquant de l'ouvrage. On découvre par exemple l'étrange raisonnement tenu par un certain Lawrence Summers, économiste en chef à la Banque de 1990 à 1993 avant de devenir sous-secrétaire au Trésor des Etats-Unis. *« Entre vous et moi*, confiait M. Summers, *la Banque mondiale ne devrait-elle pas encourager davantage le transfert des industries sales vers les PMA (pays les moins avancés) ? »*

Le raisonnement est le suivant : l'Américain ou l'Européen de quarante ans gagne en moyenne 20 000 dollars par an. S'il reste productif encore pendant vingt-cinq ans, sa « valeur » est de 500 000 dollars. Le citoyen moyen d'un PMA du même âge gagne 360 dollars, et il ne lui reste plus à vivre qu'une quinzaine d'années. Sa « valeur » est donc de 5 400 dollars. Donc il est économiquement justifié de transférer des activités toxiques du Nord au Sud puisque la vie humaine a moins de valeur au Sud qu'au Nord. Du reste, comme le dit encore M. Summers, les pays sous-développés sont aussi « sous-pollués »... Le pire, c'est que ce calcul économique poussé jusqu'à l'absurde est implicitement admis par maints gouvernements du tiers-monde, qui ne classent pas le respect de la nature parmi leurs priorités.

Malheureusement, tout l'essai de George et Sabelli n'est pas de la même encre. Les auteurs donnent vite l'impression que, de toutes façons, la Banque mondiale aura toujours tort. Parcimonieuse et prudente, elle ne remplit pas sa mission. Mais si elle ouvre largement ses coffres, c'est pour plonger les pays emprunteurs dans l'endettement et la servitude. Qu'elle soit peu regardante sur les régimes aidés, et la voici soupçonnée de subventionner des dictatures. Mais si elle conditionne son aide aux progrès de la démocratie, c'est pour se faire l'agent de l'*« impérialisme des droits de l'homme »*. Même sur le dossier écologique, où la Banque a réellement beaucoup à se reprocher, ne serait-ce que pour sa prise de conscience tardive, le procès est gâché par trop d'apriorisme. Dommage ! Au moment où l'établissement fondé par Keynes à Bretton Woods en 1944 décide de « décimer » son personnel (une réduction de 10 % est prévue pour les deux prochaines années), et doute de son avenir, le cas de la Banque mondiale reste à instruire.

Philippe Simonnot

★ Susan George, Fabrizio Sabelli, *Crédits sans frontières : La religion séculière de la Banque mondiale*, traduit de l'anglais par Christophe Delprat, La Découverte, 1994, Paris, 280 p., 155 F

Le nouveau « Monde » *par André François*

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 10 JANVIER 1995

CHOC FRONTAL Bouygues et la Compagnie générale des eaux sont maintenant en situation de choc frontal sur la plupart de leurs activités. Mais si les succès se sont multipliés pour le premier, la rente de situation que le deuxième s'est créée dans la délégation de services publics risque d'être affectée par les *« affaires »*. La Générale jouit d'un solide réseau de relations politiques, mais Bouygues s'appuie sur la puissance de TF 1 pour devenir incontournable. ● TOUT OPPOSE les cultures des deux groupes, l'un rassemblé autour de Martin Bouygues, l'autre très décentralisé et à la veille d'une restructuration que Jean-Marie Messier conduira en prenant le relais de Guy Dejouany. ● POUR RATTRAPER son retard en France face à la Générale dans les services aux collectivités locales, la meilleure solution pour Bouygues consisterait à racheter la Lyonnaise.

Bouygues veut profiter de la faiblesse de la Générale des eaux

Le numéro un mondial du bâtiment et des travaux publics a pris la mesure des difficultés rencontrées par son rival, empêtré dans les « affaires » Principaux terrains d'affrontement : le radiotéléphone et l'international

LE GROUPE BOUYGUES, dédaignant la Lyonnaise, a pris la Générale des eaux en ligne de mire. Pas d'OPA en vue, bien sûr – le rapport des forces ne l'autoriserait pas – mais la certitude tranquille que l'heure est venue d'affronter directement l'empire de la rue d'Anjou à Paris. Le moment s'y prête. La Générale des eaux, pour se désembourber des « affaires », entre dans l'ère des réajustements et des remises en cause.

L'année 1994, en revanche, a été exceptionnelle pour Bouygues. Avec un féroce appétit, le numéro un mondial du bâtiment et des travaux publics (BTP) a tout emporté. Scellée en mai, l'alliance avec EDF l'a propulsé, à l'international, au rang d'acteur majeur dans l'offre combinée de services des eaux, de distribution d'électricité et, même, de réseaux téléphoniques. Un accord avec le pétrolier Shell lui permet, en novembre, de porter à 60 % sa participation dans Colas, le numéro un de la construction de routes. Des années de savant lobbying et une loi lui donnent le feu vert qu'il guignait, pour un contrôle renforcé de TF1 dont il détient désormais 36,4 %.

Edouard Balladur, enfin, le récompense doublement. En octobre, il lui accorde le troisième réseau de radiotéléphone ainsi que la construction du grand stade, en consortium cette fois avec ses rivaux de la Générale et de la Lyonnaise. En outre, Ciby 2000, la branche cinéma de l'empire, décroche avec *la Leçon de piano* de Jane Campion – déjà Palme d'or à Cannes en 1993 – le César du meilleur film étranger et trois Oscars à Hollywood.

Le tableau est si brillant que la mise en examen, en octobre, par le juge Eric Halphen, de Jean-Pierre Combot dans l'affaire des fausses factures *« à coloration politique »* des HLM de la Ville de Paris, ne parvient pas à l'assombrir. De Jean-Pierre Combot, le public ne retient que sa fonction de PDG de la filiale Dragages et travaux, oubliant celle d'administrateur-directeur général de Bouygues qui fait de lui l'un des hommes-clés du groupe. Le géant du BTP paraît comme miraculeusement épargné.

Bien sûr, Bouygues en joue. Il redécouvre et se plaît à souligner qu'il n'est pas une « compagnie d'eau ». Et se gausse des aller et retour de la Lyonnaise dans le BTP : elle a racheté Dumez en 1990 après avoir affirmé qu'*« il n'était pas question d'y revenir »*. Quiconque fréquente Martin Bouygues en privé sait la rudesse de ses jugements sur Jérôme Monod, le PDG. Une boutade veut que le groupe Bouygues se dise *« capable de racheter la Lyonnaise quand il veut »*.

GROUPE CONTRE CONGLOMÉRAT

Les appréciations portées sur la Générale des eaux ne sont pas plus amènes. Il est vrai qu'au départ tout sépare les deux champions. La culture d'entreprise, d'abord. L'école de Bouygues voulue par le fondateur Francis, c'est celle des chantiers, des *« task forces »* constituées pour emporter des contrats à l'arraché. La maestria avec laquelle Bouygues a soufflé TF1, en 1986, à la barbe du groupe Hachette a fait date. La culture de la Générale est aussi lisse que l'eau. *« Pas de risque, pas d'aléas, peu de difficultés d'exécution »*, dit un détracteur perfide. La Rue d'Anjou a le culte de la discrétion, des contrats négociés en tête à tête dans le bureau de Guy Dejouany, son président. Un autre monde.

Bouygues se veut un groupe. La Générale s'accepte conglomérat. Monumental, le siège du premier, Challenger, a l'orgueil insolent d'un capitole. L'immeuble haussmannien du second revêt une discrétion toute bourgeoise. Présent lui-même à TF1 tous les mardis et tous les dimanches, Martin Bouygues a dépêché, dans la chaîne, une centaine de ses collaborateurs. Il n'est jamais venu, en revanche, à l'idée de Guy Dejouany de propulser ses ingénieurs de l'eau à Canal Plus, malgré l'éviction d'André Rousselet. Bouygues se rassemble à l'ombre du « Minorange » et du fils du fondateur, la Générale se vit comme une entité décentralisée.

Certes, la famille Bouygues a fait une irruption dans les services d'eau, en rachetant la SAUR en 1984, pour des raisons à la fois patrimoniales – c'est par son intermédiaire que la famille Bouygues asseoit son emprise sur le groupe de BTP – et de diversification. Mais cette incursion sur les terres de la Générale demeure modeste. En France, en tout cas, où la SAUR, avec ses 4 milliards de chiffre d'affaires dans la « gestion déléguée de services publics », pèse treize fois moins que la Générale.

En revanche, la présence de la Générale des eaux dans le BTP a une autre ampleur. Avec 43 milliards de francs de chiffre d'affaires, sa filiale SGE se classe au deuxième rang européen derrière Bouygues. En termes de marge nette (résultat ramené au chiffre d'affaires) de 0,71 % en 1993, la SGE n'est même qu'à quelques encablures de Bouygues (0,77 %) et en remontre à bien des grands de la profession, pour ne citer que Spie-Batignolles ou le pôle de la Lyonnaise des eaux avec Dumez et GTM-Entrepose. Mais le BTP au sein de la Générale pèse moins de 30 % dans le chiffre d'affaires global.

Pour différents qu'ils soient, ces deux rivaux en influence ont identifié les mêmes axes de développement. Désormais, le choc est frontal sur leurs métiers les plus neufs. Ceux sur lesquels ils comptent, tous deux, assurer leur pérennité et bâtir leur puissance au XXIe siècle : l'électricité et le gaz – c'est passé inaperçu –, la communication et, bien sûr, le téléphone.

Electricité et gaz ? Actionnaire à 65 % de la Compagnie ivoirienne d'électricité aux côtés d'EDF, la SAUR ambitionne de se lancer dans l'exploitation d'un petit gisement gazier dont le produit serait transformé en électricité. La Générale, elle, a construit une grosse centrale (1 000 mégawatts) à Independance, aux Etats-Unis, dont la mise en service est en cours. En France, elle n'aurait pas hésité à courtiser Pierre Bérégovoy – un ancien gazier – pour obtenir la privatisation de GDF.

ROULEAU COMPRESSEUR

Dans la communication, les engagements des deux rivaux sont connus. TF 1 et, plus récemment, la chaîne câblée LCI pour Bouygues. Canal Plus pour la Générale, dont on oublie parfois la présence comme actionnaire minoritaire dans UGC (26,1 %) et même dans l'affichage avec Jean-Claude Decaux (20 %). Et puis il y a le téléphone. L'acharnement de Bouygues pour emporter le troisième réseau de radiotéléphone n'a d'égal que le souci de la Générale, après des années de flottement, de s'appuyer sur de puissants alliés – dont Alcatel-Alsthom – pour renforcer sa gestion du deuxième réseau. Comment pourrait-elle accepter de se voir marginalisée dans le téléphone, lorsque la déréglementation lui permet de vendre ce service sur ses réseaux de télévision câblée ?

Pour l'emporter, Bouygues compte sur sa stratégie de rouleau compresseur. Avec sa culture de BTP, il sait gagner les marchés. La Générale des eaux, elle, sait les négocier. Mais les « affaires » l'entravent, mettant à mal réseaux et relais politiques. Le risque est d'autant plus grand que la Compagnie affichait fin 1993 37 milliards de francs de dettes pour 31,6 milliards de fonds propres. Une situation parfaitement maîtrisable, aussi longtemps que ses concessions d'eau lui assurent une rente. Mais que la tourmente des scandales écorne cette « pompe à finances » et tout l'édifice pourrait être fragilisé. Jamais, en revanche, la structure financière de Bouygues n'avait paru aussi solide. A la même date, le groupe de BTP n'avait que 6,5 milliards de francs de dettes pour 9,5 milliards de capitaux propres.

Jamais, sans doute, le « petit » Bouygues (environ 76 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994) ne s'est senti aussi assuré face au mastodonte qu'est la Générale (154 milliards). Il sent l'adversaire à sa portée, même s'il sait que le nouveau tandem formé par Guy Dejouany et Jean-Marie Messier, son dauphin désigné, lui rendra coup pour coup.

Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

Un rapport de forces encore inégal

Pour que Bouygues puisse, en France, rattraper son retard dans les métiers de « gestion déléguée de services publics » – eau, déchets, chauffage, restauration collective ou encore transports urbains –, il lui faudrait racheter la... Lyonnaise des eaux. Au moins. Tant est grand l'écart des forces. Dans ces métiers, la Générale des eaux réalisait, en 1993, un chiffre d'affaires de 52,46 milliards de francs (radiotéléphone compris), suivie de la Lyonnaise avec 21,25 milliards, de la SAUR avec 3,49 milliards et de la CISE (Saint-Gobain) avec 2 milliards. La Générale et Saint-Gobain sont, d'ailleurs, actionnaires l'un de l'autre.

Métier par métier, la Générale des eaux écrase tous ses rivaux. Dans l'eau, bien sûr, où elle détient 38,5 % de la distribution et 22 % dans l'assainissement, mais aussi dans le chauffage urbain (75 % du marché) et le retraitement de déchets (50 % avec la collecte et le balayage). A l'exception des établissements pénitentiaires et, surtout, des services funéraires, laissés à la Lyonnaise, le groupe de Guy Dejouany est présent dans toutes les activités de gestion déléguée. La SAUR n'est présente que dans l'eau (10,5 % de la distribution, 4,5 % de l'assainissement) et les déchets (5 %).

Des groupes diversifiés

BOUYGUES — GÉNÉRALE DES EAUX

Chiffre d'affaires 1993

Bouygues : Divers, Offshore, Immobilier, Construction, Communication, Gestion de services publics — 65% ; 10,2% ; 3,… ; 5,3% ; 6% ; …

Générale des eaux : Services collectifs et santé, Communication, Propreté, Immobilier, Construction, Eau, Énergie — 28,7% ; 25,6% ; 23% ; 7,5% ; 6% ; 2,…

Cours de Bourse en indice

800 – 750 – 700 – 650 – 600 – 550 – 500 – 450 – 400 – 350 ; 1991 1992 1993 1994

Bouygues et la Générale des eaux, à l'origine très distincts, présentent des profils de plus en plus comparables. Ils tablent tous deux sur la communication et le téléphone pour assurer leur croissance.

Deux poids lourds

● **Chiffre d'affaires.** Numéro un mondial du BTP, Bouygues a quadruplé son chiffre d'affaires en dix ans. Le groupe pès 76 milliards de francs en terme d'activité et emploie 90 000 personnes. La Générale des eaux est plus massive encore. Avec ses 147 milliards de francs de chiffre d'affaires et ses 204 000 collaborateurs, elle représente très exactement l'addition de deux groupes Bouygues.

● **Une concurrence logique.** Bouygues tire sa croissance de ses nouveaux métiers. Le groupe de BTP s'est diversifié dans la gestion privée de services publics d'abord, dans la communication ensuite, et le téléphone tout récemment. Des domaines où il doit s'imposer face à l'influence de son rival, la Générale des eaux.

Rhône-Poulenc transforme son système de prévoyance

ALORS QUE la plupart des entreprises s'interrogent sur l'attitude à adopter face à l'accroissement des dépenses de santé et au désengagement progressif de la Sécurité sociale, Rhône-Poulenc vient d'ouvrir une piste prometteuse. La direction du groupe a en effet signé, vendredi 6 janvier, avec les cinq syndicats (CGT majoritaire, CFDT, CFE-CGC, CFTC et Force ouvrière) un accord-cadre sur la couverture complémentaire des dépenses de santé. Si la direction accroît sa participation financière, les syndicats acceptent une éventuelle diminution des prestations.

Les structures actuelles sont remises à plat : de la mutuelle locale au contrat d'assurance, soixante-cinq régimes pratiquent des taux de cotisation ou de remboursement très différents. A l'issue des négociations qui vont s'ouvrir dans les sociétés du groupe, quatre ou cinq régimes géreront les dépenses de santé complémentaires. Si le niveau de couverture doit *« assurer des prestations identiques pour l'ensemble des catégories de personnel »*, la véritable révolution concerne les cotisations. Dans un groupe où, jusqu'ici, la direction ne participait qu'au financement de la prévoyance des cadres, l'entreprise versera désormais une cotisation annuelle de 2 400 francs à chacun des 36 000 salariés en France. L'accord prévoit également de *« privilégier, dans la mesure du possible, les modalités de prise en charge susceptibles de responsabiliser les assurés »* et de *« laisser une part des dépenses plus importante à la charge de l'assuré dans le cas d'un fournisseur de prestation non conventionné, avec un plafond »*. Autres principes : *« assurer une couverture d'autant meilleure que la dépense risque d'atteindre des montants élevés »* et *« limiter les taux de remboursement dans les postes où le niveau de couverture risque d'influencer le niveau des dépenses réelles »*.

ÉQUILIBRE IMPÉRATIF

Surtout, à l'heure où de nombreuses mutuelles sont en déficit, l'accord prévoit que *« les régimes à créer devront rester équilibrés »*. En cas de problème, les partenaires sociaux devront prendre des mesures qui *« pourront concerner, en fonction des risques, le niveau des cotisations et les conditions dans lesquelles sont calculées et attribuées les prestations »*. Si l'augmentation des cotisations des salariés n'est pas exclue, le niveau de remboursement pourra donc être revu à la baisse, une décision rarement prise jusqu'à très récemment. Enfin, dernier point délicat, surtout aux yeux de la CGT : la situation des retraités. Dans le cas où l'entreprise prend en charge une partie de la cotisation, cette contribution disparaîtra dans un délai maximal de cinq ans. Près de 10 000 retraités sont concernés.

Frédéric Lemaître

Les commandes d'Airbus ont dépassé celles de Boeing en 1994

C'EST la fin des années noires pour Airbus Industrie. La reprise se fait jour, et pour la première fois de son histoire l'avionneur de Toulouse dépasse son concurrent américain, Boeing, même une fois fait le décompte des annulations. En 1994, le consortium européen a finalement enregistré 125 commandes émanant de douze compagnies et 54 annulations, soit un « solde net » positif de 71 appareils, a annoncé l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie, Jean Pierson, lundi 9 janvier. L'avionneur de Seattle a enregistré pour sa part 111 commandes pour 44 annulations, soit un « solde net » positif de 67 appareils.

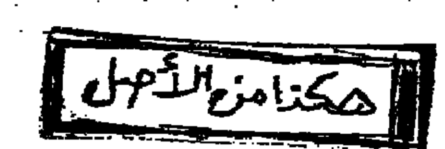
L'Airbus A-340 constitue la majorité des trente commandes enregistrées pour la « famille » A-330/A-340. La « famille » des petits porteurs (A-319/320/321) enregistre un bon niveau de ventes avec des commandes pour 95 appareils. Cette performance d'Airbus s'explique par l'énorme commande d'IFLC. Fin décembre 1994, le loueur américain a conclu un contrat portant sur 30 appareils, auquel s'est ajoutée une commande de dernière minute de sept Airbus A-321, dont on ignore encore l'acquéreur. Ces bons résultats sont à comparer à ceux de 1993, une année catastrophique pour le constructeur européen. Cette année-là, ce dernier n'avait totalisé que 38 commandes pour... 69 annulations. Les compagnies aériennes mal en point avaient effectué des coupes drastiques dans leurs carnets de commandes. Et Airbus avait particulièrement souffert des annulations du loueur d'avions irlandais GPA (Guiness Peat Aviation). Au total, le volume de commandes en 1994 s'élève donc à 9,1 milliards de dollars, soit trois fois plus que l'année précédente.

DES LIVRAISONS DÉCALÉES

Airbus Industrie a livré 123 appareils à 35 compagnies aériennes en 1994. Dans ses prévisions, l'avionneur comptait livrer 130 avions, mais des difficultés techniques liées à la motorisation de son A-330 par les réacteurs Pratt et Whitney l'ont contraint à décaler certaines livraisons au premier trimestre 1995. Ce délai explique que le chiffre d'affaires d'Airbus en 1994 (8,5 milliards de dollars) sera légèrement inférieur à celui réalisé en 1993 (8,7 milliards de dollars). L'année a été marquée par la livraison des premiers Airbus A-321, sortis des chaînes d'assemblage de l'usine de Hambourg, et par la livraison à Federal Express d'un nouveau type d'appareil tout cargo à partir de l'A-300.

A la fin de 1994, le carnet de commandes d'Airbus Industrie s'élève à quelque 615 appareils, représentant 51,8 milliards de dollars. Ceci représente environ cinq ans de production pour les partenaires d'Airbus Industrie, le français Aérospatiale (37,9 %), l'allemand DASA (37,9 %), British Aerospace (20 %) et l'espagnol CASA (4,2 %).

Martine Laronche



Les firmes automobiles cherchent un substitut à la « prime Balladur »

Les constructeurs français et leurs concurrents espéraient une croissance plus forte. Ils voudraient éviter d'avoir à offrir de nouveaux rabais

FAUDRA-T-IL remplacer la « prime Balladur » ? Cette mesure gouvernementale imaginée par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, et présentée le 30 janvier 1994, prendra fin le 30 juin. Destinée initialement à accélérer le renouvellement du parc automobile et à doper les ventes, elle a, en réalité, été à l'origine, de l'intégralité de la croissance du marché l'an dernier. Sur 1,97 million de voitures vendues, quelque 450 000 ont bénéficié de la prime et ont donc remplacé autant de véhicules de plus de dix ans d'âge au lieu de 200 000 unités environ au cours des années précédentes, sans la « prime Balladur ». Celle-ci serait donc responsable de 250 000 ventes, ce qui correspond très exactement à la progression du marché.

Ses effets se firent surtout sentir aux mois de mars et avril, puis à la rentrée de septembre alors que les constructeurs craignaient que le bénéfice de cette mesure eût fait long feu. Sans prime, le marché serait resté atone, au même niveau que 1993, année particulièrement dépressive. Pour les Peugeot 306 par exemple, la prime a accompagné une vente sur quatre l'an dernier. Ainsi, la progression de 14,6 % des ventes automobiles en France (*Le Monde* du 5 janvier) est trompeuse, uniquement assise sur une incitation des pouvoirs publics. Et sur les rabais complémentaires consentis par les marques, de 3 000 à 7 000 francs, dès la mi-février pour améliorer le rendement de la mesure gouvernementale.

Aussi l'arrêt programmé de la disposition gouvernementale après les échéances électorales inquiète-t-il les constructeurs. Ils ne pourront à la fois se substituer aux pouvoirs publics dans l'octroi de la prime et proposer leurs remises habituelles. « *Au deuxième semestre, le gouvernement devra envisager de nouvelles mesures pour soutenir l'activité automobile* », estime déjà Frédéric Saint Geours, directeur général adjoint d'Automobiles Peugeot, responsable du commercial. A moins qu'une croissance particulièrement soutenue dans l'automobile permette de compenser mécaniquement les effets de la « prime Balladur ». Xavier Karcher, vice-président d'Automobiles Citroën, veut y croire : « *Après les bons résultats des mois de novembre et décembre (+ 15,4 %), on rejoint une phase ascendante du marché* », commente-t-il. Mais Frédéric Saint Geours ne table, pour sa part, que sur une croissance de 1,5 % du marché en 1995.

DES CONSOMMATEURS SATISFAITS

Plus grave pour les constructeurs est la généralisation des rabais consentis pour retenir le chaland et réveiller le marché. Très répandue dans les pays anglo-saxons, cette pratique n'avait guère concerné les ventes automobiles en France jusqu'à présent. Depuis un an, les réseaux de l'Hexagone se sont alignés. Auparavant, ils limitaient leurs remises à des opérations ponctuelles de promotion, toutefois de plus en plus importantes. Aujourd'hui, le rabais est devenu permanent, atteignant 10 000 francs sur des véhicules de la gamme de Volkswagen Golf et Citroën Xantia. Si les consommateurs peuvent s'en réjouir, les constructeurs craignent qu'ils en prennent l'habitude. Pour redresser le cap, Fiat Auto France a lancé les « prix nets » qui, sur les gammes les plus économiques, sont de 6 à 9 % moins élevés que les prix du catalogue. « *Pour établir ces prix maxima autorisés, nous avons intégré les remises généralement pratiquées par les concessionnaires après une analyse de dix-huit mois de contrats* », explique Jean-Michel Benne, PDG de la filiale du groupe italien. La mesure est à double tranchant. Elle démontre que, sur des modèles réputés sans grande marge bénéficiaire, les constructeurs disposent de capacités d'intervention non négligeables. L'objectif consiste à assurer au client que, même sans négocier de rabais, « *il fera une affaire* ». Frédéric Saint Geours espère ne pas être contraint de suivre Fiat sur ce terrain. « *La pratique de prix nets n'est pas nouvelle. Elle a déjà été utilisée en Espagne à travers des réductions de 100 000 à 200 000 pesetas de réductions. En Grande-Bretagne, les marges des concessionnaires ont été amputées de 5 % du prix des voitures hors taxes et la mesure a été répercutée sur les prix clients. Tout ceci n'a pas empêché les consommateurs de revenir à la charge pour réclamer de nouveaux rabais.* »

En fait, les constructeurs espèrent tous que le problème de la persistance des rabais se résoudra en France comme aux Etats-Unis. Les reprises mirifiques octroyées à la fin des années 80 se sont estompées avec la reprise économique, les réseaux n'étant plus confrontés à la même nécessité de stimuler une demande en hausse. Compte tenu des effets mécaniques du renouvellement, le marché français devrait revenir en 1997 à son niveau record de l'année 1992, année à laquelle l'automobile américaine devrait avoir abordé la phase décroissante de son cycle. La demande augmentant, les rabais devraient diminuer. Tous les constructeurs assurent qu'ils seront les premiers à embrayer sur la fin des remises.

Mais en attendant, les sociétés automobiles poussent les feux pour améliorer leur productivité et restaurer des marges bénéficiaires laminées par les remises. Ce qui n'est pas sans effet sur l'emploi.

Gilles Bridier

Les assureurs renâclent à couvrir les risques d'Air France

Le détournement de l'Airbus sur l'aéroport d'Alger a gêné la compagnie dans ses négociations lors du renouvellement de sa police d'assurance

APRÈS L'HEUREUX dénouement du détournement de l'Airbus d'Air France par les pirates de l'air du GIA, l'heure est aux comptes. Ironie du sort, c'est le 26 décembre 1994, le jour même où ont été délivrés les otages, qu'a été signé le renouvellement de la police d'assurance de la compagnie. Traditionnellement, c'est le 1er décembre de chaque année que tombe cette échéance. Elle était cette fois rétroactive à la suite de négociations ardues.

C'est pourtant un client que s'arrachent les assureurs. Un prestige coûteux. Le montant de la prime est certes considérable (36 millions de dollars, soit 194 millions de francs). Mais année après année, les accidents s'accumulent. La facture est salée : 130 millions de dollars pour les assureurs, réglés en cinq semaines seulement.

En six ans, les assureurs ont remboursé 253 millions de dollars pour 66 millions de primes et 36 millions de dollars en responsabilité civile pour 33 millions de primes. Pour limiter la hausse de sa prime d'assurances, Christian Blanc, le nouveau patron d'Air France, décide de mettre en concurrence deux courtiers. D'un coté, la Cecar qui avait obtenu le marché en 1993 avec une offre associant la Réunion aérienne (un ensemble d'une demi-douzaine d'assureurs français dont l'UAP) et l'Assurance Française Aviation (AGF, Camat, Gan). De l'autre, le Siaci, l'un des dix premiers cabinets de courtage français.

Les premiers font une offre à 70 millions de dollars. Les seconds, ralliant à eux la Réunion aérienne, proposent un contrat à 60 millions de dollars, assorti de clauses avantageuses si aucun sinistre ne survient en cours d'année. L'UAP, l'un des acteurs prépondérant de la Réunion aérienne, ne donne pas son accord.

Et pourtant, l'offre la plus avantageuse est maintenue et retenue. Mais trop présomptueux, le Siaci ne parvient pas à faire réassurer la totalité du contrat. En désespoir de cause, il est condamné à se retourner vers ses concurrents malheureux. Au final, trois polices à des prix différents ont été souscrites pour couvrir l'ensemble des risques d'Air France. C'est une première dans l'histoire de l'assurance. La première police pour 60 millions de dollars fait suite à l'offre initiale et représente la moitiée du contrat. Les colères de Jacques Friedmann, président de l'UAP, entraîné malgré lui dans cette aventure n'y ont rien changé.

Une seconde police a été récupérée par un ensemble AGF-GAN-Camat. Elle couvre environ 35 % des risques de la compagnie aérienne avec un tarif supérieur d'environ 20 % à celui du Siaci. Le solde est assuré par Axa a un prix encore légèrement supérieur. Chez Air France, on se montre plus que discret sur ce dossier peu glorieux qui lui fait débourser près de 10 millions de dollars supplémentaires. Quant aux assureurs,ils n'ont pas encore encaissé la prime mais doivent déjà payer les réparations de l'Airbus détourné. Les dégats causés au cockpit de l'appareil sont évalués à quelque 5 millions de dollars.

Babette Stern

Renault va embaucher mille deux cents salariés

POUR LA QUATRIÈME année consécutive, Renault entend, tout en continuant de réduire ses effectifs, poursuivre sa politique de rajeunissement de sa pyramide des âges entamée en 1992.

La direction devait consulter, mardi 10 janvier, le comité central d'entreprise sur un nouveau projet de convention de préretraite progressive. Huit cents salariés de plus de cinquante-cinq ans passeraient à mi-temps (dont deux cents personnes dans le réseau commercial, ce qui est nouveau) et, en compensation, quatre cents jeunes seraient embauchés. Les jeunes embauchés dans le cadre de cette opération, qui touche les principaux sites industriels, le siège social et le réseau, sont en priorité des demandeurs d'emploi de moins de trente ans. Durant les deux premières années, ils suivent un parcours de formation d'environ deux cents heures, mais qui peut atteindre cinq cents heures.

« ENTREPRISE-CITOYENNE »

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan social 1995 annoncé en décembre 1994, qui prévoit la suppression de 1 735 emplois sans « licenciement sec ».

Ce rajeunissement concerne également les secteurs non touchés par le plan social. Ainsi Renault, qui a recruté plus de huit cents jeunes en 1994 – essentiellement des techniciens et des ingénieurs –, restera fidèle à cette politique en 1995. Pour la première fois depuis plusieurs années, la firme de Billancourt devrait donc recruter environ mille deux cents personnes cette année dans un environnement économique qualifié de « *stable* » par rapport à 1994.

Par ailleurs, Renault, qui n'a jamais voulu totalement renoncer à son image d'« *entreprise-citoyenne* », a signé un accord-cadre avec le ministère du travail, début novembre 1994, qui concerne essentiellement des jeunes faiblement qualifiés et se déroule sur deux ans (1995-1996).

Six cents jeunes de dix-huit à vingt-deux ans bénéficieront d'une formation de quinze à vingt-deux mois pendant lesquels ils se familiariseront avec l'entreprise puis exerceront une activité de travail, en alternance avec une formation.

A l'issue de ce « parcours *qualifiant* », les jeunes pourront obtenir soit une attestation de cette formation, soit – et c'est évidemment préférable – un CAP d'« *exploitant de conduite industrielle* », un diplôme élaboré en commun avec l'éducation nationale et dont la vocation dépasse le seul secteur automobile. En effet, ils ne seront pas nécessairement embauchés chez Renault. C'est pourquoi ce parcours d'insertion professionnelle se conclut par une session de « *technique de recherche d'emploi* » et d'un appui de celui qui a été leur tuteur. Six bassins d'emploi sont concernés : Douai, Flins, Le Mans, Le Havre, Elbeuf et Dieppe.

Frédéric Lemaître

L'AFP équilibre ses comptes en 1994

L'agence de presse française souffre cependant d'un manque de moyens financiers au moment où elle doit affronter la concurrence de Reuter et d'Associated Press

Troisième agence de presse mondiale, l'Agence France Presse sort d'un plan d'économies de quatre ans qui lui a permis d'équilibrer ses comptes en 1994 pour la première fois depuis de nombreuses années. Après le changement brutal du directeur de l'information, la direction de l'agence doit présenter, au premier semestre, un projet rédactionnel pour l'an 2000. Forte d'une bonne image de marque, l'agence française ne dispose que d'une étroite marge de manœuvre financière, alors qu'elle doit affronter la concurrence des agences britannique Reuter et américaine Associated Press (AP) qui ont longtemps disposé d'une importante avance technologique et se lancent dans la télévision.

« **NOTE DE PARIS** *sur le télex que nous venons de rebrancher (il n'y a maintenant plus d'électricité et nous en sommes réduits à utiliser l'allume-cigare de la voiture...) : les Russes disent avoir pris le palais présidentiel (...). Nous savons à quel point les informations données par Moscou n'ont aucun rapport avec la réalité. Mais il reste toujours un petit doute, et il faut aller vérifier.* » L'envoyée spéciale de l'Agence France Presse (AFP) à Grozny, Isabelle Astigarraga, faisait ainsi le récit de la nuit d'assaut de la capitale tchétchène par les troupes russes. Le 1er janvier, l'AFP était la dernière agence encore présente à Grozny (*Le Monde* du 3 janvier). Pour « *aller vérifier* », un autre correspondant de l'agence, Stéphane Orjollet, a été blessé à Grozny, un peu plus tard.

Les dépêches envoyées par Isabelle Astigarraga, Stéphane Orjollet, Sebastian Smith ou Marielle Eudes ont été publiées et signées dans plusieurs journaux, notamment dans *Le Monde*. Généralement, on les retrouve avec pour seules signatures trois initiales : AFP. Trois lettres derrières lesquelles se cachent le millier de journalistes anonymes de l'agence.

« *Avec Grozny, l'Algérie, le détournement de l'Airbus d'Alger, on marque des points sur Reuter. On est en progression sur la qualité de l'information* », constate un directeur de bureau à l'étranger. « *L'AFP est en progrès,* renchérit Pierre Feuilly, chef du service informations générales et responsable CGT. *Mais on a du mal à se promouvoir. En photo, on est la première agence de presse mondiale à avoir fait simultanément la couverture des trois principaux hebdomadaires américains,* Time, Newsweek, US News and World Report *: le premier quotidien anglais, le* Daily Telegraph *(un million d'exemplaires) s'est désabonné de Reuter pour prendre l'AFP. Lors du détournement de l'Airbus, LCI lisait les dépêches de l'AFP.* » Tous deux et beaucoup d'autres, au sein de l'agence, ajoutent : « *Mais il manque un vrai projet rédactionnel.* »

« COUP DE FORCE »

Le 30 décembre 1994, un communiqué de la direction annonçait le remplacement du directeur de l'information, Georges Biannic, par Yvan Chemla (*Le Monde* daté 1-2 janvier). Au-delà de la « *lamentable querelle de personnes* » qu'évoque un journaliste et de l'impression de précipitation qu'a donnée ce « limogeage », pourtant attendu au sein de l'agence (« *on avait l'impression d'un coup de force alors que ça n'en était pas un* », note un membre du conseil d'administration), cette décision traduit la montée en puissance du numéro deux de l'agence, Pierre Lemoine, directeur général adjoint.

« *Notre marché, ce sont les médias,* explique Lionel Fleury, *ça ne sert à rien de se disperser, il faut se recentrer sur les médias au sens large : la presse, mais c'est un marché en voie de saturation ; l'audiovisuel, qui représente un potentiel de développement important, mais également tous les distributeurs économiques, demandeurs de* market moving news, *de nouvelles susceptibles de faire bouger les marchés financiers. On fournit un texte bien adapté pour la presse, il vaut mieux l'adapter aux besoins de la télévision.* »

« *Le travail de l'agence se faisait en fonction des médias traditionnels et notamment de la presse,* explique pour sa part Pierre Lemoine, *On se demandait ensuite comment l'habiller différemment pour d'autres clients. C'est ce qu'il faut changer, en tenant compte des nouvelles demandes et en élargissant notre façon de collecter l'information pour élargir aussi notre façon de la redistribuer. C'est un travail de réflexion qui se fera secteur par secteur, avec tous les services. Le projet devrait être prêt dans le courant du premier semestre.* »

CONCURRENCE EN ASIE

D'autres développements sont prévus en photo, en infographie, en sports et en économie, secteur que l'AFP a considérablement développés ces dernières années, mais avec vingt ans de retard par rapport à ses concurrents, l'agence américaine Associated Press (AP), qui s'est associée à Dow-Jones en 1969, et surtout l'agence britannique Reuter. En 1991, l'AFP a lancé AFX, un service économique en anglais, avec l'agence financière britannique EXTEL. AFX devrait parvenir à l'équilibre cette année et réaliser un chiffre d'affaires de 3 millions de livres (environ 25 millions de francs). AFX peut désormais compter sur le puissant groupe Pearson, propriétaire du *Financial Times*, qui a repris Extel. Cette filiale poursuit son développement. AFX-Asie devant être lancée au printemps.

L'Asie constitue d'ailleurs un terrain où l'AFP a su bien s'implanter, malgré une concurrence acharnée y compris des agences financières américaines comme Bloomberg et Knight-Ridder. Et l'implantation sur ce marché extrêmement dynamique ne peut se faire qu'en anglais. Mais ces développements sont coûteux. « *L'information est de plus en plus chère à collecter,* constate Lionel Fleury, *un mot coûte quatre francs.* » Et l'AFP n'a pas beaucoup d'argent – l'essentiel de ses recettes proviennent des abonnements des pouvoirs publics (46 %), de la presse (13 %) et des médias étrangers (22 %).

« *L'inadéquation fondamentale de la mission remplie par l'agence et de son mode de financement la condamne inexorablement à un cycle décourageant de déficits croissants, de plans de sauvetage périodiques et de crises de confiance à répétition* », constatait déjà, en 1990, le précédent président de l'agence, Claude Moisy. A l'issue du plan quadriennal 1990-1994, mis en place par Claude Moisy et poursuivi par Lionel Fleury, l'AFP devrait équilibrer son budget en 1994, pour la première fois depuis longtemps.

« *Elle est désormais capable de s'autofinancer,* souligne M. Fleury. *On peut investir, mais on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre et pas le droit de se tromper.* » Cette voie étroite suffira-t-elle – et pour combien de temps ? – à assurer le développement international d'une agence française face à AP, qui réalise l'essentiel de ses recettes aux Etat-Unis, et à Reuter, dont le chiffre d'affaires médias – équivalent à celui de l'AFP – ne représente que 6 % de celui du groupe ?

Alain Salles

Trois agences mondiales

● **Reuter.** Agence britannique créée en 1851, spécialisée dans l'information économique et financière. Statut : société privée cotée en Bourse. Effectifs : 11 500 salariés, dont 1 500 journalistes (rédacteurs, photographes, cameramen). 38 000 abonnés. Chiffre d'affaires (1993) : 1,87 milliard de livres (15 milliards de francs), dont chiffre d'affaires médias : 127 millions de livres (environ 1 milliard de francs) ; bénéfices : 440 millions de livres (3,5 milliards de francs). Cinq langues : anglais, allemand, arabe, espagnol, français.

● **Associated Press.** Agence américaine fondée en 1848. Statut : société coopérative sans but lucratif. Effectifs : 3 157 salariés, dont 1 323 journalistes (311 hors des Etats-Unis). 17 000 abonnés, dont la moitié hors des Etats-Unis. Chiffre d'affaires (1994) : 382,2 millions de dollars (environ 1,9 milliard de francs). Cinq langues. Filiale : AP-Dow Jones, agence spécialisée dans les informations économiques et financières.

● **Agence France-Presse.** Agence française née en 1944, héritière de l'agence Havas fondée en 1835. Statut : « *Organisme autonome doté de la personnalité civile et dont le fonctionnement est assuré suivant les règles commerciales* » (loi du 10 janvier 1957). Effectifs : 1 210 salariés, dont 670 journalistes (auxquels il faut ajouter 400 journalistes recrutés localement à l'étranger). 12 500 abonnés. Chiffre d'affaires : 1,06 milliard de francs. Résultat : – 16,9 millions de francs (1993). Six langues : français, anglais, espagnol, arabe, portugais, allemand.

Dassault prend 10 % du capital de la radio économique BFM

Le groupe Dassault va prendre 10 % de la radio économique et financière BFM dans le cadre d'une augmentation de capital de 60 millions de francs. Le capital de la station (40 millions de francs) est actuellement détenu par la Compagnie financière Rothschild (33 %), son cofondateur Jacques Abergel (33 %), président de FCC, la holding propriétaire de BFM, Rochefortaise Communication (18 %), Médiavision (10 %) et des actionnaires individuels. Vendredi 6 janvier, les actionnaires ont souscrit à une augmentation de capital de 40 millions, qui sera suivie d'une augmentation de 20 millions de francs, avec de nouveaux actionnaires comme Dassault. La radio emploie une trentaine de journalistes.

■ **JEUNESSE : le premier numéro de « Clés de l'actualité junior »,** hebdomadaire destiné aux 8-12 ans, doit paraître jeudi 12 janvier. Il est dû au groupe de presse toulousain Milan Presse, spécialiste de la presse jeunesse (*Mikado, Toupie, Les Clés de l'actualité,* etc.) qui a investi 6 millions de francs dans ce projet. Sur huit pages abondamment illustrées de cartes et de schémas en couleurs, *Les Clés de l'actualité junior* offre une multiplicité de sujets (économie, étranger, cinéma, etc.). Vendu 5 francs, le premier numéro a été tiré à 250 000 exemplaires et table sur un chiffre de vente en 1995 de 60 000. Son aîné, *Les Clés de l'actualité*, lancé il y a trois ans et destiné aux 14-18 ans, est diffusé à 85 000 exemplaires (chiffres éditeur).

■ **CÂBLE : Multivision, la chaîne câblée avec paiement à la** séance spécialisée dans le cinéma et les grands événements sportifs, proposera mardi 10 janvier un deuxième service appelé Multivision 2, qui sera d'abord accessible à Paris et en Ile-de-France puis à la province. Multivision 1 est déjà reprise sur plus de vingt-cinq réseaux câblés en France. Avec deux canaux, les téléspectateurs abonnés à Multivision pourront choisir à chaque moment entre deux films différents. Un décalage d'horaires entre les deux services devrait « augmenter les possibilités de choix ».

■ **PRESSE : Marie-France Baylet quitte la présidence de « La Nouvelle République des Pyrénées »,** journal du groupe La Dépêche du Midi. A la tête de ce quotidien du soir depuis sept ans, elle est remplacée à Tarbes par Joseph Besnaïnou, ancien directeur des ressources humaines du *Midi Libre*. Celui-ci prendra ses fonctions le 9 février et sera également directeur de la rédaction, à la place de Michel Fillière. L'actuel directeur général du journal, Claude Gaïts, maire adjoint de Tarbes, fils du directeur-fondateur du quotidien, ne figure plus au sein de l'équipe dirigeante.

■ **ÉTATS-UNIS : Time Warner Inc., premier groupe** américain de communications, serait sur le point de racheter tout ou partie du câblo-opérateur Cablevision industries Inc. pour un montant allant de 2,5 milliards à 3 milliards de dollars (plus de 12 à plus de 15 milliards de francs) selon le *Wall Street Journal*. La proposition de Time Warner doit être présentée au conseil d'administration de Cablevision, mercredi 18 janvier, car le groupe est endetté de 15 milliards de dollars et Cablevision de 1 milliard. Cette acquisition pourrait pourtant permettre à Time Warner de devenir le premier câblo-opérateur américain à la place de Telecommunications Inc. (TCI, 10,3 millions d'abonnés).

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

AVIS AU PUBLIC

LIAISON INTERCOMMUNALE NORD-OUEST DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE (LINO)

Prolongation de l'enquête publique jusqu'au 28 janvier 1995 et tenue d'une réunion publique

Par décision de la commission d'enquête en date du 14 décembre 1994, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique portant également sur la mise en compatibilité des P.O.S. relative au projet de liaison intercommunale nord-ouest de l'agglomération dijonnaise ouverte du 1er décembre 1994 au 14 janvier 1995 **EST PROLONGÉE JUSQU'AU 28 JANVIER 1995 INCLUS.**

Jusqu'à cette date, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur les registres ouverts en mairies aux jours et heures suivants :

– **PLOMBIÈRES-lès-DIJON** : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures.

– **TALANT** ; du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures

– *DAIX : du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures, les* mardis et vendredis de 16 h 30 à 19 heures.

– **FONTAINE-lès-DIJON** : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 heures à 12 heures.

– **AHUY** : du lundi au mercredi de 17 heures à 19 heures, les vendredis de 14 heures à 17 heures.

– **DIJON, Direction du Plan, 11, rue Victor-Dumay** : du lundi au vendredi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

Dans le cadre de cette prolongation, la commission d'enquête a fixé trois nouvelles permanences pendant lesquelles un des commissaires enquêteurs au moins recevra les observations orales du public les jours et heures suivants :

– **mercredi 25 janvier 1995** de 14 h 30 à 17 heures en mairie de **FONTAINE-lès-DIJON**, place Carrois ;

– **vendredi 27 janvier 1995** de 14 h 30 à 17 heures en mairie de **TALANT**, 15, rue Vannerie ;

– **samedi 28 janvier 1995** de 9 heures à 12 heures en mairie de **TALANT**, 15, rue Vannerie ;

Les observations écrites pourront également être adressées jusqu'au 28 janvier 1995 inclus au président de la commission en mairie de PLOMBIÈRES-lès-DIJON.

De plus, l'organisation d'une réunion publique en présence du maître d'ouvrage a été décidée le 14 décembre 1994 par le président de la commission d'enquête, après accord du président du tribunal administratif de DIJON.

Cette réunion publique se tiendra le :

SAMEDI 21 JANVIER 1995

de 9 heures à 12 heures
Cité administrative du département de la Côte-d'Or
Salle d'honneur Tissot
1, rue Joseph-Tissot à DIJON

le préfet,
Michel BESSE



LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

● Mardi 10 : aux Etats-Unis, prix à la production (décembre) et ventes de gros (novembre) ; en France, prix à la consommation (décembre).
● Mercredi 11 : aux Etats-Unis, prix à la consommation (décembre) ; en France, balance des paiements courants (octobre) ; en Grande-Bretagne, production industrielle (novembre) ; en Allemagne, ventes au détail (définitif, novembre).
● Vendredi 13 : aux Etats-Unis, ventes de détail (décembre) ; en Allemagne, prix de gros (décembre) ; au Japon, masse monétaire M2 (décembre) et commandes de biens d'équipement (novembre).
● Lundi 16 : en Grande-Bretagne, prix à la production (décembre).

Evénements à l'étranger

● Mardi 10 : aux Etats-Unis, audition de la FED au Sénat sur le budget et ouverture d'une conférence sur la création d'une banque de développement régional au Moyen-Orient, sous l'égide de Bill Clinton (jusqu'au 12) ; en Suède, présentation du budget ; en Espagne, grève chez Seat, filiale du groupe Volkswagen.
● Mercredi 11 : aux Etats-Unis, Bill Clinton rencontre le premier ministre japonais.
● Jeudi 12 : en Allemagne, conseil central de la Bundesbank ; au Luxembourg, verdict sur l'indemnisation des créanciers de la BCCI.
● Lundi 16 : jour férié aux Etats-Unis et au Japon ; ouverture de la session du Parlement européen à Strasbourg.

Evénements en France

● Jeudi 12 : conseil de politique monétaire de la Banque de France ; Jacques Calvet, président de PSA, présente le bilan commercial 1994.
● Lundi 16 : visite officielle du président du Yémen.

INDICATEURS

Etats-Unis : tensions inflationnistes sous-jacentes

La vigueur persistante de la croissance américaine alimente les craintes de dérapage des prix et justifie la poursuite d'une politique monétaire restrictive

Bonne nouvelle pour les Européens : après onze mois de baisse continue, le dollar est reparti à la hausse depuis la mi-novembre 1994. Plusieurs raisons expliquent ce regain de confiance des marchés financiers : outre les motifs techniques (fin de la crise du marché obligataire), l'entrée massive des Républicains au Congrès laisse présager une politique budgétaire plus rigoureuse. Surtout, la poursuite de la croissance entretient des sources de tensions inflationnistes potentielles, qui, bien qu'elles n'apparaissent pas encore dans les grands indices, justifient la poursuite de la politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale (Fed). Les opérateurs anticipent donc de nouvelles hausses des taux courts, ce qui rétablit l'équilibre des taux des deux côtés de l'Atlantique et soutient le dollar par rapport aux monnaies européennes.

LA CROISSANCE américaine finira-t-elle par déboucher sur l'inflation ? Cette question taraude les marchés depuis plus d'un an. A s'en tenir aux grands indices, elle reste pourtant jusqu'ici injustifiée. Les derniers grands indicateurs conjoncturels confirment l'absence persistante de tensions inflationnistes apparentes : la hausse des prix à la consommation (2,7 % en glissement annuel) n'a guère évolué depuis le début de 1994, et les prix à la production en novembre n'ont augmenté que de 1,3 % sur douze mois, ce qui reste extrêmement bas au regard de l'expérience historique.

Pour autant, les sources de tensions potentielles sont bien présentes. En attestent plusieurs indicateurs : d'abord la hausse des prix des biens intermédiaires qui, si on exclut les éléments volatils (alimentation, énergie) s'est accélérée depuis peu, passant de 2,5 % sur 12 mois au début de l'été, à 4,8 % en novembre 1994. Ensuite, la progression des salaires a commencé à s'accentuer : + 3,1 % dans les services et + 3 % dans la construction (contre respectivement + 2 % et + 1 % début 1994). Enfin la composante prix de l'indice NAPM, établie par l'association nationale des directeurs d'achat, a progressé très sensiblement en décembre, ce qui l'a portée à son plus haut niveau depuis mars 1980.

Démentant les pronostics pessimistes, qui annonçaient la fin du cycle, l'activité reste en effet très soutenue. En témoigne l'essor de la production industrielle (5,7 % en novembre sur 12 mois) et des ventes au détail (+ 8,7 %). Cette vigueur persistante a ramené le taux de chômage à 5,6 % et a porté le taux d'utilisation des capacités de production à un niveau dangereusement élevé, généralement considéré comme susceptible d'engendrer des tensions (84,7 % en novembre contre 82,3 % en novembre 1993).

Malgré la politique restrictive de la Réserve fédérale, la croissance devrait rester soutenue dans les prochains mois, selon les derniers indicateurs disponibles. Le rythme de création d'emplois (273 000 par mois) est nettement plus élevé qu'en 1993 (210 000), et il dynamise les revenus et la consommation. Le niveau record atteint par l'indice de confiance des ménages (Conference Board) en décembre 1994 (102,2 contre 79,8 un an auparavant) est, de ce point de vue, très significatif. L'évolution de l'indice des directeurs d'achat (NAPM), qui anticipe très bien celle de la production intérieure brute, de même que la poussée des commandes de biens durables (+3,9 % en décembre hors industrie de la défense), et la hausse des commandes industrielles (+ 2,6 % en novembre) vont dans le même sens.

Résultat : la Réserve fédérale (Fed) devrait poursuivre la politique de resserrement monétaire entamée le 4 février 1994 pour « refroidir l'économie » et la majoration du taux des fonds fédéraux, annoncée le 15 novembre, ne sera probablement pas la dernière. A l'évidence, la hausse des taux (2,5 % au total entre février et novembre 1994) ne s'est pas encore traduite par une modération de l'activité, même dans les domaines les plus sensibles aux taux d'intérêt. La Réserve fédérale devra donc poursuivre sa politique de resserrement pour ramener l'évolution de la production intérieure brute (PIB) à un rythme compatible avec la croissance potentielle, évaluée à 2,5 % l'an.

Philippe d'Arvisenet

★ Philippe d'Arvisenet est directeur des études économiques de la BNP.

LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS AU PLUS HAUT

Chiffres mensuels (1994)	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Prix à la consommation (%)	0,3	0,4	0,3	0,1	0,1	–
Production industrielle (%)	0,2	0,8	–0,1	0,5	0,5	–
Ventes au détail (%)	–0,2	1	0,5	1,2	1,0	–
Créations d'emplois (milliers)	290	290	272	264	350	–
Taux d'utilisation des capacités (%)	84,1	84,5	84,3	84,5	84,7	–
Indice de confiance des consommateurs (Conference Board)	91,3	90,4	89,5	89,1	100,4	102,2
Indice NAPM (*)	57,8	56,2	58,2	59,7	61,2	57,8

(*) Indice des indicateurs de l'Association des directeurs d'achat.

RÉGION

Amérique latine : la hantise du scénario mexicain

DEPUIS que le gouvernement mexicain a dû se résoudre à laisser flotter le peso, le 20 décembre 1994, les analystes s'interrogent sur les conséquences de cette crise sur les autres pays latino-américains. Les plus pessimistes soulignent les similitudes entre le modèle mexicain et les plans de stabilisation de plusieurs de ses voisins. A savoir : ouverture des économies, privatisations et ancrage des monnaies sur le dollar. Il en a certes résulté une forte croissance, heureusement alliée à une résorption de l'inflation, mais au prix de la surévaluation des monnaies et de l'aggravation des déficits des paiements courants, eux-mêmes financés par des capitaux extérieurs attirés par des taux d'intérêts élevés.

Avec des taux réels de l'ordre de 10 % à 15 %, les investissements sont entravés et les perspectives de croissance durable restent encore problématiques. Il suffit dès lors de troubles tels que ceux observés au Mexique en décembre pour que la confiance disparaisse et que les capitaux s'éloignent. Ils le font avec d'autant plus de facilité qu'ils sont devenus beaucoup plus liquides que les prêts syndiqués accordés aux pays d'Amérique du Sud par les banques internationales avant la crise de la dette, au début des années 80.



Il est clair que ces politiques sont en fait caractérisées par l'alourdissement continu des déficits courants et par la lutte contre l'inflation au moyen des taux de change. Faut-il en conclure que le scénario mexicain va se reproduire dans les autres pays latino-américains ? Pas nécessairement, si l'on en juge par les réactions immédiates et bien adaptées des gouvernements concernés.

L'Argentine d'abord, dont le déficit courant est fort élevé (10,6 milliards de dollars en 1994) et qui apparaît comme le pays le plus menacé, a annoncé, dès le 30 décembre 1994, un plan d'économies de 1 milliard de dollars (soit 17 % du budget initialement prévu pour 1995). C'est le signal d'une politique de contrôle de la demande pouvant permettre à ce pays de poursuivre avec succès son plan de stabilisation.

CAP DIFFICILE

Au Brésil, ensuite, la Banque centrale a placé sous tutelle, dès le 2 janvier, la Banque de l'Etat de Sao Paulo et celle de l'Etat de Rio de Janeiro. Il s'agit d'interrompre le cycle des déficits des Etats fédérés refinancés par ces deux banques, donc par la création monétaire. Le maintien du « plan réal », qui a déjà réussi à relancer la croissance (4,3 % en 1994) et à réduire l'inflation (2,9 % par mois en fin d'année), était conditionné par l'assainissement des finances publiques.

Dès sa prise de fonction, le président Cardoso a ainsi confirmé sa résolution en ce domaine, même si le « plan réal » – fondé par ailleurs sur la maîtrise de la demande et l'amélioration de l'offre – est en train de passer, à l'évidence, un cap difficile. Les taux d'intérêts élevés et le refus de la Banque centrale de se porter acquéreur des dollars entrant sur le marché pour ne pas créer de monnaie supplémentaire, conduisent en effet à une survalorisation du réal, qui ne saurait durer sans menacer à la longue l'ensemble du plan. On peut donc imaginer que le Brésil va assouplir sa politique monétaire sans toucher à l'ancrage de sa monnaie au dollar, clé de voûte, comme en Argentine, de la politique de stabilisation.

Avec moins de rapidité, parce que moins directement impliqués, la plupart des autres pays apparaissent capables de faire face à la nouvelle situation par des mesures comparables. La dramatisation de la situation à laquelle se livrent certains commentateurs est donc mal fondée. D'autant plus que l'Amérique du Sud est beaucoup moins vulnérable que le Mexique du point de vue de la structure de la dette extérieure : la part du court terme n'y dépasse jamais le quart du total, alors qu'elle atteignait 42 % au Mexique à la veille de la crise. Tout au plus doit-on s'attendre à ce que la croissance en 1995, que l'on prévoyait forte, y soit ramenée au niveau de 1994 (entre 3,5 % et 4 %), c'est-à-dire tout de même davantage que ce qui est espéré pour l'ensemble de l'OCDE (3,4 %). L'Amérique du Sud reste l'une des zones les plus attractives du monde après les pays émergents d'Asie.

Jean-Luc Chalumeau

★ Jean-Luc Chalumeau est économiste à la Banque Sudameris.

SECTEUR

Electroménager : optimisme confirmé

L'INDUSTRIE européenne de l'électroménager fait de la résistance. Et traverse crise puis reprise, sans gros à-coups. *« Dans nos métiers, les variations du marché sont amorties »*, reconnaît le directeur général d'Electrolux SA.

Bien sûr, les pays européens connaissent des situations contrastées. A la bonne santé affichée outre-Manche s'oppose, par exemple, la mauvaise tenue du marché allemand : la consommation devrait y baisser cette année de 2 % et la production, de 1 %. Des reculs dus, selon les professionnels, à l'alourdissement de la pression fiscale sur les ménages et aux effets de la surévaluation du mark.

En France, 1995 se présente sous les meilleurs auspices, si l'on en croit Antoine Pugliesi-Conti, président du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM) : *« La reprise de la consommation va se consolider au cours des mois à venir,* assure-t-il, *même si elle peut encore marquer quelques irrégularités. »* L'industrie française devrait en tirer parti, comme elle devrait bénéficier de la meilleure tenue de l'activité économique en Europe. *« Nous sommes compétitifs,* poursuit M. Pugliesi-Conti. *Nos exportations doivent en profiter. »*

1994 l'a montré. Avec leurs 34 000 salariés et leurs 20,6 milliards de francs de chiffres d'affaires (+ 6 %), les entreprises françaises ont non seulement su, l'an dernier, profiter du redressement de leur marché national (+3 %, à 23,5 milliards de francs), mais aussi s'imposer à l'étranger. *« Le montant total des exportations d'appareils ménagers est équivalent, annuellement, au contrat de vente du TGV à la Corée ou à la vente de 12 Airbus A 340 »*, souligne Michel Malnoy, délégué général du GIFAM, rappelant les 12,2 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisés à l'étranger (+ 12 %).

Les désordres monétaires qui avaient coûté cher aux professionnels en 1993 (les exportations avaient chuté de 6 %) sont gommés. Avec un déficit de 3 milliards de francs, le taux de couverture des importations par les exportations est remonté l'an dernier à 80 %, malgré la montée en puissance régulière de la Chine sur certains produits bas de gamme – 90 % des sèche-cheveux vendus dans le monde y sont fabriqués.

LE RETOUR DES EMBAUCHES ?

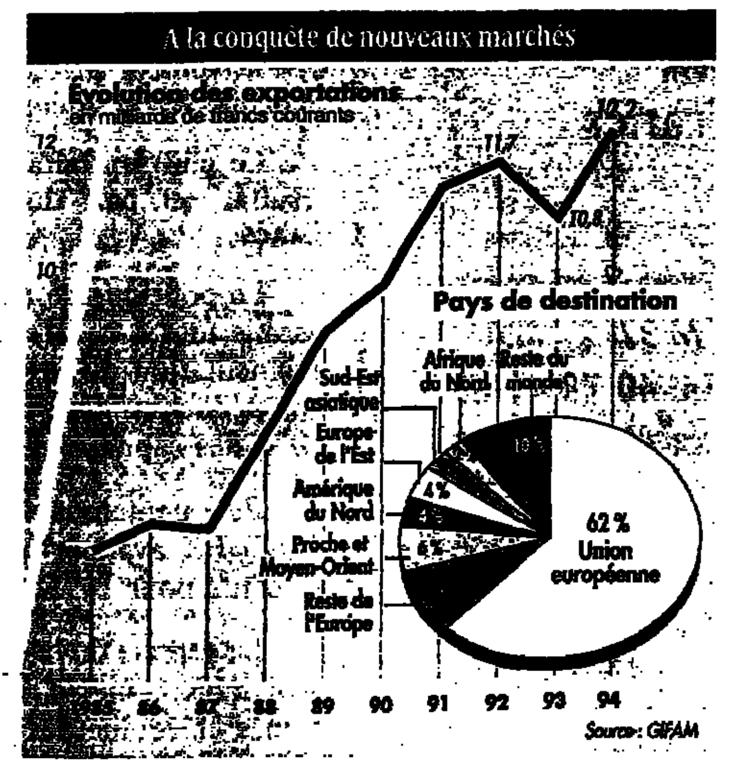
« Pour la première fois depuis trois ou quatre ans, on reparle embauches, confesse Jacques Mourlon, PDG de Calor (groupe SEB). *On convertit des contrats à durée déterminée en contrats fermes. »* Même discours chez Electrolux SA, spécialisé, lui, dans le gros électroménager (marques Arthur-Martin-Electrolux et Faure). Une tendance qui fait espérer, malgré de probables ajustements d'effectifs chez Moulinex, une stabilisation globale de l'emploi.

Ce regain, les industriels le croient durable. Au moins pour deux raisons.

Le « zéro stock » pratiqué par tous les grands distributeurs nuit aux importations asiatiques. *« Difficile de travailler en délocalisation lointaine quand il faut livrer dans les quarante-huit heures,* explique ainsi Jacques Mourlon. *La Chine, ce sont des conditions de production rigides et un mois de voyage en bateau. »*

Ensuite, l'innovation dans laquelle se sont engagés les fabricants européens s'avère payante. Les fers à repasser à vapeur ne représentent-ils pas 40 % des ventes totales ? Contrairement à l'Amérique où, à l'exception de Black & Decker, tous les fabricants de petit électroménager ont disparu, l'Europe, elle, n'a jamais baissé la garde. *« SEB va aller en Asie,* assure Jacques Mourlon. *Pas pour y délocaliser sa production. Pour y attaquer le marché. »*

Pierre-Angel Gay



ENTREPRISE

SEB : croissance tranquille

LES GROUPES heureux n'ont pas d'histoire. On a beaucoup parlé de Moulinex, très peu de son principal concurrent SEB, parce qu'il va bien. Tout simplement.

Numéro deux européen du petit électroménager, avec un chiffre d'affaires attendu de 8,650 milliards de francs en 1994, le groupe (à l'origine Société d'emboutissage de Bourgogne) dispose d'un portefeuille de marques étendu : SEB, Rowenta, Tefal, Calor, et la politique d'innovation et d'internationalisation menée depuis plusieurs années lui a permis de bien traverser la crise.

Avec une activité fortement dépendante de l'évolution de la consommation, les nouveaux produits permettent en effet non seulement de se différencier en France face à la concurrence directe locale et de revaloriser les marges en augmentant les prix de vente, mais aussi de résister aux importations.

Les ventes à l'étranger, qui représentent 66 % du chiffre d'affaires, constituent toutefois l'enjeu majeur du groupe. Rowenta werke, racheté en 1988 pour pénétrer le marché allemand, est resté déficitaire en 1994, mais devrait retrouver l'équilibre dès cette année. C'est dans la zone Alena (Etats-Unis, Canada, Mexique) que le groupe a enregistré la plus forte croissance (+ 22 % pour les neuf premiers mois).

La structure financière de SEB s'est considérablement améliorée depuis cinq ans. L'endettement net, qui représentait près de deux fois les fonds propres, est ainsi retombé à 35 % l'an dernier, ce qui a permis de réduire de moitié les frais financiers. Le groupe, encore contrôlé par la famille (51 % du capital et 65,9 % des droits de vote), dispose ainsi des moyens de poursuivre sa croissance, avec une marge brute équivalant à 1,6 fois les investissements.

FACTEURS FAVORABLES

Au cours des prochaines années, le groupe devrait bénéficier de plusieurs facteurs favorables : outre les effets de la modernisation de son outil industriel et le retour aux bénéfices de Rowenta, la reprise de la consommation en France devrait atténuer la pression sur les prix initiée par son concurrent direct, Moulinex, lequel devrait renouer avec les bénéfices durant l'exercice 1995-96 et privilégier dès lors la rentabilité au volume. Enfin, SEB devrait tirer de plus en plus profitdes marchés étrangers conquis depuis le début de la décennie ou encore à conquérir : pays de l'Est, Asie.

Ces différents éléments devraient permettre au groupe d'atteindre son objectif de 12 milliards de francs de ventes en l'an 2000, avec une marge nette largement supérieure aux 4,6 % d'aujourd'hui.

Olivier Machou

★ Olivier Machou est directeur des études financières à la société de Bourse Leven.

L'étrange destin de la banque fondée par Jean-Maxime Lévêque

International Bankers SA est impliquée dans une affaire de commissions occultes

Deux événements viennent de tirer International Bankers SA (IBSA) de l'anonymat : deux informations judiciaires ouvertes à Thionville et à Paris et d'une plainte contre X... déposée par le Crédit lyonnais en septembre 1994. Fondée en 1983 par Jean-Maxime Lévêque, IBSA est aujourd'hui l'un des boulets du Lyonnais. Les bénéficiaires des commissions dont IBSA aurait facilité le versement n'ont pas encore été inquiétés.

TOUT COMMENCE comme un mauvais roman financier. IBSA est une banque de droit luxembourgeois détenue en totalité par une société holding, International Bankers Inc. (IBI), créée en 1982 à Curaçao, dans les Antilles néerlandaises. Si la vocation de l'établissement est clairement de proposer à ses clients les avantages offerts par les paradis fiscaux, ses statuts sont tout de même originaux. L'installation du siège de la banque au Luxembourg est une rareté. Parmi les 150 banques présentes au Luxembourg, deux seulement ont à l'époque leur siège sur place, IBSA et la BCCI (Bank for Credit and Commerce International) dont la faillite en juillet 1991 provoquera un scandale retentissant.

Pour fonder son groupe après la nationalisation, en février 1982, du CCF dont il était le président, M. Lévêque bat le rappel de ses relations d'affaires. Le premier à le suivre est l'homme d'affaires saoudien Akkram Ojjeh, qui prend 37 % de IBI. M. Ojjeh, l'un des principaux actionnaires du CCF avant sa nationalisation, était devenu l'obligé de M. Lévêque. Ce dernier avait obtenu une indemnisation particulièrement généreuse par l'Etat des anciens actionnaires du CCF. Outre M. Ojjeh, on trouve notamment la Bowery Savings Bank, le désormais fameux Samir Traboulsi, impliqué dans l'affaire Pechiney, et le cheikh saoudien Barroom, qui cédera ensuite ses parts à une autre célébrité, Robert Maxwell. Le reste du capital est réparti entre une quinzaine d'investisseurs parmi lesquels on trouve la Kredietbank luxembourgeoise, la NMB Postbank, Michelin, Nestlé, la CGIP, Delmas-Vieljeux et... Dumez. Coïncidence, c'est justement Dumez qui, selon les accusations de M. Bell, aurait utilisé les services d'IBSA au Luxembourg afin de verser des commissions occultes et en liquide.

Jusqu'en 1988, M. Lévêque, énarque et inspecteur des finances, ne s'occupe pas de très près de sa banque. M. Lévêque a plutôt choisi à cette époque de se lancer dans la politique. Au lendemain de la nationalisation du CCF, il créé un mouvement baptisé Unir, *« contre le socialisme et pour le libéralisme »*. En dépit d'onéreuses campagnes publicitaires, Unir n'obtient aucun succès et M. Lévêque, qui briguait un siège de député à Paris en 1986, renonce à sa candidature au profit du RPR. Le 24 juillet 1986, il trouve sa récompense en étant nommé par le gouvernement Chirac à la présidence du Crédit lyonnais. M. Lévêque va tenter de privatiser le Lyonnais. En vain. Après un passage-éclair de deux ans, il laisse sa place à Jean-Yves Haberer et ne tarit pas d'éloges sur son successeur. M. Lévêque décide cette fois de se consacrer totalement à IBI et à IBSA. Il dirige le comité de crédit. Il recentre l'activité sur la France et notamment sur le financement de l'immobilier, un marché alors en pleine euphorie. C'est d'ailleurs au sujet de l'opération de promotion immobilière la plus importante menée par IBSA en juin 1990, dite du passage du Havre, à Paris, et portant sur près de 2,5 milliards de francs que le Lyonnais a porté plainte contre d'anciens dirigeants de la banque. Il faut dire que le Crédit lyonnais, banque publique, a fini par devenir le repreneur de la banque privée... de son ancien président.

Le Lyonnais a commencé en 1990 par acquérir 25 % du capital d'IBI dont le siège a été rapatrié à Paris, tout comme celui de sa filiale IBSA. Le contrôle bancaire luxembourgeois, considérant que IBSA exerçait l'essentiel de ses activités en France, n'avait pas de raison de conserver son siège au Luxembourg. Mais pour obtenir l'agrément de la Banque de France, IBSA avait besoin d'un actionnaire dit de référence. Jean-Maxime Lévêque a demandé à M. Haberer de lui rendre ce service, ce qui a été fait. En retour, M. Lévêque n'a pas hésité à payer de sa personne, auprès notamment de Charles Pasqua en avril 1993 pour obtenir l'enterrement d'une commission d'enquête sénatoriale sur le Crédit lyonnais que l'actuel ministre de l'intérieur voulait créer et dont M. Haberer ne voulait pas entendre parler.

IBSA, touchée de plein fouet par la crise de l'immobilier, va contraindre son actionnaire de référence à la reprendre en 1992. Les créances immobilières qui constituaient l'essentiel du fonds de commerce d'IBSA ont été réparties à la fin de 1992 à raison de 4 milliards de francs pour la Banque Colbert, créée à ce moment par le Lyonnais pour regrouper les activités de petites banques en difficulté, et 4,8 milliards vont rester dans IBSA.

Ces engagements, dont ceux sur l'opération du passage du Havre à Paris, ont depuis été transférés à l'OIG (Office immobilier de gestion), qui regroupe les créances douteuses dont la banque publique s'est séparée au début de l'année 1994 avec la garantie de l'Etat.

Quant à M. Lévêque, il est aujourd'hui encore indirectement employé par le Crédit lyonnais. Il est président d'un établissement de gestion appellé Financière Galiera, qui gère des fonds importants et dont la Banque Colbert est le principal actionnaire. Il se refuse actuellement à tout commentaire public.

Eric Leser

Deux élus mis en cause

Un juge de Thionville, Christian Cesaro, qui instruisait une plainte pour chantage et extorsion de signatures déposée par l'ancien directeur d'IBSA Luxembourg en mai 1993, Thierry Bell, a saisi à la mi-décembre des livres comptables « explosifs ». M. Bell aurait dénoncé des bénéficiaires de commissions occultes versées par le groupe de travaux publics Dumez, notamment deux présidents de conseil général. Dans un communiqué, la direction du groupe Dumez, filiale de la Lyonnaise des eaux, a affirmé n'avoir « jamais eu connaissance » de relations anciennes entre le groupe et la banque IBSA.

Le schilling autrichien fait son entrée dans le SME

Le schilling autrichien est entré lundi 9 janvier dans le mécanisme de changes du système monétaire européen. Cette décision a été prise samedi 7 janvier à Bruxelles par les représentants des quinze pays membres et des gouverneurs des banques centrales de l'UE.
Le schilling autrichien suit étroitement depuis des années le cours du deutschemark, l'Allemagne étant le principal partenaire économique et commercial de Vienne. Le taux central du schilling par rapport à l'écu a été fixé à 13,7167 schillings, ce qui correspond au taux de change le plus récent enregistré sur le marché. Conformément aux règles du SME, la monnaie autrichienne pourra fluctuer de 15 % au-dessus et en dessous de son taux pivot par rapport aux huit autres monnaies qui font partie du SME. L'Autriche s'est engagée à pratiquer une politique monétaire qui lui permette de maintenir la stabilité du cours de changes du schilling. L'Autriche pourra participer au passage à la monnaie unique en 1997 ou 1999 si elle respecte les critères de convergence économique fixés par le traité de Maastricht. Son déficit public est de l'ordre de 4,4 % du PIB, soit légèrement au-dessus des 3 % requis par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique européenne.

SGS-Thomson va pouvoir produire des microprocesseurs en Europe

SGS-Thomson va pouvoir produire des clones de microprocesseurs Intel. Un tribunal texan a autorisé la société franco-italienne SGS-Thomson à fabriquer des microprocesseurs de conception Intel. La société européenne avait hérité d'un brevet Intel en rachetant en 1985 une société américaine en faillite, Mostek. Le numéro un mondial des microprocesseurs ne niait pas ce droit à SGS-Thomson, mais considérait que la production devait avoir lieu exclusivement dans l'ancienne usine de Mostek,à Carrollton, qui arrive à saturation. La justice américaine en a décidé autrement. SGS-Thomson pourra désormais produire ses microprocesseurs dans sa nouvelle usine de Phoenix, en Arizona, et à Agrate, en Italie.

■ **CHINE : les investissements étrangers** en Chine ont augmenté de 38 % en 1994, atteignant 27,7 milliards de dollars, selon l'agence Xinhua. La valeur des contrats signés, en revanche, a baissé de 31,9 %, revenant de 100 milliards de dollars à 68,1. Les 41 000 projets approuvés concernent surtout l'industrie. D'autre part, selon Di Weiping, de la Banque populaire de Chine, *« trois ou quatre »* banques étrangères vont être autorisées *« dans les prochaines semaines »* à ouvrir une agence à Pékin.

■ **PAYS-BAS : La banque néerlandaise ABN/Amro**, premier établissement du pays, vient d'être mise en cause dans un trafic d'argent sale. L'information, révélée par le quotidien *NRC Handelsblatt*, n'est pas démentie par la direction de la banque. Ses dirigeants admettent que certaines de leurs filiales ont pu être abusées par les trafiquants de drogue. Selon le quotidien, *« plusieurs dizaines de millions de florins ont ainsi pu être blanchis entre 1989 et 1993 »*. Pour un seul trafiquant domicilié à Rotterdam et qui a fait l'objet d'une enquête de la police, une somme proche de 100 millions de florins (environ 300 millions de francs) aurait été identifiée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUÉ DU GROUPE YVES ROCHER

Le conseil d'administration des LABORATOIRES DE BIOLOGIE VÉGÉTALE YVES ROCHER SA s'est réuni le 3 janvier 1995 et a procédé à la désignation de son nouveau président, M. Yves ROCHER. M. Jacques ROCHER a été coopté en qualité de nouvel administrateur.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale des actionnaires le 24 janvier 1995 afin de modifier les statuts de la société, actuellement société anonyme à conseil d'administration, pour adopter la formule de société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Pour la période intérimaire, M. Jean-Christian FANDEUX a été nommé directeur général ; il sera assisté de M. Patrice MICHELANG.

Les comptes consolidés de l'exercice 1994 n'ont pas été encore définitivement arrêtés à ce jour. Cependant, les objectifs ambitieux fixés par le président Didier ROCHER ont été atteints.

Le chiffre d'affaires estimé est de 7,018 milliards de francs et le résultat net part du groupe dépasserait nettement 350 millions de francs.

La politique de rigueur menée par le président Didier ROCHER a permis tout à la fois une progression du chiffre d'affaires de 8 %, une augmentation du profit net de l'ordre de 40 % par rapport à 1993 et une réduction de l'endettement net du groupe, qui sera inférieur à 20 % des capitaux propres à la clôture de l'exercice 1994.

Peu de temps avant son décès accidentel, le président Didier ROCHER avait arrêté avec les membres du comité de direction les objectifs pour 1995 et le plan stratégique à trois ans.

La reprise de la présidence du groupe par son fondateur, M. Yves ROCHER, s'inscrit dans la continuité de l'œuvre de développement menée et voulue par M. Didier ROCHER.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a perdu 0,38 % lundi 9 janvier et a cédé du terrain pour la cinquième séance consécutive. Le marché japonais a enregistré son plus faible volume de transactions depuis décembre 1992.**

■ **LE FRANC était encore faible lundi 9 janvier face au deutschemark. La devise allemande s'échangeait à *3,4545 francs contre 3,4500 vendredi soir* et 3,4518 vendredi en milieu de journée.**

■ **LA BOURSE DE HONGKONG a fini sur une baisse de 2,97 % lundi 9 janvier. L'indice Hang Seng a cédé *253,15 points à 7 683,25 points. Il a* été victime de la forte baisse des prix de l'immobilier.**

■ **LE SCHILLING AUTRICHIEN a peu réagi à son entrée, lundi 9 janvier, au sein du SME. Il est resté stable *entre 7,03 et 7,04 pour un deutschemark*. Son taux central par rapport à l'écu est de 13,7167.**

■ **LA BANQUE NATIONALE SUISSE a abaissé, lundi 9 janvier, l'un de ses taux directeurs – le taux lombard – *de 0,125 % à 5,875 %. La banque* centrale helvétique poursuit sa politique des petits pas.**

LES PLACES BOURSIÈRES

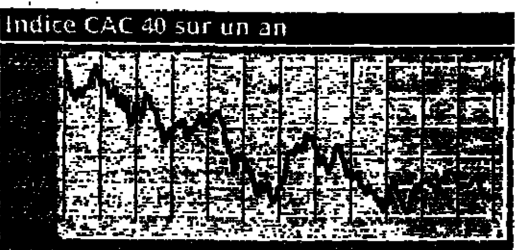
CAC 40 ↘ Du jour | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris : hésitation

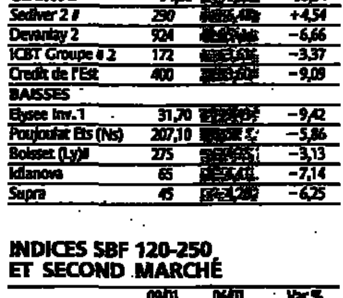
APRÈS un début de séance plutôt soutenu, la Bourse de Paris a viré au rouge, lundi 9 janvier, au bout de deux heures de cotation. En hausse de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain identique une heure plus tard. Peu après midi, les valeurs françaises commençaient à céder du terrain et, à 12 h 30, leur repli avoisinait 0,5 %.

Cette baisse se manifestait en dépit d'une relative amélioration du MATIF. Le volume des échanges restait toujours aussi faible avec 830 millions de francs échangés pour la totalité du compartiment à règlement mensuel.

Vendredi aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans est revenu en fin de séance à 7,86 % contre 7,88 % la veille. Entre-temps, il était monté à 7,93 % après la publication de statistiques concernant l'évolution du chômage en décembre aux Etats-Unis. Ces chiffres laissent entrevoir une croissance encore forte. En conséquence, les milieux financiers américains s'attendent à un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale à la fin du mois et peut-être avant. Parmi les valeurs en hausse – toutes inférieures à 4 % –, on relevait à la mi-séance Finextel, Technip et Sovac. Du côté des baisses, on relevait celle de Métrologie (– 3,6 %) et Générale des eaux.

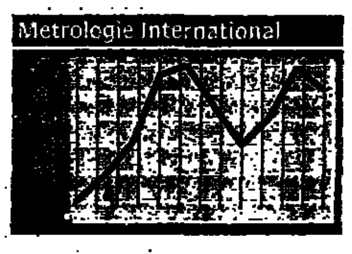

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours



Métrologie, la valeur du jour

LE VENT de folie observé sur Métrologie international au cours de la dernière semaine de l'année, avec un gain de près de 50 % en une dizaine de jours, ne s'est pas arrêté passé le premier de l'an. Pour mémoire, l'action s'échangeait le 22 décembre aux alentours de 14,50 francs et a depuis dépassé les 20 francs. Des volumes inhabituels ont encore été constatés la semaine dernière. Le titre du grossiste en informatique a terminé, vendredi en clôture, à 20,75 francs, en hausse de 4,27 % sur le début de la semaine.


Metrologie International

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Navigation Mixte 1	995	[illegible]	+2,78
Finextel 1	91,10	[illegible]	–2,14
SFIM 2	865	[illegible]	+1,76
E.B.F 1	909	[illegible]	+0,22
Esso 1	728	[illegible]	+1,81
UAP 1	140	[illegible]	+1,59
Worms & Cie 1	254,50	[illegible]	–1,16
Essilor Intl 1	742	[illegible]	+0,95
Michelin 1	198,40	[illegible]	+2,11
Sovac 1	371,80	[illegible]	–0,58
BAISSES			
Metrologie Inter.1	20	[illegible]	+0,50
Sligos 1	362	[illegible]	+0,27
Legrand 1	6380	[illegible]	–1,54
Cetelem 1	898	[illegible]	–5,96
Cegid (Ly) 1	411	[illegible]	–2,14
Zodiac 1	2305	[illegible]	–1,91
Docks France 1	655	[illegible]	+0,30
Eaux (Gle Des) 1	508	[illegible]	–2,11
Essilor Intl ADP 1	480,50	[illegible]	–2,92
Casino Guichard 1	149,40	[illegible]	–1,05

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	33020	72534480
Eurotunnel 1	2138400	57275637,50
Elf Aquitaine 1	124848	46736997,10
Eaux (Gle Des) 1	72720	37316600
Alcatel Alsthom 1	76880	35525302
Societe Gale A 1	59420	33662230
LVMH Moet Vuitton1	36730	30884680
Oreal 1	27380	30357140
Total 1	83157	26546650,90
Lafarge Coppee 1	67900	25621029

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Gel 2000 2	94,60	[illegible]	+30,84
Sediver 2 #	230	[illegible]	+4,54
Devanlay 2	924	[illegible]	–6,66
ICBT Groupe # 2	172	[illegible]	–3,37
Credit de l'Est	400	[illegible]	–9,09
BAISSES			
Elysee Inv.1	31,70	[illegible]	–9,42
Poujoulat Ets (Ns)	207,10	[illegible]	–5,86
Boiset (Ly)#	275	[illegible]	–3,13
Idianova	65	[illegible]	–7,14
Supra	45	[illegible]	–6,25

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	09/01	06/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1284,89	[illegible]	–0,29
Ind. gén. SBF 250	—	1248,98	+0,27
Valeurs indus.	—	[illegible]	+0,28
1 - Energie	—	[illegible]	+0,25
2 - Produits de base	—	[illegible]	+0,53
3 - Construction	—	[illegible]	+0,46
4 - Biens d'équip.	—	[illegible]	+0,22
5 - Automobile	—	[illegible]	+0,22
6 - Biens consom.	—	[illegible]	–0,02
7 - Indus. agro-alim.	—	[illegible]	+0,43
Services	—	[illegible]	–0,06
8 - Distribution	—	[illegible]	–0,13
9 - Autres services	—	[illegible]	—
Sociétés financières	—	[illegible]	+0,48
10 - Immobilier	—	[illegible]	+0,05
11 - Services financ.	—	[illegible]	+0,49
12 - Sociétés invest.	—	[illegible]	+0,62
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—

Indice SBF 120 sur 3 mois

Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

En attendant la Fed

TOUJOURS PAS d'amélioration en vue à la Bourse de Tokyo, lundi 9 janvier, où, pour la cinquième séance consécutive, les valeurs japonaises ont terminé la séance en baisse. L'indice Nikkei a perdu 74,54 points à 19 444,92 points, soit un recul de 0,38 %. Le volume de transactions a été particulièrement étroit avec 128 millions de titres échangés, le plus faible montant de transactions depuis le 29 décembre 1992. Selon Masahiko Tsuyuzaki, de Tachibana Securities, en l'absence d'éléments nouveaux, les investisseurs ont déserté le marché et les rares encore présents ne prennent guère d'initiatives.

Le renversement de tendance sur le marché obligataire après la forte progression initiale des taux d'intérêt à long terme consécutive aux bons chiffres du chômage américain a profité à Wall Street vendredi 6 janvier. Malgré une légère érosion des gains au cours de l'après-midi, l'indice Dow Jones a clôturé sur une avance de 0,42 % à 3 867,07 points. La publication des chiffres du chômage ont accru les certitudes selon lesquelles la Réserve fédérale (Fed) augmentera à nouveau ses taux directeurs lors de sa réunion du 31 janvier, et ce pour la septième fois en un an.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/01	Cours au 05/01	var. en %
Paris CAC 40	1871,530	1886,400	—
New-York/Dow Indus.	3850,920	3870,770	—
Tokyo/Nikkei	19616,100	19519,500	—
Londres/FT100	3032,300	3065	—
Francfort/Dax 30	2062,480	2053,920	—
Frankfort/Commer.	202,300	202,300	—
Bruxelles/Bel 20	1558,750	1568,890	—
Bruxelles/Général	1382,990	1397,220	—
Suisse/SBS	135,650	135,780	—
Amsterdam/Gé. Cbs	277	277,600	—
Madrid/Ibex 35	283,730	283,730	—
Stockholm/Affarsal	1279,080	1279,080	—
Hong Kong/Hang S.	7918,380	7683,250	—
Singapour/Strait t	2231,680	2209,370	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/01	06/01
Alcoa	87,62	87,62
Allied Signal	34,37	34,37
American Express	29,62	29,62
AT & T	48,12	48,12
Bethlehem	18,37	18,37
Boeing Co	47,62	47,62
Caterpillar Inc.	56,62	56,62
Chevron Corp.	44,25	44,25
Coca-Cola Co	50,37	50,37
Disney Corp.	46	46
Du Pont Nemours&Co	55,12	55,12
Eastman Kodak Co	48	48
Exxon Corp.	61	61
Gén. Motors Corp.H	34,50	34,50
Gén. Electric Co	50,87	50,87
Goodyear T & Rubbe	35,37	35,37
IBM	75,12	75,12
Intl Paper	77	77
J.P. Morgan Co	57,75	57,75
Mc Don Dougl	47,25	47,25
Merck & Co.Inc.	37,50	37,50
Minnesota Mng.&Mfg	53,12	53,12
Philip Moris	57,50	57,50
Procter & Gamble C	61,37	61,37
Sears Roebuck & Co	47,75	47,75
Texaco	60,75	60,75
Union Carb.	30,50	30,50
Utd Technol	63,50	63,50
Westingh. Electric	12,62	12,62
Woolworth	16,75	16,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

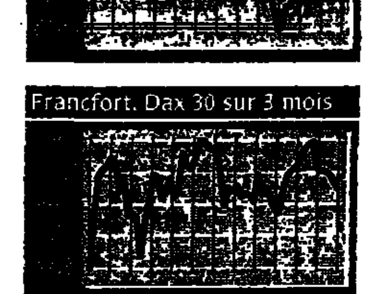
	06/01	05/01
Allied Lyons	5,33	5,42
Barclays Bank	6,04	6,09
B.A.T. industries	4,41	4,49
British Aerospace	4,23	4,33
British Airways	3,66	3,81
British Gas	3,09	3,12
British Petroleum	4,24	4,31
British Telecom	3,79	3,88
B.T.R.	2,94	3,01
Cadbury Schweppes	4,29	4,33
Eurotunnel	3,02	3,13
Glaxo	6,58	6,71
Grand Metropolitan	3,97	4,06
Guinness	4,45	4,48
Hanson Plc	2,37	2,42
Great Ic	5,28	5,39
H.S.B.C.	6,75	6,70
Imperial Chemical	7,43	7,51
Lloyds Bank	5,53	5,62
Marks and Spencer	3,92	3,99
National Westminst	4,92	4,96
Peninsular Orienta	5,90	5,82
Reuters	4,55	4,58
Saatchi and Saatch	1,39	1,39
Shell Transport	6,93	6,96
Smithkline Beecham	4,55	4,65
Tate and Lyle	4,12	4,17
Univeler Ltd	11,53	11,58
Wellcome	6,66	6,84
Zeneca	8,60	8,71

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/01	05/01
Allianz Holding N	2418	2408
Basf AG	309,50	306
Bayer AG	353,50	349,50
Bay hyp&Wechselbk	403	401,50
Bayer Vereinsbank	439	432
BMW	755	753
Commerzbank	323,20	318
Continental AG	216	216
Daimler-Benz AG	750,50	749
Degussa	443	440,50
Deutsche Babcock A	202,50	200,50
Deutsche Bank AG	711,50	709,50
Dresdner BK AG FR	402,50	400,50
Henkel VZ	545,20	541
Hoechst AG	321,80	319,30
Karstadt AG	545,50	547,50
Kaufhof Holding	469	467,50
Linde AG	896	892
DT. Lufthansa AG	190	190,50
Man AG	406	404,50
Mannesmann AG	416,50	416,30
Mettallges AG	138	136
Preussag AG	437,50	439,30
Rwe	431,50	430
Schering AG	1003	1000
Siemens AG	645,50	644,50
Thyssen	286,50	285,30
Veba AG	526	524,60
Viag	482	483
Wellag AG	1015	1000

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois


Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse technique

Le marché des taux français à long terme (notionnel) et à court terme (Pibor) a ouvert lundi 9 janvier sur un repli après sa forte hausse de vendredi. L'échéance mars du contrat notionnel du MATIF s'est inscrite à 109,52 contre 109,64 vendredi. Les opérateurs considèrent pourtant, dans leur grande majorité, que la hausse des marchés de taux devrait reprendre après une pause technique.

L'annonce, lundi 9 janvier, d'une hausse des prix à la consommation de 3 % en moyenne en Allemagne de l'ouest sur l'ensemble de l'année 1994 n'a eu aucune incidence sur les obligations allemandes. Les bunds sont restés quasi inchangés, à 88,57, en baisse de 0,03.

A Paris, le taux au jour le jour sur le marché interbancaire s'inscrivait dans la fourchette 5 1/4 %-5 3/8 %.

Notionel 10 % première échéance, sur 1 an

LES OAT

France Jour le jour	5,34
Pibor 3 mois	5,56
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,87
Fed Funds	5,63
Eurodollar 3 mois	92,86
Bund 6,75 % 2004	7,77
Allemagne Jour le jour	4,50
Euro DM 3 mois	94,47
Gilt 6,75 % 10/2004	8,73
Royaume-Uni Jour le jour	5,25

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/01	Taux au 05/01	Indice (base 100 fin 93)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,76	7,76	89,19
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,90	7,90	87,23
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	8,02	8,02	84,83
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,15	8,15	84,85
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,41	8,41	77,60
Obligations françaises	8,29	8,29	85,19
Fonds d'Etat à TME	–0,65	–0,73	98,81
Fonds d'Etat à TRE	–0,51	–0,52	97,19
Obligat. franç. à TME	–0,46	–0,48	98,88
Obligat. franç. à P3R	+0,17	+0,17	100,41

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 9,50 %)

	06/01	05/01
Jour le jour	5,37	—
1 mois	5,73	5,85
3 mois	6,08	6,20
6 mois	6,53	6,65
1 an	6,94	7,06
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,62	—
2 mois	5,81	—
3 mois	6	—
6 mois	6,43	—
9 mois	6,75	—
1 an	7	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,25	—
Pibor Écu 6 mois	6,62	—
Pibor Écu 12 mois	7,18	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	153817	[illegible]	109,68	[illegible]	109,64
Juin 95	1274	[illegible]	108,72	108,28	108,94
Sept. 95	2	[illegible]	107,72	107,72	108,38
Déc. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	28214	[illegible]	93,46	93,28	93,43
Juin 95	17229	[illegible]	93,05	92,89	93,01
Sept. 95	4891	[illegible]	92,75	92,62	92,72
Déc. 95	3026	[illegible]	92,49	92,36	92,46
ECU LONG TERME					
Mars 95	3955	[illegible]	79,86	79,36	79,82
Juin 95	—	[illegible]	—	[illegible]	79,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	17981	[illegible]	1896	1875	1893
Février 95	37	[illegible]	1893	[illegible]	1902,50
Mars 95	179	[illegible]	1909	[illegible]	1911,50
Juin 95	100	[illegible]	1885	[illegible]	1894

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,358 | US/DM → 1,689 | US/¥ → 103,650 | DM/F ↘ 3,446 | £/F ↘ 8,367

Franc toujours faible

Le deutschemark a continué, lundi 9 janvier dans la matinée, de s'apprécier face au franc. La devise allemande s'est inscrite à 3,4545 francs contre 3,4500 francs vendredi soir et 3,4518 francs selon le cours indicatif de la Banque de France.

Pour sa part, le dollar faisait également preuve de fermeté, à 5,3939 francs et 1,5615 deutschemark contre respectivement 5,3805 francs et 1,5599 deutschemark dans les échanges interbancaires de vendredi en fin de journée. Le billet vert, ferme en Europe, a tout de même perdu du terrain à Tokyo à 101,15 yens en clôture contre 101,33 vendredi soir.

	09/01	06/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,68
TOKYO : USD/Yens	103,65	103,65

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,1800	333	357
Ecu	6,5655	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,3530	5,0500	5,6500
Belgique (100 F)	16,7685	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	307,9500	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2985	3,0500	3,5200
Danemark (100 krd)	87,8000	83	93
Irlande (1 iep)	8,2790	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,3695	7,9500	8,8000
Grèce (100 drach.)	2,2225	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,3400	66	76
Suisse (100 F)	410,9800	394	418
Norvège (100 k)	79,1000	74	83
Autriche (100 sch)	49,0610	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	4,0295	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3550	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8250	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,2948	5,1500	5,5000

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Etats-Unis (dollar)	5,37	[illegible]	5,37	[illegible]
Yen (100)	5,38	[illegible]	5,32	[illegible]
Deutschmark	3,44	[illegible]	3,44	[illegible]
Franc Suisse	4,08	[illegible]	4,08	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,31	[illegible]	3,32	[illegible]
Livre sterling	8,35	[illegible]	8,38	[illegible]
Peseta (100)	4,04	[illegible]	4,04	[illegible]
Franc Belge	8,38	[illegible]	8,38	[illegible]
Dollar Canadien	5,37	[illegible]	5,37	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,52	5,85	6,30
Eurodollar	5,75	6,31	6,87
Eurolivre	5,97	6,43	7
Eurodeutschmark	4,94	5,05	5,31

L'OR

	cours 06/01	cours 05/01
Or fin (k. barre)	64500	64550
Or fin (en lingot)	64850	64850
Once d'Or Londres(am	379	376,50
Pièce française(20f)	373	372
Pièce suisse (20f)	375	373
Pièce Union lat(20f)	376	375
Pièce 20 dollars us	2550	2520
Pièce 10 dollars us	1330	1390
Pièce 50 pesos mex.	2420	2420

LE PÉTROLE

	cours 06/01	cours 05/01
WTI (New York)	0,48	0,49
Brent (Londres)	—	—
Crude Oil (New York)	17,67	17,81

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/01	05/01
Dow-Jones comptant	—	[illegible]
Dow-Jones à terme	183,30	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	[illegible]
Cuivre à 3 mois	—	[illegible]
Aluminium comptant	—	[illegible]
Aluminium à 3 mois	11,40	[illegible]
Plomb	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain	—	[illegible]
Étain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc	—	[illegible]
Zinc à 3 mois	—	[illegible]
Nickel	—	[illegible]

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	—	[illegible]
Platine	—	[illegible]
Palladium	156,50	157,50
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,31	2,31
Grain. soja (Chicago)	5,49	5,47
Tourt. soja (Chicago)	153,30	158,50
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
Carc. porc (Chicago)	0,41	0,42
SOFTS		
Cacao (New York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1745,99	1745,99
Sucre roux (Paris)	425,60	424,50
Coton (New York)	—	[illegible]
Jus d'orange (NY)	—	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 13 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,39 %
CAC 40 : 1879,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6200	6250	+0,81	−1,57
B.N.P. (T.P)	1000	1000	—	−2,43
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	930	−1,06	−3,12
Renault (T.P.)	1815	1810	−0,28	−1,09
Rhone Poulenc(T.P)	1951	1931	−1,03	−1,02
Saint Gobain(T.P.)	1121	1122	+0,09	−2,48
Thomson S.A (T.P)	1060	1084	+2,26	+1,30
Accor 1	579	578	−0,17	−0,34
Air Liquide 1	721	710	−1,53	−0,56
Alcatel Alsthom 1	459,60	460,30	+0,15	+0,94
Alcatel Cable 1	440	441,10	+0,25	+0,45
Alspi 1	361	—	—	—
AGF-Ass.Gen.France	209,30	208,20	−0,53	−1,79
Axa 1	246,50	245,30	−0,49	−0,84
Bail Invest. 1	910	910	—	−0,54
Bancaire (Cie) 1	510	505	−0,98	−1,94
Bque Colbert C2	110,30	—	—	—
Bazar Hot. Ville 2	535	—	—	—
Berger (M) 2	1425	1437	+0,84	+4,50
BIC 1	691	689	−0,29	+2,68
BIS 1	329,90	328,50	−0,42	+1,70
B.N.P. 1	250,70	249	−0,68	+1,42
Bollore Techno. 1	478	478,50	+0,10	+8,18
Bongrain 1	2870	2870	—	+1,77
Bon Marche (Au) 1	908	902	−0,66	+0,11
Bouygues 1	514	513	−0,19	+0,39
Canal + 1	857	855	−0,23	—
Cap Gemini Sogeti 1	163,80	163	−0,49	−4,11
Carnaudmetalbox 1	183,50	183	−0,27	+1,38
Carrefour 1	2175	2200	+1,15	−0,54
Casino Guichard 1	152	149,40	−1,71	−1,05
Casino Guich.ADP 1	126,90	125	−1,50	−1,57
Castorama Dl (Li) 1	650	653	+0,46	−2,09
C.C.F. 1	210,30	209,50	−0,38	−2,55
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	60,50	60,50	—	−0,16
Cegid (Ly) 1	419	411	−1,91	−2,14
CEP Communication 1	465	465	—	−0,21
Cerus Europ.Reun 1	87,80	88	+0,23	−1,67
Cetelem 1	916	898	−1,97	−5,96
CGIP 1	1132	1137	+0,44	−2,82
Chargeurs 1	1130	1133	+0,27	−2,83
Christian Dior 1	410	411,50	+0,37	−1,55
Ciments Fr.Priv.B1	237	237	—	+3,04
Clarins 1	453,50	450	−0,77	+3,21
Club Mediterranee 1	438	438	—	−2,01
Coflexip	247	249	+0,81	−0,79
Colas 1	884	884	—	+0,34
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	—
Comptoir Moder. 1	1340	1325	−1,12	−1,11
CPR Paris Reesc. 1	346	344,10	−0,55	−3,53
Cred.Fon.France 1	777	775	−0,26	+0,64
Credit Local Fce 1	377	376	−0,27	−1,57
Credit Lyonn.CIP 1	429,20	430	+0,19	−2,71
Credit National 1	396	397,40	+0,35	+1,63
CS(ex.CSEE) 1	352,50	355	+0,71	−2,47
Damart 1	5600	—	—	—
Danone (ex BSN) 1	739	734	−0,68	−2
Dassault-Aviation 1	429	429	—	−0,23
Dassault Electro 1	400	402	+0,50	+1
De Dietrich 1	2717	2710	−0,26	−5,24
Degremont 1	385	385	—	−4,93
Dev.R.N-P.Cal Li 2	69,60	69,05	−0,79	−2,74
DMC (Dollfus Mi) 1	307	305,10	−0,62	+0,56
Docks France 1	667	655	−1,80	+0,30
Dynaction 1	138	137	−0,72	+0,66
Eaux (Gle Des) 1	517	508	−1,74	−2,11
E.B.F 1	890	909	+2,13	+0,22
Ecco 1	616	614	−0,32	−3,15
Eiffage 1	832	830	−0,24	+2,59
Elf Aquitaine 1	375,40	373	−0,64	−0,77
Eridania Beghin 1	709	716	+0,99	+7,99
Essilor Intl 1	731	742	+1,50	+0,95
Essilor Intl ADP 1	489	480,50	−1,74	−2,92
Esso 1	713	728	+2,10	+1,81
Eurafrance 1	1640	1647	+0,43	+0,48
Euro Disney 1	11,70	11,60	−0,85	+4,08
Euro RSCG W.W 1	536	540	+0,75	−1,81
Europe 1-1	1450	1460	+0,69	−0,13
Eurotunnel 1	26,80	26,65	−0,56	+17,27
Filipacchi Medias 1	930	930	—	−6,90
Finextel 1	88,10	91,10	+3,41	−2,14
Fives-Lille 1	470	470	—	−1,87
Fromageries Bel 1	4770	4805	+0,73	+6,07
Galeries Lafayet. 1	2180	2199	+0,87	−3,97
GAN 1	271,10	272	+0,33	−0,96
Gascogne (B) 1	503	505	+0,40	+4,98
Gaz et Eaux 1	1720	1722	+0,12	+3,29
Geophysique 1	304	302	−0,66	—
G.F.C. 1	395	390	−1,27	−1,81
Groupe Andre S.A. 1	530	530	—	—
Groupe De La Cite 1	770	765	−0,65	—
GTM-Entrepose 1	387,50	382	−1,42	+1,08
Guilbert 1	465	464	−0,22	+1,75
Guyenne Gascogne 1	1350	1340	−0,74	−0,74
Havas 1	414	415	+0,24	−0,47
I.D.I.A 1	159,90	160	+0,06	+2,82
Imetal 1	517	515	−0,39	−0,19
Immeubl.France 2	407	406,50	−0,12	+0,37
Immob.Phenix 1	49,80	49,80	—	−1,38
Ingenico 1	87	87	—	−0,11
Interbail 1	361	365	+1,11	+1,38
Intertechnique 1	559	550	−1,61	+6,17
Jean Lefebvre 1	338,20	341	+0,83	+6,56
Klepierre 1	555	556	+0,18	+0,72
Labinal 1	700	690	−1,43	+1,47
Lafarge Coppee 1	377	375,60	−0,37	−1,15
Lagardere (MMB) 1	124,20	123,20	−0,81	−0,64
Lapeyre CI	271,50	270	−0,55	+0,37
Lebon 2	294,80	290	−1,63	−1,69
Legrand 1	6550	6380	−2,60	−1,54
Legrand ADP 1	4350	4300	−1,15	−2,38
Legris indust. 1	318,80	318	−0,25	−3,19
Locindus 1	880	872	−0,91	—
LVMH Moet Vuitton 1	842	834	−0,95	−7,06
Lyonnaise Eaux 1	454	448	−1,32	−4,47
Marine Wendel 1	360	361,80	+0,50	+1,08
Matra-Hachette 1	114	115	+0,88	−1,20
Metaleurop 1	77	76,60	−0,52	+0,52
Metrologie Inter. 1	20,75	20	−3,61	+0,50
Michelin 1	195,70	198,40	+1,38	+2,11
Moulinex 1	102,50	102,50	—	+1,99
Navigation Mixte 1	951	995	+4,63	+2,78
Nord-Est 1	128,50	129	+0,39	+2,70
Nordon (Ny) 2	420	415,20	−1,14	−3,66
NRJ # 1	530	525	−0,94	−5,91
Olipar 1	9,65	9,65	—	−5,39
Oreal 1	1106	1105	−0,09	+1,46
Paribas 1	351,60	347,90	−1,05	−2
Pechiney CIP 1	353	352	−0,28	−2,22
Pechiney Intl 1	158,80	160	+0,76	—
Pernod-Ricard 1	302,50	300,20	−0,76	−3,93
Peugeot 1	749	744	−0,67	+1,68
Pinault-Prin.Red. 1	947	942	−0,53	−0,63
Plastic-Omn.(Ly) 1	515	520	+0,97	+9,72
Poliet	363	362	−0,28	+2,40
Primagaz 1	849	848	−0,12	−3,08
Promodes 1	1015	1006	−0,89	+1,20
Publicis 1	414	411	−0,72	−6,59
Radiotechnique 1	525	519	−1,14	+1,14
Remy Cointreau 1	196,20	196,10	−0,05	−0,95
Renault 1	174,30	173	−0,75	−1,98
Rexel 1	690	680	−1,45	−2,85
Rhone Poulenc A 1	127,20	127,60	+0,31	+2,98
Rochette (La) 1	56,50	57,20	+1,24	—
Roussel Uclaf 1	650	645	−0,77	+0,93
Rue Imperiale(Ly) 1	3530	3530	—	+8,02
Sade (Ny) 1	178	180	+1,12	−0,55
Sagem 1	2630	2620	−0,38	−1,50
Saint-Gobain 1	611	612	+0,16	−0,32
Saint-Louis 1	1370	1359	−0,80	−1,16
Salomon (Ly) 1	2105	2130	+1,19	−0,23
Salvepar (Ny) 2	410	414	+0,98	+2,89
Sanofi 1	247,10	246,50	−0,24	+0,88
Sat 2	1975	1977	+0,10	−0,96
Saupiquet (Ns) 1	1201	—	—	—
Schneider 1	363,70	362,50	−0,33	+2,40
SCOR S.A 1	119,60	118,90	−0,59	−0,88
S.E.B. 1	549	542	−1,28	−0,55
Sefimeg 1	373,40	373,80	+0,11	−1,50
Selectibanque 1	157,50	158	+0,32	+2,53
SFIM 2	845	865	+2,37	+1,76
SGE 1	202	200,20	−0,89	+1,36
Sidel 1	1032	1035	+0,29	−5,04
Simco 1	438	431,50	−1,48	−6,18
S.I.T.A 1	689	688	−0,15	−0,22
Skis Rossignol 1	1920	1900	−1,04	+4,52
Sligos 1	372	362	−2,69	+0,27
Societe Gale A 1	564	566	+0,35	+0,89
Sodexho 1	882	877	−0,57	−1,90
Sommer-Allibert 1	1655	1646	−0,54	−2,25
Sophia 1	421	420	−0,24	−1,86
Sovac 1	367	371,80	+1,31	−0,58
Spie Batignolles 1	273	274	+0,37	+3,39
Strafor Facom 1	600	600	—	−2,43
Suez 1	244,90	243,60	−0,53	−0,52
Synthelabo 1	218,50	215	−1,60	−0,46
Technip S.A. 1	256	257,40	+0,55	+5,58
Thomson-CSF 1	161	159,30	−1,06	−0,31
Total 1	318,90	318	−0,28	+2,51
UAP 1	137,90	140	+1,52	+1,59
UFB Locabail 1	412,20	411,80	−0,10	−3,10
UGC DA (M) 1	186,10	—	—	[illegible]
Ugine S.A 1	383,50	384	+0,13	+2,40
UIC 1	282	283	+0,35	−0,87
UIF 1	450	450	—	−0,88
UIS 2	219	—	—	[illegible]
Unibail 1	488	484	−0,82	−0,81
Union Assur.Fdal 1	496,60	502	+1,09	+5,86
Valeo 1	255	256,70	+0,67	−3,45
Vallourec 1	244	241	−1,23	−6,58
Via Banque 1	362	363	+0,28	−1,39
Worms & Cie 1	250,70	254,50	+1,52	+1,16
Z Gr.Zannier #Ly 1	148	146,50	−1,01	+2,51
Zodiac 1	2349	2305	−1,87	−1,91
Elf Gabon 1	1033	1035	+0,19	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN AMRO Holding 1	188	188,10	+0,05	+2,75
American Barrick 1	112,20	110,50	−1,52	−7,97
American Express 1 ■	158,20	159,30	+0,70	+2,04
Anglo American 1	301	294,10	−2,29	−5,75
Amgold 1	520	503	−3,27	−8,58
A.T.T. 1	260	261,70	+0,65	−3,52
Banco Santander 1	198	196,30	−0,86	−3,77
B.A.S.F. 1	1099	1077	−2	−0,37
Bayer 1	1210	1229	+1,57	−1,68
Blenheim Group 1	21,40	20,90	−2,34	+1,70
Buffelsfontein 1	45	43,30	−3,78	−17,63
Chase Manhattan 1	189,90	189,40	−0,26	+3,55
Daimler Benz 1	2589	—	—	—
De Beers 1	123	123,50	+0,41	+1,20
Deutsche Bank 1	2441	2437	−0,16	−2,92
Dresdner Bank 1	1388	1381	−0,50	+0,43
Driefontein 1	77	74,50	−3,25	−10,02
Du Pont Nemours 1	298	297,30	−0,23	+0,43
Eastman Kodak 1	262,30	258,80	−1,33	+3,52
East Rand 1	6,55	6,35	−3,05	−9,82
Echo Bay Mines 1	52,55	51,60	−1,81	−12,69
Electrolux 1	271	—	—	[illegible]
Ericsson 1	297	299	+0,67	+0,06
Exxon Corp. 1	326	328	+0,61	+7,36
Ford Motor 1	152	153	+0,66	+4,36
Freegold 1	73,60	71,75	−2,51	−12,02
Gencor Limited 1	18,60	18,40	−1,08	−2,64
General Electric 1	274,50	274,50	—	−2,37
General Motors 1	235	234,70	−0,13	+4,77
Generale Belgique 1	356	355	−0,28	−0,74
Grd Metropolitan 1	34	33	−2,94	−2,02
Guinness Plc 1	37	37,30	+0,81	−0,26
Hanson Plc 1	20,15	20,20	+0,25	+2,79
Harmony Gold 1	46,50	44,70	−3,87	−15,50
Hewlett-Packard 1	532	—	—	[illegible]
Hitachi 1	52,90	52,80	−0,19	−0,56
Hoechst 1	1117	1117	—	−2,95
I.B.M 1	404	404,60	+0,15	+1,40
I.C.I 1	63	—	—	—
I.T.T. 1	468	472,30	+0,92	+0,70
Ito Yokado 1	280,50	283	+0,89	+0,35
Matsushita 1	85	84,15	−1	−4,32
Mc Donald's 1	156,90	157,40	+0,32	+0,31
Merck and Co 1	204,80	202,40	−1,17	−2,59
Minnesota Mining 1	287,70	—	—	—
Mitsubishi Corp. 1	69,90	68,70	−1,72	+0,65
Mobil Corporat. 1	456,30	—	—	—
Morgan J.P. 1	302,20	310,60	+2,78	+2,33
Nestle SA Nom. 1	5060	5050	−0,20	−0,39
Nippon MeatPacker 1	69,60	70	+0,57	−2,37
Norsk Hydro 1	204,80	207	+1,07	−1,42
Petrofina 1	1568	1572	+0,26	+0,76
Philip Morris 1	308,50	309,90	+0,45	+0,61
Philips N.V 1	161,90	163	+0,68	+3,42
Placer Dome Inc 1	107	105,80	−1,12	−9,64
Procter Gamble 1	324,30	330,10	+1,79	−1,60
Quilmes 1	240	237,10	−1,21	+0,89
Randfontein 1	55,40	53	−4,33	−13,25
Rhone Poul.Rorer 1	200	198,10	−0,95	+3,60
Royal Dutch 1	579	580	+0,17	—
R T Z 1	68	68,40	+0,59	−0,86
Saatchi & Saatchi 1	11,40	11,40	—	−8,06
Sega Enterprises 1	304,80	302	−0,92	−2,58
Saint-Helena 1	48,20	45,50	−5,60	−12,91
Schlumberger 1	274,10	278,90	+1,75	+4,02
SGS Thomson Micro.	133	133	—	+11,76
Shell Transport 1	58	57,95	−0,09	+0,68
Siemens 1	2220	2230	+0,45	+0,45
Sony Corporation 1	295	296,20	+0,41	−2,24
Sumitomo Bank 1	100	100	—	−0,09
T.D.K 1	252	251	−0,40	−1,95
Telefonica 1	65,60	65	−0,91	+2,92
Toshiba 1	37,30	37,50	+0,54	−1,31
Unilever 1	625	625	—	−0,79
Unit.Technologie 1	337	344,10	+2,11	+2,71
Vaal Reefs 1	451,50	445	−1,44	−10,64
Volkswagen A.G 1	1449	—	—	—
Volvo (act.B) 1	104,90	—	—	—
Western Deep 1	196	185	−5,61	−15,90
Yamanouchi 1	108	108,20	+0,19	−0,73
Zambia Copper 1	3,99	3,99	—	−1,23

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 13 h 30
LUNDI 9 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103	1,627
CEPME 8,5% 88 CA	102,50	4,471
CEPME 9% 89 CA#	103,11	3,526 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,932 d
CFD 9,7% 90 CB	107	8,982 d
CFD 8,6% 92 CB	—	7,846 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	105,75	2,164
CFF 9% 88-97 CA#	102,65	2,416 ↑
CFF 10,25% 90 CB#	108,39	8,425 ↓
CLF 8,9% 88 CA#	102,60	5,511
CLF 9%88-93/98 CA#	102,90	8,433 o
CNA 9% 4/92 CB	—	6,164
CRH 8,6%92-93-94CB	100,50	4,571
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,41	7,219
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,45	7,728
EDF 8,6% 92 CA#	101,30	6,479
Em.Etat10,26%86 CA	—	8,517
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,58	2,910
Finansder 9%91 CB#	102,66	1,085 ↓
Finansd.8,6%92 #CB	101,40	8,176 ↑
Floral9,75% 90 CA#	105,90	4,514
OAT 8,70%5/95 CA#	100,86	5,458
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,94	9,236 ↑
OAT 8.50% 6/97CA #	102,17	4,611
OAT 9,90%12/97 CA#	105,54	0,732 d
OAT 88-98 TME CA	100	6,312 d
OAT 9/1998 TRA	99,90	1,840
OAT 9,50%88-98 CA#	104,81	5,153 o
OAT TMB 01/99 CA	99,35	5,561
OAT 8,125% 99 CA#	100,73	5,898
OAT 8.50%90/00 CA#	101,97	6,684
OAT 9/00 TRA CA	101,80	2,440
OAT 10% 5/00 CA#	108,02	6,219
OAT 01 TME CA	99,40	6,312 d
OAT 8,5%11/02 CA #	101,65	1,048
OAT 8,50% 19 CA #	98,43	1,770
OAT 8,50%92-23 CA#	98,35	6,032 d
PTT 11,2% 85 CB#	103,57	1,243 o
SNCF 8,8% 87-94CA	100,50	8,281
Lyon.Eaux 6,5%90CV	801	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	447	458
Bains C.Monaco 2	665	670
B.N.P.Intercont.2	272	280
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19,20	18,50
Cambodge	850	—
Carbone Lorraine 2	595	605
CBC 1	240	243
Centenaire Blanzy	301	301,70
Ceragen Holding	37,50	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	343	340
C.I.T.R.A.M. (B)	2993	—
Cpt Lyon Alem.2	360	360
Concorde-Ass Risq2	805	—
Gpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	28,10	28,10
Darblay	580	—
Didot Bottin	610	612
Eaux Bassin Vichy	2501	—
Ecia 1	688	685
Ent.Mag. Paris	4490	—
Eridania Beghin CI	655	660
Fidei(eximmofice)2	144	141
Finalens	340	345
F.I.P.P.	111	—
Fonciere (Cie)	520	520
Fonciere Euris	192	195
Foncina #	487	488
France I.A.R.D.	509	531
France S.A 1	780	790
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	285	280
Genefim	181,50	—
Gevelot	1100	1075
G.T.I (Transport)2	414	410
Immobail 2	306	305,80
Immobanque 2	766	780
Im.Marseillaise 2	5460	5590
Invest.(Ste Cie.)	1465	1440
Lille Bonnieres	1520	—
Locafinanciere	455	455
Louvre 1	220	212
Lucia	95	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	177	177
Metal Deploye	409,90	—
Mors 2 #	16,70	16,70
Navigation (Nle)	85	—
Origny-Desvroise	1280	—
Monoprix a echang.	1420	1438
Paluel-Marmont	369	—
Pap.Clairefont(Ny)	840	840
Parfinance 2	200	203
Paris Orleans	255	249
Piper Heidsieck	825	801
Porcher	260	—
Promodes (CI)	700	—
Rochefortaise Com.	189	192
Rosario 2	211	211
Rougier #	799	800
S.A.F.I.C Alcan	300	—
Saga	440,50	440,50
Salins du Midi 2	470	455,50
Savoisienne M.	157	—
Silic 2	[illegible]	380
S.I.P.H.	192	—
Sofal	300	—
Soffo	285	292
Softam act.a reg.	75,10	—
Sofragi	3700	—
Soudure Autogene	917	922
Sovabail	404	—
Taittinger 1	2300	2500
Tour Eiffel	319	318
Elyo 2	295	290,50
Vicat 2	502	501
Virax	132,40	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 13 h 30
LUNDI 9 JANVIER

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acial (Ns) #	55	54
AFE 2 #	448	435
Aigle 2	254	248,50
Alain Manoukl(Ly)2#	102	102
Albert S.A (Ns) ◆	126	126
Akran Techno 1 #	488	488,60
Arnault Associes	450	450
Axime (ex.Segin)	270,10	272
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	595	604
Bque Sofirec (M)	498	485
Bque Tarneau (B)#	198	200
Bque Vernes	630	630
Beneteau # ◆	352	352
B I M P	104	103
Boiron (Ly) 1 #	446	440
Boisset (Ly)#	288,70	275
Brioche Pasq.(Ns)1	589	581
But S.A. 1	889	881
Cardif SA 1	679	669
CDA-Cie des Alpes2	170	168,80
C.E.E 2#	420	415
CEGEP #	165	165
Cermex 2 # (Ly) ◆	340,10	340,10
CFJPE(exGAN part)2 ◆	95	95
CFPI	254,20	255
Christ.Dalloz 2 #	698	700
Change Bourse (M)	235	234
Cipe France Ly 2 #	710	700
C.N.I.M 1	882	882
Codetour	267,90	264,70
Comp.Euro.Tele-CET ◆	156	156
Conflandey S.A. ◆	372	372
C.A. de la Brie 2	355	355
C.A.Gironde (B)	431	431
C.A.Haute Normand.	400	400
C.A.Ille & Vilaine	328	328
C.A.Indre et Loire	302,50	302,50
C.A. Paris IDF 1	850	845
C.A.de l'Isere Ly ◆	374	374
C.A.Loire Atl.(Ns)	351	351
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI	471	471
C.A.Morbihan (Ns)	346	345
C.A.du Nord (Li)	457	457
C.A. Oise CCI ◆	232	232
C.A.Pas de Calais	401	403
C.A. Somme CCI 2	236,90	236,50
C.A.Toulouse (B)	343	343
Chaine et Trame #	579	574
C.A. Midi CCI#(Ly)	195	196
Credit de l'Est	386,10	400
Creeks	114	112,50
Dapta-Mallinjoud 2	130	130
Darnal Expansion#2	57	58,60
Dauphin OTA ◆	299	299
Delta Prot.# C2 Ly	280	280
Desquenne Giral	159,40	160
Devanlay 2	880	924
Deveaux(Ly)	625	619
Devernois (Ly)	420	421
Ducros Serv.Rapide ◆	98	98
Ecco Trav. Tempo 1	297	290
Editions Belfond ◆	90	90
Elysee Inv. 1	35	31,70
Emin-Leydier# (Ly)	485	485
Eramet 2	333,50	332
Europ.Extinc.(Ly)#	270	272
Europ Propulsion 2	289	289
Expand 2	325	316,50
Factorem	470	470
Faiveley #2	279	279,50
Finaball 2	136	136
Finacor 2	137,90	137,90
Fininfo	450	456
Fructivie 1	610	610
Gautier France 2#	360	359
Gel 2000 2	85,90	94,60
GFI Industries #	347	346
Girodet # (Ly) ◆	66	66
GLM S.A.	388	388
Grandoptic.Photo #	390	398
Gpe Guillin # Ly	120	120
Kindy #	197	201
Guerbet 2	280	285
Hermes internat.1#	547	548
Hurel Dubois ◆	429	429
ICBT Groupe # 2	166	172
I.C.C. 2	187	187
Idianova	68	68
Immob.Hotel. 2 #	194	198
Installux (Ly)2#	517	508
Int. Computer #	150	149,50
Invest.Paris 1	126	127,80
IPBM 2	67,50	68,10
J.Clairbois(Ly)	112,90	115
Lambert-Riviere ◆	453,20	453,20
M6-Metropole TV 2	305	305
Manitou 2#	305,10	306,50
Manutan	440	450
Marie Brizard 2	1255	1265
Maxi-Livres/Profr.	430	433
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 # (Ly)	129,10	130,50
MGI Coutier 2#	558	548
Michel Thierry# 2	779	778
Monneret Jouet #	98	94,50
Naf-Naf 1#	199,50	208
Norbert Dentres 2#	330	330
N.S.C Schlum.2 Ny	1050	1049
OGF Omn Gest.Fin.1	700	700
Onet	1103	1105
Orsan 2	220	220
Paul Predault #	191,90	191
P.C.W. 2 #	94	90
Petit Boy #	105	106
Pier Import	96,50	96,50
Pochet 2 ◆	1155	1155
Poujoulat Ets (Ns)	218	207,10
Radiall 2#	290	300
Rallye(Cathiard)Ly	155	155
Reydel Indust.Li 2	885	885
Robertet #	1120	[illegible]
Rouleau-Guichard 2	430	445
Securidev 2 #	120	119,50
Sediver 2 #	216	230
Serbo 2	460	455
Siparex (Ly) #	77	77
Smoby (Ly) 2	530	515
Sofco (Ly)	160	160
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	130	129
Sogeparc (Fin) 1	649	645
Sopra 2	289,90	288,90
Spir Communication	568	553
Steph.Kelian #	126,70	126,20
Sylea 2	418,50	426,10
Teisseire-France ◆	204,30	204,90
TF1-1	489,50	485
Thermador Hold(Ly)	390	390
Trouvay Cauvin 2#	151,50	151
Unilog 2	269,50	269,90
Union Fin.France 1	560	561
Via Credit(Banque) ◆	185	185
Viel et Cie #	171	170,80
Vilmorin et Cie#2	360	362,50
Virbac	544	537

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

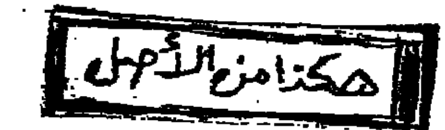
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 6 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34369,63	34369,63
Actimonétaire D	30831,61	30831,61
Améri-gan	7987,75	7680,53
Ampila ◇	107583,79	107583,79
Amplitude Monde D	719,22	698,22
Antigone Trésorerie	792074	792074
Arbitr. Court Terme	8762,07	8762,07
Associa Première	34544,23	34544,23
Associc	1143,02	1143,02
Atout Amérique	99,91	97,47
Atout Asie	102,85	100,34
Atout Emergent ◆	960,36	932,39
Atout Futur C	525,57	512,75
Atout Futur D	511,09	498,62
Aurecic	1488,24	1444,89
Avenir Alizes	1842,12	1806
Axa Valeurs PER ◆	149,43	145,08
Cadence 1	1031,47	1021,26
Cadence 2	1023,82	1013,68
Cadence 3	1012,02	1002
Capimonetaire	7491,42	7483,94
Capioblig	7301,22	7228,93
Capitacic	1513,01	1490,65
Cicamonde	1151,68	1118,14
Coexis	1542,27	1513,51
Comptavalor	4245,31	4238,95
Crédit Mutuel Capital	1441,56	1413,29
Créd.Mut.Ep.Cour.T	784,45	784,45
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	94,12	91,60
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	91,82	89,36
Créd.Mut.Ep.J	20886,85	20886,85
Créd.Mut.Ep.long.T	207,71	202,15
Créd.Mut.Ep.Monde	1118,74	1088,80
Créd.Mut.Ep.Quatre	1052,60	1024,43
Dieze	1573,46	1544,12
Ecocic	1181,60	1147,18
Ecupar ◆	126,89	123,19
Ecur. Actions futur	190,34	184,80
Ecur. Capicourt	199,09	198,59
Ecur. Capitalisation	195,15	193,22
Ecur. Distrimonétaire	10109,17	10109,17
Ecur. Expansion	294610,40	293436,65
Ecur. Géovaleurs	2666,69	2589,02
Ecur. Investissement	159,58	154,93
Ecur. Monepremière	10171,79	10171,79
Ecur. Monétaire	11852,13	11852,13
Ecur. Trésorerie	291,62	291,62
Ecur. Trimestriel	1919,06	1900,06
Elanciel D	119,25	115,78
Elicash ◇	851398,81	851398,81
Emergence Poste D	99,78	96,87
Energia	340,61	325,16
Eparcic	4388,87	4388,87
Eparcourt-Sicav	202,27	201,77
Epargne-Unie	1446,40	1411,12
Eufi Cash capi ◆	9472,90	9472,90
Eurco Solidarité	1135,62	1124,38
Eurocic Leaders	1229,85	1194,03
Eurodyn	1411,29	1376,87
Euro Gan	7791,86	7492,17
Fonsicav	17616,93	17581,77
France-gan	13086,24	12582,92
France Garantie ◆	259,51	258,99
France Obligations	455,69	451,18
Francic	491,58	477,26
Francic Pierre	114,61	111,27
Francic-Regions	1389,96	1349,48
GAN Rendement	5046,76	4972,18
Gestilion	17701,47	17701,47
Horizon	1493,71	1450,20
HLM Monétaire	16930,73	16930,73
Indicia	1099,88	1072,85
Indust.Fse.Court.T ◇	1803,60	1794,63
Intensys D	107,45	107,18
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interoblig	5580,96	5525,70
Intersélection Fce	533,73	523,26
Japacic	177,94	172,76
Jeunepargne	327,61	322,77
Latitude C	2701,17	2697,12
Lion Association	11363,71	11363,71
Lion Institution	35226,96	35139,11
Lionplus	1159,01	1136,28
Lion Trésor	2135,61	2114,47
Livret Bourse Inv.	591,70	574,47
Livret Portefeuil.	778,38	755,71
Méditerranée ◆	215,63	209,35
Mensuel CIC	10097,19	9997,22
Moneden	82869,53	82869,53
Moné-Dis ◇	10112,67	10112,67
Mone.J. ◇	10824,31	10824,31
Monévalor	49776,12	49776,12
Mutualité dépôts	16252,42	16219,98
Natio Court Terme	12726	12726
Natio Court Terme2	346391	346391
Natio Epargne	21201,28	20991,37
Natio Ep. Capital	12972,92	12844,48
Natio Ep. Croissance	1939,46	1901,43
Natio Ep. Obligations	203,41	199,42
Natio Epargne Retraite	125,45	122,99
Natio Epargne Trésor	9249,46	9231
Natio Epargne Valeur	479,12	469,73
Natio France Index	1011,39	991,58
Natio Immobilier	1246,15	1222,72
Natio Inter	1681,87	1648,89
Natio Monétaire	5014,33	5009,32
Natio Opportunités	141	138,24
Natio Patrimoine	1364,03	1337,28
Natio Perspectives	1152,71	1130,11
Natio Placements	71286,48	71286,48
Natio Revenus	1007,16	987,21
Natio Sécurité	11433,40	11433,40
Natio Valeurs	907,84	890,04
Nippon-Gan	7052,64	6781,38
Nord Sud Dévelop. ◆	1887,32	1883,55
Oblicic-Mondial	2942,35	2898,87
Oblicic-Régions	1063,62	1047,90
Oblifutur	3230,30	3130,07
Oblig. ttes caté.	205,01	201,98
Oblilion	1613,48	1597,50
Oblisécurité Sicav	15688,33	15688,33
Oblitys D	508,14	500,63
Oraction	1470,10	1434,24
Pervalor	581,70	570,29
Plénitude D	146,54	143,37
Poste Croissance C	3246,61	3246,37
Poste Gestion C	40008,01	40008,01
Première Oblig. C	11669,99	11669,99
Première Oblig. D	10862,29	10856,86
Prévoy. Ecureuil	97,76	96,39
Priv'Associations	35384,79	35384,79
Proficius	908,97	892,02
Rentacic	161,23	158,85
Revenus Trimestr.	5133,83	5083
Revenu-Vert	1117,10	1096,27
Sécuricic	2078,60	2078,60
Sécuri-Gan	12435,09	12435,28
Sécuritaux	1669,74	1669,74
Sensivalor	31483,90	31483,90
SEVEA ◆	103,16	100,64
SFI-CNP Assur	725,25	704,13
S.G. France opport. C	1429,37	1400,94
S.G. France opport. D	1416,34	1388,57
S.G. Monde oppor. C	974,57	955,46
S.G. Monde oppor. D	974,57	955,46
Sicav Associations	2208,44	2208,44
Sicav 5.000	476,50	463,75
S.I. Est ◆	1308,02	1269,92
Silvafrance	758,16	737,87
Silvam	426,55	415,32
Silvarente	211,13	208,03
Silvinter	509,24	495,61
Sogenfrance C	1305,75	1280,15
Sogenfrance D	1241,54	1217,20
Sogépargne	293,22	290,32
Sogevar	1119,89	1097,93
SogInter	1573,85	1542,89
Soleil Investissements	667,71	642,02
Solstice D	2231,07	2225,51
State Street Act. Eur	12060,89	11768,72
State Street Act. Frce	11262,75	10988,05
St. Str. Act.Japon	1476,35	1440,36
State Street Emer. Mts	1613,26	1573,97
St.Street OAT Plus	12196,73	12075,97
Stratégie Actions	960,71	928,26
Stratégie Rendement	1598,55	1548,25
Synthesis	12723,68	12424,20
Techno-Gan	6469,30	6220,48
Thésora D	777,76	770,06
Trésor Plus	1528,24	1513,11
Trésor Trimestriel	996,97	987,30
Trésoricic	158724,65	158724,65
Trilion	5010,42	4946,32
Uni-Associations ◇	119,14	119,14
Uni-Foncier	1268,50	1237,56
Unifrance	598,30	583,71
Uni-Garantie C	1392,52	1386,56
Uni-Garantie D	1297,64	1273,44
Uni Régions	1469,68	1433,83
Univar ◇	280,37	280,37
Univers Actions	1553,24	1515,36
Univers Obligations	1917,62	1881,86
Valorg ◆	2255,43	2253,18
Valreal	32142,68	32126,62
Winterthur St-Honoré	235,73	229,04

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE



AUJOURD'HUI

SPORTS

SOMMET. Le Real Madrid, dans son stade Santiago-Bernabeu, a *écrasé le FC Barcelone (5-0)*, samedi 7 janvier, lors de la seizième journée du championnat de première division espagnol. Pour les Madrilènes, en tête du classement, ce résultat efface l'humiliation d'une défaite concédée au Nou Camp, voilà un an. ● Au bout d'une semaine de ferveur et de chiffres records, cette victoire est le signe de la renaissance d'un Real auquel le nouvel entraîneur argentin, Jorge Valdano, a rendu sa qualité de jeu. ● En revanche, pour le « Barça », futur adversaire du Paris-SG en quarts de finale de la Ligue des champions, cette partie a l'aigreur des fins de règne. Après quatre titres consécutifs, l'équipe est en proie à une crise d'identité, amplifiée par la nouvelle du départ probable de son buteur brésilien Romario pour le Flamengo de Rio.

Madrid reprend le flambeau du football espagnol

En effaçant l'humiliante défaite concédée au FC Barcelone il y a un an, le Real Madrid a ravi à son vieux rival catalan l'ascendant sur un championnat qui n'avait jamais suscité autant de passion

MADRID
de notre envoyé spécial

Sur la place de Cibeles, celle des fêtes qui ont scandé les triomphes du club, la foule en blanc retarde le moment de scinder sa jubilation collective en une multitude de fiertés individuelles. En cette nuit de samedi, son Real Madrid n'a pourtant ajouté aucune coupe, aucun titre à sa galerie de trophées. A peine vient-il de reprendre son parcours en tête de la Liga en gagnant deux points qui ne lui garantissent pas de retrouver sa couronne au bout d'un championnat encore long.

Mais la victoire que célèbrent chants et klaxons vaut bien plus que des points. Pour les « madridistes », elle est l'aboutissement de quatre années de frustration et d'une semaine de délire. Elle vient de fondre les recettes records, les affluences inédites en un score magique de *goleada*, une distribution de buts égoïstement réservée à un seul camp. Elle a fait monter de quelques degrés supplémentaires l'opposition Real-Barcelone, qui reste le thermomètre le plus fiable pour prendre la démesure de la fièvre de football qui frappe l'Espagne.

« Les plus anciens employés du club ne se souviennent pas d'avoir connu un tel engouement pour un Real-Barça .» Dès mercredi, Inocencio Arias n'avait guère besoin d'autre indice pour rejoindre l'avis de la presse madrilène. *Le* directeur général du Real semblait retranché dans son bureau, dans les flancs du stade, comme dans une forteresse assiégée. Dehors, une interminable file d'attente encerclait Santiago-Bernabeu. Des madridistes forcenés avaient patienté une journée et demie, dans le froid, pour être de l'événement. Pour arracher l'une des 8 000 places mises en vente, une fois soustraites celles des 60 000 « socios » et des privilégiés. D'autres débourseraient jusqu'à 2 500 francs au marché noir, le jour du match, pour obtenir un billet.

RIVALITÉS HISTORIQUES

« Nous aurions pu facilement remplir deux Bernabeu de 106 000 places, constatait Inocencio Arias. *Nous avons dû diviser par trois les demandes des* penyas, *les clubs de supporters. Cette passion prouve que, même si l'écart avec Barcelone s'est réduit, le Real reste le club le plus populaire du pays. »* D'habitude, entre ce club de l'Espagne éternelle et celui d'une Catalogne amoureuse de l'Europe, entre les royaux de Madrid et les républicains de Barcelone, les enjeux politiques occupent l'avant-scène.

Ils n'étaient, samedi, que sous-entendus. Sur les fondations des rivalités historiques, sur la concurrence pour la suprématie sportive, les Madrilènes avaient édifié un autre étage. Toute la semaine, la ville a vibré d'une envie collective *de beau football, d'un désir partagé* de reconnaissance par le style de jeu. *« Pour la première fois depuis la guerre, le Barça est devenu le premier club du pays, à la fois vainqueur de la Liga et de la Coupe d'Europe,* affirmait Alfredo Relano, directeur des sports de Canal Plus Espagne. *Il ne s'imposait plus par intermittence, entre les titres du Real, comme dans le passé, il avait fait connaître sa qualité de son football dans le monde entier. »*

Les partisans du Real pouvaient bien ironiser sur trois des quatre titres de Barcelone, obtenus par chance lors du dernier match de la saison. Ils savaient que les points perdus en cours de championnat par le club catalan n'étaient que le prix payé pour son parti pris d'esthétisme. Ils reconnaissaient à *voix basse que la génération de la Quinta del buitre,* cinq fois championne, à la fin des années 80, autour d'Emilio Butragueno, avait gaspillé son talent et sa chance de devenir un modèle de jeu en ne parvenant pas à asseoir un style, ni une domination sur la plus prestigieuse des Coupes d'Europe. Ils n'avaient pas oublié que le football prôné par Johan Cruyff avait autrefois été celui de l'équipe blanche, au temps de la splendeur et de Di Stefano. *« Dans les années 50 et 60, le Real avait une manière unique de jouer,* se souvient Inocencio Arias, *toujours audacieuse, jamais mesquine. Elle ne pouvait qu'éblouir, même les adversaires jurés du club. »*

Toute la semaine, l'impatience de voir ce jeu ressusciter au bout de ces années de football sans âme s'est donc cristallisée en d'autres files d'attente. Jamais la cité sportive du Real n'avait accueilli autant de monde pour assister aux entraînements de l'équipe première. Les madridistes y sont venus vérifier la bonne nouvelle du début de championnat. Comme pour s'assurer *de visu* que l'on n'allait plus les tromper sur la qualité du jeu pratiquée sous le maillot blanc. Comme pour se convaincre que le talisman qu'ils ont fait venir à l'intersaison leur rendrait la grâce du football.

L'Argentin Jorge Valdano, ancien joueur et nouvel entraîneur du Real, a longtemps porté malheur aux blancs. Son équipe de Tenerife a offert deux titres au Barça en battant les Madrilènes lors de la dernière journée. Les « socios » ont pardonné à Valdano, à condition qu'il acclimate ses conceptions d'un jeu spectaculaire, directement inspiré des théories de Cruyff, sur leur plateau. Ils l'ont même absous de l'humiliante élimination de la Coupe de l'UEFA, à domicile, face aux Danois d'Odense. En échange, l'entraîneur leur a offert son assurance. A une équipe en proie à d'incessantes crises de nerfs, sans cesse rafistolée au gré des humeurs des dirigeants, il a donné l'audace de ne se fier qu'à son jeu.

SYMBOLE DE DOMINATION

Quatre jours avant le match, Valdano avait déjà rendu publique la composition de son équipe et *osait rêver à haute voix d'un 5-0* vengeur, quand venaient de Catalogne les échos des doutes de Cruyff, du départ de Romario et des déclarations belliqueuses de Hristo Stoichkov. Les « socios » avaient quitté la cité sportive rassérénés, animés par la certitude tranquille que la fin d'un cycle de domination sur le football espagnol devait se dissoudre dans le début d'un autre. Qu'à Barcelone une équipe trop longtemps souveraine n'en finissait plus de se déliter, tandis qu'à Madrid s'agrégeaient doucement les forces de la puissance montante.

Entre les quatre murs vivants de Bernabeu, ce pressentiment s'est réalisé. Tous les symboles de la domination du Barça ont été effacés un par un. Michael Laudrup, le meneur de jeu qui a quitté la Catalogne à l'intersaison pour incompatibilité d'humeur avec Johan Cruyff, a éclipsé Gica Hagi, ancien du Real passé au club *blaugrana.* Le Chilien Zamorano, auteur d'un triplé et meilleur buteur du championnat, a fait oublier la nervosité de Hristo Stoichkov, expulsé pour une brutalité.

L'attaque blanche a débordé sans cesse une défense barcelonaise pétrifiée. Le 5-0 est venu en venger un autre, concédé par le Real un an plus tôt, dans un Nou Camp où Barcelone avait atteint l'apogée de son football. Le disciple Valdano avait dérobé toute la magie du jeu mis en place par le maître Cruyff. Son équipe avait fait siens l'intelligence, le mouvement et l'audace offensive.

Jérôme Fenoglio

La folie Liga

Un chiffre suffit à décrire la frénésie de football qui frappe actuellement l'Espagne. Depuis le début de la saison, malgré deux retransmissions télévisées en direct de matches de première division par semaine, les dirigeants de clubs ont enregistré une hausse de plus de 15 % de la fréquentation des stades. Jamais les supporters espagnols ne s'étaient autant passionnés pour la Liga, le championnat de première division, haletant et séduisant grâce au choix d'un jeu spectaculaire par les entraîneurs de plusieurs formations. Le Deportivo La Corogne, le Real Madrid, le Real Saragosse ou l'Athletic Bilbao se sont ainsi lancés sur la trace du FC Barcelone. La presse sportive touche, elle aussi, les dividendes de cet engouement. Selon une étude récente, le quotidien sportif madrilène *Marca*, avec un tirage de près de 500 000 exemplaires, serait lu chaque jour par plus de deux millions de personnes. La direction du journal estime que près d'un million et demi de ces lecteurs jouent chaque semaine à son concours-vedette, *Liga Fantastica*.

PATINAGE DE VITESSE

Opération survie pour la « grande piste » française

LES FRANÇAIS ne risquaient pas de rapporter de médaille des championnats d'Europe de patinage de vitesse sur « grande piste », les 7 et 8 janvier. Ils n'y étaient pas. Pendant que l'élite continentale s'expliquait sur l'anneau d'Heerenveen, aux Pays-Bas, ils disputaient en Italie une compétition de second rang.

La disparition de la « grande piste » – discipline qui se dispute sur un anneau de glace de 400 mètres alors que le patinage courte piste, aussi appelé *short track*, se contente d'une patinoire aux normes habituelles – n'aurait sans doute pas chagriné grand monde en France. Le nombre des pratiquants y est dérisoire. Aux Jeux d'Albertville, en 1992, la prestation du seul représentant français, Thierry Lamberton, trente-cinquième et avant-dernier du 5 000 mètres, n'avait d'ailleurs suscité qu'indifférence et compassion.

Quelques semaines plus tard, l'anneau olympique était démonté, et son système de refroidissement revendu aux Pays-Bas. En 1990, c'était l'anneau de Grenoble, d'un entretien jugé trop coûteux, qui avait disparu après vingt-deux ans d'existence. Seul subsiste, à Chamonix, un anneau naturel de 330 mètres, arrosé patiemment à la lance à incendie par quelques bénévoles, mais qui ne fonctionne qu'entre deux et trois mois par an.

Tout aurait pu s'arrêter là, sur le constat que la France n'est décidément pas une terre d'élection pour la « grande piste », discipline qui suscite pourtant l'enthousiasme des foules néerlandaises et scandinaves autour de champions comme le Norvégien Jan Ove Kvoss, l'un des héros des derniers Jeux olympiques d'hiver. Mais ils étaient quelques-uns à vouloir continuer, envers et contre tout, dont Thierry Lamberton, qui, entre-temps, avait mis un terme à sa carrière.

« Les Jeux olympiques furent pour moi à la fois un aboutissement et une frustration, dit-il. *C'était grandiose, mais je me sentais exclu de la fête. Alors, j'ai eu envie de permettre à d'autres de vivre cette expérience au bout de laquelle je n'avais pu aller. J'ai proposé à mes dirigeants de tenter de reconstruire quelque chose. »* La Fédération française des sports de glace a accepté de dégager à nouveau un budget, mais quand, l'an dernier, Thierry Lamberton a fait le décompte de ses troupes, ils n'étaient que trois : Pierre-Henri Koninckx, Lionel Sodogas et Cédric Kuentz. De surcroît, ce dernier – peut-être le plus doué – décida d'abandonner le patinage pour un emploi... au casino de Chamonix.

CONDAMNÉS À L'EXIL

Heureusement, ce fut le moment choisi par la Fédération française de patinage à roulettes, en mal de reconnaissance olympique, pour prendre contact avec son homologue de la glace. Des essais furent effectués, au terme desquels trois des meilleurs patineurs sur roulettes rejoignirent leurs cousins de la glace. *« Même si les deux sports ne requièrent pas la même technique, les mouvements se ressemblent,* explique Thierry Lamberton. *Les garçons qui nous ont rejoints ont déjà un acquis et ce sont de véritables athlètes. Ils peuvent nous apporter beaucoup. »*Faute d'anneau en France, l'équipe nationale est partieen octobre dernier pour un stage à Hamar (Norvège), sur l'anneau où se déroulèrent les compétitions olympiques en 1994.Thierry Lamberton espère conduire deux ou trois de ses patineurs aux Jeux de Nagano, en 1998. *« Nous nous entraînons sur les meilleures patinoires et côtoyons les meilleurs patineurs,* dit-il. *Logiquement, les résultats devraient suivre. C'est peut-être la dernière chance de survie de la "grande piste" en France. Nous n'avons pas le droit de la gâcher. »*

Gilles Van Kote

RUGBY

Castres se sent pousser des ailes

Le champion 1993 a tourné le dos à sa tradition en se convertissant au jeu d'attaque

Lors de la dernière journée de la phase qualificative du championnat de France, dimanche 8 janvier, le Castres olympique, facile vainqueur à *domicile du Racing* (39-13), s'est qualifié grâce... à la défaite de Nice à Bourgoin. La phase finale rassemble les seize meilleures équipes : Perpignan, Stade toulousain, Narbonne, Montpellier, Brive, Bourgoin, Racing CF, Castres, Dax, Bègles-Bordeaux, Agen, Nîmes, Grenoble, Rumilly, Toulon, Colomiers. Un tirage au sort sera effectué mercredi 11 janvier pour déterminer les quatre poules.

CASTRES
de notre envoyé spécial

Au beau milieu de la tribune officielle, on ne voit que lui. Qu'il soit assis ou debout, qu'il se taise ou qu'il applaudisse, Gérard Cholley impressionne. L'ancien pilier de l'équipe de France et du Castres olympique est toujours massif, encore plus énorme. Après dix ans de retraite, il pèse 145 kilos, qui s'étalent un peu partout le long de son mètre 90, et qui imposent un profond respect à tous ses voisins de tribune. Cholley regorge de force, il est la force, la puissance de ce rugby de colosses dont il fut un représentant émérite.

Etrange ironie de l'histoire : lui qui était la terreur des mêlées, qui, disent les légendes de beuveries d'après-match, pouvait faire pleurer son adversaire sur n'importe quelle pelouse de n'importe quel pays, se voit aujourd'hui transformé en chantre de l'attaque, du rugby aéré, comme tous les dirigeants du Castres olympique. Cholley veut tourner la page de la tradition tarnaise, celle du titre de champion de France 1993 et du jeu d'avants. *« A l'époque,* s'excuse-t-il, *il était impossible de jouer derrière. Aux postes de trois-quarts, nous avions des camionnettes. »* Cette saison, le CO s'est offert des bolides : quatre attaquants de bon niveau sont arrivés en renfort pour aider le club dans sa quête d'un jeu plus complet.

A Castres, dans le rugby, rien ne se fait sans les laboratoires Fabre. Depuis 1989, le groupe pharmaceutique a pris en charge l'équipe de rugby. La moitié des joueurs de l'équipe première y travaillent. Il s'en est fait le très généreux mécène à la manière des industriels du textile qui, dans l'immédiat après-guerre, avaient offert au club du Tarn ses deux premiers titres de champion de France. Pierre-Yves Revol, directeur de la communication chez Fabre, occupe la présidence du Castres olympique : *« Avec le jeu d'avants, nous sommes arrivés au titre de champion de France, il y a deux ans, nous ne pouvions aller plus loin. A titre personnel, j'avais envie de voir un autre rugby, même si ce n'était pas évident. »*

Dans ce pays enclavé, si proche et si loin de Toulouse à laquelle il est relié par une route nationale en très mauvais état, les spectateurs du rugby ont un goût prononcé pour le jeu d'avants. Rien ne fait plus applaudir que les démonstrations de force. La tradition du muscle est là, inscrite dans les esprits comme les plus purs particularismes locaux. *« Je me souviens d'un match en début de saison,* reprend Pierre- Yves Revol, *il a fallu attendre une mi-temps pour voir une véritable action d'avants. Eh bien ! je ne vous mens pas, j'ai entendu un véritable « ouf » de soulagement dans le public. »*

DOIGTS DE PIANISTE

Malgré cela, il n'a pas hésité à changer. Paradoxalement, c'est sans doute le titre de champion de France 1993 qui est à l'origine de cette révolution culturelle. Castres avait battu Grenoble au terme de l'une des finales les plus laides des vingt dernières années. Cholley la qualifie lui-même de *« lugubre, pour ceux qui n'avaient pas au cœur l'amour du club »*. Les dirigeants du CO se sont donc sentis obligés d'insuffler un peu de fantaisie dans un ensemble trop grisâtre. À cela s'est ajoutée la nouvelle configuration de l'équipe. Autrefois, les paysans formaient l'ossature du pack. Ils passaient la semaine à la ferme, venaient éprouver la solidité de leurs reins et de leur cou le dimanche sur les terrains. *« Aujourd'hui,* confie Cholley un brin nostalgique, *les avants sont des étudiants, des citadins, ils ont des doigts de pianiste.»*

Illustration concrète de ce choix d'un autre style : l'arrivée de deux nouveaux entraîneurs. Thierry Merlos et Jean-Marie Barsalou ont joué au Stade toulousain, un nom magique et envié, ici, comme dans tous les pays de rugby, parce qu'il est synonyme de jeu ouvert, de jeu complet.

« Nous nous sommes fixé un objectif prioritaire, précisent les deux hommes, *rendre l'équipe de Castres plus attractive. Au début, nous nous sommes heurtés à des réticences chez certains joueurs. Il n'est pas évident de tourner le dos à de vieilles habitudes .»*

DIX-HUIT ANS AU CLUB

Francis Rui et le Castres olympique ont ensemble une vieille histoire qui n'en finit pas. Le demi d'ouverture du CO entame sa dix-huitième année au club. A force de matches, à force de coéquipiers, il est devenu une sorte de mémoire vivante du club.

A la fin de la saison dernière, il avait annoncé une retraite qu'il jugeait bien méritée. Les entraîneurs l'ont rappelé, pour servir de passerelle entre l'ère ancienne et l'ère moderne. Rui, trente-six ans, a connu l'époque des gros bras et du jeu au pied. Le voici qui entre *« avec plaisir »* dans celle des « grandes envolées », celle où le ballon vole de main en main en des courses effrénées vers l'en-but adverse.

Sur le terrain du stade Pierre-Antoine, Francis Rui et ses camarades passaient, ce dimanche 8 janvier, un véritable test. Le CO s'est qualifié, avec son nouveau style. Il lui fallait au moins ça pour espérer tirer un trait sur des années de tradition.

Pascal Ceaux

Elodie Lussac, gymnaste accidentée du travail

Une polémique oppose le père de la championne, victime d'une fracture de fatigue à une vertèbre, à la Fédération française de gymnastique, suspectée d'imposer des cadences d'entraînement trop élevées

Plâtrée pendant encore deux semaines, Elodie Lussac portera ensuite un corset pendant trois mois, avant de s'astreindre à deux mois de rééducation. Les espoirs de sélection de la meilleure gymnaste française pour les Jeux d'Atlanta demeurent, mais son père s'interroge sur les méthodes de préparation de l'équipe de France féminine à Marseille, où la cellule d'entraînement est dirigée depuis 1981 par deux spécialistes chinois, Shi Mao et Lin Xuan, épaulés depuis peu par une chorégraphe roumaine. Francis Lussac, premier entraîneur de sa fille, a cessé de travailler avec eux en novembre, après la blessure d'Elodie, pour laquelle la Fédération française de gymnastique réfute toute responsabilité. « *Quel intérêt aurions-nous à " casser " nos athlètes ?* », se défend Danièle Scotto, responsable du centre de haut niveau de Marseille.

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Elle arrive en claudiquant, s'allonge dans la voiture et sourit modestement. Ce n'est rien, juste un 17 en anglais. Elodie Lussac est retournée à l'école à plein temps. Jusqu'à l'été, sans doute. Son père, Francis, admire sa volonté : « *Elle s'accroche à ses cours en attendant de pouvoir s'entraîner à nouveau. Et, si elle veut arrêter la gymnastique, devenir ingénieur, je ne l'en empêcherai pas* ».

Championne d'Europe junior en 1993, championne de France en titre et chef de file des Bleues, Elodie Lussac est emprisonnée dans un plâtre pour deux semaines encore. Elle le quittera pour un corset, qu'elle déposera en avril, avant d'entamer deux mois de rééducation. En pleine préparation pour les Jeux olympiques d'Atlanta, cette blondinette de quinze ans et demi, promise, du moins espérée pour une médaille, souffre d'une spondylolyse de l'isthme qui relie la quatrième et la cinquième vertèbre lombaire, une forme de fracture de fatigue. Décelée après les championnats du monde par équipes de Dortmund, en novembre 1994, cette blessure nécessite immobilisation et repos total.

Sa participation aux championnats du monde, en octobre, est improbable. Même si elle n'a pas perdu ses chances d'aller aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, Elodie ne parle pas de son retour à l'entraînement : son coeur est bien trop gros. Son histoire ressemble à ces mauvais contes de la fatalité sportive, ces carrières abîmées pour un ligament ou un tendon d'achille rompus. Certes, les athlètes de haut niveau s'exposent à des risques, mais Francis Lussac ne l'entend pas de cette oreille.

« *A la veille des imposés, à Dortmund, ma fille s'est plainte du dos,* raconte-t-il. *Le lendemain, elle ne pouvait plus marcher. Nous avons fait une déclaration d'accident à l'assurance. Le président de la fédération nous a assuré qu'il ne prendrait aucun risque pour elle. Mais, après deux jours de repos, ils ont demandé à Elodie si elle voulait participer. Comment une enfant, leader d'équipe de surcroît, pouvait-elle refuser ?* ». Elodie se souvient : « *Au saut de cheval, tout allait bien ; à la poutre, j'ai grimacé. Je ne sais pas comment j'ai terminé l'épreuve du sol.* » Francis Lussac parle à demi-mots : « *Pas de polémique. Je m'élève juste contre l'entraînement d'Elodie et de ses coéquipières.* » Sa fille en dit plus que lui : « *Le rythme s'est accéléré en juillet, au stage de Carcassonne. Nous sommes allées trop loin dans les cadences.* »

PROXIMITÉ FAMILIALE

Danièle Scotto, directrice technique du centre de haut niveau Sainte-Anne, créé à Marseille en 1984, où s'entraîne Elodie et la quasi-totalité de l'équipe de France, se défend de pousser ses athlètes à bout : « *L'équipe est suivie de près par un médecin, un psychologue, un kinésithérapeute et un diététicien. Quel intérêt aurions-nous à " casser " nos jeunes filles ?* »

Après les années d'artisanat, la Fédération française de gymnastique (FFG) s'est décidée à une politique de détection dans les clubs, scrutant dès l'âge de six ans les futures championnes, qui passeront par tous les filtres de la compétition avant d'atteindre l'équipe de France.

« *Nous avons pu obtenir des moyens importants,* explique Jean-Claude Jacquetin, directeur technique national de la FFG. *Dès 1987, le partenariat de France Télécom nous a permis d'offrir des bourses, et donc plus de confort aux athlètes.* » En 1991, aux championnats du monde d'Indianapolis, la France, onzième, se qualifie au concours par équipes des Jeux olympiques de Barcelone. Une première depuis Munich, en 1972. En Espagne, les Françaises obtiennent un excellent résultat en terminant huitièmes. Jacques Rey, président de la FFG, promet qu'il sera le « *président d'une médaille* ».

« *Il n'y a pas, chez nous, de raison d'Etat,* affirme Danièle Scotto. *Le problème, dans cette histoire, c'est la proximité familiale. C'est dur à dire, mais nous avons fait une erreur en acceptant le père, premier entraîneur d'Elodie, dans la cellule. Il ne s'agit pas de compétences, mais d'une situation affective trop lourde. La gymnastique est un sport à maturité précoce, qui court de la moyenne enfance à l'âge préadulte. Les filles vivent une difficile mutation psychologique et physiologique. Nous ne gérons pas un sport de violence comme la boxe, pourtant les coups existent : il y a l'agression émotionnelle devant la compétition. Et cette émulation frise parfois le malsain.* »

Francis Lussac a rompu les ponts avec la fédération et avec le centre de Marseille, qui n'ont pas revu la jeune fille depuis deux mois. Dialogue et confiance gommés, le malentendu est douloureux. Les deux adversaires ne s'accordent que sur un point : au coeur de la polémique, il y a le sort d'une jeune fille de quinze ans, dont l'avenir de championne est hypothéqué. Elle qui avait presque tout donné, tout sacrifié à la gymnastique pendant dix ans...

Bénédicte Mathieu

■ **TENNIS : Steffi Graf a déclaré forfait pour les Internationaux d'Australie** qui se disputeront à Melbourne du 16 au 30 janvier. L'Allemande, nº 1 mondiale, souffre d'une blessure musculaire à la cuisse droite et ne pourra donc défendre le dernier titre d'un tournoi du grand chelem qu'elle détient encore. Absente des courts depuis la mi-novembre, où elle avait été battue aux Masters féminins de New York par Mary Pierce, Steffi Graf se plaint également de douleurs dorsales et a consulté de nombreux médecins américains pour éviter une intervention chirurgicale. Agée de vingt-cinq ans, Graf qui sillonne le circuit depuis douze ans, a affirmé qu'elle ne tenait pas à prendre une retraite anticipée.

■ **VOILE : Les recherches du monocoque d'Isabelle Autissier ont été abandonnées.** Le bateau démâté que la navigatrice avait dû quitter après une tempête au cours de la deuxième étape du BOC Challenge entre le Cap et Sydney se trouverait actuellement à 700 milles nautiques au sud-ouest de Hobart, en Tasmanie (*Le Monde* du 3 janvier). Il reste introuvable et ses balises de détresse sont maintenant déchargées. Le remorqueur de haute mer affrété par l'assureur du bateau a rebroussé chemin, dimanche 8 janvier, après deux jours de quadrillage. Les responsables des recherches estiment que *Ecureuil Poitou-Charentes* finira par s'échouer sur la côte Ouest de la Nouvelle-Zélande. S'il n'a pas sombré.- (*AFP.*)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Première phase, 1er tour retour

Le Mans - Cholet	85 - 79
Dijon - Montpellier	84 - 77
Pau-Orthez - Gravelines	90 - 67
Levallois - Villeurbanne	81 - 78
Strasbourg - Antibes	88 - 97
Lyon - Nancy	97 - 74
Limoges - PSG-Racing	72 - 67

Classement : 1. Antibes, 27 pts ; 2. Pau-Orthez, Limoges, Dijon, 24 ; 5. Cholet, Villeurbanne, 23 ; 7. Levallois, 21 ; 8. PSG-Racing, Gravelines, 20 ; 10. Lyon, 19 ; 11. Le Mans, 18 ; 12. Montpellier, Nancy, Strasbourg, 17.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
22e journée

Lens - Montpellier	
Le Havre - Martigues	1 - 0
Strasbourg - Saint-Etienne	1 - 1
Bordeaux - Rennes	2 - 1
Cannes - Nice	2 - 0
Nantes - Lille	3 - 0
Monaco - Caen	3 - 0
Bastia - Auxerre	0 - 1
Sochaux - Paris SG	reporté
Metz - Lyon	reporté

Classement : 1. Nantes, 48 pts ; 2. Paris SG ; 41 ; 3. Cannes, 37 ; 4. Bordeaux, 36 ; 5. Auxerre, Lyon, 35 ; 7. Lens, 33 ; 8. Strasbourg, 32 ; 9. Monaco, Martigues, 30 ; 11. Le Havre, Metz, 29 ; 13. Saint-Etienne, 27 ; 14. Lille, Rennes, 24 ; 16. Nice, Bastia, 21 ; 18. Montpellier, 19 ; 19. Caen, Sochaux, 18.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
24e journée

Marseille - Nancy (arrêté)	0-2
Laval - Alès	1 - 1
Nîmes - Valence	4 - 0
Toulouse - Châteauroux	0 - 1
Guingamp - Beauvais	3 - 2
Charleville - Gueugnon	2 - 0
Red Star - Mulhouse	5 - 3
Dunkerque - Angers	1 - 0
Perpignan - Le Mans	0 - 0
Amiens - Saint-Brieuc	3 - 2
Niort - Sedan	1 - 2

Classement : 1. Guingamp, 47 pts ; 2. Marseille, Red Star, 45 ; 4. Gueugnon, 42 pts ; 5. Châteauroux, 41 ; 6. Amiens, 40 ; 7. Nancy, Toulouse, 37 ; 9. Dunkerque, 36 ; 10. Mulhouse, 33 ; 11. Alès, 32 ; 12. Valence, 30 ; 13. Le Mans, 28 ; 14. Charleville, 27 ; 15. Laval, 25 ; 16. Sedan, 24 ; 17. Angers, Niort, Perpignan, 23 ; 20. Saint-Brieuc, 21 ; 21. Beauvais, 19 ; 22. Nîmes, 14.

(Ce classement ne tient pas compte du résultat de Marseille-Nancy, arrêté à la 76e minute.)

CHAMPIONNAT D'ITALIE
15e journée

Brescia - Reggiana	1 - 0
Cagliari - Inter de Milan	1 - 1
Foggia - Gênes	2 - 1
Milan AC - Naples	1 - 1
Padoue - Cremonese	3 - 2
Parme - Juventus	1 - 3
AS Rome - Bari	2 - 0
Torino - Florentina	1 - 0
Sampdoria - Lazio	3 - 1

Classement : 1. Juventus, 33 pts ; 2. Parme, 31 ; 3. AS Rome, 27 ; 4. Fiorentina, 26 ; 5. Lazio, 25 ; 6. Sampdoria, 24 ; 7. Bari, 22 ; 8. Foggia, 21 ; 9. Milan AC, Torino, 19 ; 11. Inter de Milan, Cagliari, 18 ; 13. Naples, 17 ; 14. Crémonèse, 15 ; 15. Padoue, 14 ; 16. Gênes, 13 ; 17. Reggiana, 9 ; 18. Brescia, 8.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
16e journée

Real Madrid - FC Barcelone	5 - 0
Betis Seville - La Corogne	0 - 0
Ath. Bilbao - Real Sociedad	0 - 0
Celta Vigo - Séville	0 - 0
Logrones - Valladolid	0 - 0
Espanol Barcelone - At. Madrid	2 - 0
R. Santander - Valence	3 - 2
Albacete - Oviedo	1 - 0
S. Gijon - Tenerife	1 - 1
St-Jac-de-Compostelle - Saragosse	3 - 2

Classement : 1. Real Madrid, 25 pts ; 2. Saragosse, 23 ; 3. Deportivo La Corogne, 22 ; 4. FC Barcelone, 20 ; 5. Athletic Bilbao, 19 ; 6. Betis Seville, Espanol Barcelone, 8. Séville, 18 ; 9. Celta Vigo, 17 ; 10. St-Jacques Compostelle, 16 ; 11. Tenerife, 15 ; 12. Real Sociedad, Valence, 14 ; 14. Racing Santander, Oviedo, Albacete, Sporting Gijon, 13 ; 18. Atletico Madrid, 12 ; 19. Valladolid, 11 ; 20. Logrones, 6.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
7e étape Awserd-Zouérat (7 janvier) dont 828 km de spéciale.

Motos
1. Magnaldi (Fra/Yamaha), 6 h 42 min 09 s ; 2. Arcarons (Esp/Cagiva), à 1 min 08 s ; 3. Orioli (Ita/Cagiva), à 2 min 08 s ; 4. Peterhansel (Fra/Yamaha), à 2 min 59 s ; 5. Laporte (USA/Yamaha), 17 min 30 s.
Classement général : 1. Arcarons (Esp/Cagiva), 32 h 11 min 38 s ; 2. Peterhansel (Fra/Yamaha), à 10 min 31 s ; 3. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 11 min 16 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 28 min 45 s ; 5. Kinigadner (Aut/KTM), à 32 min 22 s.

Autos
1. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën), 5 h 30 min 29 s ; 2. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), à 11 min 21s ; 3. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 24 min ; 4. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 30 min 28 s ; 5. Schlesser-Willis (Fra/Proto Schlesser), à 44 min 25 s.
Classement général : 1. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën), 26 h 46 min 36 s ; 2. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), à 45 min 59 s ; 3. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 49 min 36 s ; 4. Fontenay-Musmara (Fra/Mitsubishi), à 1 h 14 min 12 s ; 5. Shinozuka-Magné (Jap/Mitsubishi), à 2 h 44 :10.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phase préliminaire
14e et dernière journée
Les quatre premiers de chaque poule sont qualifiés pour le Top 16.

POULE 1

Auch - Périgueux	15 - 6
Châteaurenard - Narbonne	16 - 3
Montpellier - Graulhet	49 - 16
Perpignan - Stade Toulousain	19 - 16

Classement : 1. Perpignan, 35 pts ; 2. Stade Toulousain, 33 ; 3. Narbonne, 32 ; 4. Montpellier, 32 ; 5. Auch, 30 ; 6. Graulhet, Châteaurenard, 22 ; 8. Périgueux, 18.

POULE 2

Tarbes - Montferrand	23 - 27
Bourgoin - Nice	14 - 9
Castres - Racing CF	39 - 13
Brive - Saint-Paul-les-Dax	57 - 3

Classement : 1. Brive, 34 pts ; 2. Bourgoin, 33 ; 3. Racing CF, 32 ; 4. Castres, 31 ; 5. Nice, 31 ; 6. Montferrand, 29 ; 7. Tarbes, 18 ; 8. Saint-Paul-les-Dax, 16.

POULE 3

Dax - Nîmes	46 - 10
Agen - Bègles-Bordeaux	20 - 3
Biarritz - Valence d'Agen	18 - 13
Mandelieu - Pau	8 - 17

Classement : 1. Dax, Bègles-Bordeaux, 34 pts ; 3. Agen, 32 ; 4. Nîmes, 30 ; 5. Biarritz, 29 ; 6. Pau, 27 ; 7. Valence d'Agen, 21 ; 8. Mandelieu, 17.

POULE 4

Colomiers - Grenoble	18 - 6
Toulon - Tyrosse	66 - 3
Dijon - Bayonne	14 - 20
SBUC - Rumilly	50 - 9

Classement : 1. Grenoble, 33 pts ; 2. Rumilly, Toulon, 32 ; 4. Colomiers, 30 ; 5. SBUC, 30 ; 6. Bayonne, 28 ; 7. Dijon, 23 ; 8. Tyrosse, 16.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE MASCULINE
Slalom de Garmisch-Partenkirschen
1. Alberto Tomba (Ita) ; 2. Marc Girardelli (Lux) ; 3. Yves Dimier (Fra) ; 4. Michael Tritscher (Aut) ; 5. Jure Kosir (Slo).
Classement général provisoire : 1. Alberto Tomba (Ita), 750 pts ; 2. Jure Kosir (Slo), 350 ; 3. Kjetil Aamodt (Nor), 324 ; 4. Michael von Gruenigen (Sui), 316 ; 5. Michael Tritscher (Aut), 300.

COUPE DU MONDE FÉMININE
Super-G de Haus-im-Ennstal (Autriche) (7 janvier)
1. Anita Wachter (Aut.) ; 2. Katja Seizinger (All.) ; 3. Heidi Zeller-Baehler (Sui.) ; 4. Michaela Gerg-Leitner (All.) ; 5. Katrin Gutensohn (All.).
Slalom géant de Haus-im-Ennstal (8 janvier)
1. Deborah Compagnoni (Ita) ; 2. Heidi Zeller-Baehler (Sui) ; 3. Vreni Schneider (Sui) ; 4. Astrid Loedemel (Nor) ; 5. Katja Seizinger (All).
Classement général provisoire : 1. Heidi Zeller-Baehler (Sui), 625 pts ; 2. Vreni Schneider (Sui), 534 ; 3. Katja Seizinger (All), 518 ; 4. Pernilla Wiberg (Suè), 360 ; 5. Martina Ertl (All), 359.

TENNIS

Tournoi ATP d'Adélaïde (finale)
Courier (EU) b. Boetsch (Fra.) 6-2, 7-5.

Trois types d'avalanches menacent en montagne

Humides, poudreux ou en plaques, les cristaux de neige obéissent à des lois dynamiques qui défient encore les systèmes d'alerte

Après la catastrophe qui a fait trente-neuf victimes à Val-d'Isère en 1970, des milliers de zones où les avalanches risquent de se déclencher ont été cartographiées sur plus de 600 000 hectares de montagnes françaises. Une meilleure connaissance de l'évolution de la forme des cristaux sous l'influence de la température ou du vent permet de déterminer le niveau de risque de coulées qui – en simplifiant – ont trois formes : humide, poudreuse ou en plaques. Les experts parviennent ainsi à déterminer le niveau de probabilité de déclenchement des avalanches, qui obéissent à des lois mécaniques relativement simples dans un millier de couloirs répertoriés. Cela ne supprime pas les mauvaises surprises : une chapelle bâtie en 1450 a été détruite, à la fin des années 70, par une coulée insoupçonnée. En dépit de ces recherches menées depuis de longues années et des propgrès accomplis dans la prévision du risque, celui-ci reste redoutable.

CHACUN garde en mémoire la terrible coulée de neige qui, le 10 février 1970, emporta en plein Val-d'Isère un chalet de l'UCPA et fit trente-neuf victimes. Les archives gardent aussi celle de cette formidable avalanche qui, voici un siècle, déversa un million de mètres cubes de neige durcie et de rochers dans la vallée de Saint-Gervais.

De telles catastrophes invitent donc à la prudence et c'est la raison pour laquelle plusieurs organismes de recherche se sont lancés dans l'étude de ces phénomènes pour mieux les contrer et les prévenir. On commence à mieux les connaître, même si des progrès restent à faire dans la prévision. Les spécialistes distinguent trois types d'avalanche, dites « de neige humide », « de poudreuse » et « de plaque à vent ».

Bien connue des montagnards, l'avalanche de neige humide est la conséquence des fontes de printemps ou des redoux hivernaux, durant lesquels des pluies peuvent se déposer sur les couches récentes et relativement sèches du manteau neigeux. Chargée de *grandes quantités* d'eau, la neige prend alors une consistance un peu pâteuse, de densité élevée (300 à 450 kilos par mètre cube).

Ces avalanches se comportent donc comme des coulées de boue, prenant les pentes à des vitesses relativement lentes – quelques dizaines de kilomètres à l'heure. Si ces masses de neige peuvent provoquer des dégâts considérables, elles ne font, en général, que peu de victimes, car elles empruntent des couloirs bien répertoriés et n'ont lieu que dans des conditions météorologiques précises.

Les avalanches de poudreuse, pour leur part, se produisent à la suite de fortes précipitations neigeuses (de 5 à 10 cm par heure) qui donnent lieu à la constitution de couches épaisses d'une neige très froide et peu dense (50 à 150 kilos par mètre cube). Un tel manteau est, par nature, instable : les cristaux de neige ont peu de cohésion entre eux. Il suffit alors de peu de chose pour que les forces de pe*santeur l'emportent soudain* et fassent dévaler à des vitesses souvent vertigineuses (plus de 200 km/h) un gigantesque nuage de poudre.

Fort heureusement, ces avalanches sont associées à des conditions climatiques *« connues et remarquables »* permettant aux météorologistes d'avertir les populations de leur imminence. Cela n'empêche pas, toutefois, les surprises, car elles parcourent souvent de grandes distances et peuvent atteindre des maisons, des refuges ou des églises qui, de mémoire d'homme, n'avaient jamais été touchés. Les Alpes du Nord – où le phénomène est assez fréquent – ont le souvenir de tels épisodes, ainsi que les régions situées le long de la frontière italienne, comme le Queyras, où ces coulées sont plus rares mais plus violentes.

Une centaine de morts par an

Les avalanches de poudreuse, redoutables, dévalent les pentes à des vitesses supérieures à 200 km/h. La victime est rattrapée par l'onde de choc qui précède le nuage et provoque des lésions analogues à celles d'une explosion, tandis que ses poumons s'emplissent de cette neige pulvérulente contenue dans l'atmosphère.

Avec les avalanches de neige humide et de plaque, beaucoup plus lentes, le skieur est vite emporté par une neige lourde qui brise pratiquement tout sur son passage. Si la victime survit, elle peut mourir de froid, car il lui est difficile de s'extraire de cette sorte de gangue formée par la neige.

Chaque année, en Europe, une centaine de personnes, pour l'essentiel des skieurs, trouvent la mort dans des avalanches.

FRAGILE MILLEFEUILLE

Les avalanches de type plaques à vent sont les plus redoutables, parce qu'imprévisibles. Souvent déclenchées par le simple passage d'un skieur, elles sont, de loin, les plus meurtrières. Ce sont elles qui ont tué durant les fêtes de fin d'année et qui sont à l'origine de la plupart des décès (23 morts) de l'hiver 1992-1993. Il s'agit de neiges plus ou moins récentes, d'une densité d'environ 100 à 300 kilos par mètre cube, formant un manteau qui *« ne demande qu'à partir »*.

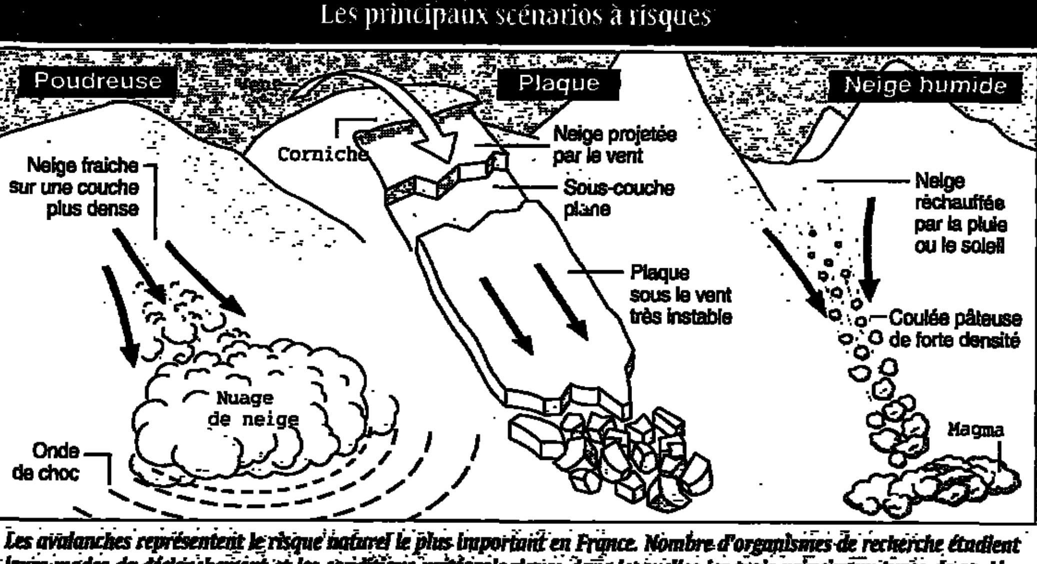
La légère perturbation provoquée par un randonneur suffit à rompre la faible cohésion de ce fragile millefeuille et à créer une fracture qui se propage rapidement sur des centaines de mètres, perpendiculairement à la pente. Les points d'ancrage du manteau cèdent alors et bientôt des milliers de tonnes de neige durcie se ruent dans la pente.

Toutes choses égales, ces plaques de neige peuvent être assimilées à des plaques de verre, explique Eric Brun, directeur du centre d'étude de la neige de Météo-France de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble (Isère) : *« Elles résistent au poids d'un homme tant qu'elles reposent sur une surface dure et plane. Mais elles cassent net, sous le même poids, quand elles sont posées sur une moquette. »* C'est ce qui se produit lors du passage d'un skieur. Pour prévenir ce genre de catastrophe, les chercheurs de Météo-France et de la division nivologie du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF) étudient depuis près de vingt-cinq ans la dynamique des avalanches. Et en particulier les phénomènes qui conduisent au départ des plaques à vent. Ils ont fait de notables avancées dans ce domaine, mais reconnaissent qu'en matière de prévision, une certaine incertitude subsiste. *« Nous avons identifié les zones à risques »*, explique Gérard Brugnot du CEMAGREF.

Des milliers de couloirs ont été identifiés, dont certains gardent la trace d'avalanches qui se sont déclenchées voici près d'un siècle. Reste, reconnaît Eric Brun, que l'on ne peut prévoir le moment exact du déclenchement d'une coulée.

Les mauvaises surprises sont toujours possibles, telle cette chapelle, pourtant bâtie en 1450, qui fut balayée à la fin des années 70, par une coulée inattendue.

Jean-François Augereau



Les avalanches représentent le risque naturel le plus important en France. Nombre d'organismes de recherche étudient leurs modes de déclenchement et les conditions météorologiques dans lesquelles les trois principaux types de coulées (poudreuse, plaque et neige humide) se produisent. Grâce notamment à leurs installations du col du Lautaret et de l'Alpe-d'Huez, les chercheurs espèrent ainsi mieux informer le public des dangers qui le menacent.

Un Américain invente le magnétoscope publiphobe

IL EXISTE encore aux Etats-Unis des inventeurs professionnels. Jerry Iggulden est l'un d'entre eux, et sa dernière trouvaille devrait bientôt *faire le tour du monde. Baptisée* « Commercial Free » (Sans publicité), elle permet d'enregistrer une émission de télévision et de la restituer sans infliger au spectateur les écrans publicitaires. Thomson Consumer Electronics (TCE), la filiale grand public de Thomson, est le premier fabricant de magnétoscope à en avoir acheté la licence à Arthur D. Little Enterprises, partenaire commercial de Jerry Iggulden. Le système est montré actuellement à un public d'initié dans un hôtel de Las Vegas, en marge du Consumer Electronic Show, l'exposition annuelle américaine d'électronique grand public.

Le procédé, relativement simple, repose sur le fait que des écrans d'une couleur fixe – noire aux Etats-Unis par exemple, ou bleue en France – séparent systématiquement une émission télévisée de la publicité. Au même moment, le son baisse considérablement. Le procédé repère ces modifications importantes des signaux son et vidéo, grâce au compteur du magnétoscope, et note cette information temporairement dans la mémoire électronique du magnétoscope. Une fois l'enregistrement terminé, le magnétoscope rembobine la cassette, puis marque un bip sur la piste de contrôle de la bande en début et fin de publicité, conformément aux indications mémorisées.

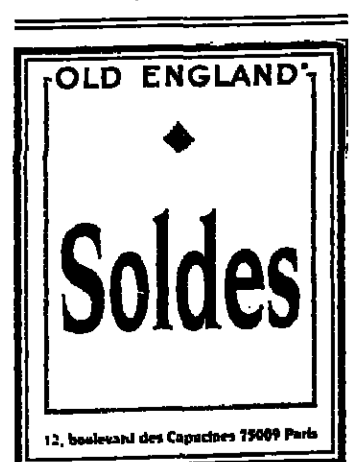
Quand le *téléspectateur regarde* l'émission enregistrée, la bande se déroule normalement jusqu'à ce que le système repère le premier bip ; le magnétoscope se met alors automatiquement en avance rapide, jusqu'au bip de fin. L'émission n'est donc interrompue que quelques secondes par un écran fixe au lieu de l'être quelques minutes par des écrans publicitaires. Ce système devrait être installé dans des magnétoscopes du commerce dès la fin de l'année aux Etats-Unis, et au début de 1996 en Europe. Le coût de cette option devrait être de l'ordre de 125 à 250 francs, selon Jerry Iggulden, et pourrait même baisser rapidement en fonction des quantités produites. Un système basé *sur les mêmes brevets et développé par* Arista Technology devrait être commercialisé dès les prochaines semaines aux Etats-Unis. Ce dispositif n'est pas intégré mais se branche sur le magnétoscope et serait donc un peu plus coûteux.

UNE PARADE DES DIFFUSEURS ?

A l'heure actuelle, Commercial Free serait fiable à 99 %, affirme son inventeur, le 1 % défectueux étant dû aux films affichant de nombreux écrans noirs. Si une telle image survient moins de 50 secondes après la fin réelle de la publicité, le système peut alors « gommer » à tort cette séquence.

Reste à savoir si les diffuseurs resteront longtemps sans trouver de parade à un procédé *qui ne pourra* que déplaire à leurs annonceurs. Ils avaient réussi à mettre au point au Japon, en 1990, un système de brouillage électronique perturbant un magnétoscope « mange-pub », différent technologiquement de Commercial Free, mais poursuivant le même objectif, et proposé à l'époque par Mitsubishi (*Le Monde* du 13-09-1990).

Annie Kahn



Le jeu du chat et de la souris informatiques

Les fraudes aux technologies de l'information représentent un préjudice annuel de plus de 6 milliards de francs et ont nécessité la création de services de police spécialisés

DES PLANS d'avions de chasse et de missiles de croisière, des comptes rendus d'agents américains, un million de mots de passe confidentiels... Dérobées dans les fichiers du Pentagone par un « Robin des bois » informaticien âgé de seize ans, ces informations « top-secret » ont pu circuler sur Internet, un réseau emprunté quotidiennement par plusieurs millions d'utilisateurs, pendant plusieurs mois, avant que le « hacker » juvénile ne soit arrêté par Scotland Yard, à Tottenham, au nord de Londres (*Le Monde* du 5 janvier).

Ce « casse » spectaculaire est peu représentatif pourtant des pratiques des nouveaux délinquants en col blanc, dont la plupart des « exploits » restent inconnus du public. Ce n'est pas un hasard si l'image d'un chat taquinant une « souris » informatique a été choisie pour emblème par le tout nouveau service *d'enquête* sur la fraude aux technologies de l'information (SEFTI), dépendant de la brigade financière de la police judiciaire de la préfecture de police et inauguré fin novembre à Paris. *« C'est un peu le symbole de notre activité »*, souligne son patron, le commissaire Daniel Padouin. De ce jeu de dupes feutré qui oppose ces limiers du troisième type aux pirates de l'ère informatique.

Contrefaçon de logiciel, piratage, détournement de fonds, fraude, espionnage industriel, vol de fichier... le crime informatique est par nature furtif, presque virtuel. Mais sa discrétion n'a d'égale que son efficacité. *« Statistiquement, un détournement financier par fraude informatique rapporte 150 fois plus à son auteur qu'un vol à main armée,* affirme Daniel Padouin, *et il est beaucoup moins risqué.»* En 1993, la délinquance a représenté près de 60 % des sinistres informatiques enregistrés en France, soit environ 6,215 milliards de francs, selon les évaluations du Club de la sécurité informatique français (CLUSIF), qui regroupe 120 entreprises et administrations.

Les projections font état d'un taux de malveillance de 70 % et de 14 milliards de francs de pertes à l'horizon 2005. Il ne s'agirait là que de la partie émergée de l'iceberg, tant les entreprises répugnent à porter plainte. *« Les techniques de protection existent. Encore faut-il les mettre en œuvre »*, déplore Jean-Marc Allouët, secrétaire général du CLUSIF, qui insiste sur les progrès à réaliser en matière de prévention.

« BAGUETTES MAGIQUES»

Côté répression, on se limite pour l'heure à deux services. La brigade centrale de répression de la criminalité informatique, créée en février, et les dix-sept membres du SEFTI. Ces derniers ne sont pas tout à fait des débutants. En 1988, à peine nommé commissaire, Daniel Padouin, passionné par les nouvelles technologies, avait déjà réuni à la brigade financière de la PJ une petite équipe d'enquêteurs spécialisés. Après un court séjour dans un commissariat de quartier, il a pu former une équipe autonome. *« De jeunes diplômés, de programmeurs passionnés dont certains ont passé le concours de police pour échapper au chômage. »*

Les moyens d'investigation informatiques des enquêteurs – leurs *« baguettes magiques »* – sont précieusement conservés dans les locaux flambants neufs du SEFTI, avenue d'Italie. Ces équipements, *« des utilitaires légèrement modifiés »*, ont nécessité 2,5 millions de francs d'investissement. Ils permettent de circuler dans les architectures informatiques pour y déceler d'éventuelles « empreintes digitales » laissées par les intrus.

« Pour le reste, nous appliquons des méthodes d'enquête des plus classiques, assure le commissaire. *La réputation de petits génies capables de déjouer toutes les chausse-trappes est largement usurpée. Dans huit cas sur dix, la malveillance est le fait d'un employé, qui n'a eu que peu de mérite à se procurer les sésames informatiques. »*

C'est le cas par exemple d'un pirate, employé temporaire à British Telecom, qui avait tout simplement récupéré les mots de passe qui traînaient sur les bureaux de ses collègues pour se procurer des adresses d'abris nucléaires et de centres d'entraînement des services secrets britanniques, les coordonnées personnelles de John Major et celles des appartements de sa Gracieuse Majesté (*Le Monde* du 25 novembre 1994)...

Le développement annoncé des autoroutes de l'information risque cependant de compliquer la tâche des policiers. Il rendra quasi impossible toute surveillance policière, *a fortiori* si les utilisateurs, mafieux ou terroristes, utilisent des systèmes de cryptage, comme ceux qui ont déjà circulé aux Etats-Unis (*Le Monde* du 22 juillet 1994). En France, l'emploi de ces dispositifs est strictement réglementé. Mais un logiciel déjà disponible sur le réseau Internet permet de masquer un message crypté derrière une anodine transmission...

Il faudra chercher une parade, en n'oubliant pas, insiste le commissaire Padouin, que *« l'apparition de ces technologies pose la question, avant tout politique, de l'équilibre entre la protection de la vie privée et les impératifs de sécurité publique »*.

Hervé Morin

La Cité emballée

A Paris, une exposition présente, jusqu'en août, l'emballage sous toutes ses formes, avec ses pièges et ses avantages

EMBALLAGE
BOITES A MALICE
Expositions à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris jusqu'au 27 août. Tous les jours sauf le lundi de 10 heures à 18 heures (19 heures le dimanche).

La société de consommation est-elle devenue civilisation de consommation au moment où se posait la question de savoir comment elle maîtriserait l'objet de toute son attention mais qui menaçait un jour de la submerger et de la perdre : *l'emballage ? De la brique* de lait à la mise sous chape des déchets nucléaires, du papier recyclé au transport de microprocesseurs, de la canette de bière à n'importe quelle nourriture saisie et protégée sous vide, tout devait être contenu, rangé, stocké, transporté, livré, acheté et vendu, au moindre risque. Les technologies du siècle se sont mises au service d'une nouvelle exigence : on ne consomme et on n'achète plus de *produit qui ne soit « conditionné »*. Au point que le contenant pourrait bien parfois prendre le pas sur le contenu. Ainsi finirait-il par devenir œuvre en soi, un signal d'appel, un symbole du temps, un prétexte à collection.

UN MUR D'IMAGES

C'est à cette tâche – qu'on jugera immense – qu'a voulu s'atteler l'exposition de la Cité des sciences de La Villette : décrire et décrypter le cycle de fabrication-destruction d'un outil devenu indispensable et dont la création nous importe autant que la disparition. En choisissant de placer un texte de Francis Ponge, *le Cageot*, en exergue de l'ouvrage qui accompagne l'exposition, ses auteurs se placent sous le signe d'une sorte de perfection écologique presque inaccessible, un objet *« agencé de façon qu'au terme de son usage il puisse être brisé sans effort », « objet en somme des plus sympathiques – sur le sort duquel il convient de ne pas s'appesantir longuement »*. Ne pas s'appesantir, voilà ce que Ponge pouvait se permettre dans *le Parti pris des choses*, voilà ce que nous ne pouvons plus nous permettre depuis que les choses nous ont pris à partie...

Acier, aluminium, plastiques durs, cartons forts, verres modelables, polyesters en films invincibles, tous ces auxiliaires qui nous veulent tant de bien et dont on a tant de mal à se défaire, qui se plient et s'assouplissent à tous les projets, à toutes les formes, qui *enveloppent, enrobent, fixent ou* soudent la panoplie de nos désirs, sont, eux, les nouveaux emblèmes du nouvel âge.

Temps modernes, ceux de la robotique : une telle exposition ne pouvait pas renoncer à la rythmique spectaculaire de ces chaînes *automatisées qui, d'un seul élan*, moulent, découpent, emboutissent, scellent, étiquettent ou capsulent les produits de tous nos jours. L'usine est là, évoquée par le mur d'images qui retient le visiteur dès l'entrée, du verre en fusion à la bouteille, de la pâte à papier au rouleau de papier, de la *feuille* d'aluminium à la boîte hermétique et inaltérable... Tandis que chemine, en boucle, sous les pieds des visiteurs, un fragment de cette *chaîne sans fin au service des* nations nourries.

Sommes-nous les jouets de nos appétits et à quel moment la publicité, par le biais des emballages, nous leurre-t-elle et nous entraîne-t-elle à consommer plus pour affirmer notre pouvoir ? La scénographie – *dramaturgie* – que l'on voit se *développer dans les supermar*chés ne doit rien au hasard. Elle est étudiée de longue main, préparée avec savoir, science et responsabilité. Il ne suffit pas d'emballer, il faut séduire. C'est aux meilleurs des graphistes, aux meilleurs des coloristes, aux meilleurs des maquettistes à faire la différence. Tous ensemble dans la même mêlée, dans la même provocation, *dans le* même souci d'occuper le terrain, d'attirer le regard, et de l'emporter.

La préoccupation n'est pas nouvelle, l'affaire arrive de loin : quand *la cellophane est inventée* par un Français, en 1908, dans les Vosges, on ne sait pas encore que Du Pont de Nemours, qui l'exploitera aux Etats-Unis sous licence, formulera en 1932 l'idée qu'un « emballage transparent » entraîne une « impulsion d'achat ». Le premier *magasin en libre-service ouvre* à Paris en 1948, un an avant le premier centre Leclerc, à Landernau. Bientôt apparaîtront les jus de fruits dans des boîtes en carton (1950), la mousse à raser en aérosol (1951), puis le Tetra Pak (1952) pour le lait et la crème. Il faut attendre 1970 pour la mise au point et la généralisation internationale du code-barres, mais l'ère de l'emballage perdu a déjà commencé : en France, en 1962, avec l'huile Salador, *puis, en 1969, innovation* controversée, avec l'eau de Vittel, et bientôt toutes les autres. Parallèlement se développe un mouvement de moralisation du gaspillage qui aboutit au lancement, en 1982, des premières grandes campagnes de récupération du verre. L'époque où l'on consignait les bouteilles est révolue, mais la consigne désormais sera de jeter avec discernement.

Le temps de l'emballage et de la *superproduction bat son plein*. Il avait eu ses précurseurs aux Etats-Unis. Dès 1930, à Kansas-City, un certain Michael Cullen avait transformé un ancien garage en magasin en appliquant cette devise, assez barbare mais qui ferait son chemin : *« Laissez le client se servir tout seul, empilez haut et vendez bas ! »*

Michèle Champenois

Mises en boîte

● **Exposition.** « Emballage », jusqu'au 27 août. Cité des sciences et de l'industrie (30, avenue Corentin-Cariou, Paris 75019, Métro Porte-de-la-Villette). Tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures (19 heures le dimanche). Entrée : 45 F (35 F tarif réduit, 25 F à partir de 16 heures), accès aux expositions temporaires et permanentes. Information par tél.: 36-68-29-30 et par Minitel : 3615 Villette.

● **Livre.** *Emballage-Emballages*, édité par la Cité des sciences et de l'industrie (144 pages, 200 reproductions, 150 F). Il rassemble des articles de chercheurs, de journalistes et de spécialistes, parmi lesquels on lira notamment la contribution d'Ezio Manzini, professeur au Politecnico de Milan, qui remet en cause les critères de valeur qui ont présidé jusqu'ici à la conception des emballages pour un « consommateur paresseux ».

● **Conférences.** A destination du grand public : programme sur demande à la Cité, qui prévoit aussi d'organiser prochainement un colloque sur le thème « La deuxième vie de l'emballage, de sa conception à sa valorisation ». Renseignements : 40-05-72-99.

● **Enfants.** Pour la première fois, la Cité a réalisé aussi une exposition particulière, sur le même thème, dans l'espace réservé aux 5-12 ans, « Boîtes à malice ». Cibles privilégiées de la publicité et du marketing, les enfants ont ainsi l'occasion d'apprendre à choisir, à comparer et même à décrypter les informations fournies sur les emballages. Séances d'une heure et demie sous la conduite d'un animateur, quatre fois par jour. *Réservations trois jours à l'avance* par Minitel (3615 Villette) ou par téléphone (36-68-29-30). Tarif : 20 F par personne. L'enfant doit être accompagné par un adulte.

● **Métal.** Une autre exposition est organisée en parallèle, au Musée des arts et traditions populaires, par la Réunion des musées nationaux, « Mise en boîte », consacrée à l'emballage métallique (fer-blanc et aluminium) des produits du quotidien. 6, avenue du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris. Jusqu'au 17 avril.

On se calme

par Claude Sarraute

ÇA ne va pas, dites voir, ça ne va pas du tout. J'angoisse, je stresse, *je me réveille en sursaut* au beau milieu de la nuit, je fais un bond de 3 mètres et je reste bloquée en l'air : il m'arrive un truc épouvantable, une vraie *cata*... C'est quoi déjà... Ah oui, cette nouvelle chronique pour la nouvelle formule. Ils sont marrants ! J'ai pas le début. Pas la chute. Et entre les deux, j'ai rien non plus. Je retombe lourdement sur mon lit, assise en équerre... Aïe, mon dos ! Impossible de m'allonger. *Mon Dieu*, qu'est-ce que je vais devenir ? Prends donc une aspirine, un Témesta et essaye de te rendormir.

Encore un Témesta : non, ça, je peux pas. Si c'est pour me retrouver en train de pianoter à vide demain matin sur ma machine à traitement de crotte, merci bien ! Arrête tes conneries ! Qu'est-ce que tu as pris avant de te coucher ? Un Valium *et un demi-Rohypnol ? Alors* c'est pas un Témesta qui va... Un bon café et il n'y paraîtra plus.

J'en ai pris quatre. Serrés. Ça m'a remontée. Là-dessus, je jette un œil, je n'aurais pas dû, dans la glace du lavabo et je m'écroule à nouveau. Mon grain de beauté, là, sur le menton, il a grossi depuis hier. Sûr que c'est un cancer de la peau. Vite, vite, effaçons-le. Je fourrage d'une main tremblante et moite dans *l'armoire à pharmacie*... Euphytose. En dragées. J'en avale une pleine poignée et, pour faire bon poids, je me shoote à l'aiguille de mon pèse-personne. Mauvais trip : tu as encore pris 2 kilos, espèce d'enflée !

Tu peux pas faire attention, espèce de cinglée ? Cinglé toi-même ! Exaspérée, je redémarre dans les embouteillages, je me faufile jusqu'au journal, je mets une heure à me garer et, décidé*ment, ça plane pour moi, je me* fais harceler par mon chef : si tu ne me le donnes pas avant midi, ton alleluia, c'est la porte ! Je sors, pliée en deux, une douleur fulgurante dans le bras gauche... Ça y est, c'est l'infarctus. Je me précipite au service : Poussez-vous de là, je vais m'effondrer... une crise cardiaque. L'infirmière me rit au nez : Tu veux que je te dise, tu somatises. Qu'est-ce que ce serait si tu avais mes deux *ados sur le dos en rentrant du* boulot... Tiens, à propos, on te cherche partout, ton fils a téléphoné, il ne peut pas venir dîner... Un empêchement.

Là, je suis prise de nausées. Je me vois écroulée seule devant la télé, un vieux tas de sable crade qui dégoûte jusqu'aux enfants. Je regarde mon ventre, ça y est, j'ai le ballon... Un petit huit mois. Je fonce dans le bureau d'une copine : T'aurais pas un *tranquillisant à me... Non*, depuis que mon mari est au chômage et que ma belle-mère me fait un Alzheimer, je ne prends plus rien. Rien que du Prozac.

Ça, le Prozac, paraît que c'est génial, plus d'un million de Français y sont déjà accros, mais moi, je n'ose pas m'y risquer. Ça met huit jours avant d'agir, alors, pensez ! D'ici là, j'ai le temps de crever. Flûte, bientôt midi et demi ! Je n'ai pas écrit le *premier mot de cette fichue* chronique et, de loin, je vois mon chef qui rapplique. Paniquée, je fourrage dans mon tiroir : enfin, c'est pas possible, je dois bien avoir un Lexomyl qui traîne quelque part...

– Cherche pas, il t'en restait un quart, je te l'ai piqué. Ça t'apprendra à me mettre en boule en te mettant en retard !

Deux allemandes à Pékin



LA CHINE, de longue date, fait rêver les constructeurs d'automobiles. L'immense réservoir humain que constitue l'empire du *Milieu a toujours inspiré les* espoirs commerciaux les plus fous, et l'on se souvient des *petites lampes à* huile *made in USA* distribuées là-bas avant que l'on organise la vente du pétrole lampant d'origine américaine. Encore fallait-il imaginer, s'agissant de voitures, que le pays s'ouvrirait un jour à la consommation telle que les Occidentaux la conçoivent. Serait-ce le cas avant la fin du siècle ?

Si les marques françaises ont fait leur choix depuis belle lurette – de Citroën à Peugeot – et se sont installées en Chine, d'autres firmes européennes tournées vers des marchés plus cossus s'y intéressent *à leur tour. C'est ainsi* qu'au récent salon Family Car de Pékin, Mercedes était présent parmi les vingt marques qui avaient un stand.

Le constructeur allemand avait engagé des relations avec Pékin dès 1936, il est vrai, mais dans le secteur du camion et de l'autocar. Cette fois-ci, un prototype, baptisé « Family Car China », a été présenté. Ce FCC a pour caractéristiques des dimensions réduites, un habitacle spacieux, du confort et, indique le constructeur, des exigences de sécurité dignes de Mercedes-Benz.

On notera également à bord *une nouvelle disposition des* organes qui sont placés sous le plancher. Cette particularité fait penser à la future petite Mercedes qui devrait être distribuée en Europe à la fin de 1997.

POLYVALENCE EXEMPLAIRE

Plus étonnante est la présence, au même salon du Family Car, de Porsche. Préoccupée par les conditions dans lesquelles une voiture conçue pour le marché chinois pourrait être construite sur le territoire de la République populaire, la marque sportive allemande s'interroge.

D'ores et déjà, elle a fait savoir que, parallèlement au projet mis en route, un accord de savoir-faire devait accompagner obligatoirement un éventuel transfert de technologie. En cas de signature, il s'agira donc bien d'une voiture chinoise.

Quoi qu'il en soit, et en attendant des décisions définitives toujours longues à obtenir, le prototype de Porsche, baptisé C 88, se caractérise par une polyvalence *exemplaire : il s'agira d'un véhi*cule convenant aussi bien au transport des passagers qu'à celui des paquets et autres sacs de légumes. On est loin d'une Porsche Carrera 911...

TYPIQUEMENT « CHINOISE »

La C 88, voiture typiquement « chinoise », sera livrable en trois versions dont les prix publics pourraient être selon les finitions et le confort de 27 500 F à 47 600 F (en équivalence). Les équipements comporteraient dans les versions luxueuses des coussins anti-chocs latéraux.

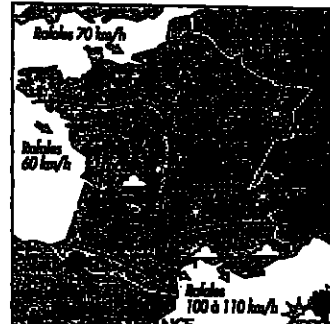
Les motorisations, en revanche, seraient plus modestes. Il s'agirait d'un 1 100 cm³, sortant 50 chevaux au maximum, ce qui apparaît un peu court, sachant combien les Chinois aiment à s'entasser dans les véhicules que l'on met à leur disposition. D'autant plus que le véhicule accusera une tonne à vide pour un encombrement en longueur de 4,5 mètres.

Claude Lamotte

Retour de la douceur

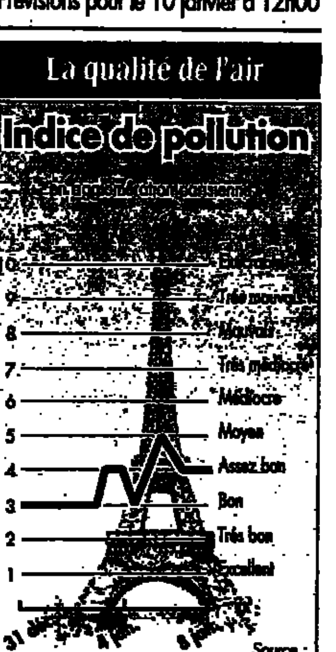
LA CORSE et le littoral méditerranéen connaîtront une belle journée ensoleillée avec des passages de nuages élevés. Le mistral et surtout la tramontane souffleront très fort avec des rafales pouvant atteindre de 100 à 110 kilomètres/heure. Partout ailleurs, le temps sera couvert, pluvieux et plus doux. Les précipitations seront faibles et intermittentes sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Poitou-Charentes, les Pays de Loire, le Centre et le Sud-Bretagne. Sur les autres régions, les précipitations seront modérées. Il neigera sur les Vosges au-dessus de 800 mètres. En début de matinée, il pourrait neiger en plaine sur la Franche-Comté, la région lyonnaise et les Alpes. En cours de journée, la limite pluie-neige remontera à 1 000 mètres sur les Vosges et à 500 mètres sur les Alpes. Ce sont les versants nord-ouest des massifs qui connaîtront les chutes de neige les plus importantes. Le risque d'avalanche reste important sur les Alpes et les Pyrénées au-dessus de 1 800 mètres et le ski hors piste est fortement déconseillé.

Le vent d'ouest se renforcera sur les côtes de la Manche pour atteindre de 60 à 70 kilomètres/heure.



Prévisions pour le 10 janvier à 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 9 janvier : En baisse

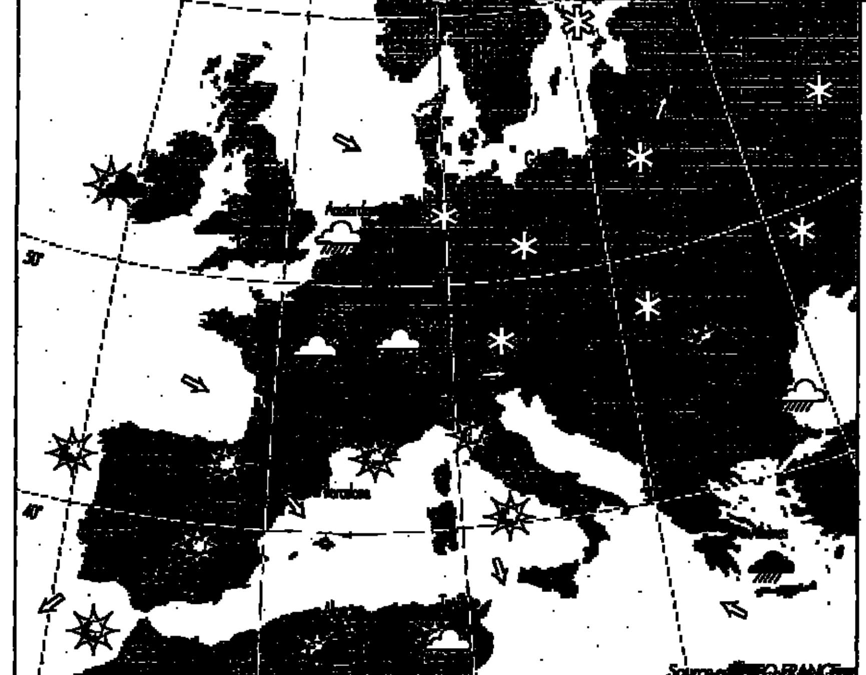
RISQUES D'AVALANCHE

Les températures minimales seront fraîches sur le nord-est et le centre-est, de moins 2 degrés à 1 degré. Elles seront nettement plus douces ailleurs, entre 4 degrés et 8 degrés, soit deux à trois degrés au-dessus des normales saisonnières.

L'après-midi, le thermomètre remontera dans le nord-est et le centre-est, de cinq degrés à huit degrés. Sur les autres régions, il fera entre 8 et 11 degrés. Les températures seront de deux ou trois degrés au-dessus des températures de saison sur l'ensemble du pays.

La journée de mercredi s'annonce également très perturbée avec du vent fort, des précipitations et des chutes de neige importantes surtout sur les versants nord-ouest des massifs. Le risque d'avalanche sera préoccupant. Il faudra attendre jeudi pour voir une accalmie se dessiner.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



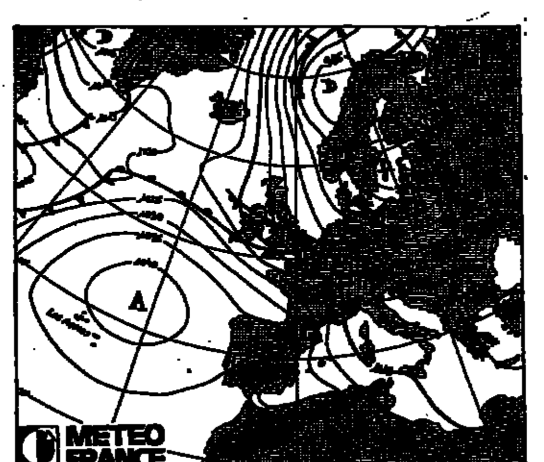
TEMPÉRATURES du 9 janvier 1995 maxima/minima






FRANCE	
AJACCIO	12/–3
BIARRITZ	6/5
BORDEAUX	7/6
BOURGES	4/4
BREST	11/7
CAEN	11/4
CHERBOURG	11/4
CLERMONT-F.	3/1
DIJON	–1/–2
FORT-DE-FR.	29/20
GRENOBLE	2/–1
LILLE	3/1
LIMOGES	2/2
LYON, BRON	1/–2
MARSEILLE	7/–1
NANCY	–1/–2
NANTES	11/3
NICE	12/3
PARIS	5/4
PAU	3/3
PERPIGNAN	9/6
POINTE-A-PIT.	29/18
RENNES	11/3
ST-D.-RÉUNION	29/24
ST-ETIENNE	0/0
STRASBOURG	–2/–4
TOULOUSE	7/2
TOURS	7/4
ÉTRANGER	
ALGER	11/7
AMSTERDAM	2/2
ATHÈNES	14/10
BANGKOK	32/20
BARCELONE	11/6
BELGRADE	–1/–3
BERLIN	–4/–7
BOMBAY	27/17
BRASILIA	29/17
BRUXELLES	2/2
BUCAREST	1/–2
BUENOS-AI.	29/14
CARACAS	29/21
CHICAGO	–7/–16
COPENHAGUE	–1/–2
DAKAR	25/19
DJAKARTA	32/24
DUBAI	24/12
DUBLIN	7/5
FRANCFORT	–4/–5
GENÈVE	1/–3
HANOI	21/17
ISTANBUL	8/6
JÉRUSALEM	13/6
KIEV	–1/–10
KINSHASA	30/23
LE CAIRE	19/11
LIMA	27/21
LISBONNE	14/10
LONDRES	11/1
LOS ANGELES	13/13
LUXEMBOURG	–3/–4
MADRID	13/1
MARRAKECH	14/0
MEXICO	25/9
MILAN	6/–11
MONTRÉAL	–7/–19
MOSCOU	–7/–7
MUNICH	–5/–7
NAIROBI	24/12
NEW-DELHI	14/12
NEW-YORK	3/–1
PÉKIN	10/–4
PRAGUE	–4/–11
PRÉTORIA	32/19
RIO-DE-JAN.	29/23
ROME	11/0
SAN-FRANC.	15/11
SANTIAGO	29/17
ST-PETERSB.	–4/–5
STOCKHOLM	–1/–2
SYDNEY	23/17
TOKYO	13/4
TUNIS	12/7
VARSOVIE	–2/–6
VIENNE	–2/–6

Situation le 9 janvier 1995



Prévisions pour le 11 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Où en est l'épuration ?

LE PROBLÈME de l'épuration est un de ceux qui passionnent le plus l'opinion. On a critiqué les lenteurs et les timidités de la répression. Mais voici quelques chiffres qui donnent une plus haute idée de l'oeuvre accomplie jusqu'ici par la justice. Aujourd'hui, 26 cours fonctionnent, y compris la plus récente, celle de Bastia. Une seule cour n'est pas encore installée, celle de Colmar, dont le ressort s'étend aux trois départements alsaciens et lorrains.

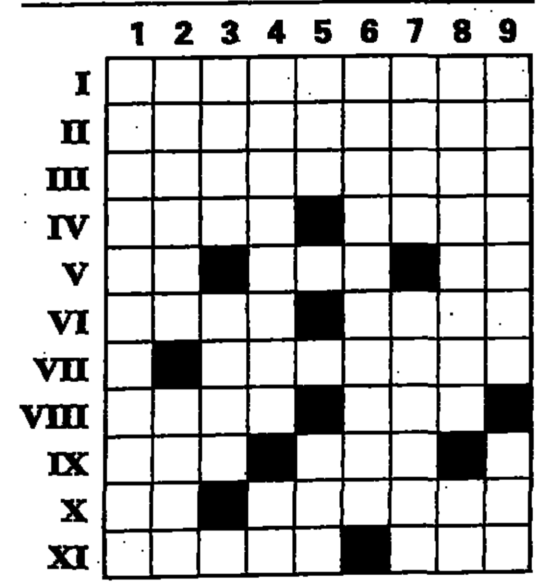
Il y a actuellement 18 700 affaires en cours, non compris celles de la cour de justice d'Amiens, et l'on en prévoit 50 000. Pour faire face correctement à une besogne aussi écrasante, le ministre de la justice a pris quelques mesures utiles. Sur 2 200 magistrats actuellement en fonction, 623 ont été affectés aux cours de justice ; en outre, 60 nouveaux magistrats ont été recrutés par voie de concours. De plus, l'institution du juge unique, dans les tribunaux de première instance, va libérer un nombre assez important de magistrats.

C'est pour répondre aux mêmes préoccupations que les juges de paix ont été délégués dans les fonctions de juge d'instruction près les cours de justice. Enfin une ordonnance du 22 novembre a abrégé les délais, limité les cas de cassation, substitué à la procédure des assises une procédure spéciale accélérée. Au 31 décembre 1944, 2 200 arrêts avaient été rendus. Sur ce nombre, on compte 300 verdicts de mort et 520 condamnations aux travaux forcés. Le nombre des relaxés n'atteint pas 200 pour l'ensemble du territoire. Il reste sans doute beaucoup à faire, et le nombre des affaires jugées paraîtra faible en face de celles dont il reste à connaître. Ce chiffre n'en est pas moins impressionnant. Chaque jour apporte la preuve que la justice passe (...).

(10 janvier 1945)

MOTS CROISÉS

PROBLEME nº 6471



HORIZONTALEMENT

I Demande de bonnes dents. – II. Façon de parler. – III Sortir de terre. – IV. Ne pas se dégonfler. Dépouille éventuellement une duchesse. – V. Conjonction. Belle, en Bretagne. La moitié de rien. – VI. Jeanne, est plus grosse qu'une fillette. Unité de l'air. – VII. Qui n'ont pas été tirés. – VIII. Qui n'ont pas bavé. Baie du Japon. – IX. Pas révélée. Circulent à l'étranger. – X. Symbole. Comme parfois un menteur. – XI. Oiseau qui n'est pas un aigle. Aujourd'hui, beaucoup de femmes l'ont dans le dos.

VERTICALEMENT

1. Qu'on pourrait ramener à une plus simple expression. – 2. Vit la défaite de Vercingétorix. Rivière. – 3. Grosse moulure. Peut gâcher des effets. – 4. Comme des jeux acrobatiques. Cri d'horreur. – 5. Bon jus. Blanc, pour l'innocent. – 6. Qui ne travaille pas pour rien. – 7. Le premier venu. Pas pris. 8. Pour la faire marcher, il faut avoir une fortune. Note. – 9. Qui ont donc des guides. Morceau de flûte.

SOLUTION DU Nº 6470

HORIZONTALEMENT

I. Embaumeur. – II. Souplesse. – III. Tutoyeuse. – IV. Sel. – V. Médusé. – VI. Prisera. – VII. Isée. Gîte. – VIII. Lac. – IX. Liégeois. – X. El. Ascèse. – XI. Ravie. Rat.

VERTICALEMENT

1. Estampiller. – 2. Mou. Ers. Ila. – 3. Butadiène. – 4. Apo. Usé. Gai. – 5. Ulysse. Lésé. – 6. Mée. Erg. Oc. – 7. Esus. Ailier. – 8. Ussel. Tassa. – 9. Réel ; Sec. Et.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **POLOGNE.** Dans l'attente du feu vert de l'administration américaine, l'entrée en vigueur de l'accord de coopération, entre American Airlines et la compagnie aérienne polonaise LOT sur les réservations de type code sharing, prévue pour le 10 janvier, est retardée.

■ **ORLY.** Depuis le 2 janvier trois compagnies aériennes européennes exploitent des lignes intracommunautaires depuis l'aéroport d'Orly : Lufthansa (Allemagne) pour Francfort, KLM (Pays-Bas) pour Amsterdam et Lauda Air (Autriche) pour Vienne. La Sabena (Belgique) devrait assurer trois vols quotidiens Orly-Bruxelles à partir du 15 janvier.

■ **MAROC.** Le premier tronçon de l'autoroute Rabat-Larache a été inauguré le 2 janvier par le prince héritier du Maroc. Cette section relie la capitale marocaine à la ville de Kénitra.

■ **HONGKONG.** Le gouvernement de Hongkong va demander au législateur de rallonger les crédits prévus pour financer l'aéroport de Chek Lap Kok de 987 millions de dollars (environ 5,3 milliards de francs). Le coût total de ce nouvel aéroport, qui devrait entrer en service en 1997, est estimé à 20,3 milliards de dollars (110 milliards de francs).

■ **CHALON-SUR-SAÔNE.** La société des transports de l'agglomération chalonnaise (STAC) – 34 bus qui desservent 8 communes – met en vente des carnets de tickets dans deux grandes surfaces de la ville. Les usagers les achetaient jusqu'à maintenant au guichet de la société et dans une trentaine de bureaux de tabacs et de boulangeries de l'agglomération.

■ **MANCHE.** Depuis le début de l'année le service des navettes tourisme pour voitures du tunnel sous la Manche se fait sans interruption de nuit à raison d'un départ par heure de 7 à 23 heures et d'un départ toutes les deux heures de 23 à 7 heures.

PARIS EN VISITE

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : ; Une oeuvre à voir : *les Déchargeurs de charbon*, de Claude Monet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** : Ateliers d'Ary Scheffer, souvenirs de George Sand (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

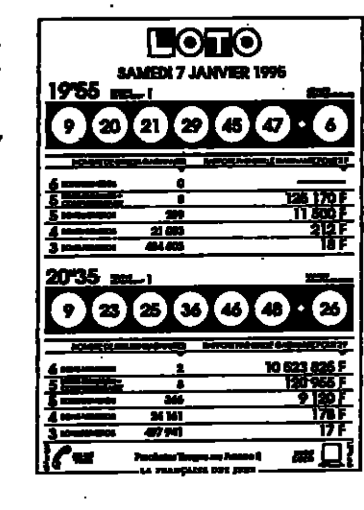
■ **DU PALAIS-ROYAL A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (40 F), 14 h 30, métro Palais-Royal arche du Louvre des antiquaires (Sauvegarde du Paris historique).

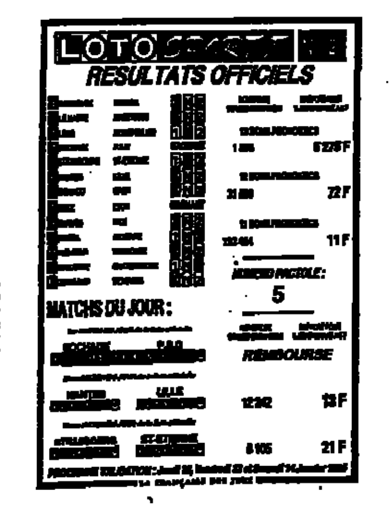
■ **LA CATHÉDRALE RUSSE SAINT-ALEXANDRE-NEVSKY** (30 personnes, 37 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **LES PASSAGES COUVERTS** (40 F), 15 heures, 31 bis, rue du Faubourg Montmartre (Approche de l'art).

■ **LE GRAND VÉFOUR** au Palais-Royal (45 F), 16 heures, à l'angle de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré (S. Rojon-Kern).

LES JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnement.
ÉTRANGER ENVOYER PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49 60 32 90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS ; 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays :

MASTODONTES. *Une compétition étrange est en train de naître entre Londres et Paris. Elle oppose la future bibliothèque Saint-Pancras à la Bibliothèque nationale de France. Ces ambitieux projets, les plus coûteux de la fin du siècle pour les deux nations, devraient ouvrir au public en 1997.*
● *L'édifice britannique, conçu par l'architecte Colin Wilson, a beaucoup souffert de l'indifférence des politiques et des restrictions budgétaires. D'où vingt-cinq ans d'errements, et un projet fortement revu à la baisse. Son coût final avoisine les 4 milliards de francs.*
● *Le projet français, imaginé par Dominique Perrault, a bénéficié de la volonté de François Mitterrand. Mais l'architecture est contestée et la complexité du programme informatique risque de retarder l'ouverture d'un bâtiment qui aura coûté 7 milliards de francs.*

Londres : le fiasco de la grande bibliothèque de Saint-Pancras

Après vingt-cinq ans d'atermoiements, l'établissement qui doit remplacer la prestigieuse British Library est toujours en chantier. Un enlisement qui provoque les polémiques outre-Manche.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Perrault contre Wilson : c'est à une fin de match inégale qu'on assiste entre les architectes des deux grands projets de bibliothèque, à Londres et à Paris. L'idée de la première avait été avancée dès les années 70, sous forme d'une extension de la British Library. On espère qu'elle sera achevée dans une version réduite... avant la fin du siècle. Le désastre n'agite pas les foules autant que la vie de la famille royale, mais on ne se gêne plus pour crier au scandale. La seconde, notre fameuse « TGB », lancée au début du second septennat de François Mitterrand, devrait être achevée dans les temps – la fin du septennat – pour être opérationnelle en 1997. Mais ici, ce n'est pas la pingrerie de l'Etat qui fait crier au scandale. C'est l'architecture même du projet, les fameuses quatre tours en forme de livres à demi ouverts qui dominent le chantier.

Colin Saint-John Wilson, fils de clergyman, professeur à Cambridge, s'est attelé à la construction de la grande bibliothèque anglaise voilà près d'un quart de siècle. A soixante-douze ans, il a quelque raison d'être fatigué. Wilson est l'un de ces architectes typiquement anglais qui ont toujours défendu une architecture dans la continuité de l'Histoire. S'inspirant d'Aalto plus que de Le Corbusier, on lui doit des édifices honorables, de cette « excellente architecture de qualité moyenne » que les Français savent rarement proposer, élevés qu'ils sont à l'école du génie alors que peu d'élus surgissent.

UNE AUMÔNE

C'est à John Honer, partenaire de Wilson et, à ce titre, l'un des trois architectes responsables de la nouvelle British Library, qu'est revenue la tâche de nous faire visiter le principal monument culturel dont Londres se soit doté depuis trois décennies. Située à côté de la gare Saint-Pancras, appelée à remplacer l'illustre bâtiment qui, à



Bloomsbury, abrite, outre les splendeurs du British Museum, l'une des plus prestigieuses collections de livres au monde, l'œuvre de Wilson est, dans son état actuel, un stupéfiant labyrinthe, là même où le maître d'œuvre s'était employé à proposer un plan au dessin clair et simple.

On découvre en effet un bâtiment dont une partie est encore en chantier, réduite à une ossature de béton. Ailleurs, on devine, enveloppé par des hectares de bâches protectrices à la Christo, une sorte de mobilier au bois dormant qui révèle, ici ou là, les cicatrices inévitables qu'engendre la coexistence du fini et de l'inachevé. Car nous en sommes à presque un quart de siècle de réflexion préparatoire et de travaux ! Honer, suivant l'exemple du P[r] Wilson, n'en conserve pas moins son flegme britannique. Un peu désespéré toutefois... « *The Library Fiasco* », titrait récemment *The Independent* de Londres.

C'est au début des années 70 – les Britanniques sont prévoyants – que fut posé le problème de l'extension de la British Library. A l'arrière du Museum et de sa colonnade ionique, l'immense coupole (dessinée par le bibliothécaire Anthony Panizzi, en 1852, et réalisée dès 1857 par l'architecte Sydney Smirke) continuait de faire rêver. Mais, comme à la BN parisienne, on manquait de place, que ce soit pour accueillir les lecteurs, ou pour entreposer les livres qui arrivent au rythme de cent mille ouvrages par an, sans compter les magazines et les journaux. A côté du bâtiment, un terrain se trouva un moment disponible, rendant possible un agrandissement qui n'aurait pas fait trop souffrir le Londres historique, une chance que la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, n'a jamais eue.

On discuta, on mégota. Mais on jugea finalement plus économique d'aller installer la future bibliothèque à côté de la gare Saint-Pancras, sur un terrain occupé par des hangars, appartenant à la London and *Midland Railway*. En 1976, le gouvernement acheta 6 millions de livres les vingt-six hectares qui jouxtent la gare. L'année suivante, le gouvernement travailliste donna son accord aux plans élaborés par le P[r] Wilson (ses premières esquisses remontaient à 1962...) et les dotations budgétaires furent votées. Mais, dès 1979, le gouvernement Thatcher remettait en cause l'ambition du projet. L'heure était à l'austérité.

UN GRAND CORPS AMPUTÉ

Résultat : les crédits des cinq premières années de travaux se limitèrent à 7 millions de livres (56 millions de francs). Une aumône accordée « pour voir ». Cela ne permettait évidemment pas de couvrir le coût de l'édifice mais favorisait toutes les dérives sur un chantier sans fin. A titre de comparaison, le budget voté et tenu pour la Bibliothèque de France (équipements non compris) aura été de 7,2 milliards de francs.

Comme l'écrit le chroniqueur de *The Independent*, « *l'agonie de Saint-Pancras avait commencé* ». Initialement, le projet élaboré par Wilson prévoyait un programme aussi ambitieux que celui de Paris : 3 500 places de lecteurs et des rayonnages pour accueillir 25 millions d'ouvrages. Vingt ans plus tard, les objectifs ont été divisés par plus de moitié. Dans les quatre étages de sous-sols, on ne pourra faire entrer que 11 millions de documents quand la collection actuelle en compte 18 millions. Par rapport à l'ancienne bibliothèque, le gain pour les lecteurs ne sera que de 70 places... De plus, un simple jardin remplacera d'autres bâtiments et les architectes ont dû improviser une façade arrière qui, aujourd'hui, a tout d'une cicatrice sur ce grand corps de briques et de travertin, amputé de deux jambes.

Wilson avait conçu un bâtiment au modernisme tempéré. Saint-Pancras aurait réuni les conditions de la symétrie – les sciences d'un côté, les humanités de l'autre – si le professeur n'avait exclu précisément toute forme de symétrie. L'absence de cette donnée formelle est ce qui confère son caractère relativement contemporain à un bâtiment que tout, par ailleurs, désigne comme le pur produit d'un classicisme un peu lourd, mais chaleureux.

Entre l'aile scientifique et celle des humanités, Wilson a installé un vaste hall. Le parti pris est spectaculaire : derrière les cinq niveaux de coursives, les futurs habitués de la British Library pourront contempler, dans une immense cage de verre, la collection royale. Non dépourvu d'élégance, ce hall est malheureusement disproportionné par rapport au projet final.

La bibliothèque devrait ouvrir – comme celle de Paris – en 1997. Mais ce n'est pas le nouveau crédit de 46 millions de livres sterling (390 millions de francs) qui suffira à achever le bâtiment. Après deux décennies de dérapages et de rattrapages aléatoires, on estime le coût de la version finale à 500 millions de livres sterling au moins (4,25 milliards de francs). En réalité, l'accumulation des retards, la détérioration, au fil du temps, de certains équipements – on vient de constater que trois mille kilomètres de câbles électriques étaient défectueux ! – et la coexistence délicate de salles quasi terminées, avec leurs bois ou leurs cuirs, avec un chantier qui n'en est qu'au gros œuvre, tout cela concourt à des surcoûts impossibles à évaluer.

Sauf le respect dû à nos amis britanniques, on se demande si la nouvelle British Library n'a pas été construite selon les règles persévérantes du masochisme. Ils voulaient une grande bibliothèque, ils n'en ont que le croupion, même si celui-ci reste avantageux. Ils rêvaient de la plus vaste bibliothèque d'Europe. Vingt ans plus tard, ils attendent encore ce plaisir, toujours différé, mais payé au prix fort.

Frédéric Edelmann

Les cinq sœurs

Il y a cinq grandes bibliothèques dans le monde : on les appelle les « cinq sœurs ». Quatre d'entre elles sont anglo-saxonnes.

● **La Bibliothèque du Congrès.** Elle se trouve aux Etats-Unis, à Washington (DC). C'est la plus grosse bibliothèque du monde avec 22 millions de volumes. Elle s'enrichit de 400 000 ouvrages par an. Son budget d'acquisition – 1,5 milliard de francs par an – lui permet cet exploit.

● **La New York Library.** Bibliothèque municipale de la ville de New York, elle est riche de neuf millions de volumes.

● **La Bibliothèque de Cambridge.** C'est la bibliothèque de l'université de Harvard, dans l'Etat du Massachusetts (Etats-Unis). Ouverte aussi à un public non universitaire, elle compte plus de dix millions de volumes.

● **La British Library.** Un établissement prestigieux, bien doté (un budget d'acquisition annuel de 750 millions de francs). Dix-huit millions de volumes.

● **La Bibliothèque nationale de France.** Douze millions de volumes. La création du site de Tolbiac lui a permis un rattrapage considérable. Le volume des achats a doublé (aujourd'hui 80 000 titres par an). En outre, des acquisitions « exceptionnelles » ont comblé quelques lacunes. Une comparaison avec les bibliothèques de l'ex-Union soviétique est impossible puisque la définitition d'un volume y est différente.

Paris : Dominique Perrault et les tours de la discorde

LE PROJET FRANÇAIS de la Bibliothèque de France, choisi en 1989 et pratiquement achevé, fait toujours l'objet des plus violentes attaques. A l'inverse de ses concurrents qui avaient, comme pour la British Library, proposé des solutions compactes, l'architecte Dominique Perrault a imaginé une bibliothèque éclatée, largement ouverte sur l'extérieur.

Mais la polémique s'est concentrée sur les quatre tours d'angle, rappelant chacune un livre à demi ouvert et dominant la Seine. L'idée pourtant se justifie architecturalement et, sous réserve des coûts futurs, fonctionnellement. Ne pouvant creuser très profond dans les sous-sols qui bordent la Seine, l'architecte imaginait ces tours comme des silos, où les grains seraient les livres appelés à rejoindre les lecteurs par un système performant mais classique, similaire à celui qui est utilisé par les grands hôpitaux pour acheminer les produits d'urgence.

La position des adversaires du projet se résume ainsi : on met les livres là où la vue et la lumière suggèrent la présence des hommes, tandis qu'on enterre les hommes là où les livres auraient trouvé l'ombre et la protection qu'ils nécessitent. Il est par ailleurs difficile d'admettre que ces quatre grands bâtiments, les seuls qui soient visibles dans la ville, aient le stockage pour première raison d'être.

Les confrères de Perrault ne lui ont pas fait de cadeau depuis quatre ans. Si solide que soit cet homme d'à peine quarante ans, il ne cache plus que, pour la première fois, il souffre de l'atmosphère critique entourant son œuvre. Les chercheurs, trop peu et trop tard consultés, ont pourtant fini par s'y rallier. Mais il faudra attendre l'ouverture de la bibliothèque pour que les jugements cessent de s'appuyer sur des préjugés. Il y aura des aspects positifs et – parlons-le – enthousiasmants pour le public. La luminosité des tours, le dialogue somptueux (somptuaire pour les détracteurs) du verre et des volets de bois intérieurs sur les façades, celui des tours avec l'esplanade boisée, devraient trouver le meilleur accueil.

A l'intérieur, la circulation se fera dans un espace riche en volumes spectaculaires comme en recoins intimes. Aux grandes vagues d'acier traité répondra la douceur du bois et d'une épaisse moquette rouge sombre : autant de gages de cette « chaleur » qui est, pense-t-on, nécessaire à toute bibliothèque.

F. E.

L'ouverture de la BNF pourrait être reportée en 1997

L'INFORMATIQUE a toujours été le point faible de la Très Grande Bibliothèque. En 1993, le rapport rédigé par Philippe Bélaval demandait une remise à plat du programme, trop complexe, trop ambitieux. Demande entendue. Ce haut fonctionnaire avait été nommé directeur général de la TGB en janvier 1994. Pourtant, aujourd'hui encore, les aléas de l'informatisation risquent de retarder l'ouverture de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

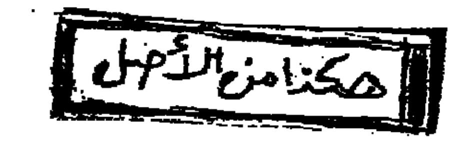
Ce système, énorme et délicat, permettra aux lecteurs de réserver leurs places, de commander les ouvrages dont ils ont besoin, de consulter le catalogue de la bibliothèque (7 millions de notices) ou le Catalogue collectif de France (13 millions de notices) en cours de réalisation. Ces services seront progressivement accessibles à distance. Par ailleurs, toute l'économie de la BNF sera à terme conditionnée par l'informatique.

C'est avec beaucoup de discrétion que, le 29 décembre 1994, le marché de réalisation du système informatique de la BNF a été visé par le contrôleur financier. Ce marché porte sur 250 millions de francs, hors le matériel estimé, lui, autour de 150 millions de francs. L'appel d'offres lancé en décembre 1993, avec l'envoi du cahier des charges – 8 000 pages – aux sociétés candidates, avait été déclaré infructueux en avril 1994. Cette déclaration n'est pas exceptionnelle dans les marchés informatiques. Elle permet, dit-on, de mieux discuter, ultérieurement, dans les coulisses. Ce qui semble avoir été fait avec succès, puisque les sociétés postulantes ont été « mariées » pour mieux répondre à la demande de la BNF. Ainsi CAP SESA, avec IBM et Alcatel-TITN-Answare, ont-elles été choisies.

Quand ce travail sera-t-il achevé ? Les sociétés retenues ont vingt-six mois pour livrer la première partie du programme, délai indiqué en toutes lettres dans le numéro de septembre de *Trajectoire*, la revue interne de l'établissement public. S'il est suivi à la lettre, il interdit le fonctionnement significatif de la BNF avant mars 1997. Ce retard de quatre mois serait imputable au ministère du budget, qui a multiplié les contrôles pour s'assurer que les déboires essuyés par d'autres établissements publics (la SNCF avec son système Socrate de réservation des places) ne se répéteront pas. En dépit de tout, l'établissement public compte toujours sur une ouverture de la BNF à l'automne 1996. Mais Philippe Bélaval admet que « *le calendrier d'ouverture est plus tendu que jamais* », même s'il n'envisage pas, pour le moment, de modification de la date d'ouverture.

En effet, le système a dû être tronçonné en trois ensembles. Après l'indispensable informatisation des services destinés au public (consultation du catalogue, demande et communication des ouvrages), il restera à mettre au point l'informatisation du « catalogage », c'est-à-dire le traitement de la « chaîne du livre » depuis son arrivée dans le bâtiment jusqu'à son dépôt sur les rayonnages (trente-trois mois de travail supplémentaire), puis l'informatisation de la gestion administrative de l'établissement (encore trente-neuf mois de travail). « *La réalisation de la première étape commande l'ouverture de la bibliothèque au public*, précise Philippe Bélaval. *Dans l'immédiat, l'automne 1996 est toujours, pour nous, une date-butoir. Et je ne veux surtout pas entrer dans un processus à l'anglaise, où les échéances sont chaque fois repoussées.* »

Emmanuel de Roux



Un nouveau « Jour de fête » pour le siècle du cinéma

Jacques Tati avait tourné son premier long métrage en couleurs, autour du personnage de François le facteur. Cette version – inédite – lance en beauté les célébrations du centenaire

Le centenaire du cinéma commence avec trois événements. Depuis le 1er janvier, France 2 diffuse chaque jour un film des frères Lumière. Le dimanche 15 janvier aura lieu l'opération « Le ticket du siècle » : tout achat d'un billet à l'entrée d'une salle, ce dimanche, donnera droit à un deuxième ticket, valable jusqu'au 27 décembre 1995, veille de l'anniversaire de la première projection publique au Grand Café à Paris. Enfin, à partir du mercredi 11 janvier, on retrouvera sur les écrans un film qui est à la fois un classique et une nouveauté : « Jour de fête », de Jacques Tati. Ce film a été réalisé en 1947, et pourtant on ne l'avait encore jamais vu tel que son auteur le souhaitait. Tati avait en effet tourné « Jour de Fête » en couleurs, mais aucune copie n'avait pû être tirée. Le cinéaste est mort, le 5 novembre 1982, sans avoir vu ce qu'il avait imaginé pour son premier long métrage...

« ALORS, Françoué, sur le cinéma, y paraît que ça se remue ? » L'apostrophe moqueuse lancée par un titi berrichon à l'adresse de François, le facteur de Jour de fête, prend aujourd'hui une dimension prémonitoire. En effet, *« sur le cinéma, ça se remue »*. Tandis que certains films, voulus en noir et blanc par leurs auteurs et connus depuis comme tels, sont « colorisés » sur l'autel télévisuel, une perle ressort toute neuve du laboratoire, plus de quarante-sept ans après sa réalisation. Mais ce film-là avait été pensé, rêvé – et tourné – en couleurs par son auteur. D'ailleurs, en 1961, à la demande de Tati, quelques plans avaient déjà été coloriés. On savait donc que les drapeaux qui claquent sur la place de *Jour de fête* étaient tricolores. On sait aujourd'hui que l'herbe des prés qui bordent la route de François est bien verte.

L'histoire de cette renaissance, due à l'obstination de la fille du réalisateur, Sophie Tatischeff, est contée par son maître d'œuvre, François Ede, dans un livre passionnant (*« Jour de fête », ou la couleur retrouvée*, Cahiers du Cinéma). On y apprend notamment que le film fut tourné à deux caméras, l'une chargée de pellicule noir et blanc, l'autre d'une pellicule couleurs, mise au point par la société Thomson.

UNE TERRE A DÉCOUVRIR

Pour faire pièce au monopole américain de Technicolor, ce procédé fondé sur le gaufrage de la pellicule, théoriquement efficace, se révéla industriellement impraticable. Une usine avait été construite et du personnel engagé pour le tirage des copies. Mais *« jamais*, écrit François Ede, *un mètre de positif couleur ne sortira du laboratoire Thomson »*. Le sauvetage de *Jour de fête* est d'ailleurs destiné à rester une opération unique, qui ne ressuscitera pas le procédé.

Pour Jacques Tati, qui, auparavant, a participé à cinq courts métrages (comme interprète, scénariste puis réalisateur), le cinéma est encore une terre à découvrir. Il y pénètre fort de son expérience de comique et de l'amour des classiques du burlesque.

Mais la perspective de réaliser un film en couleurs le conduit à s'interroger et à innover, comme il devait lui-même le raconter à la télévision en 1975 : *« J'avais fait repeindre beaucoup de portes, dans le petit village, en gris assez foncé ; j'avais habillé tous les paysans avec des vestes noires et surtout les paysannes, pour qu'il n'y ait presque pas de couleurs sur cette place. La couleur arrivait avec les forains (...). La fête terminée, on remettait la couleur dans les grandes caisses, et la couleur quittait le petit village »*. La couleur est donc enfin sortie des boîtes de pellicule où elle dormait depuis 1947.

Les images ne flamboient pas comme celles des premiers films en Technicolor, elles sont douces, comme délavées par le temps. Pourtant, *Jour de fête* est un film de soleil, ce dont on se doutait plus qu'on ne le savait. Un film de chaleur. Parce que c'est l'été à Sainte-Sévère (rebaptisée Follainville), mais aussi parce que le film se nourrit du regard porté par Tati sur un village et des villageois, qui semblent ici se mettre enfin à vivre pleinement leur vie de décor et de personnages.

MÉCANISME DU BURLESQUE

Un phénomène bizarre se produit pour qui a gardé en mémoire le souvenir de Jour de fête en noir et blanc. Avec la couleur, on découvre un autre film. Son organisation en plans larges trouve sa raison d'être lorsque survient le facteur sur sa bicyclette équipée d'un grelot, élément perturbateur mais intégré à un univers auquel son excentricité garantit sa cohésion. Il faut que François pénètre dans le bistrot sur son vélo et apparaisse aussitôt, miraculeusement, à une fenêtre du premier étage pour que le monde de Follainville continue de tourner. D'autres tonalités que celles grises, noires ou blanches donnent au film sa respiration. La mécanique du burlesque s'inscrit alors au cœur du quotidien, comme Tati le souhaitait.

C'est toujours par le langage qu'évolue l'action (provocations envers François, dont on excite la vanité et que l'on incite à boire), mais les borborygmes du facteur traduisent le peu de crédit que Tati accorde aux mots. Il leur préfère le mouvement et accorde toute son attention aux déplacements des personnages dans le cadre, à leur prise de possession de l'espace.

TOURNÉE « A L'AMÉRICAINE »

A cet espace, la couleur donne aujourd'hui sa véritable ampleur, de même qu'elle permet le contraste entre les images d'actualité (donc en noir et blanc) grâce auxquelles François découvre les merveilles de la poste américaine, et celles de la tournée « à l'américaine » dans laquelle il se lance ensuite.

Le « miracle » accompli par les postiers américains – miracle proprement cinématographique – réside dans leur capacité à abolir l'espace, à distribuer le courrier en un minimum de temps sur un territoire extrêmement étendu : François ramène cet exploit à la mesure de ses moyens (un vélo contre des avions et des hélicoptères) et de son territoire (une petite commune contre un continent). Cela le conduit droit dans la rivière et lui offre de revenir à une plus juste évaluation de ses responsabilités : il laisse à un gamin le soin de distribuer le courrier et s'arme d'une fourche pour participer aux travaux des champs, renonçant ainsi à défier les lois de l'espace et du temps.

La rupture avec le modèle américain (présent également dans une des attractions foraines) est consommée, et le facteur renoue avec une conception de l'existence aujourd'hui périmée, mais dont les couleurs retrouvées de *Jour de fête* restituent la douceur.

Pascal Mérigeau

Histoire d'une résurrection

C'est parce que *Jour de fête* devait être réalisé en couleurs que son producteur, Fred Orain, a trouvé les moyens de financer ce premier long métrage. Le film devait en effet servir de banc d'essai au nouveau procédé français. Enfin, nouveau... Il se proposait en réalité d'utiliser des perfectionnements, et surtout la possible industrialisation du procédé de film couleurs Keller-Dorian, dont le brevet fut déposé par Rodolphe Berthon en 1908. Il s'agit d'utiliser une pellicule portant de fines canelures (le gaufrage), sur lesquelles se décompose le spectre lumineux. La séparation des couleurs est invisible – la pellicule est toujours « en noir et blanc » – mais un appareil de projection idoine retrouve sur les aspérités de 40 microns les rouges, les bleus et verts qui, assemblés, restituent la palette de la prise de vue.

Entre-temps, sur des bases toutes différentes, Kodak a développé le Technicolor, qui bénéficie à la fois d'une plus grande efficacité et de la puissance économique du fabricant américain à l'heure du plan Marshall. Mais, soigneusement conservée par Sophie Tatischeff, fille du cinéaste et monteuse, la copie d'origine réveille les ardeurs de François Ede, réalisateur et opérateur, lorsqu'il apprend son existence en 1987. Il mobilise des techniciens de l'optique et de la chimie, des cinéphiles et des historiens, des laboratoires et des fabricants, pour reconstituer les procédés d'alors et leur trouver si nécessaire des équivalents, qui mêlent le bricolage du concours Lépine à la haute technologie.

La connaissance intime du film que possède Sophie Tatischeff permet de retrouver, parfois en choisissant une autre prise de la même scène, l'esprit du film tel que l'avait voulu Jacques Tati. Ironie de l'histoire, c'est grâce au soutien de deux mécènes que ce labeur de bénédictin a pu être mené à terme. L'un est la Fondation GAN, l'autre... *Kodak*.

Cent ans, mille hommages

● **Programme.** A Paris et en province, dans les salles, les librairies et les musées, le programme des manifestations liées au centenaire du cinéma occupe le volume d'un annuaire. *Le Monde* a publié la liste des plus importantes dans son supplément « Arts et Spectacles » du 15 décembre 1994, reprise dans le numéro spécial *le Siècle du cinéma*.

● **Films.** La commémoration donne lieu à la distribution de films ou d'ensembles de films spécialement conçus pour l'occasion. Notamment le long métrage de fiction *les Cent et une nuits*, d'Agnès Varda, *les Enfants de lumière*, long métrage de montage de Pierre Philippe, *la Première Séance*, composé des réalisations des frères Lumière montrées au Grand Café le 28 décembre 1895, « Dix films courts pour cent ans de cinéma », série de courts métrages de montage.

● **Institutions.** Parmi les « opérations lourdes » de ce début d'année, « Les enfants du premier siècle » est une animation destinée à renforcer la connaisance du cinéma dans les établissements scolaires, « Un siècle du cinéma à Paris » propose, dans les mairies de la capitale, des expositions mettant en valeur l'histoire des salles depuis cinquante ans, l'Unesco développe un programe d'actions en faveur de la restauration des films. La Cinémathèque française présente une exposition Gaumont, tandis que celle consacrée à Pathé se poursuit au Centre Pompidou. Citons aussi l'imposant programme mis en place, tout au long de l'année, à l'Institut Lumière de Lyon.

● **Renseignements.** Les informations concernant toutes les manifestations reconnues par l'Association Ier siècle qui supervise le centenaire sont disponibles sur le serveur Minitel « 36-15 Ier siècle ».

COMMENTAIRE

LE FROID ET LE CHAUD

Tiens ta bougie... droite ! disait le père Saturnin Fabre. Une bougie, d'accord, mais cent ? Comment les tenir droites sans bétonner le gâteau ? Phénomène obsédant de cette fin de siècle, la commémoration-anniversaire promène son cortège de discours officiels, avec les risques de frigorification muséale et de surmédiatisation qui l'accompagnent. D'où le danger de lassitude envers l'hommage – bientôt envers l'objet de l'hommage – avant même le début « réel » des opérations. Le centenaire du cinéma n'échappe *a priori* à aucune de ces menaces, auxquelles s'en ajoute une autre, elle aussi typique de l'époque : la mise en scène « attrape-tout », celle qui intègre à l'avance la critique et la dérision de la commémoration, au risque de la priver de tout espace de jeu autour ou au sein de son déroulement.

Pourtant, aussi bien le programme des manifestations que les publications déjà parues en prélude au centenaire prouvent que l'affaire n'est pas réglée : il reste du conflit, du « chaud » dans cette histoire de cinéma.

Mieux qu'en d'autres occasions, on voit, au nom d'un œcuménisme béat ou intéressé, se nouer des alliances entre prosélytes du commerce à tout-va, porte-parole corporatistes et nationalistes, marchands de nostalgie, antiquaires de la pellicule, thuriféraires du nouveau pouvoir – celui du Programme, où s'hybrident Hollywood, télévision et ordinateurs. On entend aussi les défenseurs de la création contemporaine, des singularités irréductibles, des diversités géographiques et stylistiques faire entendre leurs voix, par nature plus dispersées, plus assourdies ou plus criardes, détonantes dans le chœur élégiaque.

En filigrane, et en dépit des dénégations des célébrateurs en rond, se dessinent tout de même les interrogations sur ce qu'il s'agit au juste de célébrer, et à quoi, précisément, on s'en va souhaitant sur un mode incantatoire un deuxième siècle d'existence. Que ces questions se posent est, malgré tout, bon signe.

Jean-Michel Frodon

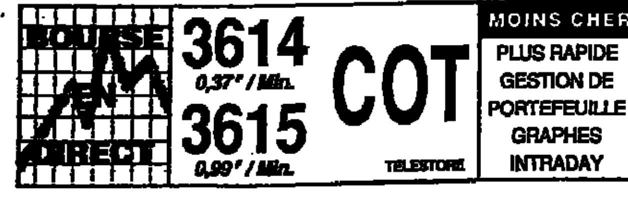
« Le ticket du siècle »

Le 15 janvier, deux billets pour le prix d'un

L'OPÉRATION « Le ticket du siècle » est l'un des événements phares du lancement du centenaire : tout achat d'un billet de cinéma, dimanche 15 janvier, donnera droit à un deuxième ticket, valable jusqu'au 27 décembre. Elle a pour initiative la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) qui regroupe les exploitants. Pour Jean Labbé, président de la Fédération, il s'agit de célébrer le spectacle cinématographique, *« en insistant sur la notion de cadeau fait au spectateur et en se situant dans la perspective du deuxième siècle de cinéma. Sans souci de rentabilité directe, mais avec la volonté d'entretenir les rapports entre le public et la salle »*. Cette opération a nécessité la participation des producteurs et distributeurs, qui ont accepté *« avec enthousiasme »* de prêter leur concours. Quelques grincements de dents se sont pourtant fait entendre, de la part de distributeurs qui prévoyaient de sortir un film important peu après le 15 janvier, et craignaient que ce film soit vu gratuitement par un trop grand nombre de spectateurs. Des accords ont été passés avec le Centre national de la cinématographie (CNC), pour apporter une compensation financière aux distributeurs lésés. Alors que la fréquentation moyenne pour un dimanche de janvier est de l'ordre de 450 000 spectateurs, Jean Labbé estime que, si les entrées du 15 janvier dépassaient les 700 000 entrées, « Le ticket du siècle » pourrait être considéré comme un succès. *« L'ampleur de la mobilisation des exploitants de cinéma qui, chacun à sa mesure, ont prévu pour cette année de commémoration un ensemble de manifestations est dès à présent un sujet de satisfaction. »* Et même si la Fête du cinéma, en juin prochain, sera plus que d'ordinaire tournée vers le passé, il s'agira avant tout pour la profession d'affirmer en 1995 sa confiance en l'avenir d'un cinéma français qui, affirme Jean Labbé, *« ne se porte pas si mal que cela, d'autant que sont annoncés pour les mois à venir plusieurs films importants »*.

P. M.





La chorégraphe Maguy Marin fait danser les gros

A Lyon est présenté « Groosland », un ballet créé en 1989 à Amsterdam, qui est consacré aux corps hors normes. Bannis par les canons habituels, des danseurs obèses sont sur scène

A bas la tyrannie de la maigreur et de la beauté ! *La chorégraphe Maguy Marin est* hantée par le corps et ses métamorphoses. Le Lyon Opera Ballet présente « Groosland ». Cette pièce consacrée aux corps des gros et créée pour le Het National Ballet d'Amsterdam en 1989, était encore inédite en France. Les représentations ont commencé le samedi 7 janvier à Lyon.

Ce thème n'avait jamais été traité. Il incite à chercher* l'obsession, le fantasme secret inspirant la créatrice : *« Il y a de la grâce dans cette obligation qu'ont les gros à repenser tous les mouvements de la vie quotidienne. »

Pour expliquer sa fascination des corps, elle parle de *« préoccupation inhérente* à [son] *métier »*, à son statut de femme, à l'obligation de jeunesse et de beauté qu'exige son art.

LYON

de notre envoyée spéciale

Qui a envie d'être gros, voire obèse ? Certainement pas un danseur. Tout au long de sa carrière, il doit se conformer à une image de minceur extrême, ou même de maigreur. La beauté selon les canons de la danse classique. On a souvent écrit que la danse contemporaine, à l'inverse, avait libéré le corps. C'est faux. Elle tolère le hors-normes quand il représente une exception. C'est tout. En cherchant dans ses rangs des corps de gros, on en a trouvé un. Un seul et unique. Encore vient-il du théâtre. Il s'agit de celui du New-Yorkais Larry Goldhuber, danseur vedette chez Bill T. Jones. Depuis qu'il danse, il a perdu 50 kilos. Il dépasse encore le quintal, ce qui ne l'empêche *nullement d'être un phénoménal* danseur. Il bouge sans toucher terre.

Mais, aux femmes, on ne pardonne rien. George Balanchine évoquait ainsi le corps d'Isadora Duncan : *« Une grosse femme, comme saoûle, qui tanguait comme un cochon. La chose la plus affreuse que l'on puisse voir. »* Pas un mot sur sa danse. Maguy Marin s'indigne : *« J'ai reçu une formation classique. Au conservatoire de Toulouse, puis à l'école de Béjart, dans la compagnie duquel j'ai ensuite dansé, j'ai vu trop de filles rejetées au seuil de l'adolescence, quand leurs corps prenaient des formes trop féminines. Maltraitées sans souci de savoir ce qu'elles allaient devenir. Tout ce qui les faisait femmes était nié. Ces filles devenaient des proies toutes désignées pour l'anorexie. Dans mes chorégraphies, j'ai toujours voulu régler son compte à cette attitude mortifère que je hais. La danse est universelle. Elle appartient à tous les corps. »* Corps vieux, enlaidis, débiles, empêtrés sous des couches d'argile : ils appartiennent à *May B*, ballet créé par Maguy Marin en 1981. Le succès, immédiat, lui valut de diriger le Centre chorégraphique national, installé dans la *Maison des arts et de la culture* de Créteil.

DES BONS VIVANTS

Puis vinrent les poupées gonflables de *Cendrillon* : ce ballet lui fut commandé en 1985 par le Lyon Opera Ballet. Avec cette chorégraphie, Maguy Marin s'essaie à l'enveloppement des corps. Tous les personnages de *Cendrillon* sont glissés dans des costumes en plastique qui les déforment, les grossissent. *« A l'époque, le Lyon Opera Ballet a mal réagi*, se souvient la chorégraphe. *Certaines danseuses se sont mises à pleurer. Elles m'accusaient de vouloir les « sadiser ». Elles refusaient de dissimuler leur corps, objet de tant de soins, de tant de travail aussi. J'étais trop jeune* [elle avait tout juste dépassé la trentaine] *et impressionnée de créer pour une si grande compagnie. J'étais brusque, radicale. Je ne me suis pas assez expliquée sur mes intentions. »* *Cendrillon* remporta un triomphe international. Les danseurs prirent alors du plaisir à l'interpréter. Avec *Groosland (voir la critique ci-dessous)*, Maguy Marin va encore plus loin dans son obsession du corps différent. Des corps gros, voire énormes, sont sur scène. *Ils vont se déshabiller*, dévoilant des bourrelets, des ventres, des cuisses et des bras imposants. La pièce a été inspirée par l'écoute des *Concertos brandebourgeois n° 2 et 3*, de Bach : *« J'ai travaillé au plus près de la jovialité de la partition. Sa gaieté m'a donné l'idée de personnages qui seraient des bons vivants, aimant danser, se divertir. Des bourgeois bien gros. J'ai toujours regardé les corps corpulents. Il y a de la grâce dans cette obligation qu'ils ont de repenser tous les mouvements de la vie quotidienne. Il y a de la grâce aussi à assumer un corps si gênant pour soi, si dérangeant pour les autres. Je n'ai jamais eu de problèmes de poids. Ma seule expérience d'avoir du volume entre mes os et ma peau me vient de ma grossesse. Cela m'a été utile. C'est extrêmement bizarre, cette impression de sentir changer ses limites et son poids dans l'espace. On n'habite plus son corps. »*

Et les danseurs ? Que pensent-ils de cette nouvelle aventure au pays des gros ? Françoise Joullié a dansé dans *Cendrillon* – elle tenait le rôle-titre – et dans *Groosland* : *« Certes, en 1985, il y a eu de la contestation. On ne danse pas de la même façon quand on a un corps gros. On se tient les jambes écartées, les bras aussi. Le centre d'équilibre est différent. On est déboussolé. On ne gouverne plus son corps, c'est lui qui vous dirige. A la fin de* Groosland, *les danseurs sont au bord de l'asphyxie, écarlates, le cœur battant à 100 à l'heure. Nos faux corps sont en lycra gonflés de bandes d'ouate, seule matière capable de rendre l'effet de la graisse. La transpiration nous étouffe. On vit ce que vit un gros quand il doit faire des efforts. »*

Pourquoi ne pas créer directement avec des gens gros ? *« Les gros danseurs professionnels n'existent pas*, précise Maguy Marin. *Il s'agirait d'une autre démarche : sélectionner des gens gros et les faire danser. J'aimerais beaucoup vivre cette aventure. Mais cela me prendrait trop de temps. »* Obsession quasi maladive du corps ? La chorégraphe récuse ces propos. Cette fille de réfugiés politiques espagnols déteste l'exclusion. Passionnément.

Dominique Frétard

Le bal des exclus

LYON OPÉRA BALLET. *Groosland*, de Maguy Marin, *Déserts d'amour*, de Dominique Bagouet, *La Solitude du danseur*, de Jean-Claude Gallotta. *Les 11, 13 et 15 janvier, à 20 h 30. Desencuentros*, de Josu Zabala, *Transit*, de Stanislaw Wisniewski, et *Contrastes* de Maguy Marin, le 10 à 19 h 30 et le 14 à 20 h 30.
OPÉRA DE LYON, 1, place de la Comédie, 69003 Lyon. Tél. : 72-00-45-00.

Certains corps, très gros, sont apportés étendus sur des chariots, puis aidés à se relever par des hommes en noir. D'autres étaient déjà en scène. Ils sont dix-huit danseurs, vêtus de bleu dur, bretelles et bas jaune anis, masqués à l'identique, portant perruques aux longs cheveux bleu-noir pour les filles, petits chapeaux perchés sur des crânes rasés pour les hommes. Ils sont les héros de *Groosland*, de Maguy Marin. Dos tournés au public, stimulés par les *Concertos brandebourgeois n° 2 et 3* de Bach, ils entament une joyeuse danse qui oscille entre les gigues, les roues, les galipettes des saltimbanques et les débordements obscènes de bons gros bourgeois en goguette.

La salle s'amuse, éclate de rire. Est-ce vraiment drôle ? Maguy Marin a choisi la verve comique pour mettre en scène ses interprètes corpulents. Cette dérision, bien qu'aimante, tue le sujet. Il suffira pourtant d'un duo au cours duquel l'homme déshabille la femme pour que la salle se taise. Leçon inattendue : les gros amusent quand ils sont habillés. Obtiennent le silence quand ils sont nus. La chair étalée dégage, à l'évidence, une puissante séduction archaïque.

On songe aux grasses créatures de Botero qui ont inspiré la chorégraphe, aux flamboyances cruelles et germaniques d'un Grosz. Comment les gros ont-ils reçu ce spectacle ? Au même programme, Jean-Claude Gallotta créait quatre solos, rassemblés sous le titre de *Solitude du danseur*. Et le Lyon Opéra Ballet reprenait *Déserts d'amour*, du chorégraphe Dominique Bagouet, décédé il y a deux ans.

D. F.

Deneuve, Anémone et Bohringer à la rencontre de détenus

A la prison de Muret, près de Toulouse, les trois comédiens étaient les invités des troisièmes Rencontres cinématographiques

LES six cent trente détenus de la prison de Muret (Haute-Garonne) ont d'abord cru qu'on leur faisait une blague quand on leur a annoncé la venue de Catherine Deneuve, à l'occasion des troisièmes Rencontres cinématographiques (du vendredi 6 au dimanche 8 janvier), pont entre la ville et la prison – dont les deux cinémas périclitaient. Déjà, les années précédentes, des acteurs, des réalisateurs étaient venus présenter leurs films, faisant la navette entre la salle du Mermoz, en ville, et la grande chapelle en bois de la prison, transformée en ciné-club. La chapelle avait repris vie, sortant les détenus de l'isolement de leurs cellules, rompant leur dialogue solitaire avec leurs écrans de télévision et d'ordinateur. Le cinéma Le Mermoz avait retrouvé sa vigueur grâce à l'association Vive le cinéma et à l'aide de la Cinémathèque de Toulouse : son nombre d'entrées annuel est passé de 13 000 en 1988 à 40 000 l'an dernier. Pour une petite ville de 21 000 habitants, c'était plutôt un beau succès. Mais, cette fois, c'était LA Deneuve qu'on leur promettait. Et Richard Bohringer, et plus tard Anémone. Deneuve-Bohringer, autant dire « la Belle et le Clochard », la lumineuse et l'ombrageux. Elle aussi lointaine qu'une madone et lui si proche, rescapé d'errances qui auraient pu être les leurs.

Des grincheux, des jaloux, des mauvais coucheurs n'avaient pas manqué de trouver qu'on faisait la part un peu belle aux « taulards ». Car les détenus de Muret ne sont pas des enfants de chœur. Ce centre de détention a le record de France des « longues peines ». Une quarantaine de détenus ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, trois cent soixante à des peines de dix à vingt ans. 80 % l'ont été pour s'en être pris à des personnes. Mais le maire de la ville, la socialiste Hélène Mignon, et le directeur de la prison, Francis Blondieau, avaient tenu bon contre le qu'en-dira-t-on.

Depuis des semaines, en prison, les détenus préparaient l'événement, affiches, catalogue, critiques de films. Pascal et André, les journalistes reporters d'images « maison », avaient astiqué leur caméra et rechargé leurs batteries. Pascal avec sa grosse veste de cuir a le jeu de jambes parfait du reporter fendant la foule à reculons. Depuis sept ans et demi en prison, il lui reste encore plus de trois ans à purger. André, lui, a la dégaine d'un rasta avec ses longues tresses qui dépassent de sa casquette : il était instituteur sur l'île de Lifou en Nouvelle-Calédonie, quand les événements ont éclaté. Les indépendantistes canaques n'ont pas voulu assumer la sale affaire de meurtre à laquelle il était mêlé, et il n'a pas bénéficié de la loi d'amnistie. Il purge donc sa peine de dix ans.

Catherine Deneuve est donc là, de caramel et chocolat vêtue, sur la scène de la chapelle, devant deux cents détenus pétrifiés de timidité. *« C'est comme un rêve qui passe »*, dit à mi-voix un prisonnier. L'embarras est réciproque. Elle est venue, dit-elle, *« pour répondre à une demande naturelle et forte. Avec une forme de curiosité, l'envie de se laisser toucher par des émotions »*.

« GARDEZ-VOUS BIEN »

Le dialogue met du temps à se nouer, quand enfin, de part et d'autre, ils se jettent à l'eau. *« Avec quel acteur vous êtes-vous sentie le mieux ? Quel est le secret de votre beauté ? Lequel de vos rôles vous ressemble le plus ? Quel film vous a le plus marquée ? »* Deux heures plus tôt, ils venaient de voir *Le Lieu du crime*, un joli film tourné en 1986 par André Téchiné et qui montre, sur les rives de la Garonne toute proche, une Deneuve violemment propulsée dans la vie d'un évadé de la prison de... Muret, avec lequel elle vit un amour bref et tragique. *« Un film*, dit-elle, *qui ne cherche pas à donner de leçon de morale. »* La question n'est pas creusée, juste effleurée, quand le petit Joseph, qui veut être diacre, l'interroge sur l'omniprésence du sexe et de la violence au cinéma. Serge veut souhaiter la bonne année à la star, et se lève sous les applaudissements de ses codétenus. Les quatre baisers qui claquent sont quatre baisers donnés, reçus, au nom de tous.

Pas rancuniers, les surveillants ont accueilli Richard Bohringer avec une coupe de champagne, devant les grilles de la prison. A lui, qu'ils avaient détesté dans le rôle du surveillant sadique de *l'Addition*, un film de Denis Amar, ils donnent leurs tracts. Il écoute, dit qu'il les comprend. Mais ce sont les détenus qu'il veut voir. Dans une pièce glacée, il enregistre avec cinq d'entre eux une émission pour Europe 2. Il leur parle de Jack London, et de son *Cabaret de la dernière chance*, de la force *« pour rechoper la vie »*, *« des paulos »* qui se sont trouvés au bon moment sur son chemin pour l'aider à *« arrêter l'animal »*, et du mal qu'on fait *« quand on a trop mal »*. Ils lui disent *« la haine qu'on prend ici »*, les femmes, et la vie qui se perd petit à petit...

« Après cinq ans à l'intraveineuse, des années d'alcool et pas mal de conneries, c'est un peu moi que je viens voir en vous voyant », dit Richard Bohringer. Ils seraient bien restés ensemble, longtemps encore. *« On croit toujours que celui qui vient apporte un cadeau. Et c'est lui qui repart avec un cadeau bien plus gros »*, dit le visiteur. Avec un humour involontaire, en les quittant, il a glissé : *« Gardez-vous bien... »*

Agathe Logeart

★ L'émission, enregistrée pour Europe 2, sera diffusée, dans la série « C'est beau une ville la nuit », le 29 janvier, de 22 h 30 à 0 h 30 (sur 103.5 dans la région parisienne).

■ **CINÉMA : deux salles parisiennes viennent d'être vendues** par leur propriétaire, Simon Simsi, l'un des plus importants exploitants indépendants de la capitale. L'Europa Panthéon a été acheté par le distributeur Connaissance du cinéma (dirigé par Annette Ferrasson), déjà détenteur de l'Utopia. *Le Républic* a été acquis par les Films du Losange (société de production et de distribution pilotée par Margaret Menegoz) et Téléma (maison de production de Charles Gassot), qui s'était récemment lancé dans la distribution. Ces mouvements traduisent l'intégration, de plus en plus poussée, des différentes étapes de la filière cinématographique, y compris chez les indépendants. Simon Simsi a été contraint de vendre ces deux salles pour financer la création du Majestic Bastille, car les subventions promises par le ministère de la culture lui ont été refusées.

■ **DANSE : la première représentation de « Chorégraphes du XXe siècle à l'Opéra-Bastille est reportée.** Initialement prévue pour le lundi 9 janvier à 19 h 30, la représentation a été reportée au mardi 10 en raison d'une panne ayant entraîné l'annulation de la dernière répétition. Ce programme, à l'affiche jusqu'au 16 janvier, réunit une chorégraphie de l'Américaine Martha Graham, qui fait son entrée au répertoire du Ballet de l'Opéra de Paris. Les spectateurs concernés pourront échanger leurs billets ou être remboursés (rens. : 44-73-13-00.)

■ **ARTS : un tableau du peintre vénitien Micheli Parasio** a été identifié à Nice par Anne Lovreglio, membre de l'organisation internationale des experts Ordinex. Edigio Martini, l'expert italien qui a confirmé cette identification, s'est étonné qu'un *« tableau aussi important se trouve dans une collection privée et non dans un musée »*. *La Mort de Lucrèce*, tableau de 1 mètre sur 85 centimètres, appartient, en effet, à une habitante de Nice. Micheli Parasio, qui travailla à Venise entre 1547 et 1578, était un élève de Titien.

■ **COLLOQUE : à l'initiative de l'Institut international Charles-Perrault et des Amis de la joie par les livres,** se tiendra, jeudi 12 janvier, un colloque sur le thème « Conscience historique, conscience politique. L'apprentissage du jeu démocratique par la littérature de jeunesse ». Des universitaires, chercheurs, auteurs, enseignants s'interrogeront notamment sur les images de la société et les représentations sociales dans la littérature pour adolescent et sur le rôle des romans dans la construction du sens démocratique chez les jeunes (palais du Luxembourg, salle Georges-Clemenceau, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Renseignements : (1) 43-06-16-35).

■ ***THÉÂTRE* : l'Espace municipal Michel-Simon de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)** interrompt sa programmation en raison d'un différend entre les élus PR et RPR de la ville. Après le refus du maire, Antoine Pontone (PR), de voter une subvention supplémentaire pour terminer l'année 1994, l'Association de l'Espace Michel-Simon, présidée par Etiennette Fourotte, par ailleurs adjointe chargée de la culture (RPR), a annoncé, dans une lettre aux 1 500 abonnés, la cessation de toutes ses activités à la suite du dépôt de bilan du centre. Etiennette Fourotte a invité les abonnés à la rejoindre dans une association de « défense des usagers » de l'Espace Michel-Simon.

Un hommage à Paul Hindemith

Né en 1895, mort en 1963, le compositeur Paul Hindemith a laissé une œuvre abondante, qui reste à découvrir. Le Louvre s'y emploie.

PAUL HINDEMITH était compositeur, théoricien, altiste et chef d'orchestre. Né en Allemagne, le 16 novembre 1995, il était plus jeune, d'une dizaine d'années que Stravinski, Bartok, et Webern. Aussi peu marqué par l'héritage romantique que par la nouvelle musique de Schoenberg, Hindemith est retourné à Bach, à la pulsion motorique, aux effectifs réduits, que la musique baroque *da camera* privilégiait. Altiste au sein d'un quatuor à cordes, il a laissé de nombreuses pages de musique de chambre. Pour fêter le centenaire de la naissance d'Hindemith, le Louvre a invité de jeunes et remarquables musiciens à feuilleter sa musique de chambre. Chaque concert permettra de confronter sa musique à celle de Brahms.

★ **Cycle Hindemith-Brahms, Auditorium du Musée du Louvre** *(voir programmes ci-contre).*



UNE SOIRÉE À PARIS

Récital de la soprano Sumi Jo
Découverte par Karajan, adoubée par Joan Sutherland et Richard Bonynge – spécialistes incontestés du chant –, la jeune Coréenne Sumi Jo se présente au public parisien dans l'exercice le plus périlleux qui soit pour une chanteuse : le récital.
Rossini, Debussy, Dell'Acqua, Arditi, Strauss, Meyerbeer, Verdi : Mélodies. *Sumi Jo (soprano colorature), Salle Gaveau, 20 h 30, le 9. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 100 F à 300 F.*

Chœur et Orchestre de l'Opéra du Kirov
Chœur somptueux, orchestre tenu d'une main de fer par un chef électrisant, chanteurs admirables : les conditions sont réunies pour faire de cette soirée du 10 une fête mémorable.
Verdi : Requiem. *Valentina Tsidipova (soprano), Olga Borodina (mezzo-soprano), Gegam Grigorian (ténor), Sergueï Alexachkine (basse), Chœur et Orchestre de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 10. Tél. : 49-52-50-50. De 130 F à 450 F.*

Corps
Avec sa première pièce, *Exécuteur 14*, créée en 1990, Adel Hakim a fait une belle entrée dans le cercle des « jeunes auteurs ». *Macbeth* lui a inspiré une variation sur le corps, ses désirs et ses violences. A découvrir le 9, avec Charlie Nelson et Jany Gastaldy.
Théâtre d'Ivry, Ivry, 20 h 30, le 9. Tél. : 47-62-37-43. 70 F et 110 F. Jusqu'au 5 février.

CLASSIQUE

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Julian Rachlin, Boris Kushmir, Gérard Caussé
Hindemith : Sonate pour alto et piano op. 11, Trio à cordes op. 11. *Brahms* : Quintette pour piano et cordes op. 34.
Julian Rachlin, Boris Kushmir (violon), Gérard Caussé (alto), Boris Pergamenschikow (violoncelle), Boris Berezovsky (piano).
Auditorium du Louvre, 20 heures, le 9. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 130 F.

Orchestre de Paris
Mozart : Symphonie n° 25. *Prokofiev* : Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre. *Schumann* : Symphonie n° 4.
Michael Sanderling (violoncelle), Orchestre de Paris, Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.

Hervé Joulain, Vadim Repin, Boris Berezovsky
Hindemith : Sonate pour piano et cor en fa majeur, Sonate pour violon et piano op. 11. *Brahms* : Sonate pour violon et piano op. 108, Trio pour piano, violon et cor op. 40.
Hervé Joulain (cor), Vadim Repin (violon), Boris Berezovsky (piano).
Auditorium du Louvre, 20 heures, le 12. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 130 F.

Orchestre national de France
Glinka : Symphonie sur deux thèmes russes. *Moussorgski* : Une nuit sur le mont Chauve. *Mossolov* : Concerto pour piano et orchestre n° 2. *Prokofiev* : Symphonie n° 3.
Emile Naoumoff (piano), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Vassily Sinaisky (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 heures, le 12. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Jean-Marc Phillips, Adrienne Krausz
Bartok: Rapsodies pour violon et orchestre n°s 1 et 2. *Liszt*: Grand Duo pour violon et orchestre.
Jean-Marc Phillips (violon), Adrienne Krausz (piano).
Auditorium Saint-Germain, 20h30, le 12. Tél.: 46-33-87-03. 115 F.

Ferenc Visi
Haydn, Schubert, Liszt, Beethoven: sonates pour piano. *Debussy*: préludes pour piano.
Ferenc Visi (piano).
Maison de l'Europe, 20h30, le 12. Tél.: 44-61-85-85. Location Fnac. 100 F.

Orchestre du Conservatoire
Mahler : Symphonie n° 10, adagio. *Rameau* : Les Indes galantes, les Sauvages. *Stravinsky* : Renard.
Orchestre du Conservatoire, Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction), Les Arts florissants, William Christie (direction).
Cité de la Musique, 20 heures, les 12 et 13. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

Jean-François Heisser
Beethoven : Trente-trois variations sur un thème de valse de Diabelli op. 120.
Jean-François Heisser (piano).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45, le 13. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Sibelius : Finlandia. *Chostakovitch* : Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2. *Schubert* : Symphonie n° 9.
Natalia Gutman (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 heures, le 13. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Katia Skanavi
Schubert: Impromptu op. 142. *Schumann*: Scènes d'enfants. *Chopin*: Berceuse, Sonate op. 35, Variations brillantes pour piano.
Katia Skanavi (piano).
Salle Gaveau, 20h30, le 13. Tél.: 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Orchestre de Paris
Prokofiev : Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre op. 125. *Mozart* : Symphonie n° 25.
Michael Sanderling (violoncelle), Orchestre de Paris, Kurt Sanderling (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 heures, le 14. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Midori, Robert Mac Donald
Schubert : Fantaisie pour violon et piano. *Beethoven* : Sonate pour violon et piano op. 23. *Szymanowski* : Nocturne et Tarentelle.
Midori (violon), Robert McDonald (piano).
Théâtre de la Ville, 18 heures, le 14. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Daniel Barenboïm
Beethoven : Sonates pour piano op. 10 et op. 111. *Schoenberg* : Trois pièces pour piano op. 11.
Daniel Barenboïm (piano).
Cité de la Musique, 18 heures, le 14. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

Ensemble vocal A Sei Voci
Desprez : Messe de Beata Vergine, Motets à la Vierge.
Ensemble vocal A Sei Voci, Bernard Fabre-Garrus (direction).
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 20 h 30, le 14. Tél. : 46-34-51-17. 100 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Gershwin : Porgy and Bess, suite. *Bernstein* : Trois danses. *Wagner* : La Chevauchée de la Walkyrie. *Barber* : Adagio pour cordes op. 11. *Williams* : Suite symphonique.
Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 20 h 30, le 14. Tél. : 45-47-53-53. De 70 F à 140 F.

Michel Dalberto, Dmitry Sitkovetsky
Fauré : Quatuor pour piano et trio à cordes op. 15. *Brahms* : Quatuor pour piano et cordes op. 25.
Dmitry Sitkovetsky (violon), David Geringas (violoncelle), Kim Kashkashian (alto), Michel Dalberto (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 15. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Kun-Woo Paik
Debussy : Children's Corner. *Liszt* : Ballade pour piano n° 2.
Kun-Woo Paik (piano).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 h 30, le 15. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

William Christie, Christophe Rousset
Le Roux : Suite en fa majeur. *Couperin* : Les Nations, suite de l'Impériale. *Boccherini* : Quatuor op. 26. *W. F. Bach* : Concerto pour clavecin, cordes et continuo en fa majeur.
William Christie, Christophe Rousset (clavecin).
Cité de la Musique, 14 h 30, le 15. Tél. : 44-84-45-63. De 60 F à 100 F.

Ensemble InterContemporain
Berg : Concerto de chambre. *Mahler* : Symphonie n° 10, adagio.
Ensemble InterContemporain, Orchestre du Conservatoire, Pierre Boulez (direction).
Cité de la Musique, 16 h 30, le 15. Tél. : 44-84-45-63. De 60 F à 100 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Ravel : Tzigane. *Pärt* : Fratres. *Mozart* : Rondo pour violon et orchestre KV 269. *Glass* : Concerto pour violon. *Mendelssohn* : Concerto pour violon et orchestre n° 2.
Marie Scheublé, Laurence Kayaleh, Marie-Annick Nicolas, Igor Oïstrakh (violon), Orchestre des Concerts Lamoureux, Gregorz Nowak (direction).
Salle Pleyel, 17 h 45, le 15. Tél. : 45-63-60-62. Location FNAC. De 65 F à 170 F.

Lynn Harrell, Michel Béroff
Hindemith : Sonate pour violoncelle op. 25, Variations pour piano. *Brahms* : Sonate pour violoncelle et piano op. 38, Sonate pour violoncelle et piano op. 99.
Lynn Harrell (violoncelle), Michel Béroff (piano).
Auditorium du Louvre, 20 heures, le 16. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 130 F.

Les Noces de Figaro
Mozart : Les Noces de Figaro.
Giovanni Furlanetto, Christophe Lacassagne (Figaro), Ludovic Tezier, Didier Henry (comte Almaviva), Janice Watson, Véronique Gens (comtesse Almaviva), Elzbieta Szmytka, Veronica Cangemi (Susanna), Francesca Provvisionato, Virginie Pochon (Chérubin), Marcello Lippi, Jean-Marie Fremeau (Bartholo), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Lyon, Paolo Olmi (direction), Jean-Pierre Vincent (mise en scène).
Nanterre. Théâtre des Amandiers, 20 heures, les 10, 11, 13 et 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 46-14-70-00. Location FNAC. 300 F.

DANSE

PARIS-ILE DE FRANCE

Ballet de l'Opéra de Paris
Jiri Kylian : Sinfonietta. *George Balanchine* : Agon. *Marta Graham* : Temptations of the Moon.
Opéra-Bastille, 19 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 16. Tél. : 44-73-13-00. Location FNAC. De 40 F à 260 F.

Collectif Mouv
Collectif mouv : Sobedo.
Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 21 heures, le 13. Tél. : 46-66-02-74. 110 F. Nanterre, Maison de la musique, 20 h 45, le 14. Tél. : 41-37-94-20. Location FNAC, Virgin. 120 F.

Compagnie Odile Duboc
Odile Duboc : Pour mémoire.
Montigny-le-Bretonneux. Théâtre de Saint-Quentin, 20 h 30, le 14. Tél. : 30-96-99-00. De 60 F à 110 F.

Terre, Danse, Percussions
Trio Cercle. François Bedel. Alexandre Régis. José Manuel Fernandez. Chantala. Adriana Pegueyrolles. François Verret. Bartabas. Jean-Pierre Drouet.
Suresnes. Théâtre Jean-Vilar, 21 heures, le 13. Tél. : 46-97-98-10. 130 F.

PLACES À RÉSERVER

Boulez, 70 ans
C'est le soixante-dixième anniversaire de Pierre Boulez qu'il s'agit de célébrer en fanfare. Le Théâtre des Champs-Elysées convie le chef d'orchestre compositeur pour six concerts à la tête de l'Orchestre symphonique de Londres, accompagnés d'une série d'ateliers, de conférences, de rencontres, de projections et de débats. Série inaugurée, le 27 janvier, par Dominique Jameux, maître de cette partie des cérémonies. Les concerts débutent le 31 janvier, avec Daniel Barenboïm dans le *Premier Concerto* pour piano de Bartok. A chaque fois, une œuvre de Boulez sera exécutée par les Britanniques sous la direction de Boulez en personne : *Notations I-IV* (le 31 janvier 95) ; *Livre pour cordes* (le 1er février) ; *Visage nuptial* (le 2 février) ; *Pli selon pli-Improvisation III* (le 11 mars) ; *Messagesquisse* (le 12 mars) ; *Figures, Doubles, Prismes* (le 13 mars). *A partir du 27 janvier, Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 49-52-50-50 (renseignements).*

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

Flesh and Bone
Film américain de Steve Kloves. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10).

Little Odessa
Film américain de James Gray. VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-63-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet-Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10).

Naked in New York
Film américain de Daniel Algrant. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11 (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14 (43-20-32-20).

L'Or de Curly
Film américain de Paul Weiland. VO : Forum Orient-Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2 (36-68-70-23) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

Priscilla, Folle du désert
Film australien de Stephan Elliott. VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, dolby, 6 (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Sirènes
Film australien de John Duigan. VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Terminal Velocity
Film américain de Deran Sarafian. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

Bab el-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou. Algérien (1 h 33).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Délits flagrants
de Raymond Depardon. Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25).

L'Enfant lion
de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu. Français (1 h 26).
VF : Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10).

Entretien avec un vampire
de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt, Antonio Banderas, Stephen Rea, Christian Slater. Etats-Unis (2 heures). Interdit -12 ans.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18 (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Farinelli
de Gérard Corbiau, avec Stefano Dionisi, Enrico Lo Verso, Elsa Zylberstein, Caroline Cellier. Franco-belge-italien (1 h 56).
Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6 (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, dolby, 14 (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15 (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Fils préféré
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Mar Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy. Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6 (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Kaspar Hauser
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochsenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel. Allemand (2 h 17).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Léon
de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello. Français (1 h 48). Interdit -12 ans.
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

Lou n'a pas dit non
d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven. Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5 (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Roi lion
de Roger Allers, Rob Minkoff. Etats-Unis (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8 (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e 36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Un Indien dans la ville
d'Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle. Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6 (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8 (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13 (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls. Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

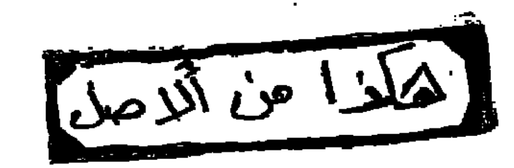
Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord. Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12 (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15 (36-68-29-31).

REPRISES

Peau d'âne
de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Jacques Perrin, Micheline Presle, Delphine Seyrig, Fernand Ledoux. Français, 1970 (1 h 40).
14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

Les Raisins de la colère
de John Ford, avec Henry Fonda, Jane Darwell, John Carradine, Russel Simpson. Etats-Unis, 1940, noir et blanc (2 h 10).





France 3 sensibilise les enfants aux dangers de la rue

LES ACCIDENTS de la route sont la première cause de mortalité des trois-cinq ans. Face à ce triste constat, la Sécurité routière a décidé de réagir et s'est associée à France 3 pour lancer une campagne de sensibilisation.

Désormais, tous les jours, à 7 h 15, dans « Bonjour Babar », « Max dans la rue » raconte les aventures urbaines d'un petit garçon de cinq ans, que son étourderie met constamment en danger.

CHAMP VISUEL

Le dessin de cette production est réduit à l'épure, et les messages volontairement simplifiés, concentrés sur un seul thème et répétés plusieurs fois. La conception, elle, s'est appuyée sur des observations très précises.

Les études menées par la Sécurité routière montrent notamment que le champ visuel d'un enfant est réduit de moitié par rapport à celui d'un adulte. Un bambin ne réagit également qu'à un seul son à la fois et n'est pas capable d'identifier avec précision sa provenance. Avant six ans, l'enfant n'a, en somme, pas acquis le sens du danger. Max est désormais là pour l'y aider.

V. Ca

★ **« Max dans la rue », pendant « Bonjour Babar », à partir de 7 h 15 sur France 3.**

« Télématin » fête ses dix ans dans la sérénité

Avec ses 52,5 points de parts de marché, l'émission animée par William Leymergie sur France 2 a pour seul concurrent « Babar » sur France 3

IL FALLAIT être fou. Hormis Canal +, qui, en 1984, avait lancé le « 7/9 », aucune chaîne n'avait osé relever le pari d'introduire sur sa grille un programme matinal. Aucune n'avait même espéré pouvoir s'affronter aux radios dont on estimait qu'elles faisaient parfaitement l'affaire des Français qui, au contraire des Anglo-Saxons, n'ont guère l'habitude de s'attarder devant leur petit déjeuner. Pressés, sortis du lit au dernier moment, nos concitoyens sont plutôt du genre gorgée de café entre laçage des chaussures et clé dans la serrure.

Deux hommes, Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2, et son directeur des programmes d'alors, Pierre Wiehn, allaient pourtant tenter l'exploit de transformer, dès potron-minet, ces excités en téléspectateurs cloués à leur petit écran. Le 7 janvier 1985, ils installent de 6 h 45 à 8 h 30, « Télématin », une émission composée de multiples séquences (santé, consommation, météo, dessin animé, shopping...) qui s'inspire plus du modèle britannique que de celui des Etats-Unis.

William Leymergie, le jeune présentateur qui a été choisi pour animer cette nouveauté, est euphorique. *« Je savais à l'époque qu'ils cherchaient un homme de plus de trente-cinq ans et de moins de quarante ans, à la fois père de famille, déconneur et journaliste*, dit-il. *J'étais sur la liste. La machine a en quelque sorte dégueulé ma trombine. »* Dès le deuxième jour, l'émission est un succès.

L'équipe est heureuse. Etonnée ? Certes mais pas démesurément. Rien n'avait en effet été conçu au hasard. Une étude longue et minutieuse avait même été réalisée au préalable sur les attentes du public – rubriques conseils, séquences courtes, en prise avec le quotidien... –, sur les catégories professionnelles et sociales ainsi que sur les différentes tranches d'âge susceptibles de regarder les émissions du matin. *« Elle prouvait en tout cas qu'il y avait bien une attente »*, constate William Leymergie.

Aujourd'hui « Télématin » fête ses dix ans. Une décennie durant laquelle son succès n'a fait que se confirmer, encourageant les autres chaînes à jouer la contre-programmation plutôt que la concurrence. Seule TF 1, avec « Bonjour la France », parviendra à tenir le pari jusqu'en 1988, laissant définitivement à « la deuxième » l'exclusivité d'une télé du matin régulière.

PUBLIC RAJEUNI

Seule en lice, l'émission de France 2 ne s'est pas pour autant endormie sur ses lauriers. Depuis dix ans, l'équipe de « Télématin » reste rigoureusement attentive aux besoins de son public, le regard fixé sur les variations d'Audimat rubrique par rubrique, le courrier, les appels téléphoniques et les retours Minitel. Les séquences, de quatre minutes trente chacune – appropriées à notre étourderie matinale et conçues pour être *« regardées en passant d'une pièce à l'autre »* – ont ainsi pu changer de place ou de présentateurs, disparaître ou être modifiées tandis que d'autres ont surgi.

Le ton aussi a évolué. S'il demeure convivial et chaleureux – qualités indispensables à cette tranche horaire –, il s'est fait plus vif. *« Depuis dix ans, j'ai le sentiment de m'adresser non pas à une assemblée mais à un individu*, précise William Leymergie. *Le soir, les téléspectateurs regardent la télévision en couple ou en famille ; le matin, ils sont plutôt seuls. En débarquant chez des gens qui sont en peignoir, vous n'êtes pas perçu comme n'importe quel invité mais comme un membre de la famille que l'on regarde avec un peu plus d'affection. J'ai donc toujours tenu un ton courtois. En revanche, au début, on la jouait édredon. C'était drôle, mais surtout doux et aimable. Aujourd'hui, je parle moins aux auditeurs dans l'oreille. C'est toujours chaleureux mais plus déconnant et plus tonique. »*

Ce changement, l'animateur-producteur l'a décidé par envie mais aussi parce que le public de « Télématin » a tendance à rajeunir. Mieux, l'émission touche une population plus active qu'avant. Depuis un an les matins de William Leymergie grignotent nettement sur les « 35-49 » et commencent à séduire les « 25-34 ». Aujourd'hui, les trois quarts des téléspectateurs de plus de quinze ans qui sont devant la télévision de 6 h 30 à 8 h 30, regardent « Télématin » qui peut se vanter d'avoir réalisé, de septembre à décembre 1994, selon les chiffres Médiamétrie, 52,5 % de part de marché sur les plus de quatre ans (et 71,4 % sur les adultes, contre 50 % en 1989).

Actuellement le « souci » de « Télématin », son seul véritable concurrent, c'est... « Babar » diffusé sur France 3. *« Entre Babar et nous, France Télévision obtient 75 % du marché. Le matin, ça va ; si on voulait faire mieux, ce serait excessif, non ? »*

Véronique Cauhapé

LUNDI 9 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.00 Club Dorothée. Punky Brewster ; Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.55 Série : Columbo. Meurtre à la carte, de Jonathan Demme, avec Peter Falk, Louis Jourdan. *Un restaurateur meurt empoisonné.*
0.15 Série : Agence tous risques. Les Enfants de James Town, de Christian I. Nyby, avec George Peppard, Dwight Schultz.
1.10 Journal et Météo.
1.25 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Philippe de Villiers (rediff.).
2.15 TF 1 nuit (et à 3.10, 3.50, 4.55).
2.25 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 3.20, Histoires naturelles (et à 5.30) ; 4.00, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (3e épisode) ; 5.05, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Folklore de France.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.05).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Xavier Emmanuelli, Tcheky Karyo, Jean-Claude Dreyfus.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal. Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.

20.50 Série : Antoine Rives. L'Affaire Akbari, de Philippe Lefèvre, avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson. *Attentats terroristes et tension franco-iranienne.*
22.25 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Vice et délices des jeux d'argent. 1. L'amour du risque.
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Le Cercle de minuit.
1.25 Programmes de nuit. Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.40, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.10, Septième Continent : l'essai du pôle ; 2.40, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 3.40, Dessin animé ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.30, 13 néophytes et 2 pros.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Yves Duteil.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (6e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pontormo*, de Philippe Costamagna.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport. A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.

20.55 Cinéma : La Poudre d'escampette. ■ Film français de Philippe de Broca (1971).
22.50 Météo et Journal.
23.20 Cinéma : Predator 2. □ Film américain de Stephen Hopkins (1990), avec Danny Glover, Gary Busey, Bill Paxton.
1.05 Musique : Cadran lunaire. Jazz : *Turtles Dream, Throw it Away*, d'Abbey Lincoln (20 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Les Amours de Claire. De Robert Ellis Miller, avec Lindsay Wagner, Jack Scalia.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Flash d'informations.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ciné 6. Présenté par Laurent Weil.

20.50 Cinéma : Brubaker. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1980).
23.00 Cinéma : Vagabond. ■ Film français d'Ann Le Monnier (1992).
0.30 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
0.55 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Chet Baker. *Un portrait du trompettiste américain disparu en mai 1988.*
2.00 Rediffusions. Portrait des passions françaises (La peur) ; 2.25, Sports et découverte (3) ; 3.20, L'Irlande, voyage au pays des Gaëls ; 4.15, Culture rock (La saga) ; 5.10, La Tête de l'emploi ; 5.35, Fax'O.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Vengeance sur parole. De Peter H. Hunt, avec Robert Conrad, William McNamara.
15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.05 Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion. □ Film américain de Chris Columbus (1992).
18.00 Canaille peluche. Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Mo'Money. □ Film américain de Peter MacDonald (1992).
22.00 Flash d'informations.
22.10 ▶ Documentaire : Guy Debord, son art et son temps. De Brigitte Cornand.
23.10 Cinéma : La Société du spectacle. ■■ Film français de Guy Debord (1973).
0.35 Documentaire : Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles qui ont été jusqu'ici portés sur le film la Société du spectacle. De Guy Debord.
1.00 Cinéma : Latcho Drom. ■■ *Film français de Tony Gatlif* (1992, v.o.).
2.35 Surprises (25 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. J'ai rencontré un métier.
14.00 Documentaire : A tous vents. Les Dernières Voiles. Hautes mers (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Cogito (rediff.) ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Le Choléra.
18.30 Le Monde des animaux. Jacques et les tortues luth.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. *La saga des exploits sportifs.*
19.55 Magazine : Actuel. Les Enfants de Zapata, de José Maldavsky et Arnaud Mansir.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Les Demoiselles de Rochefort. ■■■ Film français de Jacques Demy (1966).
22.25 Cinéma : La Fin du bon vieux temps. ■■ Film tchécoslovaque de Jiri Menzel (1989).
0.05 Courts métrages : Court-circuit (60 min.). Un certain matin, de Fanta Régina Nacro, avec Hippolyte Wangraoua, Andromaque Nacro ; After the Wax, de Chaz Maviyane-Davies, avec Nick Monu, Craig Lungu (v.o.) ; Denko, de Mohamed Camara (v.o.). *Par des jeunes réalisateurs du Burkina-Faso, du Zimbabwe et de Guinée. Denko a obtenu le grand prix du Festival international du film de court métrage de Clermont-Ferrand 1993.*

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.25). 19.00 Paris lumières. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Enjeux-Le Point. Rediff. de la télévision québécoise. Les assurances ; Un voyage dans l'Ouest canadien, pays des dinosaures. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Thalassa. Rediff. de France 3 du 6 janvier. 22.35 Documentaire : URSS. 1. 1900-1939 : la révolution confisquée, de Krzysztof Talczewski. 23.30 Montagne. Rediff. de France 3. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.50 Mystère en Appenzell. De Serge Minkoff. 20.35 ▶ Il était une fois la télé. De Marie-Claude Treilhou. 21.35 De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib. 5. Le souverain de la République. 22.40 Dinosaures. De Kathy White (1/4). 23.35 Les Iles aux trésors. De David Cohen. 4. Le diable et la croix. 0.05 ▶ Un village anatolien. De Bige Berker.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Puget (et 22.55). L'univers de Pierre Puget, sculpteur, peintre, dessinateur mais aussi architecte. 21.00 La Voce della Luna. ■■ Film italien de Federico Fellini (1990, v.o.). 23.25 Brian May. Concert enregistré à la Brixton Academy à Londres en juin 1993 (60 min).

CANAL J 17.20 L'Ile aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.05, Les Mille et Une Nuits ; à 18.25, Tip top clip ; à 18.30, Fantômette ; à 18.55, A vos marque pages ; à 19.00, Regarde le monde ; à 19.15, Les Animaux super stars ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des intrépides (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : MASH. 20.30 Souvenir. Rendez-vous avec Johnny Hallyday, émission diffusée pour la première fois le 25 novembre 1961. 20.55 La Semaine sur Jimmy. 21.05 Série : New York Police Blues. 21.55 Chronique de la combine. 22.00 Une journée de fous. □ Film américain de Howard Zieff (1989). 23.50 Jimi Hendrix Plays Monterey. Concert enregistré le 16 juin 1967. 0.40 Quatre en un (30 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.40 Le Club. 20.45 Série : Wolff, Police criminelle (et 23.10). 21.35 Série : Van der Valk. 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (45 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Passion pub. 21.30 MCM Rock Legends. Sade. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Autour du groove. Histoire du groove : les « Soundies ». 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Bedtime with Madonna. 21.30 Model. Entretiens avec des top models. 22.00 Série : The Real World 3. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. Journal d'information sportive. 20.00 Speedworld. Course sur glace : Trophée Andros, 3e manche ; Stock car : les Tyson Holly Farm 400, à Wilkesboro (Caroline-du-Nord). 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 9e journée. 22.00 Eurogoals. Football européen. 23.30 Tennis. Hopman Cup : finale, à Perth (Australie) (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Tumulte. ■ Film américain de George Roy Hill (1963, N., v.o.). 20.30 L'Aventurière du Tchad. ■ Film français de Willy Rozier (1953, N.). 21.50 Days of Wine and Roses. ■■ Film américain de Blake Edwards (1962, N., v.o.). 23.45 La Grande Illusion. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937, N.).

CINÉ CINÉMAS 20.30 Une étrange affaire. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1981). 22.10 Les Gladiateurs. ■ Film américain de Delmer Daves (1954, v.o.). 23.50 L'Ecume des jours. ■ Film français de Charles Belmont (1968).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes : les mammouths, avec Claudine Cohen. 19.30 Perspectives scientifiques. Sciences et psychanalyse. 1. Freud et les sciences. Avec André Bourguignon. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (1). 20.30 L'Histoire en direct. SOS-Racisme. Avec Bernard-Henri Lévy, Fodé Sylla, Christian Jelen, Slimane Zeghidour. 21.30 Fiction. Edgar ou le funambule sur un arbre perché, de Henri Duvernois. 22.40 Accès direct. Avec Jean Nouvel, architecte. 0.05 Du jour au lendemain. Avec notre collaborateur Philippe Dagen, préfacier des Lettres de Derain à Vlaminck et de Pour ou contre le fauvisme. 0.50 Coda. Jack Bruce (1).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Frédéric Vitoux, journaliste, écrivain. 20.00 Concert (donné le 17 août 1994 en l'église d'Usson-en-Forez dans le cadre d'Eté musical Loire-Forez) : Œuvres de Lienas, Gutierrez de Padilla, Franco, Salazar, Torices, Araujo, Glez, Durango, Fernandez, del Encina, par l'Ensemble Sebastian Duron, dir. Jose Maria Barquin. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Scènes d'enfants op. 15 et Variations sur le nom d'Abegg op. 1, de Schumann. 22.30 Musique pluriel. Par Anne-Charlotte Rémond. Makrokosmos 1 pour piano, de Crumb, par Emmy Henz-Diemand ; Ainsi la nuit, de Dutilleux, par le Quatuor Arditti. 23.05 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Pièce pour violoncelle et piano en ut majeur op. 29, de Chausson ; Lieder sur des poèmes de Kerner op. posthume, de Schumann ; Sonate pour violon et piano n° 3 op. 25, d'Enesco. 0.00 La Rose des vents. Par Caroline Bourgine. Concert donné le 18 novembre 1994 à l'Institut du monde arabe : Ensemble Soulamia, dir.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

■ **AUDIENCE : l'attrait du sable chaud**, en ces temps de froidure, semble exister. Le « Journal du Dakar », diffusé sur France 3 vers 20 h 35 attirerait une personne sur cinq présentes à ce moment-là devant un écran.

■ **HISTOIRES : Marcel Jullian** assure depuis lundi 9 janvier le remplacement de Claude Villers, le conteur de « Marchands d'histoire », l'émission matinale de France-Inter. Jusqu'au début du mois de février, date de la fin du repos recommandé à l'animateur récemment victime d'un « malaise », Marcel Jullian, l'ancien président d'Antenne 2, va donc emmener les auditeurs sur les traces d'un Radjah blanc ou d'Agatha Christie.

■ **REGARDS : chaque matin à 8 h 43** à partir du 9 janvier, l'antenne de France-Inter s'ouvre pour trois minutes à des critiques de télévision de la presse écrite qui s'expriment sur « le reflet de notre société tel qu'il apparaît » sur le petit écran. Après Renaud Matignon du *Figaro* se succéderont Philippe Meyer du *Point*, Jean-Claude Guillebaud du *Nouvel Observateur*, Alain Rémond de *Télérama*, et Alain Rollat du *Monde*.

■ **RADIO : Pascale Clark n'animera plus la tranche matinale d'Europe 1** (7 heures-9 heures) à partir du lundi 9 janvier, en raison de la réorganisation de cette session d'informations pour l'élection présidentielle. Un mini « Club de la presse » hebdomadaire d'une vingtaine de minutes sera notamment diffusé dans cette tranche matinale et élargira ainsi l'interview de Franz-Olivier Giesbert. Europe 1 va aussi recommencer ses « Journaux de campagne ». L'arrivée de Pascale Clark était un des effets d'annonce majeurs de la grille de rentrée de la station, en septembre 1994. Son affectation future n'est pas encore connue.

Les émissions politiques avant la présidentielle

L'abondance de « rendez-vous » électoraux risque d'éclipser la campagne officielle

LE TITRE de l'émission est sobre : « L'Invité », nouveau rendez-vous politique de France-Info à l'antenne lundi 9 janvier, consacre sept minutes quotidiennes aux *« politiques, experts, spécialistes et chercheurs »*, qui ont quelque chose à dire sur la politique au sens large.

Tous les jours à 18 h 15, la radio d'information en continu de Radio-France offrira *« quelque chose de très épuré sur le fond, plutôt qu'une traque de la petite phrase politique assassine »*, selon Patrick Boyer, rédacteur en chef de la radio, qui a imaginé ce rendez-vous avec Jean-Michel Blier, chef du service politique.

DEVENIR UN « FORUM »

France-Info ne fait pas exception : la campagne télévisée se distingue déjà des précédentes par sa précocité et par la multiplication des rendez-vous politiques, alors que les principaux candidats ne sont pas encore officiellement déclarés.

Le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a d'ailleurs choisi de préciser, en décembre 1994 et non en janvier comme c'est la coutume, ses traditionnelles recommandations concernant le respect du temps de parole pendant la période qui court du 1er janvier à l'ouverture officielle de la campagne, fixée au 1er avril.

« L'attention est déjà très fortement concentrée sur l'élection ; il y a beaucoup d'interventions d'hommes politiques sur ce sujet », justifiait le CSA.

Depuis la récente déclaration de non-candidature de Jacques Delors à « 7 sur 7 » (TF 1), la bataille pour devenir la radio ou la télévision « forum » est engagée. Sur La Chaîne Info (LCI), le rendez-vous quotidien de Guillaume Durand s'est déjà imposé.

UN ESPACE DE RÉFÉRENCE

Mais Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision, ne cache pas sa volonté de faire de la télévision publique l'espace de référence de la campagne, et multiplie les rendez-vous politiques à partir du lundi 23 janvier : « La France en direct », deux lundis par mois à 20 h 50, présentée par Bruno Masure ; l'émission « Carnet de campagne », chaque jeudi, après le journal de 20 heures.

Cette « floraison » participe d'un phénomène plus général : la publicité politique étant désormais très réglementée, les médias, et notamment la télévision, y gagnent en importance.

Les émissions dites « officielles » devraient donc être définitivement reléguées dans les oubliettes de l'Audimat avec l'inflation de ces nouveaux rendez-vous.

Surtout si certains (comme « Carnets de campagne ») donnent à l'invité *« les moyens techniques de traiter deux à trois sujets en images »* pour étayer leurs thèses, comme le faisaient déjà... certaines émissions officielles.

Ariane Chemin

Stéphane Paoli porte-parole de l'humanitaire sur France 2

UNE NOUVELLE ÉMISSION *« à vocation humanitaire »* prendra place sur France 2, un samedi par mois, à partir du 28 janvier. Présentée en direct par Stéphane Paoli, chroniqueur à France-Inter et directeur de collection à Ellipse programmes (une filiale de Canal Plus), « Les Ailes de l'espoir » a pour vocation d'*« aider les Français qui aident le monde »*.

Grâce à des duplex et à des reportages, chaque numéro du magazine, produit par Télé-Union, fera escale dans un pays différent : Haïti, la Roumanie, Gaza... A chaque fois, des collectes seront organisées sous l'égide de la Fondation de France pour aider trois projets humanitaires. France 2 ouvrira aussi une banque de données, dans laquelle toutes les associations et tous les pays pourront puiser. Trois témoins seront présents sur le plateau : Carole Bouquet, Mgr Gaillot et Ernest Pépin, le 28 janvier. *« Mais attention,* prévient Stéphane Paoli, *en aucun cas je n'animerai une émission de variétés. »*

Métamorphose

par Daniel Schneidermann

COMMENTER ici une émission de télévision dont on risque, le jour même, de croiser les participants dans l'ascenseur ou à la cafétéria est un plaisir pour le moins mitigé. On s'en dispenserait bien.

On se hâterait volontiers de saisir, si on le pouvait, n'importe quel prétexte, le procès du stade de Furiani, la lente invasion de Grozny, ou même l'annonce de la candidature d'Antoine Waechter, tout ce qui tombe sous la main, pour éviter le sujet. Mais ce ne fut pas un week-end faste : deux nouveaux candidats seulement à l'élection présidentielle, la neige sur Washington, la mort d'un compositeur de chansonnettes.

Et puis, pourquoi le cacher, on était curieux d'assister à l'événement : *Le Monde*, le nôtre, l'austère, le sérieux, le grave *Monde* tombant tout cru, un long dimanche d'hiver, grâce à la diligente bienveillance de France 2, dans la délicieuse marmite de la télévision. Comment eût-on manqué le rendez-vous ?

Ce fut, avant un lundi historique, un mémorable dimanche. Nos trois braves amis Véronique Mortaigne, Eric Fottorino et Bertrand Poirot-Delpech, unis au journal pour le meilleur et pour le pire par les liens sacrés de l'écriture, désignés par quelque mystérieuse infortune du sort pour aller défendre le destin du nouveau *Monde* dans « Le monde est à vous » de Jacques Martin, portèrent aussi haut qu'ils purent les couleurs de la rue Falguière.

Vaillant trio de petites chèvres égarées dans la société du spectacle, ils se battirent jusqu'au lever du jour, avant de succomber sous les encouragements carnivores du grand méchant animateur. En un mot comme en cent, entre un ténor, une soprano, et un groupe folklorique polynésien, on leur posa des questions, et des plutôt malicieuses. Quelle est la distance de la Terre au Soleil ? De combien les femmes ont-elles grandi en un siècle ? Est-ce au secondaire, au tertiaire ou au quaternaire que se sont jointes – ou disjointes, on ne se souvient plus – les deux Amériques ? A quelle époque vivait Gutenberg – oui, celui de la galaxie ?

L'on assista alors à ce spectacle réconfortant : la métamorphose de trois dignes membres de la Société des rédacteurs – dont un académicien – en braves cancres sympathiques. On se félicitait de ne point avoir été désigné par le tirage au sort.

Eût-on reconnu mieux que les camarades l'air de *La Vie parisienne* ? Sans doute eût-on situé sous Louis XIII plutôt que sous Louis XV l'existence de Théophraste Renaudot, lointain inspirateur du nouveau *Monde*. Mais, sous le coup de l'émotion, on ne peut jurer de rien... Brave homme de tortionnaire, Jacques Martin jubilait. L'actualité lui servait sur un plateau les cancres les plus titrés de sa carrière, il n'allait pas les laisser échapper. Le groupe polynésien fut parfait.

MARDI 10 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.00 Club Dorothée. *Punky Brewster, Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.*
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.40).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Cinéma : Tequila Sunrise. ■ Film américain de Robert Towne (1988).
22.45 Les Films dans les salles.
22.55 Téléfilm : Fréquence charme. De Naky Nosha, avec Shannon Tweed, Vernon Wells. *Aventures d'une spécialiste des questions de sexe à la radio.*
0.35 Magazine : Je suis venu vous dire... Présenté par Florence Belkacem.
1.45 Journal et Météo.
1.55 Magazine : Reportages. Patrouille de France (rediff.).
2.20 TF 1 nuit (et à 3.15, 3.55, 4.55).
2.30 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 3.25, Histoires naturelles (et à 5.30) ; 4.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4e épisode) ; 5.05, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Folklore de France.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 2.25).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Daniel Gélin, Marie-France Pisier, Thierry Lhermitte.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal. Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.

20.50 Cinéma : L'Etincelle. ■ Film français de Michel Lang (1983). Avec Roger Hanin, Clio Goldsmith, Simon Ward.
22.30 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Vice et délices des jeux d'argent. 2. Pris aux jeux.
23.55 Journal, Météo et Journal des courses.
0.35 Le Cercle de minuit. Spécial poésie.
1.40 Programmes de nuit. Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.55, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.55, Dessin animé (et à 5.05) ; 3.00, 24 heures d'info ; 3.50, L'Enfant thaïlandais ; 4.15, Ingres.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (7e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion. Jeu animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Le Grand Coucher*, de Guy Dupré.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport. à 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.

20.55 Spectacle : Les Grands Cirques du monde. Le Cirque Moira Orfei (Italie) ; Le Cirque Bush (Allemagne). Commentaire de Sergio.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Mardi chez vous. Programme des télévisions régionales.

M 6

13.30 Téléfilm : Ils étaient tous mes enfants. D'Ed Sherin, avec Linda Lavin, Torquil Campbell. *Pologne, 1945. Une femme découvre une centaine d'enfants juifs rescapés des camps de concentration et abandonnés de tous.*
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County. Brisco avocat.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Serengeti (2). La migration. Cinéaste animalier.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Une question de chance. Le retour de Tom. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.30 Téléfilm : *Le Serment du sang.* De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny. *Une jeune styliste épouse un brillant avocat. Peu après elle découvre qu'il fait partie de la Mafia.*
0.15 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis.
2.00 Rediffusions. Culture pub ; 2.25, Le Nil des pharaons ; 3.20, La Ferté-Alais 1991 ; 4.45, Blues for Two ; 5.10, Fax'O ; 5.35, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Coup de fouet en retour. ■ ■ Film américain de John Sturges (1955).
14.55 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.50 Surprises (et à 17.50).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Mr Wonderful. □ Film américain d'Anthony Minghella (1993).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Chute libre. ■ Film américain de Joel Schumacher (1992).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : La Loi de la nuit. □ Film américain d'Irwin Winkler (1992, v.o.).
0.10 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.20 Cinéma : La Double Vie de Cendrillon. Film américain, classé X, de Paul Thomas (1992).
1.55 Documentaire : Dario Moreno.
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Je me suis sorti de l'illettrisme.
14.00 Rendez-vous avec l'Histoire. Yougoslavie, genèse d'une guerre (rediff.). *Un document indispensable pour comprendre la succession des événements qui ont conduit à la guerre.*
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Magazine : Les Enfants de John. Le Journal du temps.
18.00 Documentaire : Les Tunnels.
18.30 Le Monde des animaux. Lars et les hiboux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.25 ▶ Documentaire : Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Qu'est-ce que l'orchestration ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. L'Eglise catholique dans tous ses états. Invité : Jean-Bertrand Aristide, président d'Haïti. Reportages : Les catholiques en Chine, de Michel Dumont ; L'Eglise catholique au Rwanda, de Tony Bosco ; Le diocèse de Cologne, de Moritz Wulf ; Portrait d'un curé d'une petite paroisse en Ariège, de Philippe Ody.
21.45 Soirée thématique : Rouge et noir. Soirée conçue par Patrick Raynal et Christian Meunier.
21.46 Documentaire : Missoula. De Patrick Raynal et Christian Meunier. *Dans le gigantesque Montana, Missoula est le paradis des écrivains durs-à-cuire. Visite de la Mecque du polar américain guidée par James Crumley, James Walsh, Bob Reid.*
22.40 Cinéma : En quatrième vitesse. ■ ■ Film américain de Robert Aldrich (1955). Avec Ralph Meeker, Albert Dekker, Paul Stewart (v.o.).
0.20 Documentaire : Tony Hillerman. De Patrick Raynal et Christian Meunier (35 min). *Cet écrivain américain, né en 1925, a pris sa retraite de journaliste pour devenir, par passion, le chantre des Indiens navajos.*

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35). 19.00 Paris lumières. Invitée : Liane Foly. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 6 janvier. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 5 janvier. 23.10 Halfaouine, l'enfant des terrasses. ■ ■ Film tunisien de Ferid Boughedir (1990).

PLANÈTE 19.40 Dans les profondeurs de l'Anjou. De Patrick Manain. 20.35 L'Epopée du rail. De Peter Crimsdale et Lawrence Simanowitz. 2. Le monstre de fer apprivoisé. 21.25 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 5. Bill Brandt. 22.05 Mystère en Appenzell. De Serge Minkoff. 22.50 ▶ Il était une fois la télé. De Marie-Claude Treilhou. 23.45 De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib. 5. Le souverain de la République.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Premières loges (et 21.50). 21.00 Jean-Edern's Club. Spécial Cuba. 22.20 La Java des ombres. ■ Film français de Romain Goupil (1983). 0.35 Lionel Hampton and His Giants of Jazz. Concert enregistré à Leonberg (Allemagne) en 1988.

CANAL J 17.20 L'île aux enfants. 17.40 Les Triplés. 17.45 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.05, Les Mille et Une Nuits ; à 18.25, Tip top clip ; à 18.30, Fantômette ; à 18.55, Cinéma ; à 19.00, Atomes crochus : la respiration ; à 19.15, Cinéma ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Les Nouvelles Aventures des Intrépides. 20.00 Cajou. Invitée : Catherine Destivelle (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.05 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Petrograd juillet 1917. 23.25 Alpine Renault : les cinéastes amateurs. De Fabrice Maze (50 min). 0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 23.10). 21.35 Série : Van der Valk. 22.25 Série : Loïs et Clark. 23.05 Le Club. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 MCM Rock Legends. Sade. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Passion pub. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Robert Plant & Jimmy Page Unledded. Concert enregistré en août 1994. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 20.00 Eurosportnews. Journal d'information sportive. 20.30 Eurotennis. Le magazine du tennis. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 10e journée. 22.00 Euroski. L'actualité de la Coupe du monde de ski alpin. 23.00 Snooker. European League : Steve Davis-Jimmy White.

CINÉ CINÉFIL 18.30 Days of Wine and Roses. ■ ■ Film américain de Blake Edwards (1962, N., v.o.). 20.30 Les Baisers. ■ Film français de Bernard Toublanc-Michel, Bertrand Tavernier, Claude Berri, Jean-François Hauduroy, Charles Bitsch (1964, N.). 22.05 L'Abominable Homme des neiges. ■ Film britannique de Val Guest (1957, N., v.o.). 23.30 Tango Bar. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 19.00 Baby Cart, le territoire des démons. ■ Film japonais de Kenji Misumi (1974, v.o.). 20.30 Un amour interdit. ■ Film franco-italien de Jean-Pierre Dougnac (1983). 22.05 Working Girl. ■ Film américain de Mike Nichols (1988, v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les grosses bêtes : Les dinosaures, avec Philippe Taquet. 19.30 Perspectives scientifiques. Sciences et psychanalyse : Jung et la physique quantique (2). Avec Marcel Cazenave. 20.00 Le Rythme et la Raison. Wilhelm Furtwängler (2). 20.30 Archipel science. Musique et informatique avec Jean-Claude Risset, laboratoire d'acoustique du CNRS de Marseille. 21.32 Quatorzième rencontre franco-allemande. Tolérance en France, en Pologne et en Allemagne. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'héritage : 1. Traditions-transmissions. 0.05 Du jour au lendemain. Florence Dupont (L'invention de la littérature). 0.50 Coda. Jack Bruce (2)

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert (donné le 14 mai 1994 au Royal Festival Hall de Londres) : La Vera storia, de Berio, par Sue Patchell (Leonora), Luisa Castellani (Passante 3), Felicity Palmer (Ada), Michael Myers (Luca), les chanteurs de la BBC, le chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Luciano Berio. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Concerto pour piano et orchestre BWV 1056, de Bach, par l'Orchestre du Festival de Prades, dir. Pablo Casals. 22.30 Musique pluriel. Makrokosmos 1 pour piano, de Crumb, par Emmy Hens-Diemand ; Quatuor à cordes n° 1, d'Hersant, par le Quatuor Enesco ; Froissement d'ailes, de Levinas, par Pierre-Yves Artaud, flûte. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour alto et piano en ut mineur, de Glinka; Danses moraves, de Janacek; ; Sonate pour violoncelle et piano op. 65, de Chopin. 0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal. Œuvres de Riqueni (Andalousie), Horecki (Pologne), Colon (Puero Rico), de Visée (France), traditionnelle (Turquie), Vivaldi (Allemagne).

Le Monde

LE MONDE / MARDI 10 JANVIER 1995

Ni tout à fait le même...

par Pierre Georges

IL Y AVAIT, il y a encore, fichés dans le mur, au 5 de la rue des Italiens, des gros anneaux de fer. C'était pour y accrocher les chevaux des gardes qui, en l'autre siècle, venaient y chercher *Le Temps* de M. Hébrard. Les chevaux ne sont plus. *Le Temps* est mort, il y a belle lurette, d'avoir à enfanter *Le Monde*. Et le vieux bâtiment est devenu, dit-on, le palais des rats, papivores en détresse.

Que sont nos anneaux devenus ? La question désormais est sans objet. *Le Monde*, vieux journal d'habitude, a cinquante ans. Bel âge pour rompre les amarres, pour briser les anneaux.

Le Monde, en ses locaux de la rue Falguière, baleine de verre échouée sous la tour Montparnasse, en son imprimerie d'Ivry, place Hubert-Beuve-Méry, est sorti aujourd'hui prendre l'air, prendre date avec le siècle finissant. Peut-être pour ne pas avoir un jour à désespérer aussi les rats de la rive gauche.

Un « nouveau *Monde* », en somme. C'est ce que dit la publicité qui accompagne le mouvement. Les termes en furent pesés. « *Le Monde* nouveau » eût annoncé un projet viticole. Un « *Monde* nouvelle formule » l'aurait fait lessivier. Tandis qu'un « nouveau *Monde* », voilà qui a de la tenue et de l'ambition, la route de nos Amériques à nous, à vous surtout.

Si l'on en sourit un peu, c'est pour n'avoir pas à en trembler davantage. Car on ne change pas impunément. Sans au moins déranger le bel ordonnancement des têtes et des habitudes. Des vôtres, comme des nôtres. Non pas que ce journal n'ait plus été lu et fait que par habitude, Dieu merci. Mais simplement parce que changer un journal, au souci unique de l'améliorer, c'est imposer à chacun de ceux qui le lisent, à chacun de ceux qui le font, un vrai effort d'adaptation, une épreuve redoutable. Vous étiez pour beaucoup dans *Le Monde* comme dans vos pantoufles. Rassurez-vous, nous aussi ! Mais ce n'était pas raison suffisante pour y subir, doucereusement, les atteintes de l'âge.

Récemment, on rapportait le mot de Balzac : *« Si la presse n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. »* La formule est assez cruelle pour mériter paraphrase. Puisque *Le Monde* existait, il fallait bien le réinventer. Et c'est ce qui est proposé ici. Rien d'autre que de rester *Le Monde*. Ni tout à fait le même. Ni tout à fait un autre. Avec la conviction de mieux servir l'écrit, avec l'envie féroce d'aller contre l'air du temps sur l'inéluctable déclin de la presse quotidienne.

Il y a encore de beaux jours pour l'écrit. La preuve, nous changeons. Nous changeons alors que vous êtes deux millions à nous lire chaque jour. Le chiffre est rond, vaguement inquiétant, presque inhibant quand on y pense. Mais il est aussi un trésor en héritage, un privilège exorbitant en même temps que la charge d'en être digne.

Ou de s'y essayer. En écrivant ces mots, on en pèse la grandiloquence. Tant pis, le risque est pris et assumé. On n'a pas tous les jours cinquante ans !

M. Rocard juge M. Balladur « très indécis »

MICHEL ROCARD a déclaré, lundi 9janvier sur RTL, qu'il *« ne pense plus être en capacité de faire gagner la gauche »* à l'élection présidentielle. L'ancien premier ministre a affirmé n'avoir *« aucune envie d'être candidat pour être candidat »*. *« Le problème,* a-t-il dit, *c'est de faire gagner la gauche, et je ne pense pas être dans cette capacité. Point final. »* M. Rocard juge que Lionel Jospin, candidat à la candidature socialiste, est *« un honnête homme, un homme intègre »*, que *« cela compte dans la vie politique française actuelle »* et que *« c'est un homme qui réfléchit »*. Evoquant la multiplication des candidatures à droite, et notamment celle que vient d'annoncer Philippe de Villiers, M. Rocard regrette que *« ce ballet incroyable de candidats soit assez peu relié aux grandes questions de fond »*. *« Ce qui est clair,* a-t-il constaté, *c'est que la France ne sait pas très bien où elle va ; c'est qu'il y a une incertitude, aujourd'hui, et qu'on voudrait qu'émerge un projet simple et clair. »*

L'ancien premier secrétaire du PS a réaffirmé qu'il est favorable à une réduction à cinq ans du mandat présidentiel et qu'il souhaite que *« les mandats de députés soient exclusifs de tout autre »*. Il doute de la volonté d'Edouard Balladur de mettre cette réforme en œuvre et, d'une manière générale, de la capacité du premier ministre à prendre des décisions. *« Cet homme est très indécis,* a dit M. Rocard. *Il ne décide rien, depuis six ou huit mois, pour cause d'inhibition présidentielle. Je ne vois pas pourquoi ce tempérament d'indécision changerait si, d'aventure ou par malheur, il était élu. »*

■ **MAJORITÉ : M. Léotard a critiqué la candidature** de M. de Villiers à l'élection présidentielle, lundi 9 janvier, sur Europe 1, en demandant : *« Quand on sait qu'on ne va pas gagner, pourquoi se présenter ? » « Je ne comprends pas cette idée de candidature de témoignage,* a déclaré le ministre de la défense, président d'honneur du Parti républicain. *Il faut être élu pour témoigner. Tout cela n'est pas sérieux. [...] Tout cela ne sert pas les intérêts de la majorité. » « La seule fonction utile que peut jouer M. de Villiers, ce serait de soutenir l'actuel premier ministre, qui a fait beaucoup pour notre pays »*, a conclu M. Léotard.

■ **PRESSE : Havas est en négociations avec le groupe Hersant** pour le rachat du *Progrès*, du *Dauphiné libéré*, du *Courrier de Saône-et-Loire* et du *Bien public*. Dans un entretien à *La Tribune-Desfossés* du lundi 9 janvier, Pierre Dauzier, PDG de Havas, explique que, en cas de vente de ce *« pôle Rhône-Alpes »*, *« nous serions candidats pour en devenir l'opérateur complet et le propriétaire »*. *« Le prix est l'élément le plus important,* a-t-il précisé. *Étant une société cotée, nous ne pouvons pas nous permettre qu'un investissement de cette nature puisse entraîner une dilution trop sensible de nos résultats. Nous avons des contraintes que n'a pas le groupe Hersant. » « La presse régionale est la seule qui nous intéresse,* ajoute Pierre Dauzier. *Nous n'avons jamais été candidats à la reprise du* Figaro. *»*

■ **RADIO : le réseau FM Skyrock a l'intention de déposer un recours auprès du Conseil d'État** pour excès de pouvoir de la part du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Celui-ci avait décidé, jeudi 5 janvier, la suspension pour vingt-quatre heures des programmes de cette radio, lundi 9 janvier, après qu'un de ses animateurs s'était réjoui en direct du meurtre d'un policier à Nice (*Le Monde* du 7 janvier). *« Respectueuse de la légalité républicaine »*, selon un responsable de Skyrock, la radio a effectivement suspendu ses programmes à 0 heure le 9 janvier, mais a décidé de *« donner la parole à ses auditeurs, qui s'expriment librement sur les grands problèmes liés à cette affaire : violence, rapports avec la police, etc. »*. *(Lire aussi en page 20.)*

L'Afrique du Sud a reçu de l'uranium enrichi français dans les années 80

DURANT LES ANNÉES 80, l'Afrique du Sud a été approvisionnée par les Etats-Unis en uranium enrichi venant de France, ce qui a permis au pays de l'apartheid de poursuivre son programme nucléaire, malgré le boycottage international et les sanctions économiques qui frappaient alors le régime de Pretoria.

Un accord secret, conclu en 1981, a permis au gouvernement de Pretoria de recevoir pour 250 millions de dollars d'uranium enrichi, fourni par la compagnie française Framatome et livré à la centrale nucléaire de Koeberg, dans la province occidentale du Cap, révèle le journaliste Stuary Murray, dans un livre intitulé *Koeberg, l'histoire nucléaire à succès d'Eskom*, dont le journal sud-africain *Sunday Times* a publié des extraits dans son édition du 8 janvier. La Compagnie sud-africaine d'électricité et d'énergie, Eskom, qui appartient à l'Etat, a fait entrer en activité sa centrale de Koeberg, construite par les sociétés françaises Framatome, Alsthom-Atlantique et Framateg, le 14 mars 1984 (*Le Monde* du 17 mars 1984).

En contrepartie, l'Afrique du Sud a accepté d'engager des négociations sur l'indépendance de la Namibie ainsi que sur l'inspection de sa centrale ultra-secrète d'enrichissement d'uranium située à Valindaba, près de Johannesburg. Deux semaines après la livraison de l'uranium, des experts américains se sont effectivement rendus à Valindaba. Quatre semaines plus tard, Pretoria commençait à discuter de l'avenir de la Namibie avec le secrétaire américain aux affaires africaines d'alors, Chester Crocker. La Namibie devait accéder à l'indépendance le 21 mars 1990, après la signature, le 22 décembre 1988 à New York, par l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola, d'un accord tripartite qui prévoyait notamment le désengagement simultané des troupes cubaines et sud-africaines d'Angola.

Interrogé par le *Sunday Times*, Pik Botha, l'actuel ministre de l'énergie et des mines, qui était au moment de l'accord chef de la diplomatie, a confirmé les propos de M. Murray, affirmant que, bien qu'il n'y ait pas eu *« d'accord explicite »*, la fourniture d'uranium enrichi avait facilité les discussions sur la Namibie.

Cette livraison a sauvé le programme nucléaire sud-africain, estime l'auteur de l'ouvrage. Le gouvernement de Pretoria essayait alors vainement de faire honorer par les Etats-Unis un contrat datant de 1974 pour de l'uranium enrichi, et pour lequel il avait versé une avance de 5 millions de dollars.

En 1978, le Congrès américain avait adopté une loi sur la non-prolifération nucléaire interdisant la fourniture d'uranium enrichi à tout pays qui n'accepterait pas de laisser inspecter ses sites nucléaires par des experts américains. Une compagnie américaine spécialisée dans le commerce du nucléaire, Edlow Resources, dont le siège social est à Washington, était alors intervenue dans la négociation et, dans l'impossibilité de livrer de l'uranium américain, s'était adressée à Framatome. – *(AFP, Reuter.)*

Bataille pour l'ENA

UN TOUT PROCHAIN conseil des ministres va devoir nommer le nouveau directeur de l'ENA. En effet, l'actuel titulaire de la fonction, Jean-Marie Coussirou, atteindra l'âge de la retraite le 22 janvier. La désignation du responsable de l'école chargée officiellement de former les hauts fonctionnaires, et qui, de fait, est devenue le vivier de l'« élite » française, est un choix politique. Le nouveau directeur aura à redonner à l'école un « moral » mis à mal par son transfert à Strasbourg.

Deux noms sont actuellement les plus avancés : ceux de Jean-Paul Costa et de Raymond-François Le Bris. Le premier a pour lui d'être un ancien élève de l'ENA et d'avoir accompli une brillante carrière au Conseil d'Etat ; il a aussi une expérience de l'enseignement puisqu'il est professeur associé à l'université Paris-I ; mais la majorité actuelle peut lui reprocher d'avoir été le directeur du cabinet d'Alain Savary, de 1981 à 1984, lorsque celui-ci était ministre de l'éducation nationale. Le second, s'il n'a pas fait l'ENA, a eu une carrière plus éclectique ; agrégé de droit et de sciences économiques, il fut de 1972 à 1974 directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche ; ce professeur fut aussi longtemps préfet il a pour lui d'avoir été pendant quatre ans le secrétaire général du Conseil pour l'avenir de la France, l'organisme créé par Valéry Giscard d'Estaing après son départ de l'Elysée. Le choix est donc entre deux hommes aux profils professionnels et politiques différents. Le Conseil d'Etat souhaiterait qu'un des siens dirige l'ENA, mais André Rossinot, le ministre de tutelle, aurait une préférence pour M. Le Bris.

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

FRANCE

SOCIÉTÉ

CARNET

HORIZONS

ENTREPRISES

AUJOURD'HUI

CULTURE

RADIO-TÉLÉVISION

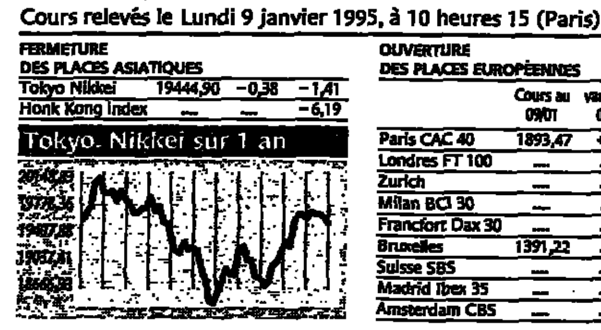
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le Lundi 9 janvier 1995, à 10 heures 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19444,90	−0,38	−1,41
Honk Kong index	—	—	−6,19



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/01	var. en % 06/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1893,47	+0,37	—
Londres FT 100	—	—	−0,01
Zurich	—	—	−0,14
Milan BCI 30	—	—	−0,48
Francfort Dax 30	—	—	−2,49
Bruxelles	1391,22	—	+0,11
Suisse SBS	—	—	−2,52
Madrid Ibex 35	—	—	−0,44
Amsterdam CBS	—	—	+40,35

DEMAIN dans « le Monde »

L'HISTOIRE APRÈS LE COMMUNISME : Les bouleversements politiques dans l'ancien bloc communiste ont contraint les historiens et les enseignants à des révisions déchirantes. Enquête en Roumanie, en Pologne et dans l'ex-Allemagne de l'Est.

Tirage du *Monde* daté dimanche 8-lundi 9 janvier 1995 : 503 280 exemplaires